

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Questions de
défense



Mutations et invariants

Partie II



INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

**La revue INFLEXIONS,
plate-forme d'échanges entre civils et militaires**, est éditée par l'armée de terre.
14, rue Saint-Dominique, 00453 Armées
Rédaction : 01 44 42 81 85 – e-mail : inflexions.emat-cab@defense.gouv.fr
Télécopie : 01 44 42 43 20

Directeur de la rédaction :
M. le général de corps d'armée Jérôme Millet

Rédacteurs en chef :
M. le colonel Jean-Luc Cotard ■ Mme Line Sourbier-Pinter

Comité de rédaction :
M. le général d'armée (2 S) Jean-René Bachelet ■ Mme Monique Castillo ■ M. le colonel Benoit Durieux ■ M. le général de corps d'armée Pierre Garrigou-Grandchamp ■ M. le lieutenant-colonel Michel Goya ■ M. le rabbin Haim Korsia ■ M. le colonel François Lecointre ■ Mme Anne Mandeville ■ Mme Véronique Nahoum-Grappe ■ M. l'ambassadeur de France François Scheer ■ M. Didier Sicard

Secrétaire de rédaction : adjudant Claudia Sobotka

Les manuscrits qui nous sont envoyés ne sont pas retournés.
Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Prochain numéro :

Janvier – mars 2007
« Mutations et invariants » (3^e partie)
Les nouveaux mercenariats
Militaire et humanitaire

NUMÉRO 4

MUTATIONS ET INVARIANTS

PARTIE II

■ ÉDITORIAL ■	7
■ JÉRÔME MILLET	
Traductions allemande, anglaise	
■ NOTE INTRODUCTIVE ■	23
■ LINE SOURBIER-PINTER	
■ ARTICLES ■	
LE CONTRÔLE DE FOULES	
■ BRICE HOUDET	27
LE SOLDAT ET LE POLICIER	
■ BENOIT DURIEUX	35
LA RENAISSANCE DU SYSTÈME MILITAIRE COMME ACTEUR ESSENTIEL DE LA FONCTION DE POLICE GLOBALE CONTEMPORAINE	
■ BERTRAND CAVALLIER ET ANNE MANDEVILLE	47
PAROLE D'HOPLITE : « GÉRONS NOS PEURS ET GARDONS NOTRE LIBERTÉ ! »	
■ PATRICK LACLÉMENCE	79
FAUT-IL SUIVRE LA VOIE TECHNOLOGIQUE ?	
■ JEAN-TRISTAN Verna	93
LE COMBATTANT FACE AUX ÉCRANS, LES RISQUES DE LA VIRTUALITÉ	
■ XAVIER D'AZÉMAR	103
HOMME ET HAUTE TECHNOLOGIE DANS LES ENGAGEMENTS TERRESTRES : VERS UN MARIAGE DE RAISON ?	
■ HUGES DELORT-LAVAL	113
CONTRE-RÉVOLUTION DANS LES AFFAIRES MILITAIRES	
■ JEAN-MICHEL MILLET	125
HAUTE TECHNOLOGIE, MÉDECINE ET GUERRE	
■ DIDIER SICARD	143
GUERRE TOTALE ET TECHNO SCIENCE, L'IMAGINAIRE DE LA VIOLENCE DE GUERRE DANS LES MANGAS	
■ VÉRONIQUE NAHOUUM-GRAPPE	153

■ POUR EN SAVOIR PLUS ▾	■ 165
■ POUR NOURRIR LE DÉBAT ▾	■ 167
■ FRANÇOIS SUREAU ■ THIERRY MARCHAND ■ JÉRÔME DUPONT	
■ VINCENT DESPORTES ■ MONIQUE CASTILLO ■ EMMANUELLE PRÉVOT	
■ COMPTE RENDU DE LECTURE ▾	■ 215
■ À VOIR ▾	■ 219
■ ÜBERSETZUNG DER ZUSAMMENFASSUNG AUF DEUTSCH TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH	■ 223
■ BIOGRAPHIES ▾	■ 231

JÉRÔME MILLET

ÉDITORIAL

Inflexions, civils et militaires : pouvoir dire *n'a pas pour but de réfléchir aux questions de géopolitique et de stratégie, mais à l'utilisation de la force, à ses fondements et à ses conséquences.* Or, dans cette optique, l'emploi des armes pose aujourd'hui des questions nouvelles et de grande portée.

L'étude des crises que nous vivons depuis une vingtaine d'années paraît, en effet, montrer que de nombreuses actions militaires rencontrent de grandes difficultés pour atteindre l'objectif politique recherché. C'est le cas de certaines opérations de maintien de la paix. Dans les Balkans, alors que les opérations qui y ont été conduites sont généralement présentées comme des exemples de succès, la présence militaire perdure depuis des années sans qu'une issue politique claire, matérialisée par la fin des tensions ethniques, un démarrage économique véritable et un fonctionnement normal des institutions, ne se dessine à court ou moyen terme. Bien au contraire, si les forces armées étaient aujourd'hui retirées, il est probable que des affrontements violents se déclenchaient à nouveau. Le constat est le même en Côte d'Ivoire.

Ce constat d'insuccès est assurément encore plus évident sur les trois théâtres majeurs que sont l'Irak, l'Afghanistan et le Liban. La plus grande armée du monde, l'armée américaine, et ses alliés les plus proches, israélien et britannique, y étant les acteurs principaux, le phénomène n'en est que plus marquant.

En Irak, après trois semaines d'une campagne rapide et brillante, non seulement les forces américaines et britanniques ne parviennent pas à imposer la paix, mais leurs seules présences semblent déchaîner la violence contre elles-mêmes et entre les communautés rivales. Même la « victoire » de Falloudjah doit être relativisée : pour neutraliser 3 000 rebelles, l'armée américaine s'est battue pendant 9 mois et a dû mobiliser l'équivalent du tiers du corps de bataille aéroterrestre français !

En Afghanistan, après le succès indiscutable de la phase consistant à soutenir l'armée afghane contre les Talibans, l'initiative et donc la liberté d'action semblent échapper à la coalition militaire.

Le cas du Liban est peut-être encore plus spectaculaire. Même si le bilan réel des destructions opérées par l'armée israélienne n'est pas précisément connu, les évaluations les plus « optimistes » parlent de 600 tués

parmi les membres du Hezbollah (10 000 hommes au maximum.) Pour cela, les Israéliens ont engagé des forces équivalentes à celles des armées de l'air et de terre françaises réunies, pour un coût de 6 milliards de dollars ; sans compter les destructions sur le sol libanais et un prestige international considérablement diminué.

La tentation de certains observateurs est de faire porter la responsabilité au « pouvoir politique ». Celui-ci est parfois accusé de fixer des objectifs ambigus ou inatteignables. Cette tentation, si l'on y cédait, conduirait à renoncer à rechercher les causes plus directement accessibles de ces difficultés.

Il semble bien que le paradigme militaire imaginé à la fin de la guerre froide ne soit pas adapté à notre situation stratégique actuelle. Il consistait à transposer dans le domaine militaire la combinaison de l'électronique et du numérique : les technologies de l'Internet. Celles-ci devaient, en effet, permettre, grâce à des capteurs toujours plus nombreux et efficaces, des satellites aux drones, en passant par les moyens de guerre électronique, de détecter avec précision tout objectif adverse se dévoilant sur l'ensemble d'un théâtre d'opérations. Ceux-ci peuvent alors être détruits par des armes très précises, tirées si possible à grande distance. Le combat de mêlée et les lignes de contact n'apparaissaient plus pertinents. L'occupation du territoire ennemi ne semblait plus nécessaire, et le combat devait être mené par une force interarmées peu nombreuse. Cette théorie provenait à l'origine des Soviétiques, qui, les premiers, avaient tiré les leçons des guerres israélo-syriennes en développant des armes intelligentes. Les Américains se sont emparés de ces réflexions pour éviter de se trouver dans l'obligation redoutable d'avoir à employer l'arme nucléaire contre des armées soviétiques censées disposer d'une écrasante supériorité conventionnelle initiale. C'est ainsi que sont apparus les concepts de « zéro mort » et de frappes dans la profondeur avec des armes très précises tirées à distance de sécurité. Il s'agissait d'un projet mobilisateur et parfaitement adapté à la vision américaine de la guerre, traditionnellement portée à chercher d'abord une réponse technologique pour résoudre un problème militaire. Cette nouvelle conception stratégique fut mise en œuvre avec un succès apparent au cours de la première guerre du Golfe, puis au cours des premières semaines de la seconde.

Mais, comme toujours, l'adversaire s'est rapidement adapté. Au Kosovo d'abord, où les objectifs militaires serbes, soigneusement dispersés et camouflés, n'ont été que très peu atteints par la campagne de bombar-

dément¹. Sur les théâtres iraquien, afghan et libanais ensuite, où « l'adversaire » a compris qu'en se dévoilant il encourrait une destruction quasi immédiate. Il demeure donc dans les villes (Sarajevo, Groznyï, Mitrovica, Abidjan, Kaboul, Bagdad, Beyrouth), se fond dans la population (devenue acteur et enjeu), utilise des véhicules civils et emploie des armes légères parfois très sophistiquées² et disséminées dans les habitations.

A ce stade du constat et à la lumière de l'histoire militaire, on ne peut esquiver la question : ne serions-nous pas en train de commettre une erreur stratégique comparable à la méconnaissance des effets de la précision du feu en 1914 ou de l'emploi conjoint de l'avion et du char en 1939 ?

Ce n'est pas le lieu d'en débattre sur les plans tactique et stratégique³. Cependant, si ce constat n'était même que partiellement avéré, et tout semble le démontrer, les évolutions à venir ne manqueraient pas de poser des questions de nature éthique, déontologique et juridique. C'est bien le but de ce numéro 4 de notre revue qui poursuit la réflexion engagée par le numéro 2 sur le thème « Mutations et invariants ». En effet, la théorie de la guerre juste veut qu'au nombre des conditions nécessaires à l'emploi de la force militaire figure une chance raisonnable de succès.

En outre, dans ces confrontations nouvelles, l'action terroriste retrouve une place non exclusive mais majeure, amplifiée par la puissance médiatique, par l'utilisation possible de la technologie balistique et des armes de destruction massive. Or le terrorisme semble encore plus dévastateur par les effets des réponses, plus ou moins bien adaptées, qu'il suscite que par les destructions qu'il provoque directement. L'histoire récente, celle des vingt dernières années, le prouve amplement.

Les Russes, pour venir à bout de la rébellion tchétchène installée dans Groznyï, ont finalement détruit la ville et une grande partie de la population. Milosevic, tirant les conséquences de la théorie maoïste du combattant révolutionnaire intégré au sein de la population comme un poisson dans l'eau, décide de « vider l'eau », c'est-à-dire de faire fuir la totalité de la population d'origine albanaise du Kosovo⁴. Dans un ordre différent, de nombreux juristes internationaux s'alarment du « Terrorism Bill 2006 », loi de lutte contre le terrorisme adoptée par les Britanniques, et du « Patriot Act » qui a été voté par le Congrès américain en octobre dernier, textes qui tendent à relativiser l'habeas corpus. Il est évident que l'arme principale contre le terrorisme, et plus généralement contre un adversaire disséminé dans la population, est le renseignement. Or l'obtention de ce dernier pose de multiples problèmes relatifs au respect des

-
1. Milosevic a cédé à la suite des destructions en Serbie et surtout du renoncement russe.
 2. Les missiles antichars utilisés par le Hezbollah sont parmi les plus modernes du monde.
 3. Lire sur ce thème l'excellent article du général Vincent Desportes dans le N°3/2006 de la revue Politique étrangère.
 4. En cela, il mésestime totalement l'effet des images de centaines de milliers de réfugiés sur l'opinion publique internationale, dont il ignorait sans doute la puissance. C'est ainsi qu'il a perdu la partie.

libertés et à l'éthique.

Certes, l'action militaire ne se réduit pas à la lutte contre le terrorisme ; le risque de guerre entre grandes puissances paraît s'éloigner sous le triple effet de son coût, de l'ampleur des destructions encourues et du maintien de la dissuasion nucléaire. Il serait cependant imprudent de renoncer à préparer ce type d'engagement. Mais les confrontations avec un adversaire (dit « asymétrique ») dont les objectifs, les méthodes et les moyens diffèrent radicalement des nôtres se multiplient. L'action militaire n'est plus alors qu'un des moyens de « gagner la paix » qui consiste essentiellement à restaurer un État et des conditions de vie normales pour la population. Ce type d'action exige la présence dans la durée de soldats et d'unités militaires possédant des capacités très rapides d'adaptation et de polyvalence, afin d'agir en interaction constante avec l'adversaire, bien sûr, mais aussi tous les autres acteurs (policiers, humanitaires, juges internationaux,...). Dans ce contexte général d'une menace multiforme et imprévisible, nos armées, avec des effectifs très contraints, devront être capables de couvrir la totalité du spectre des actions envisageables, tant sur le territoire national⁵ qu'à l'extérieur. La mission du soldat devient donc encore plus exigeante que par le passé avec des domaines d'action à la fois plus vastes et plus difficiles à cerner.

Ce sont ces questions que nous abordons dans cette nouvelle livraison d'Inflexions. Deux thèmes y sont traités : d'une part, la place et le rôle de la technologie dans l'action militaire mais aussi dans la médecine et l'imagination des bandes dessinées de science fiction ; d'autre part, la répartition des missions entre les forces armées et de police.

J'appelle particulièrement votre attention sur la nouvelle rubrique « Pour nourrir le débat », qui revient sur les numéros précédents. François Sureau s'interroge sur « la crise de la souveraineté et l'exercice du métier des armes » ; les colonels Jérôme Dupont et Thierry Marchand cherchent à retrouver « le chemin de l'efficacité militaire » ; le général Vincent Desportes apporte un éclairage complémentaire à la question de la décision en situation d'exception ; Monique Castillo recherche les clefs pour comprendre et penser le pacifisme aujourd'hui ; Emmanuelle Prévot réfléchit à l'influence que peuvent avoir « les nouvelles missions » des armées sur le sens du métier militaire. ■

^{5.} La capacité d'intervention sur le territoire national, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou en cas de catastrophe naturelle, reste une priorité absolue.

JÉRÔME MILLET

LEITARTIKEL

Deutsche Übersetzung

Inflexions, civils et militaires : pouvoir dire soll nicht dazu dienen, über Fragen der Geopolitik und der Strategie nachzudenken, sondern über die Anwendung von Gewalt, deren Grundlagen und deren Folgen. Unter diesem Aspekt wirft der Einsatz von Waffengewalt heutzutage Fragen großer Tragweite auf.

Eine nähere Untersuchung der Krisen, die wir seit etwa zwanzig Jahren durchleben, scheint in der Tat aufzuzeigen, dass man bei zahlreichen militärischen Einsätzen Schwierigkeiten hat, das politisch angestrebte Ziel zu erreichen. Das ist der Fall bei bestimmten Operationen zur Aufrechterhaltung des Friedens. Obwohl die Einsätze in den Balkanstaaten im Allgemeinen als Beispiele für den Erfolg der Armee zitiert werden, dauert die militärische Präsenz seit Jahren an, ohne dass sich kurz- oder mittelfristig ein klares politisches Ziel abzeichnen würde, das durch das Ende der ethnischen Spannungen, einen wirtschaftlichen Neuanfang oder den normalen Betrieb der Einrichtungen zum Ausdruck kommen würde. Im Gegenteil, hätte sich die Armee zurückgezogen, wären die gewalttätigen Auseinandersetzungen erneut ausgebrochen. Praktisch das Gleiche ist an der Elfenbeinküste zu beobachten.

Dieser Misserfolg ist noch deutlicher auf den drei großen Kriegsschauplätzen Irak, Afghanistan und Libanon. Angesichts der beiden Hauptakteure, der US-Armee, der größten Armee der Welt, und deren engsten Verbündeten Israel und Großbritannien, ist dieses Phänomen nicht minder erstaunlich.

Im Irak gelang es den amerikanischen und britischen Truppen nach dreiwöchigem schnellem und brillantem Feldzug nicht, den Frieden wieder herzustellen, im Gegenteil, allein ihre Gegenwart schien Gewalttätigkeiten gegen die eigenen Truppen und zwischen den feindlichen Gemeinschaften auszulösen. Selbst der "Sieg" von Falloudjah war relativ: um 3 000 Rebellen zu neutralisieren, kämpfte die US-Armee 9 Monate lang. Die Anzahl der mobilisierten Soldaten entsprach einem Drittel des französischen Luft-/Boden-Armeekorps !

In Afghanistan scheint der militärischen Koalition nach dem erfolgreich beendeten Vorhaben, die afghanische Armee gegen die Taliban zu unterstützen, jegliche Initiative und folglich Handlungsfreiheit abhanden gekommen zu sein.

Das Beispiel Libanon ist womöglich noch spektakulärer. Selbst wenn es keine genaue Bilanz über die Zerstörungen der israelischen Armee gibt, spricht man in optimistischen Schätzungen von 600 getöteten Hisbollah-Mitgliedern (maximal 10 000 Mann). Hierfür haben die Israelis so viel Mann eingesetzt wie die französische Luftwaffe und das französischen Landheer zusammenstellen, und das mit einem Kostenaufwand von 6 Milliarden Dollar, wobei die Zerstörungen auf libanesischem Boden und ein stark angegriffenes internationales Ansehen nicht zu vergessen sind.

Einige Beobachter sind versucht, der "politischen Macht" die Verantwortung zu geben. Dieser wird manchmal vorgeworfen, unklare oder unerreichbare Ziele zu setzen. Erläge man dieser Versuchung, würde man auf die Suche der unmittelbaren Ursachen dieser Probleme verzichten.

Wie es scheint, eignet sich das militärische Musterbeispiel nach Beendigung des kalten Krieges nicht mehr für unsere derzeitige strategische Situation. Es bestand darin, die Kombination aus Elektronik und Digitaltechnik—die Technologien des Internet—in den militärischen Bereich zu transponieren: Diese Technologien sollten mittels immer zahlreicherer und effizienterer Signalaufnehmer, von Satelliten über elektronische Mittel der Kriegsführung bis hin zu Drohnen, das präzise Erkennen des gegnerischen Ziels, dass sich im Rahmen eines Einsatzszenarios zu erkennen gab, ermöglichen. Die Ziele können entweder durch besonders zielgenaue Waffen, die möglichst aus großer Entfernung abgeschossen werden, vernichtet werden. Gefechtskampf und Kontaktlinien schienen nicht mehr angebracht zu sein. Die Besetzung des feindlichen Territoriums schien nicht mehr nötig zu sein. Der Kampf sollte durch eine teilstreit-kraftübergreifende Truppe mit wenig Mann geführt werden. Diese Theorie stammte ursprünglich von den Sowjets, die als erste aus dem israelisch-syrischen Kriegen ihre Lehren gezogen und intelligente Waffen entwickelt hatten. Die Amerikaner übernahmen diese Ansätze, um nicht der zweifelhaften Pflicht nachkommen zu müssen, gegen die sowjetischen Armeen, die ursprünglich eine niederschmetternde konventionelle Überlegenheit an den Tag legten, die Kernwaffe einzusetzen. So entstanden die Konzepte "Zero Death" und "Deep-penetration Strikes" mit extrem zielgenauen Waffen, die aus sicherer Entfernung abgeschossen wurden. Es handelte sich um ein mobilisierendes Projekt, dass perfekt auf die amerikanische Vision des Kriegs abgestimmt war, ein Krieg, der traditionell zunächst dazu dienen sollte, in Form einer technologischen Antwort zur Lösung

eines militärischen Problems beizutragen. Dieses neue strategische Konzept war im ersten Golfkrieg und in den ersten Wochen des zweiten Golfkriegs anscheinend erfolgreich eingesetzt worden.

Doch wie immer stellte sich der Gegner schnell um. Zuerst im Kosovo, wo die serbischen militärischen Ziele, die sorgfältig verstreut und getarnt waren, bei Bombardierungen nur selten getroffen wurden¹. Und dann auf den irakischen, afghanischen und libanesischen Schauplätzen, wo der "Gegner" begriffen hatte, dass wenn er seine Position preisgibt, er Gefahr läuft, praktisch umgehend vernichtet zu werden. Er blieb also in den Städten (Sarajevo, Groznyj, Mitrovica, Abidjan, Kabul, Bagdad, Beirut), mischte sich unter die Bevölkerung (die zum Akteur und zum möglichen Opfer) wurde, benutzte Zivilfahrzeuge und setzte leichte, manchmal hochtechnologische Waffen² ein, die in den Wohnungen verteilt wurden.

An diesem Punkt kann man angesichts der militärischen Geschichte folgende Frage nicht umgehen : Sind wir nicht dabei, einen strategischen Fehler zu begehen, der vergleichbar ist mit der Nichtkenntnis der Wirkung der Präzisionswaffen 1914 oder dem gleichzeitigen Einsatz von Flugzeug und Panzer 1939 ?

Hier ist nicht der geeignete Ort, um über taktische und strategische Pläne zu diskutieren³. Wäre diese Behauptung zumindest teilweise wahr, und alles weist darauf hin, würden die künftigen Entwicklungen zahlreiche Fragen ethischer, deontologischer und juristischer Art aufrufen. Das genau ist das Ziel der 4. Auflage unserer Revue, in der die Überlegungen der 2. Auflage zum Thema "Wandel und Unveränderliches" fortgesetzt werden. Laut der Theorie des gerechten Kriegs sollen in Bezug auf die Vielzahl der Voraussetzungen, die für den Einsatz militärischer Gewalt erforderlich sind, eine vernünftige Chancen für einen Erfolg bestehen.

Bei den neueren Konfrontationen nimmt die terroristische Aktion nicht nur eine ausschließliche, sondern auch einen bedeutende Stellung ein, die durch die Macht der Medien, die mögliche Benutzung der Ballistik und massiver Vernichtungswaffen verstärkt wird. Der Terrorismus scheint durch die Auswirkungen der Gegenschläge, die mehr oder weniger gut gewählt wurden, zerstörerischer zu sein als durch die Zerstörung, die er unmittelbar hervorruft. Die neuere Geschichte, die der letzten zwanzig Jahre, beweist dies ausführlich.

Die Russen haben, um der Rebellion der Tschetschenen in Groznyj ein Ende zu setzen, schließlich die Stadt und einen Großteil der Bevölkerung vernichtet. Milosevic, der die Konsequenzen aus der Maoistentheorie über den revolutionären Kämpfer zieht, der in der Bevölkerung wie ein Fisch

-
1. Milosevic gab infolge der Zerstörungen in Serbien und vor allem infolge des Verzichts der Russen nach.
 2. Die von der Hisbollah benutzten Panzerabwehraketten gehören zu den modernsten der Welt.
 3. Lesen Sie zu diesem Thema den ausgezeichneten Artikel von General Vincent Desportes in der Nr.3/2006 der Revue Politique étrangère.

im Wasser schwimmt, beschloss, das Wasser auszukippen, d.h. die gesamte albanische Bevölkerung im Kosovo zu vertreiben⁴. Auf anderer Ebene machen sich zahlreiche internationale Juristen über den "Terrorism Bill 2006", ein von den Briten verabschiedetes Gesetz zur Bekämpfung des Terrorismus, und über den "Patriot Act" ein vom amerikanischen Kongress im Oktober verabschiedet wurde, Sorgen, denn es handelt sich um Texte, in denen man das Prinzip des habeas corpus relativieren möchte. Die Hauptwaffe gegen den Terrorismus und generell gegen jeden Feind, der sich unter die Bevölkerung mischt, sind Informationen. Doch das Einholen dieser Informationen ist ein Problem bezüglich der Beachtung der Freiheitsrechte und der Ethik.

Der militärische Einsatz beschränkt sich nicht auf die Bekämpfung des Terrorismus. Die Kriegsgefahr zwischen den Großmächten scheint unter der dreifachen Wirkung der Kosten, des Ausmaßes der Zerstörungen und der Aufrechterhaltung der nuklearen Abschreckung in die Ferne zu rücken. Es wäre jedoch unvorsichtig, darauf zu verzichten, einen solchen Einsatz vorzubereiten. Immer häufiger kommt es zu Konfrontationen mit einem Gegner (ein so genannter "asymmetrischer" Gegner), dessen Ziele, Methoden und Mittel sich radikal von unseren unterscheiden. Der militärische Einsatz ist inzwischen mehr als ein Mittel "den Frieden wieder herzustellen", d.h. einen Staat und normale Lebensbedingungen für die Bevölkerung wieder herzustellen. Diese Art von Einsatz erfordert die langfristige Präsenz von Soldaten und militärischen Einheiten, die sich schnell anzupassen können und vielseitig sind, um in konstanter Wechselbeziehung mit dem Gegner, aber auch allen anderen Akteuren (Polizei, humanitäre Einrichtungen, Internationale Richter,...) stehen zu können. Im generellen Kontext einer vielgestaltigen unvorhersehbaren Bedrohung müssen unsere Armeen mit stark eingeschränkten Soldaten fähig sein, das gesamte Spektrum der möglichen Aktionen sowohl auf nationalem Gebiet⁵ als auch im Ausland abdecken zu können. Die Mission des Soldaten wird immer anspruchsvoller mit Einsatzgebieten, die zum Teil sehr breit angelegt sind und nur schwer einzugrenzen sind.

All diese Fragen schneiden wir in der neuen Ausgabe von Inflections an. Zwei Themen werden darin behandelt: Platz und Rolle der Technologie zum einen, die Aufteilung der Missionen zwischen der Armee und der Polizei zum andern.

Ich mache Sie insbesondere auf die neue Rubrik "Beiträge zur Debatte" aufmerksam, in der man ebenfalls auf die vorhergehenden Ausgabe zu

-
- 4. Er unterschätzt vollkommen die Wirkung der Bilder von Hunderttausenden von Flüchtlingen auf die internationale öffentliche Meinung, deren Macht er nicht kannte. So verlor er schließlich die Partie.
 - 5. Die Einsatzfähigkeit, auf nationalem Gebiet im Rahmen der Bekämpfung des Terrorismus oder bei Naturkatastrophen hat nach wie vor absolute Priorität.

sprechen kommt. François Sureau stellt Fragen zur "Krise der Souveränität und die Ausübung des Kriegshandwerks"; die Oberste Jérôme Dupont und Thierry Marchand versuchen, "den Weg der militärischen Effizienz" wieder zu finden. General Vincent Desportes klärt uns zusätzlich über Entscheidungen in Ausnahmesituationen auf. Monique Castillo versucht herauszufinden, wie man den Pazifismus von heute verstehen und begreifen kann. Emmanuelle Prévot stellt Überlegungen zum Einfluss der "neuen Missionen" der Armeen auf den Sinn des Kriegshandwerks an. ▶

JÉRÔME MILLET

EDITORIAL

English translation

The purpose of Inflexions, civils et militaires : pouvoir dire is not to discuss geopolitical and strategic questions but instead to consider the use of force, including both the basis for this use, and its resulting consequences. However, in considering these issues we have to be aware that the use of military might today raises new and wide reaching questions.

An examination of the crises that we have faced over the last two decades demonstrates that many military initiatives have encountered major difficulties in reaching their stated political objectives. This has been the case with certain peacekeeping operations. In the Balkans, although the operations carried out there are generally presented as successful examples of military intervention, the military presence in the region has now dragged on for years with no clear political outcome. The hoped-for goals of an end to ethnic tensions, genuine economic renewal and a return to normal operation for the institutions have simply not emerged in either the short or medium term. Quite the contrary in fact, as if the military forces on the ground were suddenly withdrawn tomorrow, it is highly likely that violent confrontations would once again erupt. We are witnessing the same scenario in the Ivory Coast.

This apparent lack of success is seen even more clearly in the three major theatres of combat, which are Iraq, Afghanistan and the Lebanon, where the phenomenon is all the more striking as it has involved the world's largest army, that of the United States, and its closest allies, Israel and the UK.

In Iraq, following a brilliant, high-speed campaign lasting just three weeks, not only have the American and British forces failed to impose peace on the country, but their very presence seems to trigger violence against themselves and among rival communities. Even the "victory" of Fallujah needs to be put into context: to neutralise 3000 rebels, the American army had to fight for nine months and mobilise the equivalent of one third of the French land-air combat forces!

In Afghanistan, following the undeniable success of the initial phase which involved supporting the Afghan army against the Taliban, the military coalition seems to be losing the initiative and consequently its freedom of action.

The case of Lebanon is perhaps even more spectacular. Although the true extent of the destruction caused by the Israeli army is not accurately known, the most "optimistic" estimates speak of 600 dead among the members of Hezbollah (numbering a maximum of 10,000 men). To achieve this, the Israelis had to commit forces equivalent to those of the French army and navy combined, for a total cost of \$6 billion, and this doesn't even include the destruction caused in the Lebanon or Israel's greatly diminished international standing.

The temptation for some observers is to pile responsibility onto the "political powers", who are sometimes accused of setting targets that are at best ambiguous and at worst unachievable. If we were to give way to such temptation, this would result in us overlooking the causes most directly responsible for these difficulties.

It certainly appears that the military paradigm which prevailed at the end of the Cold War is no longer adapted to our current strategic situation. This involved introducing a combination of electronics and digital technology into the military field: i.e. the Internet technologies. The theory was that thanks to the use of increasingly numerous and efficient forms of detection equipment, (from satellites to drones, not forgetting the whole panoply of electronic warfare equipment), this technology would make it possible to precisely detect and locate any enemy target throughout the theatre of combat. These targets could then be destroyed by highly precise weaponry, fired if possible from a long distance away. Close quarter combat and lines of contact no longer appeared relevant, and the occupation of new territory no longer seemed necessary. Combat was to be carried out by combined services forces operating in much lower numbers. This theory was originally the brainchild of the Soviets, who were the first to learn lessons from the conflicts between Israel and Syria by developing smart weapons. The Americans took up these ideas to avoid finding themselves in the terrifying situation of needing to use nuclear weapons against Soviet armies enjoying a massive initial superiority in conventional forces. It was in this way that the concepts of "zero casualties" and deep-penetration strikes using extremely precise weapons fired at a safe distance first emerged. This was a project that generated wide support and which was perfectly adapted to the American view of war, traditionally predisposed to finding technological solutions to military problems. This new strategic concept was

deployed with apparent success in the first Gulf War, and during the first weeks of the second.

Unfortunately, as ever, the enemy was quick to adapt. Firstly in Kosovo where the carefully dispersed and well camouflaged Serbian military targets were scarcely touched by the bombing campaign¹. Next came the Iraqi, Afghan and Lebanese theatres, where the "enemy" quickly learned that by revealing himself he risked virtually immediate death. This enemy consequently remained in the cities (Sarajevo, Grozny, Mitrovica, Abidjan, Kabul, Baghdad, Beirut), blending in with the local population (which now became a key factor in conflicts), using civilian vehicles and lightweight yet sometimes highly sophisticated small arms² hidden in homes.

At this stage, with all the facts in front of us and the lessons of military history behind us, there is a vital question that we cannot ignore: are we not in the process of committing a strategic error comparable to the underestimation of precision firepower in 1914, or the combined use of air power and tanks in 1939?

This is not the place to discuss the merits of tactical and strategic³ planning. However, even if the matter were less clear-cut than events unfortunately suggest, future developments certainly look set to raise numerous ethical and legal questions. This is the purpose of this Issue 4 of our magazine, which continues the theme of "changes and invariants" launched in the Issue 2. Indeed, the theory of a "just war" requires that the various preconditions needed to justify the use of military force should include a reasonable chance of success!

Additionally, as part of these new conflicts, terrorist activity now plays a non-exclusive but nevertheless major role, spurred on by the power of the media and the possible use of the ballistic technology and weapons of mass destruction. However, the responses which terrorism provokes (whether adapted or otherwise) can often be even more devastating than the direct destruction, as amply demonstrated by events over the last five years.

To defeat the Chechen rebellion which was centred on Grozny, the Russians ended up by destroying the city and most of its population. For his part, Milosevic drew upon Maoist theory in which the revolutionary fighter should hide among the local population like a fish in water. He consequently decided to "empty the water" by expelling the entire population of Albanian origin from Kosovo⁴. Although of an altogether diffe-

-
1. Milosevic finally surrendered following the resulting destruction in Serbia and above all Russia's refusal to support him.
 2. The anti-tank missiles used by Hezbollah are among the most modern in the world.
 3. Please read General Vincent Desportes excellent article on this theme in issue No.3/2006 of *Politique étrangère*.
 4. In doing so, he totally underestimated the effect that images of hundreds of thousands of refugees would have on international public opinion, and was doubtless unaware of how powerful this can be. This was his downfall.

rent order of magnitude, a large number of international legal experts were alarmed by the "2006 Terrorism Bill" adopted by the British, and the "Patriot Act" which was voted by the American Congress last October, as both of these bills have the effect of relativizing the notion of habeas corpus. It is clear that the main weapon against terrorism, and more generally against any enemy hidden among the population, is information and intelligence. However, obtaining this information can raise all kinds of problems where civil liberties and ethics are concerned.

Military action is certainly not limited to the fight against terrorism. The risk of war between the major powers appears to be receding due to the threefold effect of its cost, the scale of the likely destruction and the continued nuclear deterrent. Despite this, we should certainly not avoid preparing for this type of conflict. However, confrontations with so-called "asymmetrical" enemies whose objectives, methods and resources differ radically from our own are rising daily. In such situations, military becomes nothing more than a means of "winning the peace", which chiefly involves restoring a state to normal living conditions for its population. This type of action requires the long-term presence of soldiers and military units possessing a high degree of versatility and the ability to adapt quickly, in order to constantly react to the enemy, but also to all other key players on the ground (police, humanitarian groups and international judges, etc). Against this general backdrop of a multifaceted and unpredictable threat, our armies, with their extremely limited manpower, need to be able to cover the whole spectrum of conceivable situations, both at home⁵ and abroad. The soldier's role has become more demanding than was the case previously, with the field of activity now being both wider than before while at the same time more difficult to accurately pinpoint.

These are the issues that we will be discussing in this new edition of Inflexions. Two themes will be examined: firstly the place and role of technology, and secondly the division of responsibilities between the armed forces and the police.

I would especially like to draw your attention to the new "Pour nourrir le débat" section, which takes a look back at the previous editions. François Sureau considers the "Crisis of sovereignty and the role of the military"; Colonels Jérôme Dupont and Thierry Marchand seek the elusive "Road to military efficiency"; General Vincent Desportes provides some

^{5.} *Guaranteeing the necessary capacity to intervene within its own borders as part of the fight against terrorism or in the event of a natural disaster, remains an absolute priority for any country.*

additional thoughts on the question of decision-making in exceptional situations; Monique Castillo seeks to identify the key factors needed to understand and define pacifism today; while Emmanuelle Prévot considers the influence that the “new missions” carried out by armies today may have on the military profession. ■

LINE SOURBIER-PINTER

NOTE INTRODUCTIVE

Dans son numéro 2, Inflexions a commencé à défricher le vaste sujet des transformations et mutations à l'œuvre dans l'exercice du métier des armes. Le n° 4 poursuit cette réflexion qui est loin d'être achevée.

Les réactions de nos lecteurs confirment que l'ambition que s'est donnée la revue correspond effectivement à une attente ; Inflexions, moyen d'échanges dédié au débat entre militaires et civils, tente d'y répondre au mieux.

La rubrique « commentaires » qui dorénavant s'appellera « pour nourrir le débat » en est un exemple. Cette modification d'intitulé non seulement nous semble plus juste mais aussi plus propice à recueillir les réactions argumentées de nos lecteurs. Bien présente dans ce numéro, cette rubrique accueille les contributions d'auteurs qui ont souhaité revenir sur les thèmes précédemment traités en les abordant différemment ou en apportant des compléments d'analyse.

C'est exactement ce que nous attendons de nos lecteurs. ▶

L ARTICLES



BRICE HOUDET

LE CONTRÔLE DE FOULES

IL S'AGIT D'UN CONCEPT D'ACTUALITÉ DANS L'ARMÉE DE TERRE QUI A ÉTÉ FORMALISÉ EN 2003, DEPUIS LES PREMIERS ÉVÉNEMENTS DU PONT SUR L'IBAR À MITROVICA. ET POURTANT NOTRE ARMÉE ET D'AUTRES Y ÉTAIENT CONFRONTRÉES DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.



De quoi s'agit-il ?

L'adjudant-chef P., vieil ami de la famille et jouissant d'une retraite méritée, m'a raconté une anecdote qui m'a frappé. Il était chef de peloton sur AMM 8 en Algérie, au 6^e spahis, lorsqu'un jour il reçoit l'ordre de se rendre d'urgence dans un village du secteur pour sauver des européens réfugiés dans l'église et assiégés par une foule de musulmans en colère. Arrivant sur la place de l'église avec ses blindés et des camions pour transporter les européens, il est bloqué par une foule de civils sans armes, avec femmes et enfants, qui refuse de lui ouvrir le passage. Il s'est retrouvé dans une situation impossible pour remplir sa mission, et bien démunie avec ses mitrailleuses lourdes pour s'opposer à un adversaire inhabituel. L'affaire se termina bien, à coup de rugissements de moteur, de sirènes et de mouvement déterminé à travers la foule sans faire de victimes.

J'étais moi-même sur les monts Igman en 1995, et nous envoyions tous les jours un convoi de camions chargés de réservoirs souples chercher de l'eau pour tout le bataillon. Un jour, le convoi fut « attaqué » sur les lieux de la source, dans un village proche, par une foule de civils avec femmes et enfants. Toute la scène était filmée par un civil local qui se tenait bien visible sur un toit proche... Aucune arme de guerre dans la foule et aucune attaque directe de nos soldats ne pouvaient menacer leur vie et justifier l'emploi des armes en légitime défense. Nos hommes ne purent rien faire face au nombre, et les dégâts sur le convoi furent conséquents : vitres brisées, réservoirs d'eau et pneus crevés, carrosserie caillassée. J'ai reçu le chef de convoi dès son retour, son sentiment d'humiliation et

sa rage faisaient peine à voir. Pourtant, il avait remarquablement réagi en ne blessant personne dans la foule et en rameant tous ses hommes indemnes. Je vous laisse imaginer l'effet qu'aurait produit dans les médias le film de mes hommes en train de tirer sur la foule pour protéger des réservoirs d'eau (sans parler de leur sentiment de culpabilité et des effets dévastateurs sur leur moral en tel cas).

Tout le monde a en tête les images de la colonne de chars chinois stoppée place Tien An Men par un étudiant aux mains nues.

Je pourrai énumérer ainsi à l'infini des exemples où l'armée est inopérante face à un adversaire désarmé.

Mais je vais citer quelques autres exemples, car l'affaire est parfois plus compliquée que cela. Les forces spéciales américaines ont tenté de capturer le général Aidid, en Somalie, en 1993. Cet épisode est fort bien relaté dans le film à grand spectacle *La Chute du faucon noir*, et je vous recommande d'ailleurs la lecture du remarquable livre de Mark Bowden, *Blackhawk Down*, dont il s'est inspiré. Les hommes du général Garrison se sont à maintes reprises trouvés opposés à des foules de femmes et d'enfants dans les rangs desquelles se dissimulaient des guerriers qui leurs tiraient dessus à la Kalashnikov. Certes, la légitime défense autorise la riposte, mais aucun soldat ne tirera à l'aveuglette dans une telle foule, et il est difficile de ne faire mouche que sur les tireurs incriminés. Le général français de Saqui de Sannes, confronté à semblable situation à eu l'idée de faire tirer à la mitrailleuse sur les sommets des immeubles encadrant la foule, provoquant sa dispersion par chute de gravats !

À Mitrovica, au cours d'un affrontement en 2002 sur le pont de l'Ibar, entre nos soldats et la foule, celle-ci a jeté des grenades à fragmentation dans nos rangs, blessant plusieurs hommes. Nos troupes n'étaient alors plus opposées à de simples citoyens manifestant leur opinion démocratiquement...

Nous voyons bien se dessiner une typologie d'événements de deux ordres : l'opposition à une foule en colère, orchestrée ou non mais non armée, et l'affrontement face à des guerriers armés se protégeant derrière des innocents.

■ Le contrôle de foules et l'autoprotection face à une foule hostile

Pour s'adapter à toutes ces situations, l'armée de terre a développé les concepts et doctrines du contrôle de foules, de l'autoprotection face à une foule hostile et de l'emploi des armes à létalité réduite. Le concept détermine le « quoi » (ce je veux faire) et la doctrine le « comment » (comment je le fais). En aval, nos états-majors déclinent des manuels d'emploi à l'usage des forces en opérations et les dotent de matériels adaptés.

Le concept du contrôle de foules vise à interdire à une foule de manifestants d'envahir une zone qui lui est interdite (typiquement, la zone albanaise au sud de l'Ibar, au Kosovo, ou le camp du 43^e BIMA, à Abidjan). Il a donc été décidé de former et d'équiper quelques unités spécialisées et parfaitement identifiées pour être aptes à s'opposer à des manifestations violentes avec armes de guerre ou non dans leurs rangs, au cours des opérations extérieures. Ces unités reçoivent une formation dispensée par la gendarmerie mobile et adaptée à leur mission, avant leur départ de métropole. Bien qu'appartennant au maintien de l'ordre effectué par la gendarmerie nationale, ces savoir-faire ne sont pas strictement identiques, mais je reviendrai plus loin sur ce point. Ces compagnies spécialisées sont équipées d'effets de protection spécifiques (boucliers, visières, etc.) et dotées d'armes à létalité réduite (lanceurs de projectiles lacrymogènes et munitions en caoutchouc). Elles ont démontré leur utilité et leur savoir-faire à maintes reprises, tant au Kosovo qu'en Côte d'Ivoire. Elles ont pour principe de maintenir la violence à son plus bas niveau en ayant la capacité de graduer l'emploi de la force de la simple intimidation à l'engagement par le feu avec les armes de dotation d'une compagnie d'infanterie.

Le concept d'autoprotection face à une foule hostile ne vise pas le même but. Il s'agit de donner la capacité à toute unité de l'armée de terre déployée en opérations de se protéger face à un adversaire qui l'attaque avec des moyens non létaux. C'est l'exemple du convoi d'eau des monts Igman. N'importe quelle unité de combat, de soutien ou d'appui peut se trouver dans ce

genre de situation lors de déplacements ou sur son lieu de cantonnement. Cette unité doit alors disposer de savoir-faire et d'équipements lui permettant de faire face à une foule hostile sans avoir comme seule autre solution à l'inaction que l'ouverture du feu à l'arme de guerre. Il s'agit également de pouvoir graduer l'emploi de la force, mais dans le but de se protéger pour quitter la zone ou pour attendre l'arrivée de renforts. La formation de ces unités est en phase de mise au point et sera plus sommaire que la formation au contrôle de foules ; en revanche elle sera dispensée à toute unité se déployant en opération extérieure.

Raison d'être du soldat

Le développement des concepts de contrôle de foules, d'autoprotection face à une foule hostile et d'emploi des armes à létalité réduite a fait l'objet de nombreux débats, à la fois au sein de l'armée de terre mais également avec la gendarmerie nationale.

En effet, la raison d'être du soldat est de défendre son pays, et par extension ses intérêts, hors du territoire national, par l'emploi de la force armée. L'armée a été conçue pour faire la guerre. Toute son organisation, son équipement, son entraînement et son état d'esprit sont tournés vers cet objectif. Tout cela est prévu par la loi. L'action face à la foule n'est d'ailleurs qu'une des facettes des difficultés que rencontrent nos soldats pour employer la force dans les crises récentes. Le cadre juridique actuel d'engagement de nos forces a dû être revu et adapté dans le nouveau statut général des militaires. Lorsque la guerre est déclarée, l'emploi de la force est légitimé – et surtout légalisé – pour accomplir la mission assignée par l'échelon supérieur. En revanche, en crise, seule la légitime défense peut justifier de l'emploi de la force, puisque le soldat est assujetti à la loi de notre pays au même titre que tout autre citoyen. Cette difficulté est en grande partie résolue par le nouveau statut qui prévoit l'emploi de la force pour l'accomplissement de la mission.

Quoi qu'il en soit, l'idée que le soldat puisse s'opposer à un adversaire par des moyens à léthalité réduite va donc à priori à l'encontre de sa nature. Il faut noter au passage que le vocable « non léthal » n'a pas été retenu en raison du risque – même faible – de provoquer des blessures mortelles avec de l'armement à léthalité réduite (tout comme les cailloux projetés par la foule peuvent tuer accidentellement un de nos hommes).

Ce dilemme n'a pas été sans poser de difficultés, et c'est pourquoi le développement des concepts précités a fait l'objet de toutes les attentions. Il faut bien comprendre que l'on a décidé de doter le chef en opérations d'une capacité de graduer l'emploi de la force, afin d'augmenter sa liberté d'action, sans pour autant le priver de la capacité à utiliser les armes classiques. La diversité des situations évoquées plus haut montre bien que nos hommes ne peuvent pas limiter leur action à du maintien de l'ordre.

Différence entre maintien de l'ordre et contrôle de foules

Le soldat fait du contrôle de foules et le gendarme fait du maintien de l'ordre. Les exemples cités ci-dessus montrent que les situations auxquelles sont confrontés nos soldats en opérations peuvent nécessiter l'emploi de moyens et de techniques auxquels la gendarmerie mobile n'est pas préparée : tireurs d'élite en couverture, intervention de blindés, tirs de riposte, emploi d'armes lourdes, même si la violence de certaines manifestations en France est extrême. La différence entre armée de terre et gendarmerie ne se fait pas en termes de courage ou de risques individuels : aucune de nos deux armées ne peut envier la situation de l'autre.

La véritable différence ne réside pas là, car après tout, avec entraînement et équipement adaptés, une compagnie de contrôle de foules et un escadron de gendarmerie mobile pourraient sembler presque interchangeables. Il s'agit pourtant d'une différence de fond qui est lourde de sens. La mission du gendarme est de faire appliquer la loi du temps de paix, si

besoin avec emploi de la force, face à un individu ou un groupe d'individus, pour maintenir l'ordre dans la cité. Le gendarme est opposé à un citoyen de son pays qui s'exprime démocratiquement, même si cette expression peut être extrêmement violente. Le soldat agit sur le territoire national ou hors du territoire national, en dernier recours, pour défendre son pays ou pour mettre en œuvre la politique du président de la République et du gouvernement. L'emploi de la force est la raison d'être du soldat, comme je l'ai dit plus haut.

Toutes les dispositions sont donc prises pour que nos cadres et nos soldats ne perdent jamais de vue qu'ils doivent être prêts à s'engager dans un combat de haute intensité, au péril de leur vie et de celle de leur ennemi. L'armée de terre s'y prépare inlassablement, et l'action face à une foule n'est qu'un savoir-faire particulier qui ne remet pas en cause sa raison d'être. ■

■ **SYNTHÈSE** BRICE HOUDET

Au début des années 2000, face aux événements du pont sur l'Ibar au Kosovo, l'armée de terre décide de former des unités au contrôle de foules. Par extension, il est rapidement prévu de préparer toutes les unités de l'armée à faire face à une foule hostile. En effet une formation de mêlée, de soutien ou d'appui peut se trouver prise inopinément dans un mouvement de foule. Un concept assorti d'une doctrine et d'équipements adéquats a donc été produit par l'état-major de l'armée de terre. Le savoir-faire du contrôle de foules a été strictement cadré pour prendre garde à ne pas nier la spécificité du soldat qui est de faire la guerre. Cette capacité du chef militaire à graduer l'emploi de la force sur un large spectre (de l'arme à létalité réduite à l'arme lourde) reste compatible avec la mission première qui est de défendre le pays et ses intérêts par les armes. ■

Traduit en allemand et en anglais.



BENOIT DURIEUX

LE SOLDAT ET LE POLICIER

DEPUIS LE 14 JUILLET 1996, LES GARDIENS DE LA PAIX DÉFILENT SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES, AINSI ASSOCIÉS AUX CÔTÉS DES MILITAIRES À L'HOMMAGE RITUEL QUE SE RENDENT MUTUELLEMENT CHAQUE ANNÉE LA NATION ET SON ARMÉE. LE SYMBOLE EST FORT ET VIENT À L'APPUI DES AFFIRMATIONS DE BEAUCOUP D'OBSERVATEURS QUI SOULIGNENT À L'ENVI LA DISPARITION DES FRONTIÈRES ET L'INTERPÉNÉTRATION DES MENACES INTERNES ET EXTERNES.

Un nombre croissant de voix se font entendre pour aller vers un rapprochement des institutions militaires et policières au sein de structures plus englobantes dédiées à la sécurité. De fait, la présence des uniformes camouflés est devenue familière dans les gares et aéroports de notre pays et, parallèlement, les forces de police contribuent non sans mérite ni efficacité aux opérations de maintien de la paix. L'interpénétration des groupes terroristes et criminels, comme leur caractère trans-national, appelle à l'évidence une réponse conjointe de l'ensemble des agences de renseignement. Enfin, sur un plan plus conceptuel, on peut en effet s'interroger sur la réelle distinction à opérer entre des organismes qui tous sont dépositaires au nom de l'État de l'exercice de la violence légitime.

Pour autant, un grand nombre des affirmations précédentes mériteraient d'être largement pondérées par quelques constats d'évidence aussi forte que ceux qui viennent d'être faits. Il faut d'abord avoir peu voyagé pour soutenir que la menace est la même à Paris ou en Beauce qu'à Lagos ou dans le sud afghan. À rebours de nombreux effets de manche, l'interne et l'externe ont toujours un sens, même s'ils sont, aujourd'hui comme hier, liés par des relations d'interdépendance. Ensuite, décrire la fin de la distinction entre policiers et militaires irait à l'encontre d'une longue maturation qui historiquement a abouti à distinguer les deux fonctions. Depuis le Moyen Âge, les institutions militaires européennes ont en effet été progressivement dessaisies de la responsabilité du maintien de l'ordre interne au profit de forces spécialisées, au fur et à mesure de l'affirmation de l'autorité de l'État sur son territoire. L'histoire de la gendarmerie nationale française témoigne de ce partage

progressif des compétences ; l'un des derniers épisodes de ce dessaisissement vit en 1921 la création des compagnies de gendarmerie mobile après les problèmes posés par l'engagement de forces militaires pour réprimer les émeutes du début du siècle. Certes, on ne peut exclure d'un point de vue logique que nous assistions en effet à un point d'infexion historique majeur, marqué par le déperissement de la nation, comme le suggère Pierre Manent¹, et donc de l'État qui l'accompagne. Il y a pourtant lieu de s'interroger sur la réalité d'une mutation si brutale qu'elle exigerait de défaire en quelques années ce que plusieurs siècles ont permis de mettre en place.

Aucune réponse simple ne saurait être apportée à ce paradoxe. En revanche, une certaine clarification des idées est sans doute indispensable. Il est utile de rappeler l'irréductible différence qui sépare les logiques militaires et les logiques policières. Il est tout aussi utile de mettre en évidence leur non moins inéluctable continuité. Il est alors possible d'envisager les conditions de leur complémentarité.

■ Des logiques inconciliaires...

La première différence qui vient à l'esprit dès lors que l'on réfléchit à ce qui distingue policiers et militaires est celle des régimes juridiques et moraux qui gouvernent leurs actions. Tout citoyen est réputé avoir adhéré au contrat social qui sert de fondement à la société au sein de laquelle il évolue. Aussitôt, apparaît une asymétrie morale entre le policier, qui représente la force de la loi votée en vue du bien commun, et le hors-la-loi, qui enfreint une règle dont il est lui-même l'auteur. « Tout malfaiteur, attaquant le droit social, devient par ses forfaits rebelle et traître à sa patrie », pensait Rousseau. Inversement, le soldat ne porte pas de jugement de valeur sur son adversaire, que des siècles d'éthique militaire occidentale lui ont peu à peu conduit à respecter, voire à magnifier. La tradition des honneurs de la guerre rend compte de cette relation particulière. Aussi la violence dont le soldat use contre son adversaire n'a-t-elle pas pour fondement direct la faute de ce dernier. Au contraire, le fait d'accepter le combat reconnaît une certaine symétrie morale entre les belligérants. D'une part, en utilisant

1. *La Raison des nations*. Gallimard, Paris, 2006.

la violence létale contre un adversaire non coupable, le soldat reconnaît à ce dernier le droit de risquer sa vie au nom des idées qu'il défend. D'autre part, en risquant lui-même la sienne, il entend signifier que ses propres convictions sont de valeur au moins égale. Il faut souligner que ces principes ne sont pas exclusifs de la reconnaissance d'une faute de l'autorité politique qui a ordonné la guerre.

Cette notion de symétrie morale propre au monde militaire est fondamentale quel que soit son caractère relatif dans la réalité. Elle apparaît en effet comme le fondement de la caractéristique essentielle de l'action militaire, celle d'être une « négociation par d'autres moyens », pour paraphraser Clausewitz, ou encore de s'inscrire dans la « dialectique des volontés utilisant la force pour résoudre leur conflit », suivant la définition que le général Beaufre donnait de la stratégie. Cette capacité de négociation est elle-même la garante d'une possibilité de limitation de la violence employée. Si le chef militaire se fixe un but au début de cette négociation, ce but sera rarement atteint intégralement, et le règlement définitif sera très généralement un compromis entre les buts initiaux des deux adversaires. Le caractère distinctif de ce compromis est d'être accepté par les deux belligérants ; Lawrence Freedman remarque que c'est le trait propre de la coercition que « la cible [d'une action de coercition] n'est jamais privée de la possibilité de choisir² ». L'utilisateur de la violence militaire peut donc à tout moment arrêter le combat s'il estime que les résultats déjà obtenus sont suffisants et que les gains encore possibles ne justifient pas de poursuivre la lutte. Le policier est à l'évidence dans une situation radicalement différente. Il ne peut en aucun cas accorder au hors-la-loi un compromis quant à la lettre de la loi qu'il applique. Lorsqu'il est amené à utiliser la violence, s'il peut certes l'adapter à la personne en cause, il doit aussi utiliser toute celle qui est nécessaire pour assurer le respect de la loi.

L'exposé qui précède peut paraître assez théorique. Il n'en est rien. L'auteur de ces lignes en a fait l'expérience au printemps 1995 dans le cadre de la mission de l'ONU en Bosnie, à laquelle il participait comme commandant de compagnie responsable d'un secteur de la ville de Sarajevo déchirée par l'affrontement bosno-serbe. Ce type de mission consiste en

2. Freedman Lawrence, « Strategic Coercion », in Freedman Lawrence (Ed.) *Strategic Coercion Concepts and Cases*. Oxford University Press, Oxford, 1998, p. 36.

une alternance permanente de négociations et d'actions de forces, que celles-ci soient réelles ou qu'elles en restent à l'état de menace. Mais ces négociations, pour conserver une chance d'aboutir, doivent s'interdire toute diabolisation de la partie adverse. Son assimilation explicite à un groupe délinquant susceptible de subir les rigueurs de la justice ne peut qu'aboutir à une radicalisation à tous égards dommageable. Inversement, la référence aux notions d'honneur militaire peut, lorsqu'elle s'adresse à un chef paramilitaire qui prétend à la légitimité d'une armée étatique, fournir le point commun à partir duquel la négociation pourra se poursuivre.

La distinction ainsi mise en évidence entre logique policière et logique militaire a des conséquences importantes sur les modalités très concrètes d'actions par lesquelles ces deux logiques se traduisent. Fondamentalement, l'affrontement militaire implique l'usage d'une violence collective. Ainsi, la violence létale est employée par le soldat indifféremment contre tout combattant adverse, que celui-ci soit un opérateur radio inoffensif par lui-même ou le servant d'une arme meurtrière. Il résulte directement de cette « collectivisation » de la violence employée par les militaires que celle-ci puisse être qualifiée de proactive, tant dans le choix de ses cibles que dans la graduation de son intensité : sur le champ de bataille, le soldat utilise a priori une violence létale contre un individu qui ne le menace pas toujours directement, pour éviter que celui-ci ne vienne par la suite mettre un autre membre de sa propre unité en danger. Naturellement, le domaine d'application de ce qui pourrait être appelé une « légitime défense collective » doit être restreint, à la fois dans le temps – ce fut l'origine de la déclaration de guerre – et dans l'espace – c'est l'une des raisons de la notion de champ de bataille. Inversement, faut-il le remarquer, le policier utilise la violence de façon à la fois réactive et individualisée, puisqu'il n'a recours à cette extrémité qu'en fonction d'une atteinte à la loi, effective ou imminente, et qu'il doit limiter cette violence à ce qui est strictement nécessaire contre la seule personne en cause. Cette distinction rejoint celle des réalités désignées sous les vocables de défense et de sécurité. La défense est une notion à la fois collective et objective ; il y a un objet à défendre, territoire, régime politique ou liberté fondamentale. La sécurité se définit en revanche par

l’« état d’esprit tranquille et confiant d’une personne qui se croit à l’abri du danger³ ». C’est dire que la sécurité est une notion subjective et individuelle, et relève donc de la logique de l’action de police.

On mesure alors la difficulté, voire le risque, qu’il y a à prétendre confondre les deux logiques. La tendance naturelle est d’aller vers le pire des deux mondes. La violence létale, exercée sans possibilité d’issue négociée contre un adversaire considéré *a priori* comme coupable, fera irrésistiblement penser à une sorte de peine de mort collective, et cette tendance est suffisamment illustrée dans certains conflits actuels pour qu’il soit utile d’insister. Cette remarque renvoie à la difficulté essentielle d’appréhension de l’action militaire, qui est d’une part « continuation de la politique par d’autres moyens » – et en tant que telle étroitement liée aux modalités non militaires de gestion d’une crise – et d’autre part usage d’un moyen absolument spécifique, l’usage de la violence physique. Par ailleurs, il est des cas où la logique policière s’impose, ainsi face au terrorisme. Mélanger les deux logiques présente le risque non négligeable de faire bénéficier le terrorisme de la légitimité traditionnellement associée aux institutions militaires.

■ Des situations indissociables...

Pourtant, à la clarté théorique de cette distinction des deux logiques, répond l’indubitable interpénétration des situations relevant de l’une ou de l’autre, tant la déclaration de guerre ou la définition d’un champ de bataille limité appartiennent au passé. Cette interpénétration a plusieurs dimensions.

La première est temporelle. Dans les opérations actuelles les plus fréquentes, à une phase initiale de combats obéissant à la logique militaire décrite précédemment succède une phase de stabilisation progressive qui verra à terme une force de police classique assurer le respect de l’ordre public. Dans la situation qui prévaut avant la prise en charge de l’ordre par cette force de police civile, comme plus largement dans de nombreux cas où une force de maintien de la paix intervient dans un État failli, l’absence de forces de police se traduit par une insécurité dont la population rend responsable la force, ce qui contri-

3. Dictionnaire *Le Robert*.

bue à créer les possibilités d'une insurrection. La force militaire est donc nécessairement responsable du maintien de l'ordre public. En somme, au paradigme d'affrontement des États, et donc de leurs forces armées, semble avoir succédé celui de la substitution des États, dans lequel les forces de celui qui arrive doivent assumer progressivement mais simultanément l'ensemble des tâches régaliennes de celui qui disparaît.

L'interpénétration des situations relevant des logiques policière ou militaire a aussi une dimension spatiale. Elle tient à la variété des situations qui peuvent prévaloir simultanément sur les différentes régions d'un territoire. Il est donc souvent difficile de définir de manière rigoureuse les régimes juridiques en fonction de la situation sécuritaire dans une zone donnée à un moment donné.

Enfin, la distinction entre une situation relevant d'une logique militaire et celle qui relève d'une logique policière peut-être difficile à apprécier. En effet, le caractère collectif de la violence militaire entraîne le corollaire suivant : toute action violente qui a pour objet le contrôle d'un espace physique, qu'il soit terrestre, aérien ou maritime, qu'il s'agisse de le conquérir ou de le défendre, est une action à caractère militaire, puisqu'elle ne saurait être le fait d'un seul. Si donc, sur un territoire donné, chacun des individus qui l'habitent refuse de se plier à l'ordre légal jusqu'à recourir à la violence, on doit convenir qu'il s'agit là d'une contestation politique de l'ordre établi et donc d'une violence de type militaire, alors même que la violence employée par chacun est restée individuelle et non concertée. Si, en revanche, seuls quelques individus décident ensemble de contrevénir aux lois de manière violente, on reste évidemment dans le domaine policier. La question du seuil séparant les deux situations est délicate.

Face à ces difficultés, deux remarques s'imposent. D'abord, loin d'être nouvelles et spécifiques de notre époque, elles renvoient à des précédents nombreux ; si l'exemple des guerres coloniales vient naturellement à l'esprit, il peut être aisément complété par d'autres, plus anciens, sous le Second comme sous le Premier Empire, voire sous la monarchie. À titre d'exemple, la correspondance de Bonaparte en Italie illustre à quel point le jeune général dut conjuguer son action spécifiquement militaire avec des mesures de tous ordres pour admi-

nistrer les territoires sur lesquels il se trouvait, alors que l'insurrection y était quasi permanente. Il convient donc d'identifier les facteurs qui sont plus spécifiques de la période moderne, et qui sont sans doute à rechercher dans la sensibilité nouvelle de nos sociétés au droit et dans l'importance du fait médiatique. Ensuite, aucune solution parfaitement satisfaisante ne peut probablement être trouvée, et assurément pas dans le cadre de cet article.

L'impératif du réalisme

Pourtant, quelques observations sont possibles. À l'évidence, d'abord, on ne peut qu'être frappé par le paradoxe de la situation actuelle. Alors que le droit régit la plupart des domaines de la vie humaine, que les juridictions internationales se multiplient, les opérations se déroulent dans un cadre juridique assez théorique, voire surréaliste, dans lequel un tribunal français devrait connaître une action de combat impliquant des dizaines de talibans au fond d'une vallée afghane dont les accès sont au demeurant le plus souvent interdits⁴. Le cadre actuel présente le double risque d'inhiber la force et, on l'a vu, en amalgamant combattants et criminels, d'aboutir à une radicalisation des conflits. S'il ne peut être question ici de définir un tel cadre juridique pour les opérations extérieures, un certain nombre de principes peuvent être suggérés. Il devrait sans doute prévoir une graduation de sa rigueur, permettant de tirer parti de l'effet de seuil créé par la nécessité de passer d'un régime juridique à un autre. Cette graduation permettrait de réintroduire le droit dans la manœuvre stratégique. Le choix, la menace ou la promesse d'adoption d'un régime juridique donné peut en effet constituer pour le commandant d'opération un moyen important dans le cadre de la dialectique des volontés qui constitue l'essence de son action. Mais si le droit est ainsi mis au service de la force, la force peut aussi être mise au service du droit en permettant une marche progressive vers un régime stabilisé.

Par ailleurs, une réflexion est certainement nécessaire sur l'adaptation des forces. Un délicat équilibre doit sans doute être recherché entre spécialisation des unités et recouvrement

4. Puisque toute action contre une force militaire française déployée à l'étranger est justiciable, en l'absence de déclaration de guerre, du tribunal aux armées de Paris.

des compétences. Le caractère irréconciliable des logiques policières et militaires suggère comme extrêmement difficile d'envisager qu'une même unité, qu'un même groupe humain, puisse selon les circonstances adopter l'une ou l'autre des postures, et impossible qu'il puisse simultanément agir selon les deux ordres. Pourtant, la réalité impose une solution de continuité permettant de faire face à tous les types de situation. La solution réside donc sans doute dans la répartition du « spectre » des attitudes entre différents types d'unités, ces différentes parties du spectre se recouvrant partiellement. Cela correspond d'ailleurs très largement à ce qui se pratique de manière explicite ou implicite aujourd'hui.

La gendarmerie fournit un exemple particulièrement emblématique de cette continuité. Sa composante départementale relève clairement de la logique policière suivant la définition proposée précédemment. Le cas de la composante mobile est différent. La mission de maintien de l'ordre face à des manifestants relève en revanche à l'évidence d'une logique militaire – même s'il est sain qu'elle ne soit pas remplie par des unités des armées – en tant qu'il s'agit d'un usage collectif de la force face à un groupe constitué dans le cadre d'une dialectique des volontés. Les manifestants ne seront généralement pas poursuivis, même s'ils exercent collectivement une pression contre un cordon de gendarmes mobiles déployés. De même, les gendarmes pourront être amenés à effectuer des charges, utilisant ainsi la force de façon proactive. En revanche, dans les rangs des gendarmes, un certain nombre d'hommes seront particulièrement chargés d'appréhender ceux des manifestants qui enfreindraient de manière plus nette la loi en utilisant une violence excessive. Ces hommes agissent en fonction d'une logique policière. Telle est donc la richesse de la gendarmerie que de pouvoir remplir des missions qui, si elles sont souvent liées dans l'espace et le temps, obéissent à des logiques différentes.

Au sein des armées, de même, certaines composantes ne sauraient agir que suivant une logique militaire, en raison de l'intensité de la force qu'elles ont pour mission d'employer, ainsi les unités d'artillerie. En revanche, d'autres unités sont couramment amenées à agir dans la frange entre opération militaire et opération de police. Le cas le plus emblématique

de cette situation est celui du traditionnel point de contrôle routier, souvent mis en place à l'entrée des zones démilitarisées pour s'assurer notamment que les armes ne circulent pas. Cette mission comprend classiquement plusieurs composantes. La première voit des soldats fouiller les véhicules, et, en fonction des ordres reçus, prendre éventuellement des mesures contraignantes vis-à-vis de contrevenants à l'embargo qu'ils ont pour mission de faire appliquer. Il s'agit là d'une mission qui ressort de la logique policière, dans laquelle la force est utilisée de manière réactive, personnalisée et adaptée. La deuxième composante consiste au contraire généralement à protéger le point de contrôle contre toute forme de menace extérieure. Il s'agit là d'une logique militaire d'imposition au niveau local de la volonté de mettre en place ce point de contrôle. En fonction des règles d'engagement, la force utilisée pourra être proactive, collective et létale. Au sein d'une même unité, certains individus agissent donc suivant une logique policière, et d'autre selon une logique militaire.

Enfin, on l'a vu, il reste des situations dans lesquelles il est possible de décider laquelle des deux logiques, policière ou militaire, devra préside aux actions entreprises.

Cette décision devra naturellement tenir compte de ce qui distingue ces deux logiques. S'ils sont certes tous deux délégataires de la violence légitime, le policier et le soldat en font un emploi radicalement différent. Le premier protège le contrat social en ramenant son concitoyen à l'engagement qu'il a pris envers la société, alors que le second négocie avec un autrui dont il reconnaît le droit à choisir un autre contrat social.

La décision devra donc refléter une prise de position quant à la pertinence de cette distinction. Cette question se pose aujourd'hui tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. À l'intérieur, la demande d'intervention militaire devient plus forte pour répondre à une exigence croissante de sécurité, et cela dans une mesure qui n'aurait pas été imaginable voici vingt ans. À l'extérieur, Pierre Manent a décrit la « passion de la ressemblance » qui requiert de voir toujours « l'autre comme le même⁵ ». Cette « passion de la ressemblance » entraîne très naturellement le sentiment qu'un seul ordre juridique devrait régir tous les humains, ce qui tend à concevoir chaque action militaire comme, en réalité, une action de police, ce dont

^{5.} *Op. cit.*, p. 14.

témoignent suffisamment les vocables de « gendarmes internationaux » ou, dans les pays anglo-saxons, de *constabulary units*.

Face à cette apparente homogénéisation des situations, la distinction des actions propres du policier et du militaire possède incontestablement une vertu éthique. Des faits identiques gagnent à être traités différemment à l'intérieur ou à l'extérieur d'une frontière. Sur le territoire national, on aura certainement intérêt à adopter aussi largement que possible la logique policière, en considérant que la violence qui peut se répandre devra aussi longtemps que possible être considérée comme l'erreur individuelle d'un concitoyen demeuré attaché au contrat social. *A contrario*, l'adoption de la logique militaire à laquelle correspondrait l'emploi de la force armée introduirait la distinction ami-ennemi au sein de la communauté nationale, communauté qui, dès lors, n'en serait plus une.

À l'extérieur, en revanche, on s'attachera à reconnaître que l'altérité est un trait nécessaire de la politique qui, comme l'avait souligné Hannah Arendt « repose sur un fait : la pluralité humaine⁶ ». La posture militaire, qui est en fait une posture de négociation avec un autre à qui l'on reconnaît le droit à des choix politiques différents, est un moyen de la réaffirmation de cette pluralité. Parce qu'elle est en réalité respectueuse de la liberté d'autrui, parce qu'elle autorise la négociation politique, elle est facteur de paix. En définitive, l'existence des deux logiques policière et militaire, héritée de siècles d'une lente maturation, apparaît bien comme une richesse à faire fructifier. ↗

6. *Qu'est-ce que la politique ?* Éditions du Seuil, Paris, 1995, p. 39.

■ **SYNTHÈSE** BENOIT DURIEUX

À l'heure où une incertitude croissante se fait jour sur les rôles respectifs des forces de police et des forces armées, il importe de mener une réflexion de fond sur les logiques de ces deux institutions. Au-delà des apparences, c'est bien l'essence de l'usage de la force qui les différencie. En situation de symétrie morale, le soldat utilise *a priori* une violence collective, dont le but ultime est de négocier avec l'adversaire. À l'inverse, il y a une idée de culpabilité derrière tout usage de la force par le policier, qui en conséquence la personnalise et en limite l'intensité, sans toutefois pouvoir accorder de compromis quant à la lettre de la loi qu'il fait appliquer. Si les situations réclamant le recours à l'une ou l'autre de ces deux logiques sont aujourd'hui difficiles à dissocier, il reste nécessaire dans chaque cas de choisir la plus adaptée, pour préserver le droit à l'altérité à l'extérieur et la cohésion de la communauté à l'intérieur. ■

Traduit en allemand et en anglais.



Note de la rédaction

La revue Inflexions n'est pas réservée aux officiers de l'armée de terre, notamment sur un sujet tel que l'action militaire et l'action de police. Il a donc paru opportun de publier la réflexion commune d'une universitaire et un colonel de gendarmerie d'une part et le témoignage d'un policier, de surcroît, universitaire d'autre part.

BERTRAND CAVALLIER ET ANNE MANDEVILLE¹

LA RENAISSANCE DU SYSTÈME MILITAIRE COMME ACTEUR ESSENTIEL DE LA FONCTION DE POLICE GLOBALE CONTEMPORAINE

LE « NOUVEL ORDRE MONDIAL » SANCTIFIÉ EN 1989 APPARAÎT AUJOURD'HUI COMME UN DÉSORDRE GÉNÉRALISÉ ET CARACTÉRISÉ PAR DEUX TENDANCES LOURDES ET COMPLÉMENTAIRES : LA MONDIALISATION, NOTAMMENT DE LA VIOLENCE ET DE LA MENACE, ET L'INTERPÉNÉTRATION TOUJOURS PLUS PROFONDE DE CE QU'IL ÉTAIT AUTREFOIS CONVENU D'APPELER L'INTERNE ET L'EXTERNE.

En conséquence, la question de la « police », dans son sens le plus général, remonte à la conscience politique à la fois étatique et mondiale comme la question centrale. Il s'agit bien pourtant de la « première » fonction politique, mais on peut dire qu'elle était, pendant la guerre froide, en quelque sorte passée au second plan, au niveau international d'une part en raison de la configuration de ce système international (équilibre bipolaire), et au niveau interne d'autre part, en raison d'une structuration relativement « ordonnée » des conflits autour de l'affrontement idéologique entre capitalisme et communisme dans des États souverains, et accompagnée d'un niveau de violence et de criminalité relativement modeste au regard des menaces d'aujourd'hui.

L'enjeu politique d'aujourd'hui est donc comment « policer » un monde en désordre ?

Cela implique de redéfinir cet ordre et de poser la question du choix des moyens de le maintenir, à savoir le choix d'un « système » de police, c'est-à-dire des **instruments de force** pour l'imposition du respect des règles de ce nouvel ordre, aux

1. Ce texte est le résultat d'un travail de réflexion, de recherche et de rédaction communes d'un militaire et d'une universitaire. Expérience rare et difficile, mais aujourd'hui appellée de leurs vœux par nombre de praticiens de la résolution des conflits. Voir l'article du général Gaviard, « Les américains ont-ils une stratégie de crise en Irak ? » *Le Figaro*, 4-5/11/06, p. 16.

plans interne et international. Ainsi posée, cette question de la police renvoie aujourd’hui à une préoccupation renouvelée pour le problème fondamental de la relation entre le militaire et le policier en tant qu’instruments de force, entendus dans leurs dimensions fonctionnelle, organique et culturelle respectives.

C’est à notre sens dans ce cadre général qu’il faut aborder la problématique centrale de ce débat sur « l’action de police » et « l’action militaire ».

Notre idée est que le **système militaire** est en voie de s’imposer à nouveau comme l’acteur majeur de la fonction de police, au point d’englober et de restructurer l’action de police, sous l’effet d’un double phénomène : la mutation de la fonction de sécurité dans le cadre d’un rapport rénové entre sécurité et défense, sécurité intérieure et sécurité extérieure ; mais aussi la nature extensive de l’action de police dans les relations internationales.

Au-delà du paradoxe, la fonction de police, appréhendée dans ses nouvelles exigences et son nouveau périmètre, réactive l’action du système militaire qui prend une nouvelle cohérence, que permettent notamment la mise en synergie nouvelle et progressive des différentes composantes qui le constituent, et qui met en lumière la pertinence de la culture militaire. Le système militaire doit ainsi être entendu comme acteur d’une fonction centrale et globale visant à garantir la défense d’intérêts nationaux et de valeurs qui sont constitutives de la prééminence de l’État de droit et de la démocratie. Ainsi entendu, le système militaire, autrefois perçu comme outil d’exception quasi exclusivement dédié à l’ascension aux extrêmes – à l’exception notable de la gendarmerie –, s’impose aujourd’hui davantage comme un outil de stabilisation et de normalisation. Il n’a d’ailleurs jamais été exclu totalement, quel que soit le système politique (et encore moins dans le système international), de la fonction de police au sens où nous l’entendons.

La compréhension de ce phénomène de renaissance de l’acteur militaire dans la fonction de police appelle une analyse globale ou systémique, qui intègre tant les facteurs politiques que juridiques et sociologiques.

Un préalable s’impose : que recouvre le terme « militaire » ? Que signifie le terme « police » ?

Nous proposons d'entendre par « le militaire » ou le « système militaire », l'ensemble régi par le statut militaire, organisé sur des principes militaires, et animé par la culture militaire, cette dernière ayant dans notre perspective une importance majeure. S'agissant de la France, le système militaire correspond aux « forces armées », et relève, au moins sur le plan organique, du ministère de la Défense. Le terme « forces armées » recouvre les armées de terre, de l'air, de mer et la gendarmerie².

La définition du militaire que nous proposons désigne un ensemble d'hommes, de structures, de normes et de valeurs, mais aussi d'interactions entre ces éléments, qui font sa spécificité. L'action militaire peut ainsi être préalablement définie comme l'action des militaires, objectivée par une culture spécifique, à notre sens irréductible, dans son expression morale, sociologique et organisationnelle.

Le terme « police » signifie à l'origine administration de la cité. L'action de police vise à préserver la tranquillité et l'ordre public, protéger les personnes et les biens. C'est à l'ordre interne que se réfère la définition « organique » de la police, c'est-à-dire un ensemble d'hommes et de femmes à statut civil remplissant la fonction de police. Cette définition relève d'une confusion entre la fonction et les acteurs remplissant celle-ci, le terme « police » ayant évolué pour désigner également une institution chargée de fonctions de police, soit pour la France par exemple la police nationale mais également les polices municipales ; au Royaume-Uni, le terme « police » a d'ailleurs un sens essentiellement organique.

Il est cependant clair que l'on ne peut retenir une définition organique de la police. La seule définition valable est fonctionnelle, étant donné le grand nombre d'organes variés qui remplissent cette fonction dans les systèmes politiques. L'action de police, expression essentielle de la fonction de police au sens le plus général (c'est-à-dire le sens du *policing* anglais, qui est la traduction moderne de la fonction ancienne de « maintien de la paix publique »), a donc une vocation très générale dans le sens où elle contribue à la régulation sociale au travers notamment de l'emploi de la force au service de la norme, de l'ordre, mais aussi au travers de la diffusion et du rappel de cette norme, et pas seulement juridique : cette conception de la police est celle de la résolu-

^{2.} Le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises que « la gendarmerie continue d'appartenir aux forces armées », *Discours de M. Sarkozy, 14es rencontres de la gendarmerie, Montluçon 21/11/2002*.

lution des conflits. En ce sens, l'analyse systémique internationale est pertinente, car il s'agit de penser l'usage de la force en tenant compte de la réalité en mutation qui est la nôtre et de l'émergence d'un nouveau système politique international, à savoir un espace politique possédant une logique et des règles spécifiques, constituant un « ordre », même si celui-ci est constamment fluctuant et redéfini. Cette perspective n'est pas nouvelle, mais elle voit sa légitimité aujourd'hui renforcée par la réalité de l'usage de « gendarmes internationaux » pour le règlement des conflits aux endroits les plus divers du système international³.

Le XX^e siècle, pourtant marqué profondément par les conflits les plus meurtriers que l'histoire ait jamais connus, reste paradoxalement caractérisé par l'effacement du militaire dans les régimes démocratiques occidentaux. La rétrogradation de l'autorité militaire dans la planification et la gestion des crises est l'un des éléments les plus révélateurs de ce phénomène. Celui-ci peut être considéré comme conforme à la logique d'une maturité démocratique du fonctionnement étatique, celle de l'incontestable principe de la suprématie de l'autorité civile. Cette conception du fonctionnement politique démocratique a cependant été systématisée dans le dernier quart du XX^e siècle, notamment par les sciences sociales (essentiellement anglo-américaines), comme relevant de la nécessité d'une dépolitisation totale de l'instrument militaire, dans le sens à la fois d'un éloignement des affaires de la cité et de la théorisation d'une fonction purement guerrière (dans le sens de la guerre dite conventionnelle) ; cette conception a été fortement médiatisée, notamment à la suite des traumatismes engendrés par la guerre du Vietnam, et, assurément lié, du passage par les États-Unis à l'armée professionnelle. Huntington théorisait ainsi en 1957 un corps d'officiers professionnels parfaitement « apolitique⁴ ». Dans cette conception, une armée démocratique est une armée qui fait et se prépare à la guerre, et à laquelle on dénie tout statut d'**acteur** de la politique publique, cette qualité étant réservée au *leadership* politique civil⁵.

La vision de la fonction de police comme fonction par essence civile appuie donc la légitimité de l'action des « forces de police » par opposition à la force militaire **sur une nature considérée comme intrinsèquement démocratique du civil par rapport au militaire** ; cette doctrine repose également sur

3. « Plus que des « soldats de la paix », les troupes sous mandat de l'ONU sont des « gendarmes de la paix » qui constituent des « forces de sécurité » dont la culture dominante est celle du maintien de l'ordre », J. Thouvenin, « Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français », Actes du colloque *Métamorphose des missions, le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*, Documents du C2SD, C2SD, 06/94.

4. Voir *The Soldier and the State*, op. cit., et aussi du même auteur, « Officership as a Profession », in M. M. Watkin ed., *War, Morality, and the Military Profession*, Westview Press, 1981.

5. Sur la relation entre « maturité politique » et non intervention des militaires en politique, voir l'incontournable ouvrage de S. Finer, *The Man on Horseback*, Peregrine Books, 1976.

une compréhension faussée du concept et de la réalité de la gendarmerie, qui s'apparente bien davantage à la définition de la police que nous avons adoptée.

C'est ce recul global du militaire au XX^e siècle, processus très complexe aux conséquences considérables, que nous examinerons dans une première partie.

Mais le siècle naissant annonce selon nous un **renversement tout aussi significatif : la réhabilitation du militaire**. Celle-ci est facilitée, voire déterminée par de nouvelles réalités. L'action militaire réinvestit le champ global des interactions individuelles et collectives, intraétatiques et interétatiques, dans un processus de reconsideration globale de la fonction de police. C'est ce phénomène que nous analyserons dans une seconde partie. Ce processus fait d'ailleurs partie, à notre avis, d'un mouvement général de reconsideration du rôle des « professionnels » dans la politique publique, et qui ne touche pas seulement l'espace politique français. Aujourd'hui, la participation des militaires au processus de prise de décision politique, dans le cadre de l'équilibre constitutionnel, est rediscuté de façon très sérieuse aux États-Unis, à la lumière des problèmes posés par la planification et la conduite de la guerre d'Irak. Dans un article très récent du *Journal of Military Ethics*, Ulrich et Cook proposent ni plus ni moins qu'une « nouvelle approche des relations civilo-militaires démocratiques, qui respecte les contraintes et le pouvoir constitutionnels tout en rééquilibrant les contributions de tous les acteurs légitimes de la sécurité nationale en vue de la promotion du succès stratégique⁶ ».

Les fondements du paradigme civil de la fonction de police

L'idée que la force civile est supérieure à la force militaire pour le règlement démocratique et non violent des conflits (par opposition à la guerre) n'est pas un point de vue nouveau. Il a cependant fait l'objet d'une expression idéologique particulièrement élaborée dans les régimes occidentaux européens dans la période qui va de l'après-guerre aux années 2000.

« Guerre impossible, paix improbable » : la célèbre formule d'Aron résume bien la situation de la guerre froide qui fige les

6. M. P. Ulrich & M. L. Cook, « US Civil Military Relations since 9/11 : Issues in Ethics and Policy Development », *Journal of Military Ethics*, Vol. 5, No. 3, 2006, p. 162.

appareils militaires dans le cadre du dogme de la dissuasion nucléaire. Cette période correspond par ailleurs à une phase de progrès économique sans équivalent qui conditionne, nonobstant les événements de Mai-68, une évolution sociétale assez harmonieuse. Parallèlement, le fait militaire est perçu comme très éloigné géographiquement. À l'évidence, il n'est plus situé au cœur de la cité. La crise algérienne mobilisera bien sûr une grande partie de la jeunesse française sous les drapeaux, pour des opérations qualifiées officiellement de « maintien de l'ordre ». Mais la conscience métropolitaine oubliera très vite cet engagement pourtant massif de nature militaire.

La chute du mur de Berlin précipite en France une diminution drastique du format des armées, déjà bien initiée. La dissolution de très nombreux régiments est prononcée sur l'autel des « dividendes de la paix ». En ce sens, cette période consacre une rupture dans l'histoire de France puisqu'on touche à l'essence même du régime républicain fondé par la révolution, reposant sur le soldat citoyen. Fortement stimulé par l'antimilitarisme des élites intellectuelles et politiques, elle débouche sur une « démilitarisation » du corps social, accompagnée par une démilitarisation du territoire. Le « militaire » n'est plus une norme englobée dans une conception généralement partagée de la société, mais un référent de marginalité, d'exception, suscitant le désintérêt ou l'aversion. Le discours sur le passage à la professionnalisation est d'ailleurs appuyé sur un constat supposé d'éloignement de plus en plus grand de la jeunesse française du système militaire.

La relativisation politique du militaire est aussi d'une certaine manière consubstantielle à la perspective même qui sous-tend la construction de l'Europe, fondée sur l'économie. L'imbrication des économies des pays adhérents doit contribuer à rendre impossible la guerre. Instrumentalisation de l'économique au profit du politique, le processus participe également, selon la théorie développée par Joseph Nye⁷, d'une conversion de puissance. L'Europe affirme sa puissance par sa vitalité et sa dimension économique. C'est là son principal levier d'influence, pour ne pas dire de contrainte. Cette théorisation du rôle central de l'économie dans le discours politique n'est pas sans conséquence sur une nouvelle hiérarchisation des référents qui contribue à instaurer dans le mental individuel et

7. Joseph S. Nye, *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power*, Basic Books, NY, 1990.

collectif, sur fond d'épuisement progressif des idéologies, le primat des valeurs matérielles et de l'individu.

En parallèle, la fin du XX^e siècle est marquée très fortement par la remontée de la croyance en la possibilité de la formation d'une véritable « communauté internationale » appuyée sur des institutions et des normes communes en vue de la coopération et de l'harmonisation des relations juridiques, sociales et économiques, et de l'avènement enfin possible de la « paix par le droit ». L'Europe est à l'évidence l'un des fers de lance de la diffusion de cette conception « idéaliste » des relations internationales, au point d'inspirer des théorisations de la puissance et du règlement des conflits **en dehors de toute considération de force**, et en particulier de l'utilisation de la force armée⁸.

S'agissant du périmètre français, l'analyse des grandes fonctions stratégiques de la défense nationale définies par *Le Livre blanc sur la défense* de 1994 conduit à s'interroger sur l'adaptation et la pertinence de l'outil militaire. En effet, si la fonction dissuasion apparaît intangible, le débat peut être ouvert sur les trois autres fonctions : la prévention, qui relève principalement de la diplomatie ; la projection, à propos de laquelle on constate que la baisse drastique des budgets entame sérieusement la capacité opérationnelle ; la protection enfin. Celle-ci souffre d'un épuisement des concepts et notamment celui de la défense opérationnelle du territoire. La protection « concerne principalement la défense aérienne et spatiale et la lutte anti-missiles, ce qui réduit finalement la protection à une « défense aérienne élargie » de haute technologie applicable au territoire national et aux forces déployées à l'extérieur⁹ ».

De manière générale, en réaction à son infériorisation sociale, conséquence logique de son repli fonctionnel et sociétal, le système militaire privilégie alors une stratégie de l'ouverture qui confine parfois à une dénaturation, l'objectif étant de coller à la société civile, de s'inspirer du fonctionnement de la fonction publique mais aussi des entreprises, d'adopter le vocabulaire et les normes des institutions sociales. Cela est incontestablement la démarche de l'armée américaine dès la fin des années 1970, puis de l'armée britannique. Cette double « subversion culturelle », selon l'expression des auteurs d'un pamphlet virulent¹⁰, participe sans aucun doute de ce phéno-

8. Voir à cet égard l'ouvrage de Zaki Laïdi, *La Norme sans la force*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2005.

9. Bertrand Cavallier, « Pour une nouvelle approche de la protection », *Revue de la gendarmerie nationale* N°197, 4e trimestre 2000, p.184.

10. Gerald Frost (dir), *Not Fit to Fight: the Cultural Subversion of the Armed Forces in Britain and America*, The Social Affairs Unit, 1998.

mène des relations civilo-militaires décrit par Huntington en termes de « maximisation du pouvoir civil¹¹ » dans la démarche de contrôle du militaire par l'autorité civile dans une société démocratique. Cet auteur note en effet que « tout système de relations civilo-militaires comprend un équilibre complexe entre l'autorité, l'influence et l'idéologie des forces armées, et l'autorité, l'influence et l'idéologie des groupes non militaires. [...] Les institutions militaires de toute société sont ainsi structurées par deux forces : un impératif fonctionnel découlant des menaces pour la sécurité de cette société, et un impératif sociétal provenant des forces sociales, des idéologies et des institutions dominantes de cette société¹² ». En appliquant la formule forgée par Huntington, on peut dire que l'impératif sociétal a pris le pas sur l'impératif fonctionnel et explique ces tentatives de modelage du système militaire sur la société civile.

La formation est l'un des domaines privilégiés de la prise en compte de ce dernier impératif qui peut prendre la forme d'une condamnation des valeurs militaires traditionnelles, jugées obsolètes et contre-productives. On assiste alors à des tentatives de « civilianisation » des modes de comportements et de l'idéal de vie. Dans la communauté militaire, l'impact de la civilianisation touche de manière particulière la gendarmerie, à propos de laquelle elle a suscité d'après débats. Ce phénomène n'est pas, sous l'effet d'amalgames, sans conséquence sur l'idée nouvelle que certains militaires se font de leur institution ainsi que, pour les gendarmes, de la conception du lien qui les unit avec la gendarmerie. De plus, au-delà du recalage sociétal de la communauté gendarмique, mais dont on peut considérer qu'il peut en procéder, se développe un mythe qui remet en cause la pleine légitimité de cet acteur militaire majeur agissant dans l'ordre interne. En effet, alors que la sécurité est surtout comprise comme relevant des actions de police, celles-ci sont elles-mêmes assimilées au modèle institutionnel posé comme paradigme : la police de statut civil. On a pu en effet constater ces dernières années, notamment à la faveur de la construction européenne et de la réflexion sur son espace de sécurité, une montée de la définition organique de la police et la mise en avant d'une conception idéologique spécifique de cette fonction, appuyée sur le raisonnement déjà décrit plus haut à propos des nécessités de la « police démocratique ».

11. *The Soldier and the State*, Harvard University Press, *op. cit.* p. 80.

12. *Ibidem*, p. 2.

C'est ainsi, au-delà de l'effacement du militaire, ni plus ni moins qu'une **remise en question du militaire dans son engagement traditionnel dans l'action ou fonction de police** que soulèvent les interrogations qui pèsent sur le devenir de la gendarmerie, qui est pourtant la plus ancienne institution chargée de missions de police.

Ce phénomène découle de plusieurs facteurs : tout d'abord, l'impact de l'environnement sociétal dont les nouveaux impératifs tendant à l'épanouissement premier de l'individu se posent en contradiction avec les vertus militaires traditionnelles qui gouvernent la gendarmerie. Certaines mesures prises, ainsi légitimées, obligent à une réorganisation profonde du service.

Le deuxième facteur est « l'idéologie » ambiante qui légitime et encourage le modèle de police civile. Cette idéologie est véhiculée par de nombreux acteurs, qu'ils soient universitaires, politiques, ou professionnels de la sécurité, et déployée ouvertement par nombreux d'« experts » nordiques ou anglo-saxons qui ont investi les rouages des organisations internationales, au premier titre l'Union européenne, mais également le Conseil de l'Europe et l'OSCE, et relayée sur le territoire français par de nombreux syndicats de police. Cette théorie s'appuie sur de prétendues incompatibilités de l'action de police avec le statut militaire, qui seraient également fixées par des directives européennes. À cet effet, l'on évoque par exemple le *Code européen d'éthique de la police*, dont les principes ne font pourtant aucunement référence à cette idée. De même, dans le cadre des programmes financés par l'UE, les experts posent maintenant systématiquement comme préalable à l'évolution des forces de sécurité leur « démilitarisation¹³ ». Ce discours et ces pratiques sont d'autant plus crédibles et puissants qu'ils sont sous-tendus par une idéologie très structurée qui masque des rapports de rivalité et de puissance extrêmement durs à l'intérieur même de l'UE. Soyons clairs : il s'agit de la lutte pour la prédominance en Europe du modèle français ou du modèle anglo-saxon de police, dans le cadre de la reconstruction des systèmes de sécurité des nouveaux membres. D'ailleurs, la démarche qui condamne le militaire dans l'action de police prône corrélativement l'adoption du principe de la police « communautaire », véritable mythe anglo-saxon¹⁴.

^{13.} Voir parmi de nombreux exemples : délégation de l'Assemblée nationale à l'Union européenne, *Rapport à l'Assemblée nationale sur le processus d'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne*, présenté par M. François Loncle, député, n° 3417, 22/11/01. Voir aussi délégation de l'Assemblée nationale à l'Union européenne, *Rapport d'information sur le processus d'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne*, présenté par M. Jacques Myard, député, qui s'inquiète également de « l'inachèvement de la démilitarisation de la police des frontières », alors que le suivi du programme phare en Roumanie est précisément piloté par la gendarmerie française.

^{14.} Voir sur ce sujet Anne Mandeville, « Police et maintien de l'ordre en Grande-Bretagne : réflexions sur un mythe », in JL Loubet del Bayle (dir), *Police et société*, Presses de l'IEP de Toulouse, 1988, pp. 259-284.

Le troisième facteur est le sentiment de décalage entre l'évolution de la condition des civils responsables de missions de police – toujours améliorée d'un point de vue indiciaire et horaire – et celle des militaires exerçant les mêmes fonctions, qui conforte l'idée d'une fragilisation de l'institution dont l'issue fatale serait la fongibilité des capacités dans un système civil.

L'action militaire aujourd'hui : la refondation de l'action de police

Il s'agit de montrer au travers de quelques exemples la pertinence de la culture militaire en réponse aux nouvelles contraintes de l'action de police ainsi qu'au service de sa rénovation.

Les nouvelles dimensions et contraintes de la fonction de police au XXI^e siècle.

Entre la désocialisation interne et les tentatives de socialisation externe, on observe à la fois l'incertitude et l'extension de l'action de police.

Le début du XXI^e siècle est marqué par la résurgence de l'histoire. La démocratie de marché n'a pu s'imposer comme antidote à cette tragédie permanente. L'époque qui s'ouvre est singulière, s'agissant notamment du monde occidental : se caractérisant à la fois par une fragilisation profonde des sociétés, l'avènement de nouvelles menaces majeures, et une imbrication entre le champ intra étatique et le champ international, elle repose la question centrale des relations civilo-militaires, notamment à propos de la fonction de police globale. En 1957, de manière extraordinairement perceptive, Huntington expliquait comment « les changements dans la technologie et dans la politique internationale se sont combinés pour faire de la sécurité l'objectif ultime de la politique, plutôt que de la prendre comme un fait acquis¹⁵ ». Dans cette perspective, l'imperatif fonctionnel ne peut plus être ignoré. Il formulait ainsi ce constat fondamental, qui semble s'adresser aux occidentaux du XXI^e siècle : « Avant, la question était : quel schéma de relations civilo-militaires est le plus compatible avec les valeurs libérales-démocratiques [...] ? Aujourd'hui, cette question est

^{15.} *Op. cit.*, p. 3.

remplacée par un problème plus important : quel schéma de relations civilo-militaires sera le meilleur pour assurer la sécurité de la nation¹⁶ (...) ? »

Intensification de la violence et de la conflictualité interne aux États

C'est aujourd'hui un lieu commun que la banalisation, voire l'esthétisation de la violence. Certains parlent même de véritables « cultures » de la violence, qui se traduiraient par une radicalisation des relations entre individus, et qui serait à la fois la cause et la conséquence de l'érosion de l'être social.

Sur un plan sociologique, il est aujourd'hui facile de constater que la délinquance a connu une croissance considérable qui remet en question le droit à la sécurité¹⁷. On doit également souligner changements dans la nature de la criminalité et de la violence. La participation croissante et majeure des jeunes par exemple, conduit à aborder le phénomène de la violence au travers de nouvelles catégorisations.

Le contexte sociopolitique peut être caractérisé par une augmentation considérable de la conflictualité interne aux États, dont l'ancienneté des origines et du développement ne doit pas cacher la spécificité des manifestations contemporaines. Ces tensions témoignent du développement d'un processus de fragmentation continu et profond, pudiquement recouvert par le voile de l'expression volontariste de « société multiculturelle » ; il s'agit d'une division en groupes qui peuvent se révéler profondément et violemment antagonistes. Ce processus de fragmentation est essentiellement à fondement ethnique, et témoigne de la montée d'une conception communautariste de la démocratie. Il s'agit d'un phénomène d'affirmation identitaire transcendant le concept de citoyenneté. En termes de sécurité et de respect de l'égalité des droits, l'unification si chèrement acquise risque de se déliter en autant de mouvances, fiefs ou autres zones de non-droit.

Cette montée en puissance en Europe de la légitimité du communautarisme¹⁸ n'est pas sans lien avec la multiplication des flux transnationaux de toutes sortes, dont l'impact sur l'action de police est fondamental. L'importance du phénomène de la mondialisation des liens et des communications communautaires est évidente, notamment dans la perspective du règle-

^{16.} Ibidem.

^{17.} Évoquons l'augmentation des « atteintes volontaires à l'intégrité physique », qui sont passées en France, selon l'Observatoire national de la délinquance, de 228 030 en 1996 à 411 350 en 2005, et de 391 857 de 2004 à 2005 soit une augmentation d'environ 5 % en une seule année. Voir « Les chiffres de la délinquance », *Le Monde*, 21/09/06.

^{18.} Voir Anne Mandeville, *Immigration Politics in France. Reflections on the Current Revisitations of Immigration Public policies in France in the European Context*. Conférence prononcée pour le Département de sociologie de l'université de Cork, 27/01/05.

ment des conflits politiques « internes » violents, à propos desquels l'idée de souveraineté étatique est en perte de vitesse, **entre autres dans la perspective d'application de la force.** On pourrait ainsi craindre que la France et les sociétés occidentales ne finissent par relever progressivement et paradoxalement dans leur ordre interne davantage du phénomène d'« anarchie internationale » que de la conception weberienne du monopole étatique de la violence légitime.

L'environnement de l'Europe en pleine mutation

On peut identifier ici quatre données majeures et interactives : la première est la potentialisation de flux migratoires massifs vers l'Europe. Le phénomène n'est pas nouveau, mais sa dimension sur fond de déséquilibre démographique croissant est inédite, au regard, par exemple, de la spirale démographique de l'Afrique. La seconde, l'hyper-terrorisme¹⁹, est devenue structurelle. La troisième donnée est la déstabilisation ou la fragilisation de la périphérie immédiate du continent européen, c'est-à-dire au Moyen-Orient et au Maghreb, où l'échec du modèle laïque et progressiste débouche sur la référence confessionnelle comme facteur d'identité exclusif. La réintégration d'une lecture religieuse de l'histoire ouvre sur des affrontements internes à la communauté musulmane, mais aussi sur l'oppression des minorités, et enfin sur une contestation de l'Occident et de l'universalisme affiché de ses valeurs perçu comme un paravent à son néo-impérialisme. En d'autres termes, par la mobilisation des peuples, le religieux constitue de nouveau un facteur de puissance ou de conversion de puissance. Le quatrième facteur est celui de la tendance à un monde multipolaire.

Ainsi, la France et l'UE présentent des vulnérabilités critiques nouvelles, qui relèvent d'une imbrication entre menaces internes et externes. Cela nous ramène à notre perspective globale, et au choc des conceptions des relations internationales qui traduisent bien l'ambiguïté de la situation mondiale et des positions des différents acteurs du système international en matière de police globale.

La France en est un exemple particulièrement intéressant, dans la mesure où, à certains égards, elle se positionne à l'in-

¹⁹. Voir sur ce sujet François Heisbourg in *Le Monde*, 10-11/09/06 2006, p.18

térieur de l'espace politique européen, en situant son action de « protection » dans le cadre des impératifs de l'État de droit, et en affichant avec l'Union européenne une ambition de sécurité et non de puissance, ou alors de puissance défensive. Elle privilie^g ainsi un recours à l'arbitrage des conflits sous l'égide de l'ONU, seule entité à même d'autoriser l'emploi de la force, lui-même entendu comme constituant l'ultime recours. Cette posture française s'est particulièrement affirmée au moment de l'intervention des États-Unis en Irak. Elle peut être considérée comme l'une des expressions parmi les plus achevées du paradigme idéaliste²⁰ des relations internationales : elle repose en effet pour l'essentiel sur l'idée de la « communauté internationale » comme acteur principal de la fonction de police, au niveau international bien sûr, mais aussi dans le cadre des crises ou désordres internes, confirmant par là le processus d'affaiblissement, voire de négation, de la règle anciennement sacro-sainte de la souveraineté étatique.

Mais la France ne s'exprime pas toujours ainsi, et la réaffirmation récente (août 2006), notamment par le ministre de la Défense, de la qualité de « grande puissance » de la France, ainsi que le jeu de celle-ci lors des développements du conflit au Liban, irait plutôt dans le sens d'une conception réaliste des relations internationales, et de la conviction de la réalité du choc de puissances, l'usage de la force restant toujours un instrument de la souveraineté française.

Ces constats aboutissent à un double constat : tout d'abord celui de l'échec de la police sans la force, et de la « puissance par la norme²¹ ». En second lieu celui de l'interpénétration des champs traditionnellement différenciés de la défense et de la sécurité, s'agissant tant de la philosophie d'action que de la globalisation des parades et des réponses. Corrélativement, se révèlent une interrogation et un paradoxe : s'agissant de l'ordre interne, l'essor, l'intensité, la globalité et la complexité des vulnérabilités conduisent à une interrogation sur l'adéquation de l'action de police actuelle ; s'agissant de l'ordre externe, l'action internationale s'identifie de façon croissante à des actions de police.

Ces constats et ces interrogations appellent une réactivation et une recomposition indispensables – et déjà amorcées – de

²⁰. Sur l'opposition actuelle des conceptions idéaliste et réaliste dans le système international contemporain, voir Robert Kagan, *La Puissance et la faiblesse. Les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Plon, 2003.

²¹. Voir l'ouvrage de Zaki Laïdi, *La Norme sans la force*, op. cit.

l'action du système militaire, dans le but d'une refondation de l'action de police.

■ **Le système militaire, acteur majeur de la refondation de l'action de police**

Il est bon de rappeler tout d'abord que l'action ou fonction de police fut historiquement en Occident un fait premier de l'action militaire, et cela quel que soit le modèle d'utilisation de la force. Il existe aujourd'hui en Occident deux grandes cultures de l'usage de la force pour remplir cette fonction de police, le modèle français et le modèle anglo-saxon.

Schématiquement, selon le modèle français d'aujourd'hui, que l'on peut considérer comme la résultante de trajectoires historiques variées (notamment au travers, d'une part, de l'évolution des maréchaussées de France vers la gendarmerie nationale et, d'autre part, de la transformation de la composante militaire du système de maintien de l'ordre en un corps spécialisé, la gendarmerie mobile), le principe de base est que la police est une **fonction spécialisée de l'État**, ce qui se traduit par une **profession distincte**. Le format de police est donc de nature professionnelle, civilo-militaire, et armée. Selon le modèle anglo-saxon par opposition, le principe de base est que **la société se police elle-même**, et il y a donc identification de ce qui est devenu historiquement les forces de police avec les composantes de cette société. En conséquence, le format de police anglo-saxon est de nature **non spécialisée**, civilo-militaire mais à dominante civile, avec une grande importance accordée aux forces « citoyennes » (les réserves et les milices), et mixte au niveau de l'armement (mais à dominante non armée).

Il est important de rappeler qu'historiquement, l'utilisation des forces armées est une constante du maintien de l'ordre européen, même dans le cas anglais, que l'on peut considérer à bien des égards comme paradoxal puisqu'il développe dès l'apparition de « l'armée permanente », une doctrine d'inconstitutionnalité de l'usage des forces armées pour le maintien de l'ordre, alors qu'il en est fait un usage constant dans tous les troubles intérieurs du royaume, et que même lors des événements considérés comme les plus dramatiques, la comparaison entre le comportement des forces armées régulières avec les forces armées « citoyennes » est toujours à l'avantage des

premières. L'exemple du « massacre de Peterloo » est à cet égard extrêmement intéressant, car on peut y trouver²² la justification de l'intérêt de la discipline et de la disponibilité militaires, de même que le caractère neutre et loyal à l'autorité politique de ces personnels comme explications essentielles d'un comportement beaucoup plus « professionnel²³ » de la gestion des désordres.

Aujourd'hui, la restructuration de l'action de police dans sa nature extensive et ses nouvelles exigences s'appuie sur une prise de conscience de la pertinence de la culture militaire, qui irrigue un système militaire aujourd'hui considéré comme l'outil indispensable de gestion de la nouvelle conflictualité interne, européenne, et mondiale.

La culture militaire permet en tout premier lieu de donner un sens à l'action²⁴, car il s'agit d'un système de valeurs appuyé avant tout sur la primauté du collectif – d'où découle le sens du service et du sacrifice –, sur le principe de neutralité, et sur le professionnalisme de l'usage de la force. L'emploi de la force militaire participe d'une délégation de la nation et non pas de telle ou telle communauté, de telle ou telle organisation ou de tel ou tel intérêt, distinguables de ceux de l'État nation ; c'est là la marque de l'identité militaire, qui sous-tend le principe d'impartialité et qui conduit notamment les forces armées à recruter des citoyens et non des individus situés communautairement. Il est intéressant à ce sujet de se pencher sur l'exemple de l'Irlande du Nord. Lors de l'appel aux forces armées, en 1969, au moment des émeutes de Derry et Belfast, le ministre de l'Intérieur de l'époque justifia cette décision devant la Chambre des communes en faisant appel à la notion de « professionnalisme militaire ». Cette expression avait un double sens : d'abord celui des professionnels en tant que « gens de métier ». Professionnalisme signifiait expérience et était opposé au comportement extrêmement désordonné et incomptétent de la police de l'époque. Mais on sous-entendait également en 1969 par cette expression la neutralité politique dans un conflit intercommunautaire (la police, protestante, ayant participé aux émeutes). L'intervention de l'armée britannique s'est faite **en tant que force non engagée politiquement** dans ce conflit catholiques/protestants, d'où l'appellation de

^{22.} Voir à ce sujet l'étude de cet événement et plus généralement du problème de l'emploi des « forces armées citoyennes » dans le maintien de l'ordre, dans la thèse d'Anne Mandeville, *op. cit.*, spécifiquement pp. 903-914.

^{23.} On peut analyser les raisons du choix et du développement du format militaire professionnel (sens organique) pour le maintien de l'ordre : un fondement politique – neutralité, loyauté, centralisation, non-engagement –, et un fondement technique – fiabilité/efficacité : disponibilité, discipline.

^{24.} Voir la contribution du général Bachelet à propos du « sens du métier des armes », in « L'Action militaire : sens et contresens », *Revue Inflexions*, n°1, 02/05, p. 57.

« force de maintien de la paix ». On alla même plus loin, car on créa une nouvelle force de maintien de l'ordre pour l'Irlande du Nord sous la forme d'un nouveau régiment qui devait être formé et modelé par l'armée elle-même. En effet, la création d'une nouvelle force posait dans l'environnement conflictuel du moment, en l'absence de force spécialisée, le problème spécifique des solidarités et de l'amateurisme. L'idée était que confrontée à des hommes possédant de fortes valeurs sectaires, l'armée constituait la seule institution disposant elle aussi d'un fort système de valeurs et susceptible de proposer un cadre alternatif de comportement professionnel au sectarisme. Le processus de professionnalisation est ici entendu comme processus de socialisation, et le « modèle militaire » est présenté comme modèle d'intégration²⁵.

La neutralité des forces armées est également liée à leur caractère apolitique dans le sens de non partisan, voire même non corporatiste. L'exemple le plus éclatant reste par exemple en France ou encore au Royaume-Uni l'interdiction de la syndicalisation, au contraire de la situation que connaissent les forces de police civile et les autres composantes de la fonction publique, même les magistrats.

On peut tenter, pour comprendre l'intérêt de la culture militaire, de rationaliser ses éléments constitutifs. Certains d'entre eux méritent de retenir plus précisément notre attention. Nous distinguerons en effet ces éléments de la spécificité de la culture militaire qui la rendent particulièrement adaptée au bon accomplissement de la fonction de police d'aujourd'hui. Le défaut d'action collective, de cohésion, et de sublimation de l'engagement individuel est quasi rédhibitoire quant à l'efficacité de toute institution responsable de fonctions de protection. Or, il est évident de constater que la « culture civile », au-delà de l'excellence de certains exemples individuels ou collectifs limités à des services spécialisés, n'est plus en adéquation avec les impératifs premiers de la mission de police.

Sous les effets combinés du corporatisme, enfant naturel de la bureaucratisation de la société, et du développement de l'individualisme, le décalage « moral » par rapport aux exigences de la mission a ainsi et presque mécaniquement déterminé un décalage fonctionnel. **Le système civil fonctionne mal parce**

²⁵. Sur ces questions voir Anne Mandeville, « Armée et maintien de l'ordre au Royaume-Uni », *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, n° 11, 1992-1993, pp. 139-157.

qu'il procède d'une inversion qui fait que l'organisation du service n'est plus déterminée au premier titre par les exigences de la mission, mais par celles de l'individu ou de la corporation. Le problème crucial d'aujourd'hui est qu'il présente des dysfonctionnements alors que jamais les attentes de sécurité n'ont été aussi fortes ni critiques.

Logiquement, dans la nouvelle relation imbriquée entre défense et sécurité qui participent d'exigences communes, la culture de défense devient dominante par sa capacité mobilisatrice de « service public ». Force est de reconnaître que la culture militaire transmet une exaltation du service, soit un atout moral qui peut se révéler fort utile, voire indispensable. Autrement dit, la culture militaire est une culture du « sens », indispensable au déploiement d'une fonction de police efficace. Cette « disposition morale » constitue la première et principale caractéristique du militaire, et elle est d'ailleurs clairement énoncée dans l'article I²⁶.

En même temps, en tant que système de valeurs orienté vers le « sens de l'action », la culture militaire semble particulièrement adaptée à la fonction de police globale d'aujourd'hui, car elle n'est pas caractérisée, contrairement à des caricatures sommaires de la société militaire, par le conservatisme et l'imobilisme, mais bien au contraire par l'adaptabilité et la capacité d'autocritique. Ce caractère fondamental est bien exprimé dans la problématique des relations civilo-militaires, à laquelle nous avons déjà fait allusion. En effet, une simple récapitulation historique des « relations armée-nation » montre bien que celles-ci n'ont jamais été unilatérales. Aujourd'hui, les nouvelles perspectives de réflexion sur le « sens de l'action militaire », bien intégrées par le commandement et le corps des officiers, en particulier l'importance accordée à la formation éthique et à la définition du professionnalisme militaire, sont particulièrement en phase avec les valeurs nécessaires à l'exercice de l'action de police globale. C'est notamment l'un des axes majeurs de la récente réforme de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, également du point de vue pédagogique, puisque ces questions d'éthique forment désormais une importante partie du programme de formation et de recherche. De manière comparative, il est intéressant de mentionner ici la démarche

²⁶. Loi n° 2005-270 du 24/03/05.

que décrit un professeur de philosophie américain²⁷, de prise de conscience, dans les établissements militaires américains, de la nécessité de former à la discussion de ce qui est moralement nécessaire à l'action militaire. D'où le développement exponentiel des cours d'éthique et l'introduction de la maïeutique socratique à *West Point*, où l'on voit citée dans le manuel des Cadets la maxime de Socrate : « Une vie irréfléchie ne vaut pas d'être vécue. »... Quoi que l'on en pense, on doit admettre que l'on se situe bien dans la perspective des relations civilo-militaires utilisées par les forces armées en vue de leur adaptation à un **meilleur exercice de la profession militaire** dans ses nouvelles dimensions.

Il y a bien un déterminant culturel pour mieux protéger, mieux défendre, mieux sécuriser. Ce déterminant, qui porte certains citoyens vers la mission de défense, est une garantie face au phénomène de privatisation ou d'externalisation. Cette dernière tendance est spécialement lourde de conséquences en France, qui n'a pas, comme les anglo-saxons, une culture très ancienne de la participation du « privé » et des citoyens à l'action publique. Il n'est pas innocent à cet égard que l'on reparle aujourd'hui de service, cette fois-ci civil, et que l'on rediscute et réexamine en termes de creuset le service national obligatoire, qu'il convenait certainement de rendre vraiment égalitaire, mais dont l'ambition fondamentale a toujours été de développer l'interaction quotidienne des individus dans l'effort et le dépassement, la ritualisation de la norme hiérarchique et collective, le culte de la patrie, la fusion à la nation. L'intérêt de la culture militaire, en matière de sécurité et de défense, est qu'elle se rattache à une citoyenneté qui transcende les origines, les appartenances, de quelque nature qu'elles soient ; c'est en ce sens qu'elle est susceptible de contribuer à la cohésion sociale et à la transmission au-delà du territoire national d'un modèle étatique (*state building*) appuyé sur les valeurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Cette **pertinence** de la culture militaire dans le cadre de la nouvelle action de police se déploie particulièrement dans trois de ses dimensions fondamentales : la formation militaire, l'organisation militaire et la « globalité » militaire.

^{27.} J. Miller, « Teaching Philosophical Ethics in the Military », *Journal of Military Ethics*, 2004 3 (3), pp. 199-215.

■ La formation militaire

Il est fondamental de rappeler à quel point la formation constitue une étape capitale dans l'assimilation de l'individu dans la « société militaire », dans l'intégration assumée et durable, vérifiable tant dans le quotidien que dans les situations de crise, de l'état militaire. Elle a pour objectif premier l'acquisition du savoir être militaire dans ses trois composantes, morale, psychologique et physique.

■ La formation morale et humaine

Elle doit inculquer « ces valeurs fondamentales qui sont au cœur du métier militaire : la disponibilité, la solidarité, la tolérance, le dépassement de soi²⁸ ». Parmi ces valeurs, il faut insister sur la **disponibilité**, vertu sociale, civique et patriotique par excellence. La fonction publique dans son essence première est une structure au service des citoyens, de la nation. S'agissant de la fonction de sécurité, – fonction régaliennne – déclinée en missions de police, la disponibilité est un postulat face à l'imprévisibilité et la soudaineté de l'événement, que celui-ci participe d'une micro ou d'une macro-crise ; *a fortiori* au regard de l'importance de la délinquance, du délitement sociétal, de la nature des nouvelles menaces. La disponibilité constitue bien l'un des postulats premiers qui permet la réactivité, la continuité, la proximité. La disponibilité, c'est *a minima* l'affirmation indispensable du caractère sacré de la mission, de la traduction de la fonction non en horaires, mais en mission, acceptée contractuellement par tout individu qui intègre la communauté militaire. La disponibilité militaire dans la plénitude du terme, c'est une disposition qui substitue à l'exercice temporaire d'une fonction, l'acceptation consciente d'un état, l'état militaire, qui va au-delà du « métier ».

Nous citerons pour illustrer cette idée un exemple qui nous est apparu significatif : celui d'un jeune saint-cyrien, cité dans la presse, précisément pour la revendication qu'il fait des valeurs du service et du sacrifice²⁹. Dans cet article, ce jeune officier exprime avec détermination sa vocation et sa disponibilité totale à l'intérêt général, et réintroduit le sacré dans son engagement. Cet élan raisonné pouvait être encore interprété, il y a peu, comme de l'exaltation. Mais là est justement la grande ques-

^{28.} Discours de Mme Alliot-Marie à Rochefort, le 14/10/04.

^{29.} Paris-Match, n° 2986, 10 /08/06, p. 19.

tion d'une communauté militaire qui n'a pas toujours assumé la modernité d'un savoir-être intemporel. La société militaire semble affirmer de nouveau son irréductibilité, peut-être parce que finalement celle-ci est indispensable à la sécurité de la nation et des individus : n'est-ce pas le cas, lorsque l'engagement militaire recouvre aussi bien la veille stratégique que la projection d'urgence sur un théâtre extérieur pour évacuer des ressortissants, le déploiement immédiat et massif suite à une disparition de personne, ou le déplacement pendant des séjours de plusieurs mois dans un contexte souvent très hostile ?

En la matière, l'analyse de David Segal offre à la réflexion militaire une approche intéressante. Il s'agit de celle du « constructionnisme social³⁰ ». Ce concept, tout en reconnaissant le pouvoir qu'a la société de modeler nos comportements, souligne que ces forces ne sont pas extérieures à l'homme, mais plutôt le produit de comportements humains. L'idée de « construction sociale de la réalité » met en valeur une intuition centrale touchant à la nature fondamentale de la société : les acteurs ne sont pas seulement déterminés par des faits sociaux désincarnés ou des forces sociales inaccessibles, ils sont aussi, à tout instant, avec d'autres et par l'interaction qui les lie, les créateurs du monde social dans lequel ils vivent. Il est possible d'appliquer cette analyse à l'exemple du jeune sous-lieutenant. Par sa disponibilité engagée en effet, celui-ci ne se réduit pas à un technicien de la défense, à un simple contractuel passif. Il s'inscrit à son niveau dans une action sociale, lorsqu'il refonde et reformule le sens de l'état militaire dans son exigence et sa globalité métaphysique.

La disponibilité, c'est également l'acceptation d'un entraînement intensif indispensable à l'efficacité opérationnelle. C'est cet entraînement qui contribue à garantir en toutes situations une grande maîtrise dans l'emploi de la force et une culture de la modération. Sans un tel entraînement, on n'aurait pu envisager le déploiement de l'escadron 23/2 de gendarmerie mobile de Mont-de-Marsan, à Haïti³¹, dans des conditions qui seraient insupportables à tout détachement civil.

Un exemple tout à fait intéressant d'action militaire en matière de formation est celui, méconnu, des régiments mettant en œuvre le service militaire adapté (SMA). Le SMA « a

³⁰. David R. Segal, « Les nouvelles « missions » et leur signification pour les militaires », in Actes du colloque du C2SD, *Métamorphose des missions, le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*, 14, 15 et 16 juin 1994, *Documents du C2SD*.

³¹. Opération Carbet, Haïti, 29/02-21/06 2004.

été créé au début des années soixante afin de trouver des solutions pour venir en aide à une jeunesse désœuvrée ayant perdu tout repère dans une société où il était urgent de favoriser son insertion. [...] Le principe de base est un système relativement souple appuyé sur une méthode assez originale qui consiste à aider les jeunes à acquérir une formation professionnelle dans le cadre de la transmission de la culture militaire. Le concept du SMA participe donc de l'assimilation et de la diffusion de valeurs qui permettent une vie sociale harmonieuse, comme le respect de soi-même et des autres, le sens du service, l'adaptation à la vie en groupe, l'effort et le dépassement de soi. Le SMA ouvre les portes de la vie active en s'appuyant sur une éducation et une culture militaires. L'enseignement et l'application de ces dernières permettent à notre sens de citer l'institution comme étant un moyen de renforcer l'acquisition et la défense des valeurs sociales fondamentales pour un citoyen français³² ».

■ La formation du « combattant » : des fondamentaux indispensables à la bonne exécution des missions de police

La formation militaire prédispose au professionnalisme que requiert l'action de sécurité globale. Nous avons insisté sur la dimension éthique. Il convient également de s'intéresser à d'autres aspects très concrets dont l'application pratique est capitale pour l'accomplissement de la mission de sécurité.

Pouvoir agir en toutes situations

La formation initiale vise à acquérir la rusticité et la robustesse qui permettent d'agir en tous lieux et en toutes circonstances, dans des conditions qui, ne serait-ce qu'au regard de la durée d'une mission ou d'un engagement, sont difficiles, voire éprouvantes, sur le plan physique et psychologique. La fonction régalienne de sécurité ne saurait en effet être limitée par la rudesse des conditions de vie. Il en va par exemple des gendarmes agissant en forêt profonde en Guyane, avec le soutien de leurs camarades des armées, dans le cadre des opérations de lutte contre l'orpaillage illégal ; ou encore des unités engagées lors des missions de la paix conduites il y a quelques années en ex-Yougoslavie dans des conditions particulièrement pénibles en période hivernale.

^{32.} Ltn Balancho, *Tendre la main aux jeunes. Le principe et le fonctionnement des RSMA*. Rapport pour le CDPIAC, 11/06.

L'acquisition de ces qualités exige d'ailleurs aujourd'hui un tout autre investissement pédagogique qu'autrefois. En effet, les recrues, d'une part, sont majoritairement issues du milieu urbain, d'autre part ont été majoritairement élevées dans le confort qui caractérise la société occidentale. Fait majeur, elles ne bénéficient plus du rite de passage que constituait le service militaire obligatoire. En conséquence, la formation militaire initiale doit mettre de plus en plus l'accent sur la préparation physique et mentale. La marche, la vie en campagne, l'effort prolongé, la résistance aux conditions climatiques défavorables constituent le contenu de base des premières semaines de la formation. L'aguerrissement dans des centres spécialisés ou lors de modules spécifiques complète la première acculturation.

La formation tactique : la pertinence des principes du combat d'infanterie

Des actes élémentaires du combattant aux missions de combat du groupe et de la section, on retrouve la base de la culture opérationnelle tactique qui est fondamentale à la bonne exécution de toutes les actions de sécurité, tant celles du quotidien que celles des engagements d'envergure que nécessitent des situations très dégradées. Ainsi, « progresser », « se poster », l'appui mutuel, l'identification des points clés du terrain, le choix d'un cheminement, la reconnaissance d'un point particulier ou d'un axe, la combinaison du feu et du mouvement, l'action de débordement sur les flancs, etc., sont autant de fondamentaux militaires qui, du niveau du binôme à celui de la composante de force, font la cohérence et l'efficience de la manœuvre de tous niveaux³³. Ces fondamentaux donnent au militaire une tout autre culture de la manœuvre opérationnelle que celle possédée par les acteurs civils. Pour des gendarmes, lors d'un contrôle nocturne de véhicule, par exemple, ce sont les principes premiers de « l'appui mutuel » qui s'appliquent pour garantir la sûreté des personnels. Bien entendu, les fondamentaux tactiques sont transposés dans une mission de sécurité publique caractérisée par un tout autre cadre juridique et sociologique que celui d'une mission de combat, mais il en va de même pour une patrouille de militaires d'un régiment d'infanterie en mission de surveillance dans le cadre d'une opération de maintien de la paix.

33. Voir par exemple, *l'Instruction relative au maintien de l'ordre en milieu rural*: l'adaptation des techniques et des moyens des forces de l'ordre au terrain implique « de concilier dans la conception opérationnelle et dans l'exécution de certaines manœuvres les modes d'action habituels au maintien de l'ordre et, à l'exclusion de tout ce qui se rapporte à l'usage des armes, les principes tactiques généraux des unités élémentaires de l'infanterie et de l'arme blindée (utilisation du terrain, couverture réciproque des éléments, reconnaissance des points de passage obligés, désengagement en sûreté...).» (Direction de la Gendarmerie Nationale, *Instruction n° 7500-20/03/85*, p. 3.)

Corrélativement, la formalisation des ordres au travers des fameux cadres d'ordre, le respect des règles de la procédure radio, ainsi que le processus intellectuel gouverné par la méthode de raisonnement tactique – dont les étapes visent à bien analyser l'environnement, identifier l'effet majeur, et sélectionner les différents modes d'action envisageables – façonnent le décideur de tout niveau en cela qu'il développe une **intelligence de situation**, un sens et une expression de la décision et un procédé de mise en action spécifiques, transverses aux forces armées.

■ L'organisation militaire

Le principe de l'organisation militaire est celui d'un système qui concilie la stabilité et une constante évolution, centré sur l'adaptation aux impératifs fonctionnels. Ici, le concept-clé est celui de l'**adaptabilité**.

L'organisation militaire repose bien sûr sur le principe hiérarchique qui, en terme de processus décisionnel, est exclusif. Cette caractéristique institutionnelle est de plus en plus singulière, tant les corps de statut civil participent d'une gestion, dans les faits, toujours plus partagée, imprégnant le fonctionnement quotidien et les évolutions majeures. L'immuabilité du principe hiérarchique unique et ainsi reconnu traduit la primauté de l'impératif opérationnel dans un champ fonctionnel traditionnel qui l'exige par nature : la défense. Cette exigence sous-tend la crédibilité du dispositif global de protection des intérêts vitaux.

L'organisation militaire révèle une capacité d'évolutivité, de flexibilité et de subsidiarité, singulière. La stabilité de la norme hiérarchique et décisionnelle permet en effet, tant en termes d'orientations stratégiques que dans le quotidien, d'assurer le primat des logiques fonctionnelles sur celui des logiques institutionnelles et organisationnelles, en d'autres termes, sur celui des logiques bureaucratiques³⁴.

Parmi les grandes institutions d'État, les forces armées démontrent la plus grande capacité de réforme. Parmi les réformes organisationnelles et en conséquence fonctionnelles, celles concernant respectivement l'état-major des armées et la gendarmerie nationale sont particulièrement instructives. Ces deux réformes confirment en effet la pleine actualité de la

^{34.} Voir notamment le rapport du Sénat, *Organisation et systèmes d'information de la police et de la gendarmerie nationale*. Commission des finances, n° 25, 2003-2004.

modélisation pyramidale, dans un contexte général où la déconcentration et les transferts de compétence confinent parfois à une fragmentation des capacités, des processus de décision, de la gestion de l'information.

■ **La globalité du système militaire comme réponse à la globalisation de l'action de police**

Le système militaire français inscrit de plus en plus ses capacités fonctionnelles dans la globalité des réponses qu'appelle l'interpénétration entre la sécurité extérieure et intérieure. Dans une situation de fragilité constante et de permanence des crises, il contribue de façon de plus en plus significative à la sécurité globale. La loi de programmation militaire de 1996 consacre d'ailleurs une évolution majeure de la fonction protection qui devient une mission de sécurité générale plutôt qu'une mission de défense strictement définie.

Le système militaire devient ainsi majeur dans l'action de police entendue dans son acceptation la plus extensive. En particulier, le concept de la « globalité » du système militaire permet de dépasser dans une certaine mesure les contradictions et les ambiguïtés que génèrent les positions des tenants d'une différenciation stricte entre les compétences des « forces de police » et des « forces militaires ». Ces positions s'expriment dans la recherche d'une « spécificité » de l'action de police par rapport à l'action militaire dans un conflit donné : cette spécificité peut pour certains se trouver dans le critère d'un cadre juridique restrictif en termes d'emploi de la force, par rapport au droit des conflits armés (DCA) ; mais le DCA propose aujourd'hui précisément un cadre juridique de plus en plus restrictif. On oppose aussi le critère de la confrontation avec des adversaires et non des ennemis comme spécificité de l'action de police, ou encore une perception de la finalité plus « sécuritaire » que militaire (mais on est d'obligé d'admettre qu'il s'agit d'un critère bien obscur) ; enfin, l'action des forces de police se reconnaîtrait avec la présence de populations civiles : mais les crises gérées depuis des décennies montrent encore une fois la vanité de cette distinction.

Le concept de globalité militaire répond à ces ambiguïtés grâce au particularisme du dispositif de défense qui recouvre l'ensemble des capacités de défense et de police. Il puise sa

réalité et tout son sens dans la combinaison de capacités différenciées et complémentaires. En d'autres termes, il s'appuie sur la coopération entre différentes cultures propres aux différentes institutions militaires, entre différentes logiques de métier qui s'accordent sans se confondre.

La globalité militaire doit donc être entendue comme celle d'une cohérence capacitaire qui ne saurait être dénaturante. Si on veut l'appréhender dans sa réalité concrète, la grille de lecture des trois fonctions stratégiques de la prévention, de la protection et de la projection reste pertinente, mais présente l'inconvénient des redondances, tant elles se recoupent de plus en plus en termes de finalités, de modes d'action, de coopérations... La déclinaison de la globalité peut se faire par rapport aux menaces et risques, aux acteurs, aux missions, aux environnements (par exemple, la sécurité de l'espace aérien, l'action en mer, les actions de police internationale, mais aussi l'action des forces armées sur le territoire national comme métamorphose de la protection en action de sécurité globale, la lutte anti-terroriste, le renseignement...). Nous ne développerons que certains de ces exemples.

L'action en mer

La marine nationale répond, au travers de ses fonctions opérationnelles quotidiennes, au besoin global de sécurité du fait des nouvelles menaces en mer. Ces nouvelles menaces « ont contraint la marine nationale à renforcer ses missions de protection et de défense des accès maritimes [...]. De sorte qu'on est passé d'une posture de sûreté militaire à une posture permanente de sauvegarde maritime, véritable synthèse des missions de défense et de service public³⁵. L'implication globale de la marine nationale s'effectue tant dans un cadre national qu'international, et les missions conduites (surveillance, contrôle, interception) constituent des missions de police.

La gestion des crises extérieures : actions de police internationale et retour en sécurité intérieure, le rôle central des forces armées

Les forces armées françaises sont depuis une trentaine d'années de plus en plus engagées dans des opérations en faveur de la paix et du droit international. Ces opérations répertoriées

³⁵. Amiral J.-L. Battet, « Le Nouveau concept de défense maritime », *La Revue maritime*, n° 463, 11/02, pp. 26-29. Cité par F. Le Guellaff, « La Lutte en mer contre les trafics illicites », *Défense nationale*, 01/05, p. 63.

sous le terme « opérations de maintien de la paix » correspondent dans la réalité des engagements à une grande variété de situations. Conduites dans le cadre d'une résolution et d'un mandat de l'ONU, elles visent prioritairement à assurer la protection des populations, et la reconstruction d'une société civile fondée sur l'état de droit. Au-delà de leur objectif humanitaire par la stabilisation démocratique des zones concernées, situées pour partie dans une proximité directe à l'espace de l'Union européenne, elles contribuent à la sécurité intérieure des États membres : prévention de flux migratoires, neutralisation de réseaux mafieux... D'où le concept du « retour en sécurité intérieure » forgé par le directeur général de la gendarmerie nationale³⁶. Ces opérations de plus en plus perçues comme des actions de police internationale relèvent de par leur environnement et leurs exigences de la compétence première des forces armées, seul outil à réunir les capacités requises, d'une part, pour satisfaire aux impératifs de planification, aux contraintes logistiques d'opérations d'envergure et durables, sans évoquer les aspects juridiques et statutaires relatifs aux personnels déployés qui sont quasi exclusifs aux personnels de statut militaire ; d'autre part, pour agir dans des situations très dégradées et hybrides (juxtaposition ou imbrication de problématiques de maintien de l'ordre et de combat, de menaces de toute intensité) qui caractérisent les crises internationales actuelles ; enfin pour garantir l'efficacité de l'intervention internationale qui repose sur les deux facteurs intimement liés que sont le phasage et la globalité de la gestion de crise.

La complexité accrue des crises et l'effet final recherché appellent en effet une gestion globale qui comporte des « volets » divers. Lors du sommet de Nice, sur la base des enseignements tirés de l'expérience du Kosovo, a ainsi été élaborée une conception en trois phases de la gestion des crises les plus complexes. Ainsi, ont été distinguées une phase initiale permettant la maîtrise du terrain, une phase de transition centrée sur la restauration de la sécurité publique comme condition première du retour à la vie normale, et une phase de sortie de crise et de rétablissement progressif du bon fonctionnement des institutions locales.

Nous observons que l'action « militaire » au sens du déploiement d'un dispositif de puissance, donc à capacité coercitive,

³⁶. Bruxelles, 10 mai 2001.

est déterminante dans la reprise du contrôle général de la zone d'intervention. L'action militaire reste également centrale dans la deuxième phase dans le maintien à un niveau opératif de la maîtrise du terrain qui permet de prévenir la résurgence de menaces militaires ou paramilitaires, et ainsi le retour d'un affrontement général et d'agressions de haute intensité. Elle est aussi incontournable en ceci qu'elle soutient ou contribue directement à la restauration de la sécurité publique, cela au travers du déploiement, dans les situations de crise les plus exigeantes (**excluant tout engagement de policiers de statut civil³⁷**), d'un dispositif intégré combinant notamment des éléments de l'armée de terre et des éléments de la gendarmerie, selon une logique fondée sur la culture de métier.

Cette conception résulte des études conduites sur l'intervention au Kosovo et de la coopération exemplaire mise en œuvre, lors du déploiement de forces, entre le général Cuche, commandant de la brigade multinationale nord et le colonel Vicaire, commandant la force de gendarmerie³⁸. Elle s'impose maintenant dans le cadre d'une relation renouvelée entre l'armée de terre et la gendarmerie. Dès décembre 1999, le directeur général de la gendarmerie rappelait que celle-ci « fait partie intégrante des forces terrestres » déployées dans ce type d'opérations. L'année 2000 a vu l'aboutissement d'un document cosigné par le DGGN et le chef d'état-major de l'armée de terre, qui pose les principes de la coopération entre les deux armées. Selon ce document en effet, « la complémentarité des forces terrestres [...] se justifie pleinement au regard de l'impossibilité de découpler les dispositifs de sécurité publique et ceux strictement militaires. [...] Elle garantit que la crise sera traitée au plus bas niveau d'intensité et permet au responsable du théâtre de montrer les degrés possibles de réponse de la force, et dans une logique de prévention et de dissuasion, d'illustrer sa détermination et l'éventail de ses capacités³⁹ ».

Cette complémentarité est une marque de la communauté de défense ; elle constitue un aspect majeur de la réponse globale et de la poursuite de l'effet final recherché de sortie de crise. Elle a pris encore une nouvelle dimension avec la création de la Force de gendarmerie européenne.

La complémentarité des forces armées repose sur un dénominateur commun culturel, fondé par le statut militaire et

37. SGDN, *Contribution de la France relative au développement des capacités de police de l'UE dans le contexte de la gestion de crise*, 26/09/01, page 3 : « Pour les forces de police à statut civil, les missions ne sauraient être exercées que dans un contexte de situation pacifiée. » Notons également que les policiers ne sont pas habilités à porter un arment.

38. Armées d'aujourd'hui, n° 260, op. cit.

39. Document conjoint DGGN/EMAT, *Coopération de l'armée de terre et la gendarmerie sur les théâtres d'opérations extérieurs*, 20/10/00.

établi par la formation dispensée dans l'ensemble des écoles. Le dénominateur commun s'exprime dans toute sa dimension opérationnelle, notamment grâce à l'existence d'un enseignement supérieur unique aux forces armées.

Désormais bien institutionnalisé, le protocole armée de terre/gendarmerie s'est concrétisé dans le cadre de la force *Licorne* déployée en Côte d'Ivoire, au point d'en être l'une des caractéristiques majeures.

L'enjeu particulier du renseignement

Le renseignement, dans une indispensable coordination interministérielle, est devenu l'un des axes essentiels de la contribution quotidienne des forces armées à la sécurité globale des français. **Procédant pour partie de la stratégie de prévention**, le renseignement trouve son débouché logique dans le cadre de la fonction de protection. Que ce soit dans le cadre de la lutte anti-terroriste proprement dite ou celle contre les agissements de la criminalité organisée, la communauté de défense est engagée au premier plan aux côtés des acteurs du ministère de l'Intérieur.

La contribution des militaires fournie par la DGSE, la DGGN, la DRM et la DPSD est toutefois **singulière** à plusieurs titres : la puissance technologique de la défense, d'une part ; mais aussi l'engagement au cœur des foyers de crise et « zones grises » pouvant constituer des sanctuaires terroristes ou des périmètres d'organisation de trafics en tous genres, et notamment ceux concernant la traite de personnes humaines ainsi que la prolifération des armes. Dans ce domaine, il faut souligner, d'une part, l'engagement des forces armées « en lutte directe » contre une partie de ces phénomènes et, d'autre part, la remarquable synergie entre les différents outils de renseignement déployés par les forces armées qui intègrent désormais, en particulier dans les Balkans, des éléments de gendarmerie dans l'analyse opérationnelle et stratégique des informations collectées ; on doit également souligner la couverture quotidienne du territoire national. La gendarmerie nationale, compte tenu de son maillage territorial et de sa présence à l'étranger, constitue un service à part entière dans « la communauté du renseignement ».

La lutte antiterroriste

Dans sa nouvelle dimension stratégique, la menace terroriste relève bien de la défense au sens de l'article I⁴⁰.

La coopération entre les forces armées s'affirme chaque jour davantage pour garantir une meilleure réponse face aux nouvelles menaces. Ainsi, depuis le 1^{er} février 2006, un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre dédié au soutien aéromobile du GSIGN renforce de manière significative la contribution du ministère de la Défense à la lutte contre le terrorisme. Il s'agit d'une des mesures préconisées par le collège des inspecteurs généraux des armées dans le cadre d'une étude sur la contribution des armées à la lutte contre le terrorisme de type « Beslan ». Cette coopération apparaît de plus en plus nécessaire pour faire face aux événements les plus complexes qui relèvent fondamentalement d'une gestion militaire, de la planification des opérations à leur mise en œuvre.

La problématique du terrorisme conduit à aborder celle, beaucoup plus vaste, de la continuité de l'action de l'État en cas de crise majeure, qui repose fondamentalement sur les forces armées de par leur essence, leur culture, leurs capacités fonctionnelles.

Dans ce cadre, la gendarmerie constitue l'un des atouts premiers des forces armées. Elle permet au gouvernement d'assurer, sans discontinuité, la gestion des crises en graduant la réplique, sur tout le spectre d'intervention, de l'état de paix à l'état de guerre. **Cette capacité de la gendarmerie est, à l'évidence, liée à son statut, sa culture et son organisation militaires.** Sur un plan opérationnel, elle repose notamment sur la gendarmerie mobile, force spécialisée dans le maintien de l'ordre, techniquement et culturellement formée pour subir et temporiser, afin d'ajuster au mieux l'exercice de la contrainte étatique dans le cadre du droit commun, et contribuer à trouver une solution politique au conflit. De par son organisation, sa culture militaire, ses équipements, et son armement d'infanterie, la gendarmerie mobile est particulièrement adaptée à la gestion des situations très dégradées. Elle est notamment rompue aux **changements de posture** qui caractérisent le rétablissement de l'ordre et l'infraction ; elle est capable de réagir sous la menace armée, par des actions dynamiques, ciblées ou

40. Voir ministère de la Défense, *La Défense contre le terrorisme : une priorité du ministère de la Défense*, 03/06, p. 16-17.

ponctuellement massives, toujours strictement proportionnées. Son expertise s'appuie sur un emploi très soutenu tant en métropole que dans les départements et territoires d'outre-mer, et sur les théâtres extérieurs où se concentrent les engagements les plus exigeants.

La prise en compte des vulnérabilités croissantes qui caractérisent les sociétés occidentales oblige à anticiper sur des rapprochements nécessaires pour améliorer l'action militaire au profit de la protection des populations et des institutions, **en toute situation**, dans une action de sécurité globale qui envisage toutes les hypothèses et planifie l'engagement de tous les moyens. C'est bien à cela que doit répondre le « concept d'emploi des forces terrestres en sauvegarde terrestre⁴¹ ».

Du fait des mutations profondes de notre temps, l'Histoire, qui renoue en Occident avec l'incertitude et le désordre, doit reconduire le politique vers l'essentiel de son principe ; et le « Militaire » est encore suffisamment présent dans notre société pour l'aider à relever le grand défi de la sécurité. Porteur de sens, il offre les capacités fonctionnelles pour préserver notre société et l'aider à se confronter avec confiance à la globalisation. La pérennisation sociale et culturelle du modèle militaire et l'efficacité de l'action militaire dans la fonction de sécurité sont donc aujourd'hui des questions centrales. La réflexion politique ne doit pas ainsi sous-évaluer le risque que feraient courir à la puissance et à la souveraineté françaises la réduction possible du format de l'armée de terre à de simples modules d'intervention spécialisée, ou encore la transformation organique de la gendarmerie, en d'autres termes un démantèlement de la communauté de défense. En particulier, la place spécifique qu'occupe la gendarmerie dans le système de sécurité français est aujourd'hui un enjeu fondamental de la conception globale⁴² de la politique de sécurité française.

Nous sommes au cœur des grandes questions politiques de notre temps, et les débats qu'elles occasionnent doivent porter sur la conception et le devenir même de notre société et de ses valeurs.

Il semble approprié, dans cette démarche qui désire s'inscrire tout à la fois dans la réflexion de « longue durée » et la

⁴¹. *Ibidem*.

⁴². Qui donne notamment sa cohérence à l'action de la gendarmerie auprès du ministère de l'Intérieur.

conscience des ruptures, de conclure sur le constat d'un grand analyste du monde militaire : « l'armée a en France [...] une admirable tradition intellectuelle. [...] L'organisation et le commandement des forces humaines en vue de la guerre et dans la guerre mettent en jeu les facultés les plus hautes de l'esprit et du caractère. Les hommes qui excellent dans cette science ou qui, de toutes les forces de leur pensée et de leur âme cherchent à y exceller, sont naturellement au niveau de ce qu'il y a de plus haut dans les œuvres de leur temps et de tous les temps, si seulement l'esprit de vie est en eux, s'ils ne sont pas séparés de l'ensemble de l'action humaine, si, dans leur fonction propre, ils sont soutenus par le mouvement vaste de toute une génération⁴³. » ▶

^{43.} Jean Jaurès, « L'Armée nouvelle », *L'Humanité*, Paris, 1915, p. 316.

SYNTHESE BERTRAND CAVALLIER ET ANNE MANDEVILLE

La défense et la sécurité ont toujours constitué des questions centrales dans l'évolution des sociétés. Dans l'accélération de l'histoire que nous connaissons, l'après guerre froide a débouché sur une nouvelle ère qui marque une rupture profonde dans l'organisation des relations entre États et dans le fonctionnement interne des sociétés. La question de la police dans son sens global est reposée. Dans le processus contemporain de redéfinition de l'ordre et des instruments de son maintien, le système militaire, fort de ses spécificités culturelle et organisationnelle, émerge à nouveau comme un modèle et un acteur essentiel. ■

Traduit en allemand et en anglais.



PATRICK LACLEMENCE

PAROLE D'HOPLITE : « GÉRONS NOS PEURS ET GARDONS NOTRE LIBERTÉ ! »

DANS LE BROUHAHA D'UNE BELLE FIN D'APRÈS-MIDI DE JUILLET, SUR LE PONT SAINT-MICHEL, LE TEMPS S'ÉCOULE AU RYTHME DE LA SEINE. APPAREIL PHOTO À LA MAIN, LES TOURISTES CHERCHENT LE MEILLEUR ANGLE DE CADRAGE ET LA FONTAINE DE L'ARCHANGE GABRIEL RESTE LE RENDEZ-VOUS IDÉAL DES PARISIENS. COMME D'HABITUDE À CETTE PÉRIODE DE L'ANNÉE, IL RÈGNE UN AIR D'INSOUCIANCE SUR LA CAPITALE. ET POURTANT, QUI POURRAIT CROIRE QU'À DEUX PAS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, NOUS ALLIONS VIVRE UNE TRAGÉDIE ?

En quelques secondes, des entrailles de la capitale, le râle plonge la ville dans l'horreur. Une bombe vient d'exploser dans le RER à la station Saint-Michel. les scènes sont horribles. Des blessés sont remontés des profondeurs, et au fur et à mesure que nous progressons¹, des corps mutilés jonchent le quai. Un acte de guerre vient de frapper en plein cœur de la cité en paix. La ville vit un cauchemar.

Après cette tragédie, une longue période de « Vigipirate » allait être mise en place en France. Encore aujourd’hui, le traumatisme n'est pas refermé, et les autorités maintiennent un plan de sécurisation. Forces militaires et civiles sont associées dans une lutte qui pourrait s'apparenter à la sauvegarde de notre liberté. C'est sous l'approche de cette cause commune que j'ai choisi de développer mon propos.

Sommes-nous toujours en danger ?

Les moyens employés alors semblaient limités et à la portée de n'importe quelle bande. Une bouteille de gaz, un détonateur et un porteur-livreur ; le « terrorisme du pauvre » en quelque sorte, a frappé.

Les assassinats, attentats, complots, régicides, terroristes ont été une constante dans l'épopée humaine. Et si l'histoire nous montre du doigt, en nous rappelant que la Révolution française inventa le mot terrorisme, la politique étant alors soumise au principe de la fin qui justifie les moyens², là s'arrête la pater-

1. Avec les effectifs de la CRS 33 de Reims, nous étions, en juillet 1995, en sécurisation dans le métro et le RER.

2. Le « terrorisme » désigne un système de gouvernement révolutionnaire, la Terreur, qui sévit de septembre 1793 à juillet 1794. Le « terroriste » naît au cœur de l'État et la terreur apparaît comme nécessaire à l'avènement d'une société. Le mot est mémorisé dans le supplément de 1798 du dictionnaire de l'Académie française, les autres langues comme l'anglais et l'italien nous l'emprunteront.

nité de ce mode d'action. Le sens du mot va évoluer dès le début XIX^e siècle, en désignant une stratégie de contestation violente contre l'État. Sans reprendre les actes de la fin du XX^e siècle, une page est tournée. Le mode opératoire qui nous préoccupe aujourd'hui se distingue des formes d'agressions qui se proposent d'atteindre des objectifs précis au moyen d'actions ciblées et d'amplitude limitée. Les terroristes du 11 septembre 2001, ceux du 11 mai 2004 à Madrid, de Karachi, de Bali et de Londres de juillet 2005 ont démontré qu'ils avaient la volonté de déstabiliser l'ordre mondial en provoquant des destructions de masse. La logique de l'action n'est pas limitée dans l'usage de la force sur un territoire déterminé. Le nombre de victimes et les conséquences désastreuses de l'agression représentent désormais l'un des objectifs principaux.

Ce mal évolue dans une société soumise aux mouvements planétaires et il semble que, même sans guerre, nous ne puissions plus vivre en paix. Même si l'Europe est particulièrement touchée par cette gangrène, aucun continent n'est épargné.

Le « *Global Player* »

En effet, dans un monde que l'on pourrait définir de global, à un moment où nous n'avons jamais autant échangé, alors que l'homme peut être partout et nulle part à la fois, qu'il parcourt le globe de long en large, que du nord au sud la matière et l'économie créent des intérêts et des besoins communs, que d'est en ouest la communication nous relie les uns aux autres, celui que l'on qualifie de terroriste peut frapper en tout point de la terre. Aucun pays ne peut se considérer à l'abri de ce type d'agressions. Le caractère transnational de la menace induit une dimension inédite, la mondialisation de la terreur. La situation stratégique à laquelle nous sommes confrontés, tant en termes de capacité à mobiliser qu'en termes de prévention à ces agressions, nous amène à la permanence de l'action. Évidemment, avec le mur de Berlin, les rapports étaient clairement établis. Les frontières semblaient infranchissables et opposaient deux blocs en fixant au sol les hommes, leur politique, leur stratégie et leur économie. Soumis à une partition de duettistes, les échanges humains et financiers dépendaient

des intérêts partisans de chaque sphère. Or, au-delà du symbole, depuis la chute, l'effondrement des espaces de compétences a engendré une remise en cause dans l'ordre du monde Est/Ouest. L'effacement des frontières a entraîné une rupture d'une part culturelle, due à la médiatisation, d'autre part territoriale, en raison d'une mondialisation des intérêts. Les mouvements humains, la communication et les flux financiers n'ont plus de zones de délimitations. Et du nord au sud, et d'est en ouest, depuis le début de l'humanité, nous n'avons jamais autant prospéré au milieu de cette économie de marché liée aux flux de capitaux.

Les échanges boursiers se superposent avec les montages financiers, et les matières circulent sur la planète dans une ronde affolante pour la nature et l'environnement. Dans ce jeu mondial, baptisé par les banquiers, « *global player* », les mouvements planétaires nous garantissent une partition économique multiple. Ce tourbillon d'échanges et d'intérêts entraîne de plus en plus les uns à trouver un équilibre avec les autres dans cette « couche stratosphérique », comme on pourrait la nommer, mais attire aussi des individus qui veulent imprimer leur marque.

La première des conséquences à la mondialisation de notre espace, est l'obligation sécuritaire qui s'impose dans une logique de « défense nationale » de notre liberté. S'il n'y a pas de guerre, il n'y a plus de paix pour les peuples. Nul ne contredira que la construction européenne trouve sa légitimité dans la mémoire des populations meurtries après la Seconde Guerre mondiale. Or comment affirmer « plus jamais ça », lorsque le monde est soumis à une image troublée par des intérêts privés mondialisés ? Et au face à face bipolaire entre l'Est et l'Ouest, il nous faut gérer, non pas un monde multipolaire mais global et morcelé à la fois. Pour préciser ma pensée, la France et l'Europe sont prises dans un mouvement qui les conduit à intégrer une sphère planétaire livrée aux vents dominants des aléas boursiers.

Obéissant aux politiques économiques et aux transactions financières de multinationales, les intérêts des uns et des autres forment un tissage relationnel dans lequel la bourse frémît à la moindre secousse. Même les petits porteurs se prennent à espérer que l'équilibre du monde bascule en leur faveur. Dans cet

univers, les fonds de pensions sont peut-être la meilleure garantie d'un monde sans guerre, mais comment définir un intérêt communautaire dans cette confusion ?

Et, là et là, on mobilise des corps d'armées constitués de soldats de différentes nationalités pour défendre l'intérêt commun. Dans ce processus, la deuxième conséquence tient au choix de la France, qui a opté pour sauvegarder les droits de l'homme et nos intérêts sous une notion basée sur la professionnalisation de nos forces armées. Les militaires français sont projetés et additionnés tous azimuts à d'autres troupes de nationalités différentes. La légitimité de ces puzzles d'armées œuvrant à travers le monde au nom de l'Europe, de l'Otan ou de la sécurité en règle générale, repose alors sur une morale communautaire de l'action. En fait, le militaire intégré dans la force multinationale est soumis à un bon droit qui fait de lui un combattant pour la sécurité du globe, et plus précisément un soldat de la paix. D'opérations en interventions, les contingents se multiplient, morcelant à travers le monde notre force de défense nationale.

La troisième conséquence découle de la deuxième, la sécurité du monde assurée par un professionnel peut s'analyser en fonction de nouvelles normes, qui fait du militaire un combattant hautement spécialisé. Dans ce processus, la demande de haute technologie est forte et fait du secteur privé un partenaire privilégié. Et pourquoi ne pas évoquer l'externalisation et la privatisation des tâches ? Déjà, en Irak, l'armée américaine dépend de sociétés de logistiques privées pour manger, dormir et être ravitaillée. Elle se trouve soumise à une gestion où l'approche économique s'inscrit alors dans une logique qui doit s'inspirer des mêmes priorités stratégiques fixées pour sécuriser le monde. Enfin, sans ouvrir un débat sur fond d'insertion et d'intégration du service militaire obligatoire où volontaire, nous évoquerons par la suite l'effet démobilisateur pour le citoyen de la professionnalisation des tâches dans une société.

F Nébuleuse et « fourre-tout »

Dans ces conditions, on glisse dans la confusion entre la défense nationale et la sécurité intérieure, légitimant une approche globale. Bien armées et prêtes à se défendre en

professionnalisant leurs moyens de sécurité, nos démocraties sont hypersensibilisées et insensibilisées en même temps. Tout en exposant les plans Vigipirate et autres, les représentants craignent à tout moment d'être livrés à l'action d'un individu qui pourrait remettre en cause leur mode de fonctionnement.

À ce titre, les attentats du 11-Septembre ne sont pas seulement la manifestation des nouvelles logiques gangrenant nos démocraties, ils ont structuré le champ du terrorisme international en ayant un effet fédérateur, mobilisant à travers le monde. On attribue à Al-Qaïda des actes de groupes très divers comme à Londres³. La confusion contribue à faire du terrorisme un mouvement uniifié dans une nébuleuse insaisissable.

Et devant l'hyperpuissance sécurisante dont nous disposons, le terroriste emploie la stratégie du contournement.

C'est sous la forme d'un martyr que s'est transformé cet individu.

Développant le don de lui pour la cause, il est devenu un mort-vivant. À mi-chemin entre la guerre et la paix, il frappe au cœur des populations effrayées par une forme de conflit où les adversaires n'existent plus.

Ce changement nous pousse d'une part à contrôler en permanence le monde sous une forme sécuritaire et d'autre part à unir nos forces civiles et militaires pour mener une guerre totale « contre le mal ». Cette orientation nous amène à envisager l'action dans un monde en paix pour faire face à des individus devenus malfaiteurs internationaux⁴.

L'ennemi est devenu un terroriste qui enfreint la loi avec foi.

Mais quelle loi et quelle foi ?

Seule la cause compte, et peu importe la vie !

De cet individu qui recherche à son acte une légitimation, on pourrait dire ce que Georges Bernanos prétendait du recrutement de ces « possédés » : « Pour un homme capable de mourir par amour, il y en a dix, il y a en vingt, il y en a cent capables de mourir joyeusement par haine... La haine sous la forme de fanatisme religieux ou politique, c'est précisément l'affreuse, la satanique parodie de l'amour⁵. »

Au-delà du bien et du mal, la morale de cet individu repose sur une idéologie préfabriquée en marge de la société. La terreur lui sert de cause. Du meurtre destiné à la démonstration, à l'action légitimée pour un ordre nouveau, la violence

3. Dans un rapport du Home Office, sur les attentats du 7 juillet à Londres, les attaques contre la démocratie sont à attribuer à des individus qui n'ont aucun soutien d'Al-Qaïda ni même de lien avec Ben Laden.

4. Dans un article, « L'Action militaire : sens et contresens », paru dans la revue *Inflections*, février 2005, n° 1, p. 47 à 65, Jean-René Bachelet, général d'armée 2s, développe l'indifférenciation de l'action militaire et civile par la « diabolisation » d'un adversaire malfaisant.

5. Georges Bernanos, *Français, si vous saviez?* Éditions Gallimard, 1961, p. 321.

est au centre de sa dialectique. Le parcours de ces adeptes de la terreur les conduit dans un univers où l'interprétation de leur monde les relie avec le sacré.

Or qu'en est-il lorsque le fanatisme entraîne jusqu'à l'intégrisme et au martyr ?

Que l'intolérance désenchaîne les extrémismes et les totalitarismes ?

La vision du sacré et la construction d'un autre monde poussent ces individus à devenir des acteurs de la société. Au-delà du temps pour l'intégriste et imposant une nouvelle version de l'espace pour l'extrémiste, ils espèrent le naufrage d'une société basée sur les équilibres.

Les fanatiques et les totalitaires s'affranchissent de la morale communautaire construite au cours de l'histoire. Que ce soit par le martyr ou la terreur, ils veulent imposer leur vision et dépasser les bornes qui marquent les contours communautaires. Nous savons où nous mènent ces représentations du monde⁶.

Alors, évidemment, certains pourraient refuser l'amalgame entre ceux qui s'imposent à la société et ceux qui la refusent ; mais dans les deux cas, entre le totalitarisme des uns et l'intégrisme des autres, les instigateurs se mettent en dehors du temps et de l'espace que les hommes ont eu tant de mal à façonner ensemble. Et chaque remise en cause fait courir un danger, celui de retrouver la barbarie au milieu de la cité.

■ Liberté : mobilité et assistance

Sans reprendre les différentes formes d'actes de malveillance, de l'incivilité au terrorisme, ils ont pour but la désorganisation de tous les systèmes, opérationnels, relationnels et communicationnels qui garantissent notre façon de vivre ensemble. Sur une échelle de criticité, l'acte de terrorisme reste le degré ultime de la menace.

Si le nombre des victimes représente l'un des objectifs principaux, la conséquence sans doute la plus dangereuse tient à l'affolement et à la désorganisation des systèmes d'assistance qui nous permettent d'accompagner notre liberté dans la mobilité. Et le citoyen, nomade des temps modernes, est alors livré à une rupture du mouvement.

6. Serge Tchakhotine, *Le Viol des foules, par la propagande politique*. Éditions Gallimard, 1952.

L'éclosion du moi a transformé les rapports sociaux en isolant l'individu dans une collectivité fragmentée. C'est au milieu d'une foule grouillante et anonyme que je me suis surpris, il y a quelques jours, à anticiper le pire dans un aéroport international. Si tout s'arrêtait sur cette « centrifugeuse moderne » qui décime tous azimuts les peuples du monde ? Il n'y a qu'à prendre l'avion pour comprendre que nous sommes soumis à nos logiques d'assistances sécuritaires.

Combien de fois, sans y prendre garde, nous nous sommes laissés aller à suivre les directions indiquées, à accepter la prise en charge, à être accompagnés par un système qui facilite nos faits et gestes ? Sans être conscients des dangers qui sont « absorbés » par tous ces systèmes complexes d'assistance, nous sommes portés par les foules et le mouvement. Nous appartenons à ce monde où l'homme de la rue, de la place, de la cité, de l'aéroport, de la gare est livré au flux migratoire incessant sous assistance permanente.

Prenons le passage protégé où, sans y prendre garde et par habitude, le piéton se livre corps et âme aux dangers de la rue sous la protection d'un « petit bonhomme vert ». Pour l'automobiliste, la régulation à une intersection est représentative de cette évolution vers une société individualisée. Gérée autoritairement il y a quelques années par les feux tricolores, le rond point circulaire s'est peu à peu substitué au carrefour traditionnel. Laissant à chacun l'initiative de s'engager dans le flot de la circulation, il impose un rythme d'ensemble. Dans ce processus, le piéton et l'automobiliste sont tributaires du mouvement collectif. Ce déroulement réclame de la part de ceux qui y participent à la fois compréhension du système et adhésion aux normes. Toutefois, sans reprendre des exemples précis, qui n'a pas subi à un moment ou un autre un dérèglement ou une surcharge qui peut générer une situation de trouble difficile à résorber ?

Dans ce flot permanent, la vie s'écoule au gré des uns et des autres, et les perturbateurs n'ont aucune peine à s'infiltrer dans l'anonymat.

Leur comportement est peut-être révélateur de l'état de notre collectivité. Dans ce cas, le diagnostic est préoccupant, la dernière évolution en date laisse présumer que ces intermittents de la violence se glissent dans la société en « libre service ».

Les interfaces permettent à ce jeune homme tout à fait ordinaire dans sa vie quotidienne d'être le soir, au Kop Boulogne, un hooligan, de casser du « flic » à ses moments perdus, de défiler et propager des thèses extrémistes avec un groupe de néonazis, pour, enfin, tirer sur le président de la République un 14 juillet.

Ce sont les mêmes qui sont aux portes des stades, dans les manifestations antimondialisation avec les black-blocks, et qui vivent leur quotidien dans l'anonymat. Ces énergumènes ne semblent plus s'inscrire dans une continuité historique ni sur un territoire déterminé, mais surgir au beau milieu d'une population qui traverse la cité de part en part. Figurants des rues, pseudoacteurs d'un moment, terroristes à tiers-temps, leur existence est découpée en tranches dans une société complexe et fragmentée.

La communication n'a rien arrangé dans la propagation de la violence, et la culture des images tend à prendre le pas sur celle du sens. D'autant plus qu'il s'avère difficile aujourd'hui de donner un visage à cet acteur.

Que ce soit dans les transports en commun ou ailleurs, la centrifugeuse moderne parsème les individus. Au cœur de la cité, on peut dépasser le mur du son sans bouger d'un mètre, être relié à la planète et ignorer son voisin. Au quotidien, les anonymes se mélangent sans un mot pour l'autre. Dans ce vacarme incessant, téléphone portable à l'oreille, les uns entretiennent une mystérieuse conversation avec l'au-delà pendant que les autres se croisent sans se voir.

Étonnant paradoxe⁷ que ces artères de la cité qui sont à la fois des lieux de communication intense et des points de passage pour toute une population qui n'a qu'une hâte : fuir l'instant. Les acteurs de ce quotidien se bousculent, s'entassent, se croisent et s'arrêtent dans une cité qui souffre en fait d'un mal, l'indifférence. Les relations sont aléatoires et mettent en place une nouvelle forme de socialisation, celle des codages et décodages des systèmes que nous décryptons à chaque instant. Du stop à l'intersection protégée, au carrefour, à l'issue de secours, en passant par les circuits d'accès, aux quais des gares et files d'attente des enregistrements, aux directives précises des spécialistes, l'homme évolue dans un monde en mouvement mis sous codification. Et dans l'aéroport, d'emplacements réservés en

^{7.} Dans ce texte, je présente un des dix paradoxes évoqués lors d'une conférence à l'École militaire, colloque « Réflexion sur la violence », dans le cadre de la 10e promotion du Collège interarmées de défense et de la 52e session du Centre des hautes études militaires, juin 2003. *La violence : parlons-en sans peur ! « Les actes d'un colloque de l'École militaire », p. 87-122.*

contrôles multiples, les files d'attente s'allongent aux portes des correspondances. Les hôtesses font de leur mieux pour nous faire oublier les circuits sécurisés et nous rendre acceptables les mesures prises. Sous assistance permanente, l'incertitude n'est plus de mise et, guidé par les circuits, me voilà en partance pour une capitale européenne. La prise en charge semble parfaite, les bagages en soute et les voyageurs partagent un destin identique.

Et pourtant, dans ce processus, sommes-nous toujours sur le qui-vive ?

Les différents modes opératoires nous coupent avec la réalité des risques et nous livrent aux systèmes complexes mis en place par des spécialistes. Dans ce processus, force est de constater que la mobilité du monde nous impose l'intensification des systèmes d'assistance. En fait, si en quelques heures nous pouvons traverser la planète en tous sens, ce ne peut être que sous la protection de modèles complexes qui sécurisent nos allées et venues.

C'est à cette civilisation du mouvement que nous appartenons.

Comment pourrait-il en être autrement ?

Entre rupture et mouvement du monde

Évidemment, ce n'est pas en quelques lignes que nous expliquerons pourquoi cette société qui paraît se morceler en une multitude d'individus se livre à l'assistance permanente des spécialistes et des systèmes. Pourtant, il semble important, au moment où les décideurs politiques sont confrontés à la fragmentation du monde et à l'éclosion du moi, de relever notre dépendance pour « le vivre ensemble ».

Dans ce contexte, si d'un coup tout s'arrêtait, si l'homme affolé devait être livré à lui-même, si l'assistance se trouvait complètement désorganisée, nous serions alors dans une situation de vide. Je me souviens encore des scènes de frayeur lors de l'attentat du rer Saint-Michel. Tout s'est enchaîné très rapidement, l'anonyme parmi les anonymes se retrouve au corps à corps avec ceux qu'il ignorait quelques secondes auparavant. Le magma humain se forme et se déforme dans le sauve-qui-

peut collectif. À y regarder de plus près, dans l'enchevêtrement, on ne sait pas très bien si le mouvement de foule est conduit de l'intérieur ou par son environnement, mais chacun essaie de trouver son salut.

Il n'est pas possible de survoler toutes les théories d'auteurs⁸ décrivant et expliquant des phénomènes au cours desquels l'inconscient collectif prend le pas sur la conscience individuelle.

Dans le cas qui nous préoccupe, et pour faire simple, il convient d'aborder « l'élément mental élémentaire⁹ » qui structure les foules. En effet, en fonction des regroupements, le lien qui unit les individus peut être complètement différent et changer totalement la réaction collective et individuelle.

Lorsque la rupture des systèmes touche des foules homogènes ou artificielles, soumises à une fusion mentale liée à un passé commun, le lien affectif ou hiérarchique entre les membres peut être suffisamment puissant pour résister au séisme. Ces foules homogènes ou ces masses recomposées dans un lieu (le stade) sont précédées d'une fusion mentale élémentaire¹⁰ qui tisse entre les individus un lien affectif qui, quelquefois, doit être utilisé par les services de secours pour gérer la crise.

Or, dans le cas d'un regroupement qui se forme à l'occasion d'un fait divers, d'un accident ou d'un incident, la fusion mentale élémentaire est constituée par le lien réactionnel, souvent fondé sur la peur. Et comme le relève Georges Lefebvre¹¹, ces foules « à l'état pur » sont des regroupements d'individus qui s'arrêtent momentanément de vivre leur quotidien. Elles n'ont ni passé ni avenir, mais un présent basé, dans le cas qui nous préoccupe, sur la terreur. Dans ce cas, si la réponse n'est pas assez rapide, on assiste à une étrange tragédie, chacun essaie

8. Patrick Laclémence, thèse de doctorat en sociologie, *Le Stade de football : espace d'ordre ou zone à risque – spectateurs, supporteurs, hooligans ou martyrs*, décembre 1995, 1 075 pages.

9. Si l'agréat humain des rues est constitué par le seul corps à corps, la foule est soumise à une identité collective qui est réalisée par une fusion mentale élémentaire liée à un événement ou une histoire commune. Le lien qui unit tous les membres est plus ou moins fort en fonction de ces différents regroupements. Dans le cas des agréats homogènes, les individus ont un passé, un présent, un avenir ensemble ; dans l'autre, il n'y a qu'un présent spontané lié à l'événement déclencheur. Prenons l'exemple des spectateurs de football. Si la fusion mentale est exacerbée par la médiatisation des compétitions avant même les soirs de matchs, le corps à corps autour et dans le stade renforce le sentiment collectif. Le lien identitaire se réalise aux yeux de tous, et être Français ou d'une autre nationalité ou localité peut se voir, se sentir, se réaliser aux yeux de tous. Ce moment est unique et permet de vivre un instant identitaire communautaire exceptionnel. L'élément mental élémentaire a été développé dans ma thèse de doctorat, Patrick Laclémence, *op. cit.*, chapitre sur « la fusion mentale élémentaire ».

10. Le meilleur exemple de lien de fusion mentale élémentaire sous forme de suggestion collective communiquée par les médias est celui de cette énorme « blague » portant en direct la panique au cœur des foyers américains. Bien involontairement, le 30 octobre 1938, Orson Welles, alors speaker à la radio de la Columbia Broadcasting System, fit passer sur les ondes un épisode du roman de H. G. Wells, sur la guerre des mondes. Portant sur l'invasion de la Terre par des soucoupes volantes pilotées par des martiens, le bruitage et les annonces de cette visite furent si bien réussis que près d'un million de personnes sur les six millions d'auditeurs crurent à une émission d'information. Prise de panique collective, cette population affolée se lança dans une fuite épandue, entraînant des réactions émotionnelles allant jusqu'au suicide. Cet « épisode » occasionna la première étude scientifique de ce phénomène « irrationnel » de H. Cantril. Cet épisode tragique devait donner raison à Gabriel Tarde qui, en 1910, prétendait déjà que « le transport de la force à distance n'est rien comparé au transport de la pensée à distance ». Thèse de doctorat, Patrick Laclémence, *op. cit.*, introduction.

11. Georges Lefèuvre, *La Grande Peur*. Éditions Colin, 1932.

de fuir l'instant et le lieu. Les événements se précipitent, et l'individu entre dans une spirale régressive, la panique. S'installe alors une surenchère macabre avec le voisin d'un moment, et la lutte est impitoyable pour s'extraire de la tourmente. Les uns et les autres se poussent, s'entassent, se marchent dessus, cherchant la solution. La lutte pour la survie est atroce, elle instaure une rivalité sauvage. Ce qu'il y a d'affreux dans ces tragédies humaines, c'est que tous poursuivent le même but, la même direction, sans autre perspective que de s'extraire de la foule. Lorsque l'on regarde les images de panique, et notamment celles du Stade du Heysel, on a une impression d'impuissance insupportable. Tous se précipitent vers l'espace libre, la pelouse. Stopper une telle marée humaine paraît impossible. Et pourtant, à la périphérie, l'espoir demeure. On a le sentiment qu'il suffirait d'une main tendue, un regard, un signe pour déclencher la prise de conscience de quelques-uns, mais, puisqu'il est engagé dans le processus régressif, le rendez-vous avec l'affolé est difficile à fixer.

Pourquoi pas au plus profond de soi, au tréfonds, là où les cinq sens cherchent leur conscience¹² ?

Lors des événements du rer Saint-Michel, les crs qui étaient au moment de l'explosion dans la station sont devenus les premiers guides et secouristes. Dans le brouhaha et le désordre, au fur et à mesure de la progression sur le quai, nous constations la tragédie humaine. Les blessés jonchaient le sol, et, dans la rame encore fumante, des corps inanimés laissaient supposer le pire. Transformé en hôpital ouvert, le café à l'angle de Saint-Michel recevait les premiers blessés transportés à dos d'homme. Au fur et à mesure de l'arrivée des renforts, la dynamique des secours se mettait en place et réorganisait complètement le temps et l'espace autour des victimes n'ayant plus de repères. Des blocs opératoires étaient installés sur le quai, les chirurgiens œuvraient. Les forces de renforts tentaient de substituer les systèmes en réorganisant la vie sous terre, à la station Saint-Michel. *Et si l'explosion avait eu lieu dans le tube..., j'imagineais le pire en voyant les secours s'affairer sur le quai sans savoir que quelques années plus tard une capitale européenne, Londres, subirait le scénario tragique.*

Basé sur la substitution du système quotidien, les agents de la première heure avaient restructuré l'espace en fonction de l'évolution de la conjoncture. Qu'elles soient civiles ou mili-

^{12.} Patrick Laclérence, *Plus jamais !* Éditions Blick, mars 1998, 242 pages.

taires, les forces présentes prennent alors toute leur importance face à un désordre extrême. Elles s'imposent dans les mémoires comme référent incontournable et s'adaptent à la conjoncture délicate par leur hiérarchisation et leur organisation interne. Ces structures de projections se substituent au mode de fonctionnement habituel. En fait, face aux désordres et à l'affolement, l'entité opérationnelle abat son atout maître, l'ordre et l'organisation interne.

Bien évidemment, ces interventions ont un objectif, celui de remettre le plus rapidement possible en fonction les normes d'assistance et permettre à la société de reprendre le mouvement des populations.

¶ Vivre ensemble dans le mouvement

Alors, comment réagir, se comporter, voire anticiper, face à une gangrène qui évolue dans le rythme du mouvement planétaire de nos sociétés modernes fragmentées, communicationnelles et anonymes ?

Le terroriste exploite les failles de nos états qui démontrent leur force tout en exposant leur faiblesse, la liberté. Si l'ouverture sur la planète est sans précédent dans l'histoire de l'humanité, nous sommes dans un processus de renfermement sur nos peurs. La difficulté qu'il y a à répondre tient pour une large part à ce que le terroriste s'attaque aux vulnérabilités des démocraties occidentales.

Face aux menaces contemporaines en continuelle évolution, il est nécessaire de faire preuve d'anticipation dans les scénarios et d'adapter les méthodes de protection pour garantir la sécurité d'aller et venir. En effet, si les systèmes d'assistances et les spécialistes nous permettent de gérer au mieux la société du mouvement, ils ne doivent pas se substituer au citoyen et nous faire oublier les dangers qui nous entourent. J'ai encore en mémoire le soutien que nous avait apporté la population à la mise en place du premier plan Vigipirate. Il ne se passait pas une heure sans qu'une patrouille mixte, militaires et civils, ne soit requise par les citoyens de la cité. Chacun se sentait concerné. Dans les mois qui suivirent la tragédie du RER Saint-Michel, la présence intensive des forces avait eu comme conséquence une démobilisation. La sécurité était deve-

nue l'affaire de quelques professionnels. Quand on est soumis à cette responsabilité, la tentation est grande de prendre le maximum de garanties pour réduire le risque. Dans ce processus sécuritaire, certains de nos droits individuels peuvent être touchés. Or, si ces droits sont assurés par la seule sécurité, nos libertés fondamentales ne pourront peut-être pas subsister sans qu'ils soient eux-mêmes préservés puisqu'ils sauvegardent la démocratie elle-même. Les mesures d'exception adoptées depuis le 11-Septembre attisent surtout le sentiment de peur. Plus largement, la mise en place dans nos pays d'une véritable société de surveillance inquiète les opinions publiques et offre aux terroristes une scène de représentation permanente. Le partage entre les domaines militaires et civils n'existe plus face au péril¹³. La mondialisation nous oblige à développer une approche sécuritaire qui ne nous fasse pas passer plus d'heures pour un enregistrement que pour le vol lui-même. On mesure alors toute l'ampleur de la tâche pour conserver la liberté de mouvement, cruciale à nos démocraties. Notre monde a changé en entrant dans le XXI^e siècle : nous sommes dans un univers que l'on pourrait définir de tridimensionnel : « **terrestre** » – par les échanges et transports hommes/matières –, « **stratosphérique** » – sur cette plate-forme boursière où se développe une économie mondiale –, « **spatiale** » – grâce à ce formidable réseau de communication que certains auteurs ont comparé à un village planétaire où tout se sait. Est-il étonnant, alors, de constater une résurgence du spirituel, dans cet univers tridimensionnel où l'homme du XXI^e siècle est soumis à un nomadisme affectif, culturel et émotionnel¹⁴ ?

Nous commençons à percevoir le pouvoir de destruction du terroriste. Il nous atteint au cœur même du système en nous privant de notre liberté et en nous obligeant à restreindre le mouvement planétaire.

Si la stratégie en sécurité doit être globale¹⁵, nous ne pouvons pas toutefois laisser aux spécialistes et aux systèmes la défense de notre façon de « vivre ensemble ». La cause est commune. Elle va au-delà du défi lancé aux seuls professionnels et doit être partagée avec nos concitoyens. Et quelle meilleure réponse au terrorisme qu'un front uni formé de ces hoplites des phalanges grecques ? Plus de héros, plus de demi-dieu, plus de combattant sacré, un citoyen, anonyme parmi d'autres, qui défend un mode de vie pour ses enfants. ▶

¹³. Le transfert à l'autorité militaire des pouvoirs de police est souvent vu comme une transgression du principe de séparation des pouvoirs au nord de l'Europe.

¹⁴. Pour essayer de comprendre une société de plus en plus soumise au risque de l'événementiel, nous avons mis en place à l'université de technologie de Troyes un « Observatoire de veille en événementiel et analyse du risque », OVEAR, intégré à l'institut Charles Delaunay, dont le domaine de recherche est la sûreté, la fiabilité et le risque, (labellisée CNRS) FRE 2848.

¹⁵. Ouvrage collectif co-dirigé par Jacques Lemaire et Patrick Laclémence, *Imaginer la sécurité globale*. Éditions de l'université de Bruxelles – La Pensée et les Hommes, juin 2005, 215 pages.

■ **SYNTHESE** PATRICK LACLÉMENCE

Au-delà du symbole, depuis la chute du mur de Berlin, l'effondrement des espaces de compétence a engendré une remise en cause dans l'ordre du monde. Du nord au sud et d'est en ouest, depuis le début de l'humanité, nous n'avons jamais autant bougé, échangé et prospéré au milieu d'une économie de marché. Dans ce monde que l'on pourrait définir de global, celui que l'on qualifie de terroriste peut frapper en tout point de la terre. Il nous atteint au cœur même du système en nous obligeant à restreindre le mouvement planétaire. Aucun pays ne peut se considérer à l'abri de ce type d'agression. Pour protéger la liberté de mouvement, cruciale à nos démocraties, la stratégie en matière de sécurité doit s'appliquer globalement. Or, si les forces militaires et civiles défendent la paix afin de préserver la mobilité de la planète, pouvons-nous laisser aux seuls spécialistes le soin de mener un combat qui nous concerne tous ? ■

Traduit en allemand et en anglais.



JEAN-TRISTAN VERNA

FAUT-IL SUIVRE LA VOIE TECHNOLOGIQUE ?

AU-DELÀ DE LA SIMPLE TECHNIQUE, LA « TECHNOLOGIE » FAIT EN GÉNÉRAL RÉFÉRENCE À CE QUI DÉCOULE DES SCIENCES DES MATHÉMATIQUES ET DE LA PHYSIQUE. LES TERMES DE « HAUTE TECHNOLOGIE » OU « TECHNOLOGIE DE POINTE » RECOUVRENT VOLONTIERS LES MOYENS MATÉRIELS ET LES ORGANISATIONS QUI METTENT EN ŒUVRE LES DÉCOUVERTES ET LES APPLICATIONS SCIENTIFIQUES LES PLUS RÉCENTES. AUJOURD'HUI, LES DOMAINES DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE L'INFORMATIQUE Y TIENNENT UNE PLACE DE PREMIER PLAN.



Une véritable révolution

Il est important de bien prendre conscience de la rupture que constitue la convergence des technologies du positionnement (GPS) et de la numérisation, fruit de l'informatique, du haut débit et de la transmission automatique de données. Associées à l'amélioration sensible de la mobilité de tous les véhicules terrestres ou aériens et aux nanotechnologies, qui permettent des intégrations très poussées dans des volumes réduits, ces technologies augmentent considérablement les effets physiques sur le terrain, tout en facilitant leur coordination. De plus, les technologies de vision nocturne et de détection par tout temps rendent possibles de réelles opérations continues dans tous les milieux terrestres.

Le rêve de connaître en permanence la position de tous ses amis, celle d'un nombre croissant de ses « ennemis », d'appliquer des « effets » avec une grande précision dans des délais très courts et de coordonner leurs actions d'un clic de souris, devient rapidement une réalité.

Le caractère révolutionnaire de cette transformation se justifie aussi par la rapidité de sa réalisation : ces technologies, désormais fortement soutenues par les besoins civils, arrivent toutes à maturité simultanément.

■ Pour quoi faire ?

On peut considérer que dans le cadre des grands équilibres stratégiques du monde contemporain, l'accès à la haute technologie demeure un des instruments de la puissance, dans le prolongement de ce qui fut, et reste, dans le domaine nucléaire, la stratégie des moyens. Un niveau élevé de technologie soutenable dans la durée relève également de l'influence au sein du cercle des grandes nations actrices régulières ou prédestinées du traitement des crises mondiales¹.

Cependant, c'est dans le changement de finalité de l'action militaire et dans le rôle désormais discriminant des coûts qu'il faut rechercher l'intérêt principal d'accrocher la transformation des armées, pour reprendre le terme consacré, à l'étoile de la haute technologie.

Il est patent qu'au cours des cinquante années passées, le cadre démocratique, la construction européenne, le contexte social ont sonné la fin des guerres nationales. Désormais, dans les esprits des populations européennes comme des nouvelles générations de responsables politiques, la guerre est considérée comme la faillite de la politique, et non plus comme un de ses moyens. Le seul recours à la force accepté par les populations des démocraties est celui qui relève de l'autodéfense, sans doute étendue aujourd'hui à la lutte contre le terrorisme, et, dans une certaine mesure, à l'action humanitaire, dans sa phase d'urgence.

Dans le cadre européen qui est désormais le nôtre, nous revenons à une vision de la guerre fondée sur la recherche de la justice, condition préalable de la paix. L'outil militaire n'est plus qu'un instrument technique intégré dans un ensemble de moyens diplomatiques, économiques, juridiques... appliqués au traitement de crises plus ou moins lointaines, plus ou moins violentes, plus ou moins ressenties par les populations, rarement vitales pour nos intérêts de court terme, malgré la prise de conscience récente de leurs liens avec la menace terroriste d'ensemble.

La révolution technologique actuelle se superpose donc à un changement de nature et de finalité de la « guerre » dans les

1. Dans un registre similaire, il faut aussi être conscient que les équipements de haute technologie sont aujourd'hui les seuls qui présentent un intérêt pour les industriels, tandis que le soutien d'une base technologique de défense constitue un des principaux critères d'arbitrage ministériel dans l'attribution des ressources budgétaires.

nations démocratiques, en apportant une réponse globale à une nouvelle demande d'intégration des moyens militaires dans un cadre plus large d'action diplomatique.

Elle pourrait marquer l'inversion du chemin poursuivi depuis la guerre de Trente Ans, qui avait vu le début de l'accumulation des technologies, des organisations et des tactiques venir au fil du temps augmenter le potentiel de destruction jusqu'aux guerres du XX^e siècle. Un pas fut ensuite franchi avec les technologies nucléaires, mais couplé à un « gel » du passage à l'acte. Aujourd'hui, alors que le caractère insupportable de certaines crises rend obligé l'emploi des moyens militaires, la technologie apporte une réponse au besoin de limitation des destructions, voire des perturbations sociales, qu'impose l'évolution de la finalité de l'action guerrière.

La demande prévisible des vingt prochaines années réclame l'engagement, dans de multiples régions du monde, non prédeterminées, de capacités militaires faisant appel à l'information, aux réseaux réactifs, à la souplesse d'emploi des forces, face à des menaces difficiles à prévoir.

Il s'agit de gagner rapidement de vraies guerres aux contours mal définis ou d'endurer de longues opérations de niveau de violence variable mais à haut niveau de danger. Dans le même temps, le contexte politique, économique et social impose la maîtrise des coûts et des risques, en particulier pour épargner les vies humaines et préserver le soutien politique et médiatique souvent lié à la durée. En ce sens, la réduction du volume des forces nécessaires pour conduire une opération et l'éloignement de la zone des combats ou des risques de tous les moyens qui n'y sont pas strictement nécessaires contribuent fortement à l'objectif de rentabilité globale recherché par les décideurs politico-militaires.

La révolution technologique apporte donc en premier lieu la réponse à une nouvelle approche de l'efficacité technique des actions militaires.

Elle doit permettre d'accroître l'efficacité des moyens qu'il est indispensable de déployer sur les lieux des crises, tout en réduisant l'engagement direct de ceux qu'il s'agit d'économiser.

La haute technologie apporte également une réponse aux défis posés par les nouvelles conditions du contrôle politique et de

l'art du commandement : champ de bataille « imprévisible », diversité et fluidité des menaces, diffusion à très bas niveau des contraintes politiques, juridiques, culturelles et bien évidemment éthiques, dans la prise de décision opérationnelle.

Assez paradoxalement, la contrainte financière est l'autre facteur d'accélération de l'intégration de la haute technologie dans les armées, notamment dans l'armée de terre, dont l'organisation et les modes d'action avaient toujours eu tendance à en ralentir la diffusion aux plus bas niveaux opérationnels.

Certes, le coût d'acquisition, notamment unitaire, des équipements et des systèmes à technologies de pointe peut être jugé trop élevé. Cependant, il est tout aussi facile d'argumenter sur le bon rapport coût-efficacité de la haute technologie, si l'on intègre, dans une approche globale de longue durée, les économies qu'elle génère en termes de fonctionnalités et de structures.

La condition en est d'avoir le courage collectif de faire des choix clairs, qui peuvent se résumer autour d'un effort significatif pour disposer des moyens de la maîtrise de l'information et dans le développement de la polyvalence des systèmes de combat. En contrepartie, l'allègement des tâches de soutien en opérations doit être un autre axe de développement, afin de consacrer les ressources les plus critiques – sans doute les hommes² et la prise de risques politiques – aux actions vraiment déterminantes sur les menaces actives ou sur les milieux humains.

Pour résumer, l'intégration de la haute technologie en tant que vecteur de l'adaptation des armées à la nouvelle demande politique et à la contrainte des coûts s'apparente à un véritable changement de leur *business model*, changement qui ne peut être envisagé qu'avec un accompagnement aussi soutenu que sera fort son impact culturel.

■ Mais cela est-il vraiment réaliste ?

En fait, une double question se pose à nous : ne sommes-nous pas en train de préparer une guerre qui ne se fera jamais ? Notre système d'hommes pourra-t-il absorber ce choc technologique ?

2. On estime qu'en 2025, la moyenne d'âge de la population européenne sera de 45 ans. Les hommes jeunes seront donc une ressource dont la rareté doit être anticipée par les armées, au travers de leurs organisations, de leurs processus et de leurs équipements.

La première question est d'actualité, si l'on se réfère au modèle américain, souvent considéré comme l'origine des réflexions sur la révolution technologique.

Il est évident que les possibilités techniques à notre disposition aujourd'hui, et encore plus demain, nous permettent d'imaginer des formes de combat traditionnelles très performantes : face à un « ennemi » tout aussi traditionnel, la possibilité d'identifier et de détruire à longue distance les cibles détectées de façon quasi automatique fait naître le rêve de forces militaires reposant sur la seule réactivité de leur puissance de feu. De toute évidence, de telles forces ne sont pas adaptées aux crises prévisibles des prochaines décennies, quel qu'en soit le niveau de violence. Nous voyons bien, comme le montre aujourd'hui la situation en Irak, que toute menace ne peut pas être traduite seulement en cibles bien identifiées, et que toute cible n'est pas nécessairement destinée à être détruite. On retrouve ici la question de la finalité de la guerre dans le monde contemporain, et des capacités que les responsables militaires doivent savoir proposer pour atteindre les objectifs politiques qui motivent désormais l'action militaire. Nous savons de longue date que l'origine essentiellement politique et sociale des crises, l'importance du contrôle des populations civiles, le déploiement systématique en zone urbanisée ou dans des terrains très difficiles d'accès, imposent d'aller au contact des populations avec des moyens nombreux, et donc de renoncer à la seule action à distance conduite avec des produits de haute technologie.

Pour autant, ce serait un contresens d'opposer « basse intensité » et « haute technologie ». Tout d'abord parce que les conflits de « basse intensité » n'existent pas. Toute situation politico-opérationnelle maintenue à un bas niveau de violence peut instantanément développer des poussées de très forte conflictualité qui placent les forces en posture de combat réel. Les exemples récents sont légion, du Kosovo à la Côte d'Ivoire. L'action militaire reste toujours potentiellement « la guerre ».

Mais surtout, la haute technologie apporte une solution à quelques-unes des difficultés que soulève l'engagement dans les crises de ce type. C'est particulièrement vrai pour la préservation des vies des soldats, en premier lieu en permettant de limiter au strict nécessaire leur déploiement dans les zones à

risques, mais surtout en les dotant des moyens qui réduisent leur exposition aux risques : par exemple, la lutte contre les attentats qui rythment le quotidien des unités engagées en Afghanistan s'appuie en grande partie sur des équipements de très haute technologie. Dans un autre champ, la possession systématique jusqu'au niveau individuel de moyens de détection perfectionnés répond largement à l'impératif de présence et de contrôle des milieux humains, condition du maintien d'un bas niveau de tension.

Mais surtout, n'oublions pas que le cœur de la révolution technologique militaire est constitué par l'interconnexion de tous, hommes, unités, centres de décision, de la même manière que nous vivons la révolution numérique dans notre vie privée et sociale quotidienne. La maîtrise de l'information sur l'environnement, la réactivité décisionnelle, la possibilité de faire évoluer rapidement et en sécurité le déploiement des troupes et des moyens d'aide aux populations sont des atouts essentiels dans la conduite des difficiles opérations de stabilisation des crises.

Sans doute moins mise en avant, la haute technologie trouve bien sa place dans ce que l'on dénomme, parfois un peu hâtivement, les opérations « autres que la guerre ». L'obligation d'y consacrer des effectifs nombreux et des forces très dispersées sur le terrain, au cœur des populations, ne doit pas masquer les indispensables apports des technologies de pointe. Qu'elle s'applique aux moyens pris individuellement, de l'épurateur d'eau aux dernières normes sanitaires à l'hélicoptère des forces spéciales, ou à des systèmes plus globaux, comme les logiciels de renseignement ou les systèmes d'interception des communications de téléphonie mobile, la révolution technologique constitue bien un axe de développement des capacités nécessaires pour remplir les missions les plus plausibles de ce début de XXI^e siècle. C'est d'autant plus indispensable que les adversaires rencontrés lors de ces crises, en dépit de leur apparence rustique, ont recours systématiquement à des moyens de plus en plus sophistiqués³.

Ne pas « se tromper de guerre », ce n'est donc pas renoncer à la haute technologie. C'est orienter correctement ses développements et faire les arbitrages budgétaires correspondants, en surmontant notre propension naturelle à reproduire, en mieux, l'existant.

3. Il est usuel de rencontrer au Kosovo ou en Côte d'Ivoire des chefs de milices utilisant simultanément plusieurs téléphones mobiles et les liaisons par satellite, ce qui leur offre, outre un accès permanent aux services Internet, une capacité de mobilisation quasi instantanée de leurs troupes ou des éléments les plus radicaux de la population.

Se pose alors la seconde question, celle de la capacité de notre système d'hommes à s'adapter au déferlement de ces technologies, et aux bouleversements structurels qu'elles portent en elles.

Le thème de la relation de l'homme avec le progrès technologique est un grand classique. La révolution numérique lui donne une importance toute particulière, bien mise en évidence au sein même de la société contemporaine. Elle revêt la même acuité dans le monde militaire, et plusieurs articles de cette revue aborderont en détail ce sujet, qui me paraît devoir être traité sous les trois approches du chef, du combattant, mais également de l'adversaire.

Pour ma part, je me contenterai de poser quelques problématiques qui me semblent importantes pour la préparation du système d'hommes de l'armée de terre et la formation de ses cadres, au moment où les évolutions sociétales et la crise démographique annoncée vont certainement mettre une tension forte sur ce qui demeurera toujours le cœur de toute capacité militaire : pas d'armée sans soldats !

Première sujet : serons-nous en mesure de faire acquérir à chacun le spectre complet des compétences individuelles et collectives ? Celles qui correspondent aux crises les plus probables, dont les caractéristiques viennent d'être développées plus haut ; mais également celles de la « vraie guerre », dont l'éventualité ne doit pas être totalement écartée, même si elle ne ferait pas nécessairement appel à des volumes de forces très importants. Faudra-t-il revenir de facto à la spécialisation des unités qui caractérisa notre armée de terre pendant la période de la guerre froide ? Ou plutôt ne devons-nous pas bâtir une nouvelle vision de la formation et de ses cycles, pour nous adapter en permanence à l'opération militaire du moment ?

Deuxième problématique, celle des évolutions culturelles. Sans entrer dans le détail des aspects techniques, nous pressentons à quel point l'intégration des technologies de l'information va bouleverser le poids relatif et les frontières des métiers traditionnels qui forment l'ossature du corps social de l'armée

de terre. Nous savons par expérience que ces évolutions constituent toujours des traumatismes importants pour une institution sous-tendue par de fortes traditions internes, mais aussi par des processus très structurants de gestion des hommes et de leurs compétences.

Dans le même temps, ces mêmes technologies de l'information portent en elles une remise en question permanente des structures opérationnelles et des niveaux hiérarchiques. C'est une troisième problématique qui vient compliquer le traitement des deux premières. Nous savons que l'introduction de nouvelles technologies s'accompagne fréquemment d'une remise en question des solutions organisationnelles en place. C'est encore plus vrai avec les technologies numériques, et il n'est pas une activité humaine qui n'en fasse l'expérience aujourd'hui. Mais ce que nous expérimentons également avec l'arrivée de ces technologies au cœur des opérations militaires, c'est l'extrême flexibilité des structures de commandement sur laquelle leur emploi optimum doit reposer, jusqu'au plus petit niveau de l'action. Il y a là une contradiction avec les notions de lien et de niveau hiérarchiques, d'unité du commandement et de relation personnalisée qui fondent traditionnellement l'efficacité du commandement dans les situations extrêmes. Nous entrevoyons le compromis qu'il faudra établir entre les possibilités offertes par les technologies et l'intensité de leur mise en œuvre, mais également la nécessaire adaptation de l'art de l'exercice du commandement à laquelle nous devons dès à présent préparer nos cadres et nos soldats. ▶

■ SYNTHESE JEAN-TRISTAN VERNA

La convergence des technologies du positionnement et de la numérisation constitue le cœur de la révolution qui se développe à un rythme accéléré dans les armées.

Au-delà de l'indicateur de puissance qu'elle constitue, la haute technologie offre l'opportunité d'adapter les armées au nouveau cadre de l'action militaire, fortement modifié au sein des démocraties européennes. En dépit de son coût d'acquisition initiale, elle est également une voie pour augmenter le rendement des moyens et des forces militaires dans un cadre de ressources humaines et financières de plus en plus contraint. La révolution technologique porte donc en germe un changement du business model des armées.

Mais deux questions se posent : Pour faire quelle guerre ? Avec quels hommes ?

La haute technologie n'est pas l'apanage des guerres de haute intensité entre adversaires traditionnels. Elle structure également les capacités des forces engagées dans les longues et difficiles opérations de stabilisation, où des effectifs nombreux doivent être engagés au cœur de zones à haut risque et fortement peuplées.

La question des hommes dépasse le seul sujet des rapports de l'individu et de la machine. Elle touche à notre capacité de maintenir des compétences nombreuses. Elle concerne également les aspects culturels, par les bouleversements qu'elle annonce dans un monde militaire très structuré par ses traditions. Enfin, par la flexibilité des organisations qu'elle sous-tend, elle peut être lourde de conséquences sur la nature des liens de commandement. ■

Traduit en allemand et en anglais.



XAVIER D'AZEMAR

LE COMBATTANT FACE AUX ÉCRANS : LES RISQUES DE LA VIRTUALITÉ

PROGRESSANT DE POSTE D'OBSERVATION EN POSTE D'OBSERVATION, L'HÉLICOPTÈRE TIGRE DU LIEUTENANT P. N'A PLUS QUE QUELQUES CENTAINES DE MÈTRES À PARCOURIR POUR REJOINDRE SA ZONE D'ENGAGEMENT. L'INFILTRATION DEPUIS LE PLOT DE RAVITAILLEMENT S'EST PARFAITEMENT DÉROULÉE. BIEN QUE LA NUIT SOIT TRÈS NOIRE, LE PILOTE DU LIEUTENANT P. A PARFAITEMENT SUIVI LA TRAJECTOIRE MÉMORISÉE SUR LE SYSTÈME DE PRÉPARATION DE MISSIONS. LE LIEUTENANT P. A BAISSÉ LA VISIÈRE DE SON CASQUE DE VOL AFIN DE VISUALISER L'IMAGE DU SYSTÈME D'INTENSIFICATION DE LUMIÈRE. SUR LES DEUX ÉCRANS MULTIFONCTIONS, IL A SÉLECTIONNÉ LA CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE ET L'IMAGE THERMIQUE DU VISEUR DU TIGRE. LA CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE LUI PERMET DE SUIVRE LA PROGRESSION DE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF ET DE VÉRIFIER QUE LES TIGRE CHARGÉS DE SA COUVERTURE SONT BIEN EN PLACE. SUR L'IMAGE THERMIQUE, LE LIEUTENANT P. BALAYE LE PAYSAGE À LA RECHERCHE D'UNE ÉVENTUELLE LIGNE ÉLECTRIQUE.

Arrivé dans sa zone d'engagement, P. est particulièrement serein. Affichant la dernière situation tactique, il constate que l'ensemble du dispositif est en place et que la présence des objectifs a été confirmée par un passage de drones. Masqué par une colline, le lieutenant P. ne peut voir son objectif. Au top, P. engage la séquence de tir de son missile. Au bout de quelques secondes, un premier missile est tiré. Ce missile s'élève dans le ciel. Sur son écran, le lieutenant P. visualise les images de la caméra placée dans le nez du missile. Passant la colline, la cible est illuminée furtivement. Sur son écran, P. recalcule la trajectoire de son missile sur l'objectif qui vient d'être illuminé, l'identifie une dernière fois et passe en autoguidage. Le missile se dirige alors vers l'objectif. Tandis qu'il est en train de changer de poste de tir, le lieutenant P. continue de suivre le vol de son missile jusqu'à l'impact sur l'objectif. Grâce à la transmission des images du missile, il sait que l'objectif est détruit. Il peut donc engager une autre cible.

De retour au plot de ravitaillement, le lieutenant P. récupère les enregistrements de sa mission et, images à l'appui, il part rendre compte à son commandant d'escadrille.

Si le récit de la mission du lieutenant P. est imaginaire, les moyens cités ne le sont pas. La mise en service d'une nouvelle génération de matériels militaires répond à l'expression d'un besoin opérationnel toujours plus exigeant. Ainsi, la course ancestrale entre l'épée et le bouclier se poursuit-elle sans cesse. L'apparition d'un nouveau matériau, d'une technologie innovante permettent d'acquérir un avantage, réputé décisif... le temps que l'adversaire potentiel trouve une parade efficace.

Force est de constater qu'en ce début de XXI^e siècle la révolution numérique engendre des mutations rapides dans de nombreux domaines (traitement de l'information, liaison de données, simulation, etc.) qui, appliquées aux matériels militaires, modifieront sensiblement la perception du champ de bataille par le combattant individuel.

Cette modification pourrait avoir comme conséquence d'éloigner ce dernier de la réalité et de le faire basculer dans un monde virtuel où il perdrait ainsi la conscience de la réalité des ses actes.

Si jusqu'à la fin du XX^e siècle le combat terrestre est caractérisé par des constantes, les mutations qui émergent à notre ère permettent d'entrevoir une rupture du rapport à la réalité. Ces dernières doivent être accompagnées pour en limiter les risques.

Pour illustrer mon propos, je m'appuierai sur le monde qui m'est le plus familier, celui des hélicoptères de l'armée de terre : l'ALATT¹.

Un combat terrestre où, jusqu'à la fin du XX^e siècle, le soldat de l'armée de terre est au contact de la réalité et de l'ennemi

Dans l'imagerie populaire comme dans la réalité, le combat terrestre reste le combat du contact, celui qui se déroule à courte portée et qui peut se terminer au corps à corps. Même si l'armée de terre du XX^e siècle ne combat plus comme les légions romaines ou les armées napoléoniennes, certains savoir-faire, modes d'action et procédés individuels ont, quant à eux, traversé le temps.

1. Aviation légère de l'armée de terre

Comme le légionnaire ou le grognard, le combattant terrestre se déplace, manœuvre, observe le terrain face à lui, afin de détecter et d'identifier l'ennemi pour le détruire, tout en recevant des ordres et en rendant compte de ses actions à l'échelon supérieur.

Jusqu'à la fin du XX^e siècle, les progrès technologiques n'ont « simplement » permis que de se déplacer plus vite et en étant mieux protégé des coups adverses, de détecter et d'identifier plus loin, grâce à la portée accrue des armes, de détruire l'ennemi limitant les phases de corps à corps et d'échanger des informations de plus en plus fiables à plus grande vitesse.

Afin d'acquérir la plus grande efficacité opérationnelle, le combattant s'entraîne et se prépare en multipliant les exercices sur les terrains de manœuvre, plus rarement en terrain libre. Les conventions de manœuvre et le cantonnement des tirs à des installations spécifiques mettent des limites au réalisme des exercices.

Compte tenu de ses performances, l'utilisation de la simulation est limitée lors de l'entraînement à la réalisation d'actes techniques.

Les moyens de préparation de mission, réelle ou d'entraînement, sont réduits à leur plus simple expression. La décomposition de la mission en actes élémentaires, l'étude de l'ennemi et du terrain s'effectuent sans aide extérieure, le combattant ne peut alors compter que sur son intelligence et sur son expérience.

Concrètement, tout cela se traduit pour l'altet par la mise en œuvre d'hélicoptères d'attaque de type Gazelle et d'hélicoptères de transport tactique de type Puma ou Cougar.

La Gazelle est un hélicoptère de la classe des 2 tonnes décliné en trois versions, une version pour l'appui air-sol armée d'un canon de 20 mm, une version pour le combat antichar équipée du missile antichar hot et une version de défense air-air équipée du missile air-air Mistral.

Le Puma est un hélicoptère de la classe des 7 tonnes permettant le transport de 16 passagers tandis que le Cougar est un hélicoptère des 9 tonnes, permettant le transport de 24 passagers.

Seuls les hélicoptères d'attaque sont équipés d'un dispositif de visée² permettant l'observation et l'engagement des armements sur le terrain à vue directe de l'hélicoptère.

^{2.} Dispositif de visée constitué d'une voie directe optique éventuellement complétée d'une caméra thermique pour le combat de nuit.

Les moyens d'entraînement disponibles au sein des unités opérationnelles sont rudimentaires, peu représentatifs des équipements réels, et leur efficacité pédagogique est limitée.

Ils se composent de systèmes d'entraînement au vol sans visibilité et de systèmes d'entraînement au tir pour les missiles hot et Mistral. Ces outils ne permettent pas de générer un environnement tactique même simplifié. Ils autorisent seulement un entraînement technique individuel basé sur la répétition de procédures hors contraintes tactiques réelles et ne restituent que très imparfairement l'environnement du combat.

S'engageant sur le terrain à vue directe et constatant de visu l'effet de ses actions et de ses armes sur l'ennemi et sur l'environnement, le combattant de la fin du XX^e siècle est en mesure d'avoir pleine conscience de ses actes et d'en assumer la responsabilité. L'écart entre la perception de ses actes à l'entraînement et celle qui va s'y substituer sur le terrain va simultanément renforcer des automatismes et développera son intelligence de la situation.



Les mutations prévisibles du combat terrestre au XXI^e siècle éloignent le combattant de la réalité du champ de bataille

Les technologies en cours de développement en ce début de XXI^e siècle tendent à éloigner l'exécutant de la réalité.

En effet, la numérisation de l'espace de bataille, l'acquisition de cibles grâce à des capteurs autonomes et les capacités de guidage des munitions permettent à un exécutant d'engager le combat, non pas sur la portion de terrain dans lequel il se trouve, mais dans la portion de terrain suivante. La vision directe de l'objectif étant impossible, c'est donc au travers d'un écran qu'il conduira son action.

Par ailleurs, les progrès de la simulation sont tels qu'elle ne sera plus cantonnée à la réalisation d'actes techniques.

Le réalisme de la simulation permettra à l'exécutant d'y réaliser ses missions, qu'elles soient d'entraînement ou réelles, avant des les exécuter sur le terrain.

Qu'il agisse dans le cadre de sa préparation opérationnelle ou dans le cadre d'une opération, l'exécutant, à l'exception

peut-être du combattant à pied, percevra le monde extérieur par l'intermédiaire d'un écran. C'est à partir de celui-ci qu'il identifiera ses cibles et les engagera.

Pour lui, rien ne marquera le passage du monde virtuel de l'entraînement au monde réel de l'engagement opérationnel.

Pour l'aviation légère de l'armée de terre, le premier quart du XXI^e siècle verra la mise en service de l'hélicoptère d'attaque Tigre et de l'hélicoptère de transport tactique NH 90. Le dispositif de visée équipant le Tigre verra la disparition de la voie directe optique et l'avènement des voies télévision et infrarouge.

Ainsi, la perception et la mise en œuvre des armements seront réalisées au travers d'un écran de télévision.

Par ailleurs, la numérisation de l'espace de bataille permettra la mise à jour de la situation tactique par le partage des informations qui seront recueillies par l'ensemble des unités et transmises vers l'hélicoptère.

La détection des objectifs ne reposera donc plus sur les seuls capteurs équipant l'hélicoptère. L'équipage disposera alors d'une meilleure connaissance de la situation tactique dans la zone dans laquelle il sera amené à opérer.

Cette nouvelle capacité, combinée à l'évolution des capacités des missiles, lui permettra de réaliser des tirs au-delà de la vue directe, c'est-à-dire des tirs sur des objectifs qu'il n'est pas en mesure de détecter avec ses propres moyens d'observation.

Pour cet équipage, la séquence de tir se déroulera uniquement sur les écrans de télévision multifonctions disponibles à bord de l'aéronef.

Les effets de cette action se situant hors de la vue directe de l'équipage, ce dernier n'est donc plus en mesure d'en visualiser directement les effets et donc d'en mesurer les implications en termes de pertes de vies humaines et de destructions.

En outre, les équipements permettant la préparation opérationnelle et l'entraînement sont sortis du domaine purement technique pour s'imposer dans le domaine tactique.

Dans le cadre de leur préparation opérationnelle, les équipages de Tigre devront donc, avant de partir en vol, perfectionner leurs savoir-faire individuels sur des simulateurs en tous points identiques aux hélicoptères. La qualité de ces simulateurs est telle qu'il est envisagé que certains exercices ne soient réalisés que sur ces équipements.

De plus, l'entraîneur tactique edith permettra aux équipages de perfectionner leurs savoir-faire collectifs jusqu'au niveau de l'escadrille de 5 à 6 appareils. Bien qu'il ne soit pas dédié à un type d'hélicoptère, cet entraîneur est configurable afin que les équipages puissent y trouver les principales fonctionnalités de l'appareil sur lequel ils servent.

Enfin, le déploiement du module de préparation de mission permettra aux équipages de visualiser la situation tactique sur un modèle de terrain numérique représentatif de la réalité. Les menaces et leurs secteurs d'observation et de tirs étant représentés sur le terrain, les équipages pourront alors concevoir, répéter puis mémoriser les différentes phases de leur mission.

Ainsi, avant d'être engagé dans une mission réelle, l'équipage de Tigre l'aura déjà « vécue » sur le module de préparation de mission et « reproduira » les procédés techniques et tactiques répétés sur des simulateurs en tous points semblables à l'hélicoptère.

Au nom d'une meilleure efficacité opérationnelle, l'équipage est, pas à pas, mis en situation de perdre le contact avec la réalité des actions qu'il entreprend.

Pistes de réflexion pour limiter les conséquences de la modification du rapport à la réalité

Quelles que soient les évolutions futures du métier de soldat, le recours à la violence maîtrisée en restera une spécificité majeure.

Cependant, les évolutions précédemment décrites démontrent que le rapport du combattant à la réalité de la violence sera sensiblement modifié.

Cette modification du comportement ira sans doute bien au-delà des modifications du rapport à la violence constatées dans les générations nourries de jeux vidéo. Le passage d'un acte virtuel répété maintes fois sur un écran de télévision à un acte réel nécessite un changement « d'outil » : il impose de remplacer la manette de jeux par une arme, et c'est là un dernier frein avant l'action.

Pour le combattant, la capacité des outils mis à sa disposition, le réalisme des simulateurs, le recours à l'écran pour percevoir le monde extérieur font que rien ne marquera la transition de l'acte virtuel de la préparation opérationnelle à l'acte réel du combat. Le souci de réalisme des outils d'entraînement, recherché afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, peut engendrer une distorsion de la réalité des situations et par-là même générer des comportements inadaptés et des actes de violence déplacés.

Dès lors que l'emploi des hautes technologies dans les systèmes de combat et d'entraînement futurs concourt à une meilleure efficacité opérationnelle, même au prix d'une remise en question des modes d'action, il n'y a pas lieu de le remettre en cause.

Toutefois, les conséquences du progrès technique et de ses applications tactiques sur les modes d'action sont difficiles à décrire dès aujourd'hui. Seules des expérimentations soutenues permettront de les définir. En revanche, les dérives comportementales d'ores et déjà prévisibles doivent être anticipées, ce qui impose des mesures d'accompagnement lors du déploiement des nouveaux systèmes.

Cet accompagnement passe entre autres par un effort de formation, notamment dans les domaines éthique et juridique.

Cet effort de formation éthique à tous les niveaux de la hiérarchie doit se donner pour but de prémunir les combattants de plusieurs risques : celui de la confusion entre l'écran utilisé comme une arme virtuelle à l'entraînement et l'écran qui va devenir une arme réelle, celui d'une réponse disproportionnée ou celui de dérives comportementales. La rédaction des ordres y contribuera également en rappelant explicitement les limites à ne pas dépasser.

Quant à la formation juridique, elle ne peut qu'accompagner le contexte des opérations en cours, qui s'accompagne de plus en plus d'une revendication de la responsabilité individuelle, qu'elle soit celle des combattants ou celle des chefs militaires.

Ainsi, le 1^{er} juillet 2002, le statut de la Cour pénale internationale entrait en vigueur pour les pays comme la France l'ayant ratifié. La Cour pénale internationale est la première juridiction pénale internationale permanente ayant compé-

tence à l'égard des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale que sont les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et le crime d'agression.

Dans son article 25, le statut de la Cour pénale internationale met en avant la responsabilité individuelle. Elle renvoie donc les combattants face à la responsabilité de leurs actes.

Dans son article 28, ce même statut engage la responsabilité des chefs militaires au motif qu'ils savaient, ou, en raison des circonstances, auraient dû savoir que les forces sous leur autorité commettaient ou allaient commettre des crimes, et qu'ils n'ont pas pris de mesures visant à les éviter.

S'ils sont nécessaires, ces efforts de formation permettront seulement de limiter les dérives. La connaissance précise de l'état psychologique des combattants et des unités, la prise en compte de ce critère dans la désignation des unités seront alors l'ultime recours.

Tandis que l'évolution des systèmes d'armes et de la préparation opérationnelle tend à éloigner le combattant de la réalité du champ de bataille en le privant du contact avec cette même réalité, dans un mouvement inverse, l'évolution de la société tend à exiger toujours davantage la responsabilisation individuelle de tous les acteurs.

Sans remettre en cause la dynamique des modes d'entraînement qui, dans un souci d'efficacité opérationnelle, ont recours à la simulation et au virtuel, il importe de l'accompagner afin que le combattant ait dans toutes les phases de son action la pleine conscience de ses actes et puisse ainsi en assumer entièrement la responsabilité.

■ **SYNTHÈSE XAVIER DAZEMAR**

La révolution numérique engendre des mutations rapides dans de nombreux domaines. Appliquées aux matériels militaires ces dernières modifieront sensiblement la perception du champ de bataille par le combattant. Si les conséquences de cette modification sur les modes d'action tactiques sont difficiles à décrire dès aujourd'hui, ses conséquences sur le comportement du combattant sont d'ores et déjà prévisibles et doivent être anticipées.

Les évolutions des systèmes d'armes tendent à éloigner le combattant de la réalité du champ de bataille. Afin d'éviter les dérives comportementales et pour lui permettre de conserver la pleine conscience de ses actes, il convient d'accompagner la mise en service des nouveaux équipements. ▶

Traduit en allemand et en anglais.



HUGUES DELORT-LAVAL

HOMMES ET HAUTE TECHNOLOGIE DANS LES ENGAGEMENTS TERRESTRES : VERS UN MARIAGE DE RAISON ?

« L'influence d'une arme nouvelle est plus importante que celle d'un stratège de génie. »

Karl Marx

JAMAIS SOLDAT N'A EU LES MAINS NUES. GUERRIER DE CIRCONSTANCE OU ENRÔLÉ, ZÉLOTE, HOPLITE OU BARBARE, IL EST D'ABORD UN HOMME EN ARMES. ET S'IL LÂCHE CETTE ARME, S'IL LA DÉPOSE AUX PIEDS DU VAINQUEUR, IL RENONCE AU COMBAT, IL DEVIENT INUTILE, OUVRIER SANS OUTIL. SANS DOUTE AUSSI LE SOLDAT A-T-IL DE TOUT TEMPS VISÉ LA PERFORMANCE, CHERCHÉ À DOMINER L'ADVERSAIRE PAR DES ARMES TOUJOURS PLUS EFFICACES, TIRÉ PARTI DE LA TECHNOLOGIE DISPONIBLE. LA ROUE, LA POUDRE À CANON, LA FORCE MÉCANIQUE, LE VOL HUMAIN, LES TÉLÉCOMMUNICATIONS SONT AUTANT DE JALONS, AUTANT DE PREUVES DE L'ÉTERNEL APPÉTIT MILITAIRE POUR LES TECHNOLOGIES DE POINTE. EN RÉALITÉ, IL NOUS FAUT ADMETTRE QUE LA RELATION ENTRE SOLDATS ET HAUTE TECHNOLOGIE A TOUJOURS EXISTÉ, EN TANT QU'UTILISATION MILITAIRE DES MEILLEURES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES DU MOMENT.

La nouveauté, c'est sans doute que le rythme d'éclosion technologique s'est considérablement accéléré, qu'il prend de court nos capacités d'assimilation, que l'évolution historique fait place à une rupture. L'offre technologique déferle aujourd'hui, et pas seulement dans le secteur effervescent de l'information et des communications. Si révolution il y a, elle réside tout autant dans la variété des progrès, dans leur conjonction, dans leur accessibilité parfois surprenante. Pour autant, faut-il attendre du soldat moderne un enthousiasme béat face à la haute technologie ? Doit-on s'étonner que, formé aux réalités des engagements terrestres¹, il cherche d'abord à comprendre, qu'il balance entre prudence et impatience ?

1. L'engagement terrestre s'effectue soit au sol, soit près du sol pour les hélicoptères et les drones.

¶ Un scepticisme aux fondements multiples

Parlons d'abord du milieu terrestre. Par ses difficultés, il limite d'autant la suprématie technologique et conserve à l'homme toute sa place. Les zones urbaines, lieux de concentration croissante de la population, illustrent bien l'accumulation des obstacles à surmonter : les ondes radio s'y propagent mal, les îlots bâtis gênent la visibilité, favorisent le harcèlement du faible au fort, cloisonnent l'action amie. Ce pouvoir égalisateur des milieux difficiles, Tsahal vient d'en faire l'expérience face au Hezbollah dans les agglomérations du Liban Sud, mais les Américains l'ont aussi ressenti trente ans plus tôt dans la jungle vietnamienne.

La prééminence de l'homme s'affirme aussi dès que cessent les combats de « haute intensité », forts consommateurs de systèmes d'armes sophistiqués. Vient alors le temps de la stabilisation, du contrôle d'espaces terrestres complexes, où s'imbriquent belligérants et civils non combattants, et qui imposent toujours une action de proximité physique. Il faut écouter pour comprendre, parler pour convaincre, discriminer, contraindre : il faut être là, et d'abord avec des soldats. Dans de tels environnements, les limites du renseignement technique, aussi élaboré soit-il, apparaissent clairement et obligent au recueil humain par l'observation et le dialogue. Drones et satellites fournissent aujourd'hui des images de précision métrique, mais comment connaître, comment contrôler Bagdad ou Bassorah sans y engager des hommes ?

Minimiser encore la portée de la haute technologie en affirmant, comme certains, que « l'homme fait *toujours* la différence », est désormais aussi excessif qu'insignifiant. Mais reconnaissons à l'homme sa place centrale dans l'action terrestre, et affirmons sans crainte que la force morale, l'intelligence, la volonté sont autant de facteurs discriminants, toutes choses égales par ailleurs. C'est un grand enseignement de Gallipoli, où les Turcs, galvanisés par Mustafa Kemal, tinrent en échec la coalition franco-britannique. C'est aussi, plus près de nous, ce que montre l'effondrement argentin face à l'armée britannique aux Malouines, en 1982. Dans les deux cas, la détermination et l'ascendant moral ont emporté la décision, dans des confrontations technologiquement équilibrées.

Une autre source de scepticisme face à la haute technologie me paraît être l'effet repoussoir de la sophistication extrême, de l'image souvent caricaturale du « guerrier du futur » que certains bureaux d'études imaginent et développent. Ces visions d'un combattant *polyassisté* et suréquipé ne font pas rêver la communauté militaire. Elles font même peur, laissant surtout entrevoir, derrière les aides fonctionnelles, une action par trop déshumanisée, automatisée, voire robotisée.

Cet épouvantail technologique s'incarne souvent, à nos yeux, dans le soldat américain que nous voyons évoluer et combattre en Irak depuis plus de trois ans. Sans parti pris, scrutons ses difficultés tactiques : nous trouverons comme origine à beaucoup d'entre elles une confiance excessive dans la maîtrise technologique et, partant, un sentiment de supériorité trompeur. L'imagination, la brutalité et la réactivité des insurgés irakiens continuent de surprendre la première armée du monde, dont on connaît pourtant l'aptitude mentale et financière à adapter très rapidement ses équipements et sa doctrine en opération. La vulnérabilité des lignes logistiques américaines aux embuscades conventionnelles et aux agressions de type terroriste par engins explosifs improvisés a ainsi montré que la superbe technologie des combattants de première ligne pouvait être contournée, et que tout soldat, quelle que soit la technicité de son métier, doit d'abord savoir se battre avec un fusil. Mais à Bagdad, l'excès de confiance technologique n'a pas touché que les exécutants. On sait que, durant la période 2003-2004, un commandant de brigade a été fortement surpris par l'adversaire, ayant fondé sa manœuvre sur le rapport de forces « bleu – rouge » numérisé qui apparaissait sur les écrans de son poste de commandement. L'erreur, payée au prix fort, fut d'oublier le décalage existant entre la représentation de la situation amie, suivie de façon automatique, et celle de l'ennemi, par nature difficile à actualiser, moins précise, plus lente, car tributaire de renseignements à acquérir.

Aux réticences rationnelles envers la haute technologie viennent s'ajouter deux barrières psychologiques persistantes mais peu visibles, qui méritent une explication. La première tient à l'influence considérable des deux guerres françaises de décolonisation sur l'armée de terre, depuis maintenant cinquante

ans. Les références les plus fortes, les figures mythiques auxquelles se sont identifiées la plupart des promotions d'officiers et de sous-officiers appartiennent aux combats de l'Indochine et de l'Algérie. Or la technologie y a tenu fort peu de place et n'a en tout cas jamais été perçue comme un facteur de supériorité. Les soldats de Cao Bang ou des Aurès, professionnels ou conscrits, nous touchent d'abord par leur dimension d'homme. Ils ne sont jamais aussi grands que dans l'épreuve, à armes égales avec l'adversaire ou en infériorité numérique. Comme en écho au dénuement de Camerone ou de Bazeilles, se noue dans la boue des rizières et la poussière du djebel une tragédie, dont les héros sont grands parce qu'ils sont dépouillés. Nul ne peut nier la force de ce romantisme et son influence durable sur les mentalités.

Conséquence naturelle et malheureuse de cette mythologie contemporaine, les spécialités les plus techniques ont longtemps souffert d'une image peu valorisante, dont les effets perdurent et se manifestent notamment lors du choix des armes, en fin de scolarité. La professionnalisation de l'armée de terre et surtout la multiplication des opérations extérieures depuis les années 1990 ont permis aux armes d'appui ou de soutien de reprendre du terrain, mais nous continuons souvent à opposer deux univers : d'une part celui de l'aventure exotique et du commandement des hommes, d'autre part celui des systèmes d'armes sophistiqués et contraignants, donc moins déployables en opération et dominés par le monde des techniciens.

¶ Un mariage pourtant nécessaire

Qu'il le veuille ou non, le combattant terrestre doit bien admettre que la haute technologie s'impose aujourd'hui à lui. Il se trouve même placé au point de rencontre de deux faisceaux d'influences technologiques convergents, l'un agissant par le haut, l'autre par le bas. Les influences technologiques d'en haut procèdent d'abord du cadre interarmées et interallié dans lequel s'inscrit désormais, au moins potentiellement, toute action terrestre. Ces conditions d'engagement ne sont pas vraiment nouvelles, mais elles obligent maintenant à une

véritable synergie, dans laquelle la haute technologie devient la condition *sine qua non* de l'interopérabilité des systèmes d'armes, d'information ou de communication. La seconde source de mutation technologique réside dans une nouvelle relation au temps ; nous sommes alternativement conduits à le contracter pour gagner en réactivité, et à l'étirer pour opérer continûment, de jour comme de nuit. On comprend la place de la haute technologie dans cette nécessaire domination du temps, avec des applications aussi variées que l'aide à la décision ou l'imagerie thermique. C'est enfin la technologie spatiale qui nous dicte sa loi, car en vérité nous ne pouvons plus guère observer, communiquer ou nous positionner sans satellites.

D'en bas nous contraignent deux fortes tendances technologiques. L'une est inoffensive et tient à nos hommes, dont la plupart appartiennent désormais à la génération numérisée. Aussi naturellement que nos propres enfants, ils utilisent les outils les plus récents d'information et de communication, échangent par téléphone des sms et des vidéos, téléchargent des programmes et naviguent sur Internet, y compris en opération. Faut-il voir dans ce rapport à la haute technologie, quotidien et dénué de tout complexe, une révolution culturelle ? C'est au minimum une réponse à ceux qui douteraient de la capacité d'adaptation du soldat. C'est aussi la preuve que la « transformation », concept militaire à la mode, est autant un phénomène naturel qu'une démarche pilotée par les états-majors. La dernière poussée technologique à prendre en compte est celle de nos adversaires. Dans les conflits asymétriques, ils sont passés maîtres de l'acquisition à bas coût, de l'utilisation et de la dissémination via Internet des outils d'agression. Associant des technologies souvent duales et de niveaux très différents, les insurgés et terroristes du Moyen-Orient savent ainsi organiser leurs actions par messages protégés, acheter des brouilleurs gps à des prix dérisoires ou diffuser à grande échelle les méthodes de confection des engins explosifs de harcèlement.

Quittons maintenant le principe de contrainte pour celui, plus séduisant, de l'intérêt du combattant terrestre. Dans les domaines opérationnels cruciaux, la haute technologie confère dès à présent au soldat une vraie supériorité et promet, pour

les quinze ans à venir, de sérieux progrès. Il s'agit d'abord, dans les postes de commandement, de réagir plus vite et de mieux décider. La fameuse « boucle courte », fruit du raccourcissement des délais acquisition-feu devient réalité, car l'alliance de la géolocalisation et de la numérisation permet de nouvelles relations entre ceux qui détectent l'adversaire et ceux qui l'agressent. Elle permettra aussi au chef, du lieutenant au commandant de brigade, de connaître en permanence la position de ses hommes et leur capacité de combat, et de visualiser l'évolution des positions connues de l'adversaire ; on comprend qu'il lui sera alors plus facile d'apprécier sa propre situation, d'intégrer efficacement les appuis navals et aériens, d'organiser sa manœuvre, de concentrer ses efforts.

Autre grand domaine de progrès technologique, la protection de nos hommes est devenue en quelques années un impératif politique et opérationnel, et peut être considérée comme un autre facteur de supériorité en ce qu'elle renforce nettement la liberté d'action du chef tactique. C'est l'un des grands enseignements de la forpronu des années 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine, où les Français n'ont pu adopter une posture coercitive qu'une fois équipés de véhicules blindés, après un bras de fer avec les Nations unies. Le partage de l'information, décrit plus haut, contribuera à double titre à cette protection : en limitant le risque de tirs fratricides, encore trop fréquent dans toutes les forces terrestres occidentales, notamment dans les phases d'appui feu par hélicoptère, et en aidant à éviter la rencontre inopinée avec l'adversaire, généralement meurtrière. Le tir à distance de sécurité est lui aussi un progrès : l'allonge des missiles terrestres ou d'hélicoptères et leurs diverses options de guidage permettent en effet de frapper sans être soi-même exposé à la riposte, et modifie les conditions du duel, au moins pour les armes à longue portée. Une meilleure protection, c'est encore gagner en furtivité pour éviter la détection, aveugler le tireur adverse ou leurrer ses projectiles, les détruire en vol avant qu'ils n'atteignent leur cible, et si l'on est tout de même frappé, mieux encaisser les impacts. On le voit, les pistes technologiques sont considérables pour mieux survivre au feu ennemi ; plusieurs d'entre elles déboucheront à court terme, en particulier la « protection active », qui permet de détruire les missiles, roquettes ou

obus à quelques mètres du blindé ami après détection par laser... A côté de la protection physique, pensons à la protection juridique de nos unités, que les ressources technologiques favorisent également sous forme de capacités audiovisuelles de terrain : c'est le « combat camera », qui permet d'enregistrer les phases critiques de l'action et de prouver que les comportements sont licites, par exemple face à des manifestations violentes en opérations.

De façon plus inattendue, la haute technologie terrestre se met aussi au service, non plus des seuls combattants, mais de la population civile impliquée dans les conflits, qu'il faut à tout prix épargner. Or les conditions se compliquent, avec des engagements toujours plus urbains, une imbrication fréquente de non-combattants et de belligérants, et souvent une instrumentalisation des premiers par les seconds. La supériorité opérationnelle réside ici dans la faculté de frapper très précisément, avec l'intensité juste suffisante pour limiter les dégâts collatéraux et conserver à la force sa légitimité. La réponse technologique à cette équation existe, sous la forme de munitions toujours plus précises. Par un bel effet de balancier, les feux indirects d'artillerie deviennent les grands bénéficiaires de cette nouvelle précision, alors que le coup au but y était jusqu'alors considéré comme un coup anormal... Dans la capacité à maîtriser l'emploi de la force, les technologies de létalité réduite tiennent une place de choix, en permettant de rehausser le seuil de passage aux effets létaux. Certains continuent d'y voir une contradiction avec la nature même du soldat et de grandes difficultés de mise en œuvre, mais force est de constater que les armes à létalité réduite permettent aujourd'hui d'agir efficacement, au moindre coût humain.

Au-delà des principes de contrainte et d'intérêt évoqués, peut-on, contrairement à l'idée générale, avancer que les engagements terrestres exigent davantage de haute technologie que les engagements aériens ou maritimes ? Certainement, si l'on considère la complexité du milieu physique et humain. Le terrain continue en effet de poser aux ingénieurs des difficultés depuis longtemps résolues dans les milieux homogènes. Prenons le cas de la surveillance optronique d'une simple lisière de forêt : cette fonction

apparemment peu exigeante n'a pas aujourd'hui de solution technique, car la variété de la végétation et de la visibilité rend très long le paramétrage des systèmes et multiplie les dysfonctionnements. Quant au contrôle de la population, essentiel en phase de stabilisation, il reçoit encore bien peu de réponses technologiques, si ce n'est quelques idées de systèmes d'enregistrement biométrique à distance pour le suivi discret des individus suspects.

L'exigence technologique des engagements terrestres tient aussi à leur variété et à leur durée, qui peuvent user rapidement la résistance mentale et physique du soldat. Le démineur, le fantassin, le chef de char, en fait la plupart des acteurs terrestres ont besoin de haute technologie pour s'affranchir des tâches les plus dangereuses ou automatisables et mieux se consacrer aux actions où la valeur humaine est vraiment nécessaire. Les robots peuvent ainsi, dès maintenant, soulager le combattant et augmenter son efficacité, par exemple pour reconnaître une maison, neutraliser un engin explosif ou placer un relais radio dans un secteur exposé.

Surtout, le combattant individuel devient un homme-système d'armes et donc, en lui-même, un fort consommateur de technologie. Ses besoins propres diffèrent alors fondamentalement de ceux d'un membre d'équipage de blindé ou d'hélicoptère, qui sont d'abord des opérateurs. Il faut comprendre cette particularité et en saisir une conséquence majeure : la technologie devra ici servir directement les capacités de l'homme, améliorer ses qualités intrinsèques, physiologiques notamment. Entrent maintenant en scène les biotechnologies et nanotechnologies, avec leurs incroyables promesses et des questions d'éthique qui restent à étudier. Des premières, on peut attendre à moyen terme des neuroprothèses, qui amélioreraient la qualité des informations reçues par le soldat, lui conférant presque une capacité cognitive digne d'un sixième sens. Leur couplage avec des composants miniaturisés pourrait permettre d'implanter des nanoprothèses dans l'organisme, pour améliorer ainsi certaines capacités clés telles que la vision nocturne ou surveiller à distance la biométrie individuelle. On le pressent, le combattant individuel peut ouvrir la voie à une utilisation biotechnologique de l'infiniment petit.

Pour une union fructueuse

Pour séduisante qu'elle soit, la haute technologie ne pourra conquérir les forces terrestres qu'à condition de relever de sérieux défis. Adapter la haute technologie aux particularités de l'action terrestre sera peut-être, paradoxalement, le plus simple, car sur ce point existe maintenant une vraie convergence de vues entre les utilisateurs militaires et la communauté de l'armement, qu'elle soit étatique ou industrielle. Trois ajustements me semblent critiques dans ce domaine. En premier lieu, la haute technologie doit devenir plus compatible avec les conditions d'emploi habituelles dans nos engagements terrestres : recherchons donc la simplicité de mise en œuvre (qui n'interdit aucune sophistication des systèmes), la robustesse des équipements et leur capacité à être utilisés en « mode dégradé ».

En deuxième lieu, cherchons à limiter la vulnérabilité de nos systèmes d'information et de communication sur lesquels repose, on l'a vu, le principe même de l'action en réseau. Les menaces sont ici nombreuses, et pas seulement du fait de l'adversaire : à notre niveau, il faudra éviter l'engorgement des écrans par excès d'informations et garantir la prééminence humaine dans toute appréciation de situation tactique. Veillons aussi à ce que la haute technologie tire le meilleur parti des capacités humaines d'intelligence et d'adaptabilité, notamment pour les opérations de maîtrise de la violence, où il importe surtout de comprendre, de convaincre et d'influencer.

En dernier lieu, donnons de la souplesse et de la performance à nos systèmes de commandement, permettons-leur de s'adapter facilement à des organisations hiérarchiques évolutives, mais n'oublions pas de préserver l'essentiel : des relations de commandement vertébrées, où le chef peut, quant il le faut, faire entendre sa voix à ses hommes.

Notre deuxième défi sera celui des hommes. Plus précisément de leur formation, sans laquelle la haute technologie deviendrait inutile, voire dangereuse. Cerner au recrutement les aptitudes des futurs utilisateurs, garçons ou filles, pose peu de difficultés. Mais prodiguer ensuite en quelques semaines une formation initiale équilibrée, développer conjointement les

qualités physiques et morales du soldat et l'apprentissage de techniques toujours plus complexes, voilà qui exige des formateurs une pédagogie fine et efficace. La donne se complique encore dans les compagnies, escadrons et batteries de combat, où les savoir-faire doivent être entretenus très régulièrement, avec un recours croissant à la simulation, malgré des rythmes et des conditions de déploiements opérationnels souvent peu favorables : comment, en Côte d'Ivoire ou en Afghanistan, limiter la baisse de niveau technique de nos hommes, et comment le rehausser au plus vite à leur retour en France ? S'y ajoute le problème de la formation continue, de l'adaptation aux nouvelles technologies, cruciale pour notre armée professionnelle : la qualité d'un soldat de métier repose tout autant sur son aptitude à se remettre en cause que sur son expérience des opérations. Un dernier point vient corser l'affaire : la polyvalence des équipements, permise par la haute technologie, et que tous nous appelons de nos vœux pour faire face au continuum de situations opérationnelles très contrastées, impose aussi une polyvalence des hommes qui ne va pas de soi. Elle implique de maîtriser des techniques variées, et surtout de savoir modifier rapidement son comportement en situation hostile, par exemple pour employer successivement des armes à létalité réduite, puis des armes létale face à un même adversaire.

Les chefs aussi doivent se former. Et d'abord comprendre ce que la haute technologie leur permet de demander à leurs subordonnés, pour un emploi optimal des forces qui leur sont confiées. Mais le plus difficile sera peut-être d'utiliser les outils d'aide à la décision sans perdre pour autant la capacité à décider. Le souci légitime de consolider les éléments d'appréciation avant d'agir peut ainsi encourager les excès de prudence, les atermoiements et finalement les retards désastreux dans la transmission des ordres². L'autre écueil à éviter, tout aussi dangereux, reste l'ingérence dans le domaine de responsabilité opérationnelle des subordonnés. Rien n'est plus facile, par la numérisation, que de connaître précisément le dispositif des plus petits échelons, de quitter le juste niveau de subsidiarité, de priver les jeunes cadres de leurs responsabilités et finalement de détruire la confiance des subordonnés.

Le dernier défi est de communiquer pour promouvoir la haute technologie. Responsabilité du commandement, cette commu-

2. Le général Colin Powell pense que le chef doit décider dès qu'il estime connaître une situation à 60 % du niveau idéal.

nication doit viser en priorité les forces terrestres elles-mêmes, avec trois objectifs. Rassurer, d'abord, l'encadrement de nos unités sur le caractère raisonnable et pertinent de nos objectifs technologiques. Cela passe par une information régulière, précise, concrète, qui fasse le lien entre les capacités recherchées et les axes de recherche technico-opérationnelle qui y conduiront. Les chefs doivent aussi encourager l'intégration de la haute technologie aux opérations, en utilisant sur les théâtres extérieurs les équipements terrestres les plus avancés. Le déploiement en Côte d'Ivoire, à l'été 2006, du premier escadron de blindés numérisés³ répond à ce souci. Il faut enfin, le cas échéant, contraindre à cette évolution vers la haute technologie, et exiger de nos cadres qu'ils connaissent parfaitement et utilisent toutes les capacités des équipements qui leur sont confiés...

L'autre cible de communication est la communauté interarmées⁴, où se jouent désormais les arbitrages capacitaires. Cette nouvelle donne impose de notre part une argumentation solide et cohérente, des efforts constants d'explication de nos besoins et des particularités terrestres, enfin une justification permanente de nos priorités. Dans ces conditions très concurrentielles, afficher des ambitions technologiques élevées n'est pas seulement souhaitable, mais essentiel.

Conclusion

On le comprend, la haute technologie n'est plus, pour les forces terrestres, une option parmi des futurs possibles, mais bien une nécessité. Parlons cependant d'un mariage de raison et non d'un mariage forcé, car rien dans cette union ne pourra s'accomplir sans un engagement fort de notre part. Adapter nos forces aux engagements terrestres de demain, c'est donc accepter le progrès technologique, mais plus encore le comprendre, le conformer à nos besoins, y préparer nos hommes et nos chefs.

À l'heure où la notion de transformation des armées fait florès, gageons que la nôtre se réalisera davantage par l'intégration de progrès concrets que par l'imposition de principes abstraits. La haute technologie doit pouvoir servir cette méthode. ■

3. Il s'agissait d'un escadron du 1er régiment étranger de cavalerie, sur amx 10 rc revalorisés, équipé des nouveaux systèmes d'information terminal (sit) et d'information régimentaire (sir).

4. Principalement l'Etat-Major des armées et la Délégation générale pour l'armement.

F SYNTHÈSE HUGUES DELORT-LAVAL

Le soldat a toujours cherché à utiliser les meilleures techniques du moment, mais le foisonnement de l'offre de technologie et les contraintes des engagements terrestres le font aujourd'hui douter de l'intérêt de la haute technologie pour ses opérations. Ces réticences, fondées, ne doivent pas cependant masquer l'essentiel : le progrès technologique est devenu vital pour les forces terrestres. Il faut donc maintenant le rechercher, en connaître les risques et l'apprivoiser au plus vite. ■

Traduit en allemand et en anglais.



Note de la rédaction

Les mutations technologiques ont provoqué, il y a plus d'une décennie dans l'armée américaine ce qu'on a appelé « la révolution dans les affaires militaires ». Cette doctrine est aujourd'hui en évolution notable comme le montre le lieutenant-colonel Millet récemment de retour des États-Unis.

JEAN-MICHEL MILLET

CONTRE-RÉVOLUTION DANS LES AFFAIRES MILITAIRES

«We are seduced by what we can do; our enemies focus on what they must do. We have fallen so deeply in love with the means we have devised for waging conceptual wars that we are blind to their marginal relevance in actual wars.»

Ralph Peters

« Nous sommes séduits par nos propres capacités d'action virtuelles ; nos ennemis, eux, se concentrent sur ce qu'ils doivent faire pour survivre. Nous sommes tombés si follement amoureux des moyens que nous avons conçus pour mener des guerres conceptuelles que nous ne voyons plus leur faible pertinence dans les conflits réels. »

Ralph Peters

Au cours des années 1990, aucun exposé d'analyste de défense ou de « stratégiste » ne pouvait se permettre d'éviter le vocable de « révolution dans les affaires militaires » (RAM), défini comme une rupture essentielle dans l'art et la science de la guerre, essentiellement par l'optimisation, pour les forces occidentales, des nouvelles techniques de l'information et de la communication. À la fin des années 1990 et dans les premières années du XXI^e siècle, la traduction opérationnelle des conséquences tirées de la ram s'est incarnée au travers du concept, assez flou pour devenir indispensable, de « transformation », repris, avec un délai et quelques variantes sémantiques, dans les armées françaises et de la plupart des principaux pays européens. Or, historiquement, les tenants de la révolution dans les affaires militaires n'avaient pas ou peu intégré le dévelop-

pement des modes d'action asymétriques, pourtant inscrit dans la nature dialectique du phénomène guerrier et les engagements dans la durée des forces occidentales, dans « l'arc des crises » qui en sont le révélateur, cadre à la fois éloigné du référent « conventionnel » de la guerre froide et des expériences de « stabilisation » des années 1990.

Après une petite décennie de développement parallèle d'une transformation visant à perfectionner un outil déjà performant en vue d'un engagement de plus en plus improbable, et d'une expérience opérationnelle réelle engageant l'ensemble des forces (dans le cadre d'une mobilisation partielle décrétée en septembre 2001 et toujours en cours) dans des opérations de contre-insurrection, le caractère artificiel de cette dichotomie ne pouvait plus échapper aux analystes et responsables de défense américains. Que reste-t-il donc, dans la société militaire américaine, plus de trois ans après l'invasion de l'Irak, avec plus de 2 500 tués et 20 000 blessés au combat, de la révolution dans les affaires militaires, et des prémisses de la transformation ? Il serait en effet surprenant que l'impact de cette campagne, qui s'installe dans la durée, n'ait pas, sur une génération d'officiers et de soldats, des effets de même nature que la guerre du Vietnam en son temps. C'est en répondant à cette interrogation que l'idée de « contre-révolution dans les affaires militaires » a émergé de façon de plus en plus insistante dans la communauté des analystes de défense américains, à mesure de la prise de conscience de la réalité de la « longue guerre¹ ».

La formule elle-même de « contre-révolution dans les affaires militaires » est tirée d'un article remarqué de la presse spécialisée américaine de l'hiver 2006, de l'éditorialiste néoconservateur Ralph Peters². Ce titre rend bien compte de la perception accrue, dans la psychologie collective des militaires américains, d'un décalage grandissant entre, d'une part, la « guerre réelle », le combat de contre-insurrection conduit aux plus bas échelons par les lieutenants et les capitaines de l'US Army et du Marine Corps et, d'autre part, le corpus doctrinal des premières années du XXI^e siècle. Enseigné dans les écoles de formation, celui-ci a été entièrement orienté sur la nécessité de maintenir la suprématie de la puissance américaine en

1. Nom donné, à l'automne 2005, par le général ABIZAID, Combat Commander du CENTCOM (chef opératif pour la zone du Moyen-Orient et de l'Asie centrale), et repris par le Pentagone, pour désigner avec plus de précision la « guerre globale contre le terrorisme » engagée par les États-Unis depuis les événements du 11 septembre 2001. Elle inclut les opérations en Afghanistan et en Irak.

2. Ralph Peters, « Counter-revolution in Military Affairs », *Weekly Standard*, 6 février 2006.

utilisant la rupture que représenterait dans l'histoire des conflits l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication et les concepts en tirant le bénéfice (*Effect Based Operations, Network Centric Warfare, Common Operating Picture, Rapid Decisive Operations, Operational Maneuver from Strategic Distance, Operational Maneuver from the Sea, Distributed Operaitons*). Il ne s'agit cependant pas d'un retour à « l'âge d'or » des confrontations traditionnelles – tout comme le produit d'une contre-révolution politique n'est jamais le retour à l'état prérévolutionnaire –, mais bien du dépassement de concepts trop peu enracinés, parce que centrés sur le seul domaine technique, dans la complexité des différentes dimensions des phénomènes conflictuels actuels.

Or, dans notre pays, la portée et les conséquences de cette évolution radicale semblent être l'objet d'un malentendu profond dans la communauté de défense. Celle-ci n'a pas nécessairement perçu l'inversion qui s'est opérée de manière durable dans les mentalités des responsables de la défense américaine, mais aussi dans celle de leurs alliés les plus proches, au sujet des attentes de la révolution dans les affaires militaires, à la faveur des engagements en Asie centrale. La « transformation de la transformation » qui ne serait désormais plus orientée essentiellement vers l'optimisation de l'outil militaire par l'apport des technologies numériques, mais bien vers une capacité à comprendre et à défaire des menaces radicales dépassant le cadre de l'action militaire traditionnelle, n'a pas fait l'objet, dans notre pays, d'une réelle prise en compte dans la préparation de l'avenir. L'impératif d'interopérabilité avec l'allié américain, argument majeur des tenants de la « transformation à la française » risquerait donc de tomber avec d'autant plus de fracas que les investissements à consentir, non seulement budgétaires, mais aussi et peut être surtout humains, interdisent toute erreur sur les orientations à donner à la défense nationale.

Parce que les cultures militaires nationales sont différentes, il convient d'abord, pour expliquer ce malentendu, de revenir sur les origines de la révolution dans les affaires militaires, sa traduction dans la psychologie de la société militaire américaine et les raisons qui peuvent expliquer l'omission de prémisses essen-

tielles. Cela nous permettra alors de comprendre l'inversion intervenue à la faveur des engagements en cours et d'examiner, enfin, les risques induits du malentendu souligné, mais aussi les atouts et les convergences de la culture militaire française pour tirer parti du contexte de contre-révolution dans les affaires militaires. Il est important de noter également que cet article met davantage l'accent sur la perception psychologique et sociologique des acteurs concernés : les « praticiens », au sens large, des communautés de défense américaine et française, plutôt que sur la pertinence doctrinale elle-même, qui n'a d'ailleurs de sens qu'au travers de ses modes d'appropriation.

■ La révolution dans les affaires militaires comme révélateur d'une culture militaire spécifique

Les concepts liés à la révolution dans les affaires militaires ont trouvé leurs origines dans un contexte temporel particulier, celui de la fin de la guerre froide, et un contexte culturel spécifique propre à la communauté de défense américaine. Le foisonnement d'idées, de recherches de toutes origines et de toute nature dans le domaine de la recherche de défense, qui semble en première approche s'effectuer de manière chaotique, est le principe du développement doctrinal, un large consensus s'établissant progressivement, par synthèses successives, autour de mots clés (*buzz words*) ayant un champ d'interprétation sémantique suffisamment ouvert pour que des publics très diversifiés puissent se l'approprier.

L'origine de la révolution dans les affaires militaires ne se situe pas après la fin de la guerre froide, mais bien dans celle-ci elle-même... La notion naît de l'intérêt porté par les chercheurs américains à la révolution dans les affaires *technologiques* militaires. Au milieu des années 1980, les stratégistes soviétiques, inquiets des progrès dans la précision des armements américains décrivent, dans le détail, la menace (et symétriquement les avantages potentiels) du concept de « renseignement-frappe ». Les nouvelles technologies de l'information et la précision accrue des munitions américaines menacent alors la pertinence de l'action d'ensemble des forces du pacte de Varsovie... Par un effet de miroir, la communauté de réflexion

de défense américaine reprend à son compte les idées avancées par les observateurs soviétiques, à la faveur de l'explosion des NTIC au milieu des années 1990 et, en corollaire, de l'évolution des modes d'organisation de l'entreprise : en somme, la fin de la guerre froide coïncidant avec la fin de l'ère industrielle, les armées devaient s'inspirer de la révolution de l'information dans les entreprises en tirant tout le bénéfice de son ubiquité et de sa précision pour décider et agir plus vite qu'un adversaire potentiel. Cet adversaire, par hypothèse demeurait symétrique, engoncé dans l'ère industrielle, et naturellement moins habile que son ennemi ; il pouvait donc voir sa volonté propre considérée comme une variable plus ou moins négligeable dans l'étude, l'engagement contre l'Irak en 1991 fourniissant un cas d'école d'autant plus pratique que le milieu désertique et la complaisance de l'adversaire réduisait à sa plus simple expression la complexité du milieu terrestre.

Le concept de « révolution dans les affaires militaires » se présente, à partir de ce point, comme une nébuleuse où, à partir d'un fait technologique (l'accroissement des capacités de calcul) et d'une idée (l'histoire militaire serait « cadencée » par des ruptures technologiques) se sont agrégés progressivement d'autres éléments exogènes, contribuant à un tout conceptuel, plus ou moins cohérent et évoluant au gré de l'évolution des débats stratégiques.

Le fait technologique est l'accroissement géométrique, depuis la fin des années 1970, de la capacité de traitement de l'information qui permet d'envisager des frappes et des engagements considérablement plus précis dans l'espace et dans le temps et, ce faisant, de contrebalancer la supériorité de masse d'un ennemi (l'Union soviétique, ses satellites et clients) ayant une approche positiviste de l'art opératif. Les armées américaines et occidentales qui participent à la campagne de 1991 visant à libérer le territoire du Koweït ne font qu'appliquer et valider dans l'espace désertique les concepts envisagés pour neutraliser la supériorité matérielle du pacte de Varsovie dans les plaines de l'Europe centrale. Forts de ce succès, les analystes en induisent, en instrumentalisant quelque peu l'histoire militaire, l'idée de révolutions militaires successives, ayant marquées des ruptures dans l'art militaire et qu'il s'agit, pour une nation qui veut demeurer dominante, de mettre au jour et de s'approprier

au plus vite en termes d'organisation de la défense, d'acquisition des moyens et de pratique doctrinale. La révolution dans les affaires militaires constituée par la révolution numérique, révélée à l'occasion de la guerre du Golfe, puis, plus tard, de l'engagement aérien au-dessus du Kosovo³, serait ainsi la chance à saisir pour les armées américaines, pour se transformer en vue de conserver une position dominante. Il n'est nullement fait référence, initialement, à un ennemi asymétrique ou aux contraintes de maîtrise de la violence. La culture militaire américaine, même au cœur des bouleversements de l'après-guerre froide, sépare nettement les opérations de guerre, nécessairement paroxystique et conduite dans les plus brefs délais, des opérations autres que la guerre. Dès lors, les avancées technologiques laissent entrevoir la réalisation des rêves des tenants d'une vision mécaniste de l'art opératif : la maîtrise exhaustive de la connaissance de l'adversaire et de ses capacités, la « levée du brouillard de la guerre », la conduite des opérations se réduisant, à peu près, à déterminer les centres de gravité adverses, à coordonner un plan de frappe cohérent contre ceux-ci et à en mesurer les effets, afin de boucler plus rapidement que l'adversaire le « cycle de prise de décision » pour le prendre à contrepoids.

Or, à partir de ce point d'origine, on a assisté, au cours des années 1990, à une vie de plus en plus autonome de concepts dont on n'avait d'autant moins à maintenir l'attache avec la réalité des « crises réelles » qu'ils étaient fondés sur le principe de rupture historique propre à toute révolution. Ainsi, les forces aériennes et navales américaines, désormais dégagées des contraintes d'un adversaire clairement identifié, ont pu arguer de la notion de « rupture » dans l'art de la guerre pour définir des concepts « pour la grande guerre » articulés autour de l'idée force d'une suprématie dans le domaine de l'information et de la précision : peu importait que les concepts développés ne répondent pas aux crises actuelles, par ailleurs générées par les systèmes de forces armées « léguées en héritage » (*legacy forces*), puisqu'il s'agissait d'imaginer l'armée « *after next* », sans trop de précision tout de même pour rester ouvert aux opportunités offertes par une créativité technologique toujours en avance, désormais, sur l'analyse opérationnelle. Ainsi, le nouveau contexte d'emploi des forces, l'importance relative

3. S'agissant de la campagne aérienne du Kosovo, les résultats des frappes aériennes de l'OTAN initialement annoncés à l'appui des théories issues de la RAM ont dû être réévalués, à hauteur d'une trentaine d'engins blindés seulement effectivement détruits pour 90 jours de campagne.

croissante d'acteurs exogènes (information, contraintes juridiques, nécessités de reconstruction, rétablissement des infrastructures étatiques...) ont eu finalement peu d'influence sur la définition des objectifs concrets de la transformation.

Ajoutons qu'on néglige le plus souvent de souligner, au corps défendant des analystes américains, le poids de la culture stratégique propre des États-Unis, qui peut partiellement expliquer la naïveté de cette dichotomie : une nation-continent jeune, fondée sur un rejet de l'Ancien Monde, et qui se perçoit comme lente à la colère mais toujours capable de s'engager totalement dans une guerre qui ne peut être que paroxystique, afin de rétablir l'ordre naturel du monde qui lui a été confié par la providence.

Les forces terrestres américaines (US Army et US Marine Corps) ont été, quant à elles, engagées dans de multiples opérations de « stabilisation/maintien de la paix/opérations autres que la guerre » où le sort de la nation américaine n'apparaissait pas en question. Elles ont alors ressenti le sentiment d'une pertinence relative chancelante : à la fin des années 1990, le Pentagone envisageait les forces terrestres essentiellement pour accompagner et parachever l'action principale menée par des frappes de précision de vecteurs aériens ou de plates-formes navales. L'US Army, inquiète de cette remise en question, endossa délibérément l'idée de rupture sous l'influence du général Shinseki, chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'en 2003. Celui-ci, menacé de voir les forces terrestres d'active perdre deux des dix divisions d'active, martèle alors « si vous n'aimez pas l'idée de « transformation », vous allez haïr la perte de sens de l'US Army⁴ » – rappelant le spectre des périodes récurrentes de vaches maigres des forces terrestres américaines⁵. Porté par l'espoir d'un « système de systèmes » constitué par le programme FCS (Future Combat System), répondant parfaitement aux « canons » de la révolution dans les affaires militaires, le général Shinseki va jusqu'à refuser d'indiquer les objectifs de détail de la transformation des forces terrestres, pour ne pas préjuger de la portée de la rupture envisagée... au moment même où les réductions drastiques d'effectifs, les réductions budgétaires et les déploiements répétés dans les opérations de stabilisation créent, au sein des forces elles-

4. « If you don't like transformation, you're going to hate irrelevance. »

5. Avant la Première Guerre mondiale, dans les années 1930, avant la guerre de Corée, au cours des années 1970...

mêmes, un sentiment de perte de contact du commandement avec les contraintes des engagements réels.

La volonté délibérée de « rattraper le retard de transformation » se traduit alors par un effort substantiel en termes de formation des cadres : il s'agit de convaincre, en priorité, les jeunes officiers entrant dans l'institution ou effectuant des scolarités de l'enseignement militaire supérieur de devenir les apôtres de la transformation dans les forces. Ainsi, le cours du *Command and General Staff Course* (équivalent du CSEM/CID) suivi par l'auteur de 2002 à 2003 était-il centré, *ad nauseam*, sur cette seule idée : quelle que soit la réalité du vécu en première moitié de carrière, il faut apprendre à désapprendre, à remettre en question cette expérience pour accepter l'idée de rupture dans l'art militaire fondé désormais sur l'engagement à distance de sécurité, avec une maîtrise presque totale de l'information permettant toutes les manœuvres « non linéaires ». Une confusion est par ailleurs sciemment entretenue entre la complexité accrue du paysage stratégique et une maîtrise accrue de la complexité des réseaux : l'ennemi, incertain, devient quantité négligeable de l'analyse, ne pouvant résister à la puissance des capacités mécaniques d'analyse et de traitement de l'information des puissances occidentales. La prégnance des défis asymétriques, de plus en plus manifeste, n'est pas niée, mais résolue par l'affirmation d'une « asymétrie positive », fournit par la domination dans le domaine de la fourniture et de la synthèse de l'information. Les modes de travail collaboratifs, parcellisés à l'extrême, empêchent par ailleurs toute vue synthétique et critique d'une manœuvre désormais « totalement intégrée » aux échelons interarmées, interagences (interministériels) et multinationaux. Les officiers apprennent à servir d'abord un système d'information dont la centralité gêne toute distance critique.

C'est, en fait, toute une génération d'officiers, du grade de lieutenant à lieutenant-colonel, qui apprend à accepter la schizophrénie qui consiste à désapprendre les expériences particulières et récentes de certains, dans les Balkans, en Afghanistan ou en Haïti, expériences qui contredisent les attentes d'un *panoptisme* quasi parfait, d'un âge d'or à venir de la planification d'inspiration jominienne et positiviste permettant, en souplesse, la convergence interarmées, interagences, multinationale...

La révolution dans les affaires militaires, et le concept de transformation qui en est la cristallisation portent donc bien les marques de la culture américaine qui en est le berceau : le fondement d'une avancée technologique assurerait la pérennité d'une suprématie dans le cadre de conflits essentiellement symétriques, de haute intensité, bien démarqués des opérations autres que la guerre. Et cette avancée technologique associée à la maîtrise de l'information pourraient, le cas échéant, générer une « asymétrie positive » face aux menaces asymétriques. Or, l'engagement dans des milieux physiques et humains complexes dans la durée, au contact, dans l'incertitude après les événements du 11 septembre 2001, en Afghanistan et surtout en Irak, va provoquer un mouvement interne et externe de remise en question des prémisses de la révolution dans les affaires militaires dans la société militaire américaine.

La genèse de la contre-révolution dans les affaires militaires : vers une transformation de la transformation

Une dynamique d'origine externe et interne de remise en cause des principes de la révolution dans les affaires militaires s'est mise en place progressivement, à mesure qu'une part de plus en plus importante des forces armées américaines s'engageait, dans la durée, dans des conflits dont la nature et la perception ont évolué sensiblement au cours des cinq dernières années.

Cette remise en cause connaît plusieurs étapes, à partir de l'événement fondateur que constituent les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Les prémisses de ces évolutions sont sensibles dès la prise en compte des premiers enseignements des opérations en Afghanistan : l'opération *Anaconda* en mars 2002 dans la vallée de Shahi Kot à la frontière afghano-pakistanaise souligne en effet les limites de la coopération interarmées et du renseignement d'origine technique... La difficulté essentielle venant du fait que les capteurs techniques ne peuvent saisir les intentions hostiles de populations que rien ne distingue, a priori, de populations innocentes – phénomène bien connu de toute situation de guérilla mais qui avait été oublié à la faveur du « techno-centrisme » de la transformation. Une deuxième

étape peut être décelée au moment même de l'invasion de l'Irak par les forces américaines au printemps de 2003. Au bout d'une semaine de combat, le général Wallace, commandant le 5^e corps, et qui coordonne au niveau opératif la manœuvre aéroterrestre, déclare, non sans inquiétude, que l'ennemi « réel » ne correspond pas à l'ennemi envisagé dans le cadre de la planification. Cet ennemi, essentiellement les unités de « Fedayin », utilise de manière délibérée des techniques de combat de guérilla et se démarque de l'adversaire plus coopératif rencontré une décennie auparavant. Ayant tiré les enseignements du passé, il évite, autant que faire ce peut, les engagements frontaux et se concentre sur les éléments logistiques plus vulnérables des forces de la coalition. Il est plus attentif aux perceptions psychologiques dans les populations du théâtre et du « village médiatique » mondial qu'aux effets militaires physiques proprement dits.

Enfin, même si la coalition décrète une victoire unilatérale sur l'adversaire irakien, lorsque le Président Bush déclare la fin des opérations majeures sur fond de bannière « mission accomplie », sur le pont du porte-avions *USS Lincoln* le 2 mai 2003, le conflit se poursuit, la coalition revenant régulièrement sur la typologie à donner aux opérations : de stabilisation, de contre-insurrection, d'action anti-terroriste, de prévention de guerre civile...

Il y a donc une remise en cause externe des principes mis en avant par la révolution dans les affaires militaires et les réalisations de la transformation : l'ennemi, d'ailleurs pluriel, engagé dans ce duel, utilise à son profit les asymétries portées par les présuppositions de la révolution dans les affaires militaires : l'accent porté sur la précision n'a plus guère de sens si l'on ne peut déterminer qui est l'adversaire. De même, l'accélération du cycle de décision perd de sa pertinence, dès lors que l'ennemi choisit délibérément non pas d'accélérer mais de ralentir ou de rendre *asynchrone* la fréquence d'une action qui n'a pas nécessairement besoin de l'étroite coordination d'un « système de systèmes » pour demeurer efficace. C'est, en fait, la dichotomie entre action de guerre et action de stabilisation, fondement culturel de la ram, qui est remise en question : les pertes et le niveau de violence lors de la phase « de haute intensité » sont plus faibles que lors de la phase de « stabilisation ». L'imposition de la décision sur un adversaire qui, rationnellement, « aurait dû » accepter sa défaite et se soumettre s'avère

beaucoup plus complexe que les présuppositions de la planification ne l'envisageaient.

Pour les jeunes officiers formés à la dialectique de la supériorité de l'information, chargés d'être les disciples dans les forces de la « rupture dans l'histoire militaire », le choc est rude : l'équivalent des « rapports sur le moral » des officiers subalternes en 2004 et 2005 indiquent des jugements particulièrement sévères sur la formation reçue : les jeunes officiers s'indignent que rien ne les aient préparés à prendre des initiatives de maire de village, ou, plus généralement, à prendre des responsabilités sortant du cadre strict de leur compétence militaire technique. D'autres se demandent si cela est bien le rôle d'une force armée que de se confronter aux « menaces asymétriques ». À leur tour, à l'été 2004, les chefs de corps et commandants de brigade critiquent la formation reçue au *Command and General Staff College*, perçue comme manquant de pragmatisme, trop longue et inadaptée au contexte d'emploi réel. C'est donc l'occasion d'une véritable remise en cause, interne celle-ci, des progrès envisagés dans le cadre de la révolution dans les affaires militaires.

Cette remise en cause peut être qualifiée de contre-révolution dans les affaires militaires, en ce sens qu'elle s'effectue, parfois à l'excès, contre les principes du paradigme précédent. Ainsi, constatant que la doctrine des forces terrestres américaines apporte plus d'obstacles que de solutions aux charades afghanes et irakiennes, le commandement de l'US Army, mais aussi, quoi que partant de moins loin, celui du Marine Corps⁶ décident de « remettre à plat », institutionnellement, le triptyque doctrine-entraînement/formation-équipement.

L'idée même de longue guerre, utilisée désormais pour désigner l'ensemble des engagements opérationnels actuels des forces américaines dans la « guerre contre le terrorisme », dont les opérations en Irak et en Afghanistan, dément les préceptes « d'opérations rapides et décisives⁷ », sous-tendue par les principes de la révolution dans les affaires militaires : personne au Pentagone ne croit plus que les engagements actuels et futurs dans le contexte actuel puissent être « rapides et décisifs »...

^{6.} Culturellement, le Corps des Marines se définit par rapport à deux types d'opérations : les opérations amphibies et les « petites guerres » – actions d'ampleur limitée, guérilla, actions de stabilisation dans lesquelles il a été engagé depuis sa création.

^{7.} Rapid Decisive Operations, concept d'emploi des forces terrestres publié en 2001, fondé sur les principes du *See First, Understand First, Act First* (« voir en premier, comprendre en premier, agir en premier »). Voir www.dtic.mil/doctrine/jel/other-pubs/jwfc pam1.pdf

Le concept de rupture lui-même est remis en cause par le général Schoomaker, chef d'état-major de l'armée de terre américaine depuis le printemps 2003... Il s'agit désormais de mettre le plus vite possible à la disposition des troupes les technologies disponibles sans attendre la cohérence d'ensemble du système de système. Ce qui revient à accepter l'idée qu'en fait de rupture il y a un processus continu d'adaptation dont le paradigme n'a pas fondamentalement évolué... Le concept de FCS, régulièrement revu à la baisse dans ses préentions au cours des trois dernières années, peine désormais à trouver sa justification dans le cadre de la longue guerre.

Du point de vue doctrinal, les forces terrestres en viennent à questionner la distinction faite entre guerres régulières et « conflits irréguliers » : si les conflits irréguliers utilisant toutes les formes de violence « sans limites » deviennent la norme... qu'advient-il de la « règle » ? De fait, le général Schoomaker a spécifiquement demandé au commandement de la doctrine et de l'entraînement de centrer sa réflexion sur la pertinence de la notion de « conflit irrégulier ».

Il en va de même de l'entraînement, puisqu'il s'agit, pour toutes les forces d'active et de réserve, de se focaliser pratiquement exclusivement sur le combat de contre-guérilla en Irak et en Afghanistan. Ainsi les centres d'entraînement nationaux (Fort Irwin, Californie, Fort Polk, Louisiane), naguère spécialisés dans l'entraînement au combat de haute intensité ont-ils été totalement réaménagés pour permettre un entraînement uniquement orienté vers la préparation des brigades ayant leur déploiement en Irak, et dans une moindre mesure en Afghanistan.

S'agissant de la formation des cadres qui, on l'a vu, constitue souvent un bon révélateur des priorités du moment, force est de constater une réorientation complète du programme du Command and General Staff College, sous l'impulsion du général Petraeus, ancien commandant de la 82 Airborne Division en Irak, pour préparer les jeunes commandants à « penser l'asymétrie », à comprendre les techniques et procédés de contre-guérilla et à maîtriser davantage l'intelligence de situation culturelle que la maîtrise des systèmes d'information conçus en vue d'un combat de haute intensité qui ne peut pas être la priorité du moment.

Au total, le mouvement engagé, à la fois pour des motifs externes (applications de stratégie de contournement de la supériorité du tandem renseignement-frappe) et des motifs internes (prise de conscience de l'inadéquation des cadres conceptuels, savoirs et procédures aux problèmes à traiter), se traduit d'une part par une remise en cause de plus en plus insistante, au sein de l'institution, et singulièrement dans les forces terrestres américaines, concernées au premier chef par les engagements, de concepts et de doctrines considérés comme trop marqués par les attentes de miracles technologiques. Il se traduit d'autre part par une réflexion renouvelée sur l'usage de la force dans un cadre asymétrique pour faire face à des niveaux de violence sans commune mesure avec les normes établies, dans les années 1990 dans le cadre des opérations de stabilisation et de maintien de la paix. Pour autant, en affichage et pour des motifs parfois éloignés de la rationalité opérationnelle, les concepts de transformation évoluent peu. C'est en particulier le cas lorsqu'ils sont analysés au travers de l'otan, tant le dialogue sur l'interopérabilité contribue à donner l'illusion de la continuité.

Vers le malentendu ou la saisie de l'opportunité d'une convergence des doctrines ?

Que faut-il déduire, pour notre défense, si l'on accepte l'idée de cette mise en place d'une contre-révolution dans les affaires militaires chez nos alliés américains, dans l'esprit de leurs soldats et bientôt de leur doctrine ? La France connaît bien, de par son histoire, les risques engendrés par le développement d'une doctrine et des moyens découlés du problème stratégique majeur du moment. Il ne fait pas de doute que les systèmes hydrauliques des systèmes de fortification de la ligne Maginot, clef de la manœuvre retardatrice française de 1940, étaient bien supérieurs à ceux lui faisant face sur la ligne Siegfried. C'est bien ce syndrome d'une réponse perfectionnée à une question qui ne se poserait plus qu'il convient d'éviter aujourd'hui – le droit à l'erreur n'étant pas une option envisageable pour nos armées, au regard des conséquences et des investissements induits par les décisions de préparation de l'avenir à prendre.

Mais, de manière plus positive, il faut voir au contraire toute l'opportunité qu'il y a à saisir une interopérabilité réelle avec nos partenaires, fondée sur des éléments majeurs de notre culture et de notre histoire militaire. La demande de nos alliés est d'ailleurs forte dans ce domaine et devrait nous inciter à prendre davantage confiance dans nos capacités à formuler de manière plus délibérée et volontariste les éléments d'une doctrine et d'une formation des cadres, nécessairement soutenus, mais non enchaînés, par des équipements et des structures adaptés. Examinons donc plus en détail cette croisée des chemins entre le risque de l'entretien d'un malentendu et celui de la saisie de l'opportunité d'un enrichissement mutuel de doctrines adaptées aux défis de notre temps.

Les risques d'un enfermement dans une logique de « système de systèmes », nécessairement fermée, dont la pertinence, même aux fins d'interopérabilité, n'est plus avérée, sont triples : un risque de décalage entre l'outil et le besoin, un risque budgétaire et un risque sur le « capital humain », qui demeure la force principal de nos armées.

Vouloir, à toutes fins, intégrer nos forces de toute nature par un système d'information sans rupture relève du fantasme tant qu'une réflexion de fond n'a pas été menée sur la nature de ce que constitue l'information pertinente dans le contexte des crises actuelles. Pour l'heure, et malgré l'affirmation du contraire, il faut bien constater que le débat, parce que la technologie y joue un rôle majeur et tend à précéder la réflexion sur les fins et les moyens, reste focalisé sur les plates-formes et sur la « plomberie de l'information ». Or cette information demeure cantonnée au domaine physique, dont les conflits asymétriques récents nous montrent assez toute l'insuffisance. Il existe donc un risque non négligeable de perte d'efficacité et de réactivité, si l'exercice du commandement se transforme progressivement en exercice de contrôle de gestion, dans lequel les échelons d'exécution et l'état-major serviraient d'abord à renseigner des indicateurs, qui perdraient *de facto* leur pertinence. Le besoin, lui, demeure. Ce besoin, c'est d'abord celui de percer les capacités et les intentions d'un ou d'adversaires d'une complexité sans rapport avec « l'ennemi d'exercice » agissant dans un cadre strictement rationnel et normé.

Ce risque est bien sûr aussi d'ordre budgétaire. Il faut constater qu'il s'agit, pour la France du moins, d'un jeu à somme nulle en termes budgétaires. En fait, il faut véritablement se demander si les investissements considérables à consentir dans le domaine de la numérisation « intégrale » sont compatibles, financièrement parlant, avec ceux qui sont nécessaires pour s'adapter aux conflits actuels en termes de formation et d'entraînement, de structure, d'organisation, de moyens, de doctrine. Il n'y a plus guère de place pour des ballons d'essai sans garantie de résultat, d'autant plus coûteux que la logique système de systèmes induit, par nature, la nécessité d'investissements lourds pour garantir la cohérence d'ensemble du programme. Le choix est dès lors simple : s'agit-il de se donner les moyens d'affronter, avec succès, les vraies crises dans lesquelles nous serons engagés, ou de faire un pari sur la recherche d'une supériorité qui ne pourrait donner sa vraie mesure que dans le cas très hypothétique d'affrontements symétriques « conventionnels » ?

Il s'agit enfin d'une menace sur le « système d'hommes » que représente toute force armée. Ce système d'hommes est fondé sur un certain nombre de principes qui révèlent notre culture militaire spécifique. Humanisme, subsidiarité, large degré d'initiative consentis aux plus bas échelons d'exécution et fondée sur une formation militaire générale approfondie sans comparaison dans les armées étrangères, intégration de la problématique militaire, à tous les échelons, dans une problématique plus large. Ce système, à l'aune de notre longue histoire, reconnaît la complexité inhérente à tout conflit humain. Réduire les conflits à la gestion de vecteurs ou d'indicateurs remettrait en cause, *à contremps*, notre culture militaire en ce qu'elle a de plus précieux.

Or cette même culture fait l'objet d'un regain d'intérêt, outre-Atlantique, dont nous percevons très mal l'ampleur pour de mauvaises raisons.

Qui sait, ainsi, que l'ouvrage de référence obligatoire pour l'étude des modes d'action de contre-guérilla dans les écoles de guerre américaines est l'œuvre d'un officier français⁸? La mission militaire de l'ambassade de France à Washington est depuis plusieurs années régulièrement invitée à présenter l'expérience

^{8.} David Galula, *Counter-Insurgency Warfare*, Praeger, 1962. Ouvrage non traduit en français.

française en matière de gestion des conflits de basse et moyenne intensité. Il existe pourtant une réticence certaine à le faire, tant nous craignons de donner de mauvaises leçons d'un passé dont les plaies sont encore ouvertes. Or, au fond, les militaires américains redécouvrent dans la douleur la qualité du système d'hommes décrit ci-dessus. Il ne tient qu'à nous, sans frilosité, de souligner que, malgré les erreurs commises (qui sont autant de leçons apprises), ce sont bien ces fondements d'humanisme, de maîtrise de la force et d'intégration des données militaires dans un cadre plus vaste, et ce jusqu'aux plus petits échelons, qui sont les véritables clefs de l'emploi des forces dans les crises actuelles et à venir.

L'ouverture d'un dialogue plus large et un retour sans honte sur les fondements de notre culture militaire nous offrirait d'ailleurs l'opportunité de mieux prendre en compte l'expérience réelle de nos alliés américains dans les conflits actuels, et de réaliser qu'il y a plus que les seuls modes d'action de « stabilisation » essentiellement hérités de l'expérience des Balkans et des opérations de maintien de la paix des années 1990. En cherchant à transmettre notre expérience du passé, nous pourrions en redécouvrir la pertinence pour l'avenir.

D'un concept fondé sur la traduction, dans le monde militaire, des évolutions techniques liées au fait numérique, et sans doute un peu rapidement qualifiées de révolution, ou de rupture dans l'histoire militaire, la transformation dans les armées américaines a dû se confronter à la complexité des « vraies guerres » de l'après guerre froide. Aux espoirs prométhéens d'une levée du brouillard de la guerre et d'une maîtrise globale de l'information a succédé, dans les cœurs et les esprits de la société militaire américaine, si ce n'est dans ceux des industriels de l'armement, l'impérieuse nécessité d'un retour au pragmatisme, à la faveur des conflits difficiles de la longue guerre. Les leçons tirées par notre allié soulignent de fait la pérennité des principes qui fondent notre culture militaire nationale : l'humanisme, la prise en compte de la complexité intrinsèque, ouverte, des conflits, la culture d'un sens de l'initiative fondé sur une solide formation militaire et générale. Il nous appartient d'en tirer à temps les leçons de façon pragmatique et de ne pas céder à l'esprit de système qui, plus d'une fois, a desservi les armées de notre nation. ▶

■ SYNTHÈSE JEAN-MICHEL MILLET

Après plus de dix ans passés à affirmer que le cours de l'histoire militaire a été modifié par l'évolution des technologies de l'information – selon la théorie de la Révolution dans les Affaires Militaires (rma) et son prolongement direct, le concept de Transformation – la communauté américaine de la défense a dû, après une longue guerre, faire face à un nouveau nom éloquent, celui de « lutte contre le terrorisme ». Il s'agit là d'une cruelle désillusion pour la théorie de cette révolution, qui promettait une vision quasi-parfaite du « champ de bataille ». Toute une génération d'officiers, convaincus du potentiel illimité des technologies occidentales, a dû affronter de plein fouet les problèmes militaires de toujours, contre lesquels eux et leur organisation n'étaient pas préparés. Une vision plus pragmatique des besoins théoriques et des besoins organisationnels a donc été adoptée. Mais les armées des pays occidentaux, y compris l'armée française, ne semblent pas avoir su prendre la mesure de cette « contre-révolution dans les affaires militaires ». Cela est d'autant plus regrettable que l'expérience de l'armée américaine met en lumière les qualités traditionnelles du soldat français, à savoir l'humanisme, la capacité à replacer le rôle des forces militaires dans un contexte plus large et un bon sens reposant sur une certaine culture générale héritée de la formation militaire. Il est donc grand temps de réaliser la modernité de notre culture militaire et de la partager avec nos alliés plutôt que de les suivre sur le chemin de leurs illusions déçues. ■

Traduit en allemand et en anglais.



DIDIER SICARD

HAUTE TECHNOLOGIE, MÉDECINE ET GUERRE

L'ÊTRE HUMAIN ÉPROUVE DEPUIS TOUJOURS LE SENTIMENT QUE LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE LUI ASSURE UNE MAÎTRISE CROISSANTE SUR LE MONDE QUI L'ENTOURÉ. SON ORGUEIL LE CONDUIT MÊME À REMETTRE EN QUESTION SA PROPRE VULNÉRABILITÉ DÉSORMAIS PROTÉGÉE DES VICISSITUDES, DES ALÉAS, DES CATASTROPHES, GRÂCE AU « PRINCIPE DE PRÉCAUTION ».

L'humain avance ainsi, brandissant de la main droite son intelligence conceptuelle et de la main gauche son projecteur de précaution. Il s'aventure dans l'inconnu avec plus de certitude que de prudence, la précaution confinant plus à la maîtrise de l'incertitude qu'à celle de la prudence proprement dite. Cette tentation n'est pas récente. Ce qui est récent, c'est la mise en forme presque administrative du progrès technologique. S'il est parfois remis en question, c'est plus le fait de quelques esprits attachés à la tradition, de quelques « amish¹ », bref de nostalgiques attardés en décalage ou en rupture avec leur temps.

Ainsi, le progrès technologique fascine, et il n'y a pas de semaine où quelques nouvelles avancées ne remettent en question l'équilibre ancestral, si tant est qu'il y ait un moment où l'humanité se soit située sur ce point utopique de l'adéquation parfaite entre son existence et son environnement.

La mémoire est de plus en plus courte. Les erreurs, les impasses sont rapidement oubliées. Seul compte le présent arrimé à un futur nécessairement plus performant. Avec l'illusion que l'homme continuera d'être à la source de son futur et non à sa traîne. Cette impression de certitude à continuer la distribution de cartes méconnaît le fait que les joueurs utilisent désormais un jeu battu d'avance par d'autres. Cette impression de liberté acquise grâce au progrès n'est bien souvent qu'un leurre. Celui-ci est invisible, car il fonctionne nécessairement comme toute illusion, c'est-à-dire offrant l'apparence d'un choix plus ou moins responsable, plus ou moins ouvert, alors que les enjeux échappent de plus en plus aux citoyens.

1. Population de l'est des États-Unis qui vit selon les normes du XVIII^e siècle, énergie comprise, vêtements, communication, etc.

Je propose ici, à partir d'une expérience de la médecine techno-scientifique contemporaine, une tentative d'extrapolation à un rapport haute technologie et guerre.

Le progrès médical repose sur une évidence. Il y a même peu de domaines où l'espérance d'un recul indéfini de la souffrance et de la finitude ne soit aussi ancrée dans l'imaginaire collectif. L'imagerie a rendu le corps de plus en plus transparent. Son fonctionnement caché offre de moins en moins de mystère, à tel point que chaque avancée technologique ouvre un nouvel espace à la compréhension diagnostique. Il ne serait pas question de rendre un non lieu de maladie en l'absence d'un « écho » radar, l'écho remplace la main, l'œil, et l'oreille. L'imagerie fonctionnelle par résonance magnétique finit par rendre visible le fonctionnement même du cerveau, certains disent de la pensée ; à une question posée, la réponse n'est plus orale mais une image d'activation (traduisant une consommation d'oxygène locale augmentée en fonction du lieu d'élaboration de l'activité cérébrale). La pensée devient ainsi une sorte de carte topographique d'usagers du métropolitain qui, cherchant une station de métro et le meilleur trajet pour s'en rapprocher, observe l'allumage du chemin... Peu à peu, l'élaboration mentale devient un circuit visible sur lequel on peut intervenir à chaque minute.

Les chiffres biologiques s'accumulent, et il est de plus en plus difficile d'affirmer la normalité d'un état sans recourir à d'innombrables données, toutes reliées à une normalité décretée. Tout écart traduit nécessairement une déviance suspecte, même si sa signification demeure bien souvent imprécise, avec une valeur diagnostique et pronostique parfois aléatoire. Mais l'existence des paramètres l'emporte sur leur réelle signification.

La thérapeutique médicale et chirurgicale s'enrichit chaque jour de nouvelles molécules et de nouvelles techniques. Le sentiment général est qu'aucune maladie n'est désormais à l'abri d'une ressource thérapeutique, même si l'écart entre une donnée scientifique et le réel impact thérapeutique est généralement plus grand que l'opinion générale ne le pense.

La chirurgie elle-même devient obsolète dans ses voies d'abord classiques. Ouvrir un ventre, un crâne, un thorax appartien-

dra bientôt au passé néandertalien, au moment des premiers trous de trépan de l'homme des cavernes. La cœlioscopie, c'est-à-dire la chirurgie à travers l'introduction d'un instrument de chirurgie sous la visée binoculaire de l'observateur a rendu désormais obsolète l'observation de l'abdomen à ventre ouvert. La vésicule biliaire, le côlon, la prostate, la rate sont enlevés par cette technique qui laisse à la seule blessure par arme blanche le monopole de la cicatrice.

La chirurgie robotisée : Il paraissait difficile d'imaginer qu'un malade puisse être opéré à distance par des instruments robotisés pilotés par un chirurgien situé dans une autre pièce, voire dans un espace distant de plusieurs kilomètres. Cette robotisation de l'acte chirurgical a eu pour finalité initiale l'opération à distance lors des vols habités dans l'espace. Les robots effectuent des actes minutieux, parfois inaccessibles à une main humaine, d'où les promesses sans fin de leur développement. Ainsi, les techniques médicales ont changé et vont encore plus changer. Quelles conséquences peut-on dès maintenant envisager ?

J'en vois plusieurs.

L'imagerie créant une virtualité du corps est parfois une source d'angoisse injustifiée, car toute image anormale n'est pas nécessairement pathologique.

La réduction du fonctionnement mental à quelques signaux d'activation témoigne d'une incapacité croissante à accepter une complexité fonctionnelle en fait inatteignable en particulier au niveau du cerveau. L'exemple des machines à détecter le mensonge en vogue aux USA dans les années 1950, en constitue une démonstration simple. Peu à peu, cette technique a été abandonnée pour resurgir de façon plus moderne avec l'imagerie fonctionnelle par résonance magnétique. La technique l'emporte sur le sens réel. Peu importe au fond si l'on peut être certain d'identifier celui qui ment, la technique dit qu'il ment.

L'abondance des chiffres biologiques risque de transformer tout être humain en une mosaïque d'éléments hétérogènes non reliés les uns aux autres. Leur autonomie excessive finit par être une source d'erreur diagnostique ou d'attribution excessive à telle ou telle pathologie.

Le corps disparaît de plus en plus, comme la parole, d'ailleurs. À quoi bon examiner le corps d'un malade et l'écou-

ter quand des instruments très performants disent sa vérité à distance ? Cette informatisation des données du corps humain contribue fortement à la déshumanisation de la médecine en assimilant ce corps à un corpus de données informatiques et non à un corps souffrant avec toute la subjectivité. La technique médicale finit par confisquer à elle seule la médecine. Elle convoque le malade au lieu d'être convoquée.

La chirurgie médiée par un tube ou un robot n'est pas sans poser des problèmes inattendus en cas de panne ou de mauvaise programmation.

Alors, après ce long détour par la médecine, que peut-on envisager dans le rapport entre **haute technologie** et guerre ?

Dans un premier temps, le progrès technique modifie radicalement l'armement. La puissance de feu poursuit une courbe ascensionnelle logarithmique. L'émetteur est volontiers minaturisé, invisible. Le site récepteur est identifié avec précision. L'intensité des dommages peut être faite avec une modélisation efficace. La « guerre des boutons » au sens propre du terme advient. Les protections se renforcent d'autant et les nanotechnologies offrent des ressources toujours plus efficaces aux boucliers protecteurs des personnes. Les performances techniques de l'imagerie médicale peuvent se mettre au service de l'armement en repérant par exemple les modifications induites dans le cerveau par des gaz contenant des nanoparticules dont l'effet paralysant, euphorisant, ou momentanément hallucinatoire pourrait perturber l'ennemi. La jonction d'un bombardement de nanoparticules avec un rayonnement laser pourrait créer des blessures apparemment inapparentes, silencieuses, extrêmement efficaces.

L'invisibilité des défenses ennemis pourrait disparaître grâce aux procédés d'échographie radar associés à des récepteurs de changements thermiques de plus en plus sophistiqués, permettant de repérer le moindre déplacement ou la moindre présence de matériel militaire. Chaque soldat devient une unité informatique à lui tout seul, émettant sans cesse, et recevant des informations lui permettant de se situer dans un environnement hostile dangereux, et qui donnent au commandement la possibilité d'organiser le déplacement de chacun en fonction permanente des données informatiques. Les drones remplacent de plus en plus les avions d'attaque habités, évitant ainsi

d'exposer des hommes à un tir de missiles de plus en plus précis. Peu à peu, l'homme est remplacé par l'armement. **Au lieu d'en être le vecteur responsable, il devient l'objet même de la technique.** Son armement le pilote et en fait un instrument. L'arme décide pour lui. **L'homme devient le fusil.** Le fusil devient le tireur. Cette délégation de pouvoirs s'introduit de façon subreptice de la même façon que la technique médiévale finit par remplacer le jugement et le discernement en s'appliquant mécaniquement à l'être humain.

Deux risques me semblent vraisemblables : l'un concerne la transformation de la guerre en « *play station* », c'est-à-dire en une sorte de console informatique de commandement, délivrée de sentiment de réalité humaine. La disparition du lien physique, de la parole, peut susciter une étrange déshumanisation des rapports humains dans la guerre. Un pilote de chasse à 12 000 mètres, une altitude qui évite les tirs de missiles, et qui repère ses sites de bombardement sur sa console, finit par perdre peut-être totalement le sens des réalités humaines.

Le second concerne les conséquences pour les civils. À partir du moment où les professionnels sont équipés d'armes d'une grande précision technique, et sont protégés par des équipements à la hauteur des menaces, les populations civiles deviennent alors infiniment vulnérables. Elles n'ont pas accès aux outils informatiques et redeviennent alors simplement des êtres humains fragilisés. De la même façon que la médecine, par ses performances technologiques exclut, de fait, le plus grand nombre de personnes qui sont inadaptées à ces outils, on peut craindre que la guerre ne devienne, pour les seuls militaires, une situation **d'extrême sécurité** et pour les civils une situation **d'extrême insécurité**.

Toutefois, la concentration technique sur quelques outils informatiques les rend paradoxalement très vulnérables. Il suffira d'une attaque sur un centre nerveux pour paralyser une armée qui aura perdu le sens du contact. Justement, ce combat au contact deviendra étrangement angoissant, et une armée peu rompue à cette situation pourtant primaire et archaïque risque d'être prise de panique.

Peut-on imaginer d'autres modes de guerre chimique, bactériologique, virologique ? Je n'en sais rien, sinon que l'utilisation de telles techniques risque de se retourner rapidement

contre ceux qui les ont utilisées. Leur maîtrise est difficile. Ici la médecine est en première ligne. Peut-elle contribuer au progrès technologique de tels armements ? Ou au contraire, s'y refuser ? C'est un problème éthique majeur. Ne pas faire de recherches expose à une grande fragilité, en faire, expose à la barbarie.

Le terrorisme utilise étrangement peu ce recours terrifiant aux armes chimiques ou biologiques. Les quelques emplois de libération de gaz mortels (sarin) par les terroristes japonais ont fait peu d'adeptes. L'humanité finit par s'habituer à l'explosion meurtrière d'un kamikaze qui s'intègre au monde combattant. La référence japonaise ici encore lui donne même ses lettres de noblesse. Il sacrifie sa vie pour une cause qu'il croit juste. Celui qui introduit en revanche une toxine bactérienne dans un réservoir d'eau douce d'une ville, tuant plusieurs dizaines, voir centaines de milliers de personnes est mis au ban de l'humanité.

Cette répugnance qui limite la recherche devrait se limiter à inventer ou découvrir des contre mesures efficaces et non de nouvelles armes offensives. L'éthique d'une armée s'y refuse absolument. Le gazage des kurdes par Saddam Hussein le condamne plus sûrement que tous les massacres par balles. L'usage du zyklon B marque à jamais d'infamie une partie de l'armée allemande.

Le paradoxe existe d'un discours sécuritaire parallèle à l'usage des hautes technologies. Plus la médecine progresse, plus l'obsession sécuritaire se développe. Plus les hautes technologies se déplient, plus l'opinion publique demande à l'armée une protection tous azimuts. Elle est même sollicitée de remplacer la police pour faire régner l'ordre. Chaque progrès thérapeutique est immédiatement lesté d'une demande de réassurance, quel qu'en soit le prix. L'affrontement d'un risque même mineur est jugé de plus en plus insupportable. En sera-t-il de même pour les rapports entre haute technologie et armée ? L'obsession sécuritaire ne finira-t-elle pas par l'emporter sur la capacité stratégique offensive par notre extrême vulnérabilité à ce sentiment ?

Les exemples récents d'agression spécifiquement dirigés contre la police plus que sur les populations civiles peuvent

inquiéter la police elle-même. Malgré son dispositif d'intervention de plus en plus sophistiqué, devenir la cible principale est d'autant plus angoissant pour la police que sa fonction essentielle est de venir en aide aux populations et non d'être l'objet même de l'hostilité. Un rapport peut-être ambigu peut être fait avec le sida. En effet le virus VIH est peu agressif, voire inoffensif pour l'ensemble de l'économie de l'organisme. En revanche, sa cible principale, voire unique, est le système immunitaire qui est justement destiné à protéger le corps des agressions. Devenir l'enjeu unique de l'infection conduit le système immunitaire à l'apoptose c'est-à-dire à un suicide qui finit par l'emporter sur la mort par la destruction virale elle-même. Cette comparaison, pour le moins hasardeuse, est ici pour signifier que la sophistication d'un système de protection peut paradoxalement conduire à en faire une cible privilégiée sans défense possible, puisque c'est le système de défense lui-même qui devient l'enjeu réel et non ce qu'il défend... On peut concevoir que le développement technologique accroît sa vulnérabilité. Sur ce point une attaque ciblée sur quelques « cerveaux » centralisant l'informatique décisionnelle pourrait avoir des effets désastreux. Une panne d'électricité dans un hôpital a des conséquences démesurées. Enfin la haute technologie modifie la psychologie de ceux qui l'utilisent. La médecine en est un bon exemple. Le reproche est souvent adressé au médecin d'une déshumanisation croissante. La vérité est que son accueil devient moins disponible à mesure que l'emploi des hautes technologies s'accroît. L'usager d'alcool, de drogues, la personne âgée en savent quelque chose, eux qui ne sont plus accueillis comme des malades à part entière. La haute technologie choisit ses usagers ! L'armée, équipée d'armement de haute technologie deviendra-t-elle réticente voire hostile au combat de proximité par sa dépendance croissante aux prothèses nécessaires ? Partir à la bataille sans une protection quasi absolue, confortable et légère, capable de fermer des blessures éventuelles ou d'administrer un antalgique automatiquement, de reconnaître la trace d'une menace biologique ou chimique, deviendra bien difficile. La délégation du combat à des robots tueurs peut devenir une tentation légitime mais ce développement de haute technologie peut aussi tomber dans les mains de groupes terroristes contre lesquels aucune défense ne sera

possible. Les étudiants en médecine sont friands de technologie qui leur donne le sentiment d'une puissance de plus en plus grande. Ils sont de moins en moins prêts à accueillir les plus démunis, pour lesquels ils se sentent justement démunis d'armement. Ils n'éprouvent guère de nostalgie du passé. Ils n'ont pas de respect d'une mémoire de Camerone ou Bazeilles. Ils seront donc peu enclins à imaginer une médecine qui ne soit pas seulement arrimée à une haute technologie et l'émergence de l'éthique médicale est loin de faire recette pour des esprits scientifiques et épris de rationalité froide.

En conclusion notre monde qui change a peine à imaginer un devenir qui devienne totalement dépendant de la technique. La médecine n'aime pas être confrontée à cette exigence de lucidité. L'armée peut-elle être plus lucide ? Il y faudra autant d'imagination que de courage. ■

■ **SYNTHÈSE** DIDIER SICARD

La technologie a désormais investi l'ensemble du champ de la pratique médicale. Ne serait-ce pas aussi le cas pour les armements de haute technologie, au risque que le militaire n'en soit plus que le servant captif? ■

Traduit en allemand et en anglais.



VÉRONIQUE NAHOUUM-GRAPPE

GUERRE TOTALE ET TECHNO SCIENCE L'IMAGINAIRE DE LA VIOLENCE DE GUERRE DANS LES MANGAS

LES ADOLESCENTS LISENT TOUT EN VRAC, LES TINTIN ET LES MANGAS, (BANDES DESSINÉES DE SCIENCE FICTION ADRESSÉES À LA JEUNESSE¹), LES ROMANS POLICIERS ET CEUX DE SCIENCE FICTION, CORNEILLE ET RACINE. IL N'Y AURA DONC PAS, DANS LE CHOIX PROPOSÉ ICI DE TRAITER DE L'IMAGINAIRE DE LA GUERRE DANS LA SÉRIE DES MANGAS APPELÉE GUNNM², DE THÉORIE IMPLI-CITE DE LA LECTURE NI DE L'INFLUENCE.

Il n'existe pas de théorie scientifique qui puisse « prédir » de façon mécanique les modes d'appropriation d'un texte et d'une iconographie lus : on peut supposer que des lectures différentes dans leurs modalités concrètes, comme dans les figures des acteurs sociaux impliqués, produisent des appropriations de sens elles aussi hétérogènes : un adolescent contemporain dévore de façon gloutonne les mangas, ces bandes dessinées traduites du japonais dont la présence est de plus en plus significative dans le marché international des BD de science fiction adressées en priorité aux classes d'âge 15-25 ans, alors qu'il lira avec une froide attention la tirade classique qu'il doit apprendre scolairement : la lecture récréative est à la fois plus intense et plus distraite, plus floue et plus dévorante que celle d'un texte de loi à bien connaître pour une démarche.

Le monde social et naturel représenté dans les BD de science fiction est souvent répétitif et pétri de stéréotypes qui sont dus aux contraintes du genre ; on le retrouve aussi dans les romans et les films de science fiction ou les séries télévisées produites industriellement qui cultivent le même filon d'images.

1. À partir de la fin des années 1970, sans aucune forme de publicité, ces petits albums peu onéreux, souvent dessinés en noir et blanc, conçus et produits au départ au Japon, puis sous des formules diversifiées dans le monde entier actuellement, ont connu en France un succès massif auprès des adolescents. Ces dernières années, ce sont 10 millions d'exemplaires qui se vendent chaque année en France, deuxième pays consommateur derrière le Japon, et le marché du livre des mangas est en explosion au plan mondial. Le manga traditionnel allie une forme de graphisme à une sorte d'éthique du combat très caractéristique. En 1814, Hokusai, le peintre de la célèbre vague, cherche un nom pour qualifier les images de grimaces qu'il a commencées à dessiner. Il finit par les appeler « esquisses rapides » ou « images malhabiles », c'est-à-dire *manga* en japonais. Un genre est né. Très vite au cours du xx^e siècle, au Japon, les mangas se sont diversifiés en fonction du public visé : le manga de science fiction adressé aux adolescents n'a que peu à voir avec celui qui vise les femmes au foyer... Il y a maintenant aussi des mangas qui sont des œuvres d'auteur, classiques, poétiques, reconnues comme telles. La bibliographie historienne de ce genre reste encore peu abondante. Voir entre autres derniers ouvrages : Paul Gravett, *Manga : soixante ans de BD japonaises*. Éd. du Rocher, octobre 2005. Ouvrage Collectif, *Guide du manga – France : des origines à 2004*. Éd. du Camphrier, 2004. Fabien Tillon, *Les Mangas*. Éd. Nouveau Monde, 2004.

2. Yukito Kishiro, GUNNM. Shueisha Inc, Japon, 1991. Édition française : trad. Yvan Jacquet, Olivier Huet, adaptation graphique Vincent Léone, Bakayaro, Glénat, Grenoble, 2001.

En voici la trame d'ensemble : le monde est fait de plusieurs univers dispersés dans le temps et l'espace, deux frontières qui n'ont plus de sens ici. L'histoire commence souvent après un cataclysme affreux et total dû « à la folie des hommes » ; cet événement irrémédiable est le plus souvent amnésié ou référencé de façon floue dans la mémoire des personnages comme un vague et terrifiant « le grand cataclysme », d'où sont nées les conditions de vie (atroces en général) du présent de l'histoire. Les mondes habités y sont très disparates, et ceux dans lesquels se déroulent le récit sont en général dessinés comme une gigantesque mégapole aux dimension de tout l'horizon (continent ? planète ?). La part de la nature arborée, fleurie et verdoyante, remplie d'oiseaux, est en général soit rêvée, soit privatisée par les dominants ou autres méchants, soit déportée dans un ailleurs dans l'espace ou le temps, un ailleurs forcément meilleur.

Il règne ici un imaginaire de la science et de la technologie porté à leurs points extrêmes de progrès, devenu vertigineusement efficace et donc dangereux. Les frontières du temps et de l'espace sont bien sûr franchies sans cesse grâce à des engins dont la fabuleuse technologie est dessinée avec soin : les écrans sont démultipliés, les tuyaux effrayants, les pots d'échappement dantesques, les carlingues témoignent de la présence de la métallurgie dans cet imaginaire graphique, mais aussi les fils et les éclairs électriques, les ondes et autres passages immédiats de flux visuels montrent que l'électricité garde son prestige, que décrivait déjà Balzac, pour articuler sur l'image le physique et le psychique, l'inerte et le mouvement, le moteur et son démarrage, le cerveau matériel et la pensée, enfin, souvent dans des éclairs fantastiques, la mort et la vie. La chimie a sa part, mais aussi l'électronique, bien sûr, et d'une façon générale tout l'imaginaire médical scientifique contemporain (la génétique, la micro-biologie, le lien entre l'infiniment petit et l'immensité absolue du vide – ou plein – cosmique, etc.), pour produire des aciers, métaux, engins, peaux, cervelles, mécaniques corporelles, etc., dotés de capacités inouïes qui font se transférer matières, corps et pensée à la vitesse de la pensée, précisément...

Toutes les sciences possibles, que le progrès technologique exprime et porte à un comble d'efficacité difficilement dépassable en imagination, concourent ici à dessiner un monde

entièvement urbanisé et mécanisé, où les lignes verticales sont dominantes et abyssales, avec d'immenses blocs habités jusqu'au ciel, d'où surgissent des engins à tous les étages. Cette « ville-monde » n'est qu'une immense banlieue sans fin, et cette architecture de structures monumentales laisse voir les trous derrière lesquels les habitants innombrables sont logés. Le ciel est occupé de choses d'acier, vaisseaux, sphères, etc., circulant en tous sens, et le sol est sans fond... que des strates s'ouvrant sur plus bas, encore plus bas, vers des espaces de plus en plus sombres et immondes où règnent des êtres innommables menaçant les proscrits en fuite...

Les différents êtres qui survivent là sont des figures plus ou moins humanisées dans le corps desquelles ce qui reste de chair animale est souvent appareillé de puces électroniques – plantées jadis par le savant fou qui a présidé à la (re) naissance, le plus souvent en laboratoire, de ces êtres dominés jusque, évidemment, dans leurs gènes – mais aussi d'acier, de ressorts étranges, de structures animales surgies des époques révolues d'avant les grandes glaciations : pelage, cornes, crocs, griffes, pinces de crabe, etc. Mi-animaux, mi-robots, mi-ectoplasmes, il n'y a plus de frontières entre les espèces, sans parler de la différence des sexes qui se maintient sur l'image visible du corps juste pour les héros, qui seuls, restent plus humanisés dans leur apparence. Plus ces êtres sont puissants physiquement et hideux au sens où leur forme d'ensemble évoque un monde d'insectes ou de monstres clonés avec des engins divers, dont des moteurs ou des armes terribles plantés comme appendices dans le corps, plus ils sont méchants moralement et politiquement, les deux étant souvent liés, en fonction d'une logique qui est celle des anciens contes pour enfants. Aux sommets du pouvoir politique qui règne sur tout cela, se tiennent les despotes, froids, pervers, trop beaux ou trop laids selon qu'il s'agit d'un tyran jouisseur (laid, énorme, immonde) ou dément (maigre, aux sourcils et aux rires cruels...). À côté d'eux se tiennent leurs laboratoires terrifiants de la technoscience productrice de tout : le tyran politique fait de la science sa chose pour mieux dominer le monde, mais aussi tous les mondes possibles, même l'espace-temps, en maîtrisant dans des lieux hideux et ultramécanisés – entre camp de concentration, laboratoire de chimie, caverne, usine à gaz, prison, hôpital et couveuse de cauchemar – la reproduction des êtres vivants...

Ces lieux ont une esthétique militarisée : barbelés électrifiés, miradors, monstres de garde, vigiles peu amènes, bataillons de clones qui gardent le savant fou, criminel avide de pouvoir qui utilise le savant fou. Ces clones créent des monstres dans des laboratoires infernaux pour mieux perdre l'espèce humaine et la belle nature arborée qui n'existe plus que dans les rêves poignants de ce qui reste de l'espèce humaine. C'est alors que le héros solitaire doit combattre et sauver le monde pourtant perdu.

Les mangas de science fiction ne sont pas fondamentalement différents dans leur trame première de ce dessin (ou dessein ?) général : un héros, une héroïne, dont le frêle visage poupon, les yeux immenses et l'absence de bouche, sauf quand ils crient, révèlent l'innocence enfantine, doit combattre les mondes, les monstres et, *in fine*, un pouvoir politique tyrannique cruel qui n'a d'autre but compréhensible que le vertige de pouvoir. Dans les mangas, l'arrière-toile de fond du récit révèle au-dessus de tout une sorte de destin écrit, dont l'origine souvent énoncée de façon cryptée par un vieux sage perdu au fond de son désert reste en deçà de l'histoire. Ces épreuves inouïes, ce cauchemar écrit depuis toujours et qui *doit advenir*, implique aussi le héros (ou l'héroïne) au fond du gouffre du malheur. Ce dernier comprend finalement, avec le lecteur épuisé, qu'il n'y a pas *de pourquoi*.

Prenons donc la série des *Gunmm*, de Yukito Kishiro. Le dessin sur la page est celui d'un monde social tout entier : en général, il y a cette zone gigantesque, qui couvre parfois toute la planète, en tout cas qui déborde toute ligne stable – le terme de « ville » est donc une litote-zone entièrement mécanisée et industrialisé, remplie de gigantesques tours, sillonnée d'engins métallisés divers traversant l'espace en tous sens, vers le haut et le bas aussi, comme dans le film culte de Luc Besson *le Cinquième Élément*, où le héros poursuivi, accélérant sur son bolide, peut prendre un tournant vers la droite ou la gauche, mais aussi vers le haut ou le bas. Le bas de ces zones urbanisées où grouillent les fractions dominées des vivants est insondable, formé, nous l'avons vu, d'égouts dantesques, de tuyaux énormes, de monstres souterrains, de royaumes de choses gluantes, de souffleries et de machines encore. En fait, *il n'y a pas de ligne stable en bas...* comme vers le haut, où le ciel est dévoré par la mécanisation de l'espace social.

Mais – bien classiquement au plan anthropologie – le pouvoir dominant est situé en haut, un haut insondable doté de plusieurs strates de ciel situées dans des espaces-temps différents. Et peut-être les tenants du pouvoir du haut sont-ils aussi eux-mêmes les choses manipulées d'un autre pouvoir situé encore dans un autre point de l'espace-temps... En attendant, les signes iconographiques de leur jouissance du pouvoir absolu sont ceux du confort moderne contemporain : villas enrichies d'électronique et d'objets intelligents, piscines, ciel, nuages et belles silhouettes de créatures féminines tenant leurs verres autour de tables. Ce monde des riches est le seul qui soit un peu reconnaissable pour le lecteur contemporain.

Domine donc dans ce tableau du monde social ici représenté la collusion entre ce qu'il y a de totalitaire dans l'usage du pouvoir et ce qu'il y a de plus performant dans les possibilités technologiques que procurent les performances scientifiques. La dimension de domination est donc portée à son comble : elle domine, esclavagise, opprime, martyrise et détruit tout paysage, toute « nature » verdoyante amie de l'homme et des animaux, toute beauté d'un paysage, et enfin tout lien social humain. La liberté et la beauté sont les cibles de la haine totalitaire, comme la beauté d'un paysage et celle plus largement du « monde d'avant », beau « naturellement ». Cet usage du pouvoir absolu se double donc d'une catastrophe écologique radicale qui dévore tout l'espace social. Ainsi, la ville d'en bas, qui vit autour de la décharge immense comme le mont Fuji, excréée par le monde d'en haut, celui des élus, est marquée par la dureté quasi irrespirable d'un monde transformé en immense décharge où s'amoncellent les déchets de l'ultramécanisation de tout – le contraire sémiologique du jardin fleuri, du parc habité d'oiseaux, de plages aux palmiers ployés... Cela donne du fer et du sale, une saleté qui confine à la souillure des murs, des trottoirs et aussi des visages ; la laideur a tout envahi, visages, murs et morale régnante, c'est la guerre impitoyable de tous contre tous dans le monde des dominés, où les plus méchants gagnent.

Faisons retour à la vignette dessinée : le dessin en noir et blanc est fin, précis et minutieux, et maintenant certains mangas sont reconnus comme des œuvres d'art. Par exemple, le flou d'un

objet non défini perdu sur un trottoir *est dessiné avec précision*. Ainsi, les trottoirs des villes d'en bas où survivent donc dans d'atroces conditions les dominés, les objets dans les montagnes énormes de décharges, le ciel toujours habité d'engins et de choses sont des espaces émaillés de *dessins précis de choses floues*. L'imaginaire de la mégapole terrifiante est ici en jeu, avec une esthétique de la pollution, de la souillure et donc de l'abandon, un abandon de tout lorsque le pouvoir tyrannique et totalitaire est situé bien plus haut et ne déverse que son mépris, sa cruauté, ses déjections vers le bas.

Dans notre manga, le monde habitable peut être divisé en trois : il y a la ville d'en haut, Zalem, où vivent dans le luxe les couches privilégiées ; on n'y grimpe jamais ou très rarement, un immense tuyau la relie à un autre espace situé en dehors de l'image, encore plus haut, lieu énigmatique du pouvoir réel invisible, et totalement hors de portée. Cet inachèvement du dessin politique de l'ensemble accroît la perdition des héros et de ceux de la ville d'en bas. Deuxième espace, situé en dessous de la ville d'en haut, tout autour de l'énorme colline de poubelles qu'elle recycle et dont elle vit, il y a la ville d'en bas, décrite ci dessus. Il y a aussi un autre espace tiers, nécessaire aux intrigues : un désert de dunes, où parfois la nature n'est pas encore détruite et où quelques lieux d'habitations subsistent, et dans lesquels peuvent se cacher des insoumis que des engins de tous style et genre surveillent et survolent.

Le sol n'est plus une assise, ni le ciel un fond, et une circulation en tous sens empêche le dessin calme d'une ligne d'horizon. Parfois, dans le monde d'en bas, brutal et sinistre, abandonné et sale, une petite rue, un café et un comptoir semblent rappeler quelque chose. Mais l'insécurité maximale règne, en fait : le pouvoir d'en haut a abandonné à la loi du plus fort et du plus méchant tout cet espace destiné seulement à assurer les tâches économiques qui lui sont assignées, au point que des milices de vengeurs et justiciers se sont constituées pour rétablir un semblant d'ordre, et c'est toute l'histoire des héros.

Ce pouvoir totalitaire, dont la source reste hors de portée du dessin et donc de la compréhension des héros et du lecteur, a pour caractéristique une instrumentalisation de la science et des techniques à leur plus haut point d'avancée pensable, répétions-le, car tout s'ensuit. Les puces d'ordinateurs implantées

partout, jusque dans les cervelles des héros, la biochimie de manipulations de vivants dans des bocaux, celle de la matière atomique coexistent avec la grosse sidérurgie des tuyaux et des carcasses de chars, des gros boulons de vaisseaux divers, tout est mis en images et en scène dans une représentation du monde social où les êtres sont reproduits par la science : le savant fou est le géniteur, le laboratoire terrifiant est la matrice, le pouvoir politique totalitaire *qui veut tout cela – qui désire la créature, dont le désir de créature constitue la cause première, intentionnelle, de sa création* – est le père dénaturé de l'héroïne. Les frontières entre les espèces animées, les bêtes (tous sont impliqués, au-delà des mammifères, comme les insectes, vers, etc.) et les humains sont franchies, mais aussi celles entre les végétaux, les machines et tous les monstres imaginaires pensables surgis d'autres mondes, la reproduction de l'héroïne en laboratoire est reprogrammée génétiquement dans un moment électrique, arc lumineux autour du pauvre fœtus, pendant lequel le savant fou et paternel connaît un terrible moment d'angoisse, sa seule émotion... Tout cela produit des êtres hybrides et inédits, avec des compétences extraordinaires et bizarres, qui ne ressemblent à rien ni personne, mais dont les codes génétiques portent la mémoire opaque d'une origine et donc d'un don « inné » d'une compétence héritée. L'héroïne Gally est, par exemple, un « cybor », c'est-à-dire un être dont la cervelle sans cesse « réparée » après d'affreux accidents qui aurait été mortels dans la régénération « scientifique » du laboratoire voulu par le savant toujours fou, garde une mémoire enfouie et informulée de son origine, que nous connaîtrons à la fin de la série, au milieu d'un crâne gigantesque et entourée d'une chair reconstituée à partir de substances qui ont gardé leur code génétique et donc leur compétence. On peut greffer un corps différent ayant telle ou telle forme et capacité, autour de cette cervelle remarquable qui garde son secret impossible à atteindre pour Gally elle-même : le secret génétique est toujours pressenti dans des moments de sombre nostalgie hors de portée des mots. Les identités sont vaguement sexuées et il y a du mâle et de la femelle partout et nulle part, les monstres sont plutôt transgenres, mais les héros sont sexués comme en témoignent leurs prénoms : les corps sont ceux d'enfants petits, les cervelles n'ont pas d'âge. Les clones robotisés sont légions, bien sûr, dans cet imaginaire

où le politique se définit par un eugénisme généralisé, qui perd son « eu » grec positif pour devenir la production industrialisée de toute forme de vie pensable et possible ; le vivant, ainsi produit et reproduit, appartient alors à son usine mère et porte sa marque de fabrique, plutôt qu'un nom.

L'imaginaire de la reproduction industrialisée et massive de la vie se donne à lire entièrement déplié sur ces images : l'emprise politique sur le vivant est portée à son comble *au moins imaginairement* lorsque c'est le politique (aidé de la science et de l'industrie) qui crée cette vie. Le « don » de la vie entraîne une dette obscure du vivant envers ceux auxquels il croit qu'il doit cette vie, un sentiment d'appartenance que le droit parfois code explicitement. Il faut ici inventer l'adjectif qui manque, il existe des pouvoirs « théocratiques », qu'il faudrait ici désigner par « scientifico-cratiques », la spécificité des absolutismes politiques ici dessinés. Car ils produisent les êtres, leur refusent s'ils le désirent leur mort, et leur fabriquent leur identité : le seul espoir, c'est qu'il y a un espace tout au fond de la cervelle, l'âme de l'héroïne qui n'est pas sous l'emprise. Nous touchons ici au point d'efficacité le plus anthropologique de cette forme de pouvoir politique : c'est l'imaginaire de la filiation qui est touché et, précisément, cet espace sacré du sentiment d'appartenance et de dette fondamentale. Toute la définition du sens de la vie, de l'heure de la mort, « à son heure », de l'acceptation d'un destin, s'appuie sur l'horizon de référence du sentiment d'appartenance identitaire, un pays, un dieu, des parents, une mémoire, une histoire... Imaginer renvoyer cela à une production industrielle et politique, c'est comme un abominable ravalement, une défiguration totale. Les bandes dessinées de science fiction ici parcourues explicitent à la lettre cette défiguration, cette perdition dans la laideur, la dissemblance, l'étrange incompréhensible d'être un objet reproduit par la politique et l'industrie : comment accepter de devoir sa filiation à ce père pervers et froid, à cette mère laide, répétitive, polluante et amorphe ?

Comment penser la sexualité, la naissance, la mort, l'amour, la parenté et la définition du sujet dans une telle configuration ? Enfin, quel statut a la guerre ?

La naissance est un événement démultiplié : elle a eu lieu dans un jadis parfois représenté dans un poignant souvenir d'un

monde révolu, avec des parents qui tiennent par la main un enfant tout petit, le futur héros, dans un monde habitable, une gentille ville, une rue calme et propre... Des cataclysmes, des tragédies ont brisé tout cela. Les temps ont changé, et la cervelle a survécu à la mort du corps, *n fois* reconstituée en laboratoire, aux fins énigmatiques d'un système politique totalitaire et tout puissant technologiquement. Si les naissances sont démultipliées, les figures parentales aussi, et l'espace familial privé est quasi impossible. D'où les adoptions, les rencontres, les liens latéraux fragiles et provisoires qui se multiplient dans le récit. Les adoptions d'animaux, petits eux-mêmes, reconstruits et bizarres, témoignent d'un besoin de tendresse latente, à donner et à recevoir, qui cherche un objet.

Si la naissance est éclatée en plusieurs renaissances en laboratoires, sous un arc, un grand X électrique, la mort elle non plus n'existe plus comme fin irrémédiable de la vie. À l'horizon du récit sans doute, les héros ne sont pas immortels, mais ils peuvent être réparés sans cesse plus ou moins bien dans le laboratoire hôpital.

Les souvenirs d'enfance sont précieux mais comme perdus dans des vies antérieures. Les réincarnations perdent la chair d'origine au profit d'autres matières. La mort est alors comme invalidée, potentiellement repoussée et déjouée parfois. Il faut véritablement l'implosion de tout, cervelle comprise, pour qu'elle survienne (c'est ainsi que les méchants meurent). La sexualité est complètement déconnectée de la procréation, puisque celle-ci est l'objet d'une mécanisation scientifico-industrielle. Elle est la nostalgie et l'empêchement des amours entre « cybors » et humains (dont certains spécimens demeurent et errent par-ci par-là). Elle est présente dans l'extrême violence et cruauté des situations et des actions. Sans doute on pourrait repérer une figure de la jouissance où toute représentation est éclatée dans l'esthétique de la cruauté des mangas, qui met en péril toute visibilité avec une technique graphique spécifique. La procréation enfin est dissoute, également comme projet, car personne ne veut d'enfant dans ce monde-là, semble-t-il, ou si peu. Ce sont les adoptions qui font se rencontrer les générations et les êtres désaffiliés entre eux. Elle est dissoute aussi d'une autre façon : car comment faire un enfant, avec qui et dans quel corps, lorsque l'on est soi-même

dans sa propre substance en état de disjonction permanente, entre des morceaux identitaires en passe sans cesse de se disloquer ? Le héros, l'héroïne doivent sans cesse se reconstituer eux-mêmes et s'enfanter à chaque pas : il n'y a pas de place pour le désir d'enfant alors, et la question de la procréation, tout simplement, ne se pose pratiquement jamais.

La place de la guerre ici ne peut se comprendre qu'une fois posés tous ces éléments : la destruction d'autrui ne produit pas forcément sa mort, s'il peut renaître une fois de plus dans le laboratoire : les nations sources de guerre n'existent plus ici, il y a des espaces, des bandes, des milices, des quartiers toujours en guerre les uns avec les autres, et parfois au loin, d'autres empires scientifico-politiques venus d'autres espaces-temps menacent d'une guerre totale cataclysmique. En fait, l'absolu de la domination gèle tout macroconflit dans la seule logique de l'intérêt d'un seul axe de domination, il n'y a pas de vraie guerre sans égalité des ennemis. Ici, il y a la guerre de tous contre tous, celle de dominés abandonnés dans l'enfer de l'impossibilité de mourir une fois pour toute, toujours défaits en face de leur ennemi mortel qui est aussi celui qui peut les faire renaître, toujours battus par le pire d'entre eux dans leurs luttes permanentes contre eux-mêmes. De plus, il y a la guerre de l'héroïne contre tous les « méchants » et autres monstres surgissant à chacun de ses pas pour un corps à corps effrayant. Enfin, il y a celle qu'elle mène déjà en survivant quelque part, conflit fondamental qui forme la trame de fond, sa guerre personnelle sans cesse recommencée contre la source du mal, ce pouvoir infernal et démesuré d'en haut. L'esthétique de la violence surarmée se traduit par toute une série de procédures graphiques qui déstabilise et rend presque non visible tout dessin : le combat en général se présente sous une forme de lignes en gerbes jaillissantes avec des morceaux de corps, des lueurs d'acier trop tranchant, de regards haineux de cris de guerre ou de souffrance, qui heurtent la page et détruisent toute stabilité visuelle. Les guerres qui arrivent entre bandes ou autres paquet d'entités sont ultramécanisées et sauvages, impitoyables et débauchées dans leur production de massacre : l'empire au-dessus ne fait qu'écraser ou instrumentaliser, l'échec de la résistance est la donnée de base. Le récit en spirale au fur et à mesure des épisodes fait de la violence d'une guerre totale de

tous contre tous un choix esthétique, délibéré, mais la situation bloquée de cet enfer politique et verrouillé par le pouvoir quasi démiurge de la techno-science empêche toute possibilité de justice. Il reste l'éénigme du combat désespéré des héros, combat qui dans ses formes extrêmes les fait ressembler sur l'image à leurs pires ennemis. ▶

F SYNTHÈSE VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE

Ce texte brosse le tableau du monde social des bandes dessinées de science fiction où l'usage du pouvoir totalitaire et les possibilités technologiques qu'apportent les performances scientifiques sont toujours en collusion. La violence des guerres mécanisées qui s'y déroulent accompagne une donnée de base toujours présente dans ces mangas : l'échec de la résistance. ■

Traduit en allemand et en anglais.

L POUR EN SAVOIR PLUS

ANDREANI Gilles, HASSNER Pierre (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*. Paris, Presses de Sciences Po, collection « Références », 2005.

BADIE Bertrand, *L'Impuissance de la puissance*. Paris, Fayard, 2004. – *Un Monde sans souveraineté, les États entre ruse et responsabilité*. Paris, Fayard, 1999.

BAUD Jacques, LORIN DE GRANDMAISON Christine (dir.), *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*. Paris, Éditions du Rocher, 2003.

CANTO-SPERBER Monique, *Le Bien, la guerre et la terreur, pour une morale internationale*. Paris, Plon, 2005.

GAUTIER Louis, *Face à la guerre*. Paris, La Table Ronde, 2006.

GROS Frédéric, *États de violence : essai sur la fin de la guerre*. Gallimard, 2006.

HASSNER Pierre, MARCHAL Roland, *Guerres et sociétés : États et Violence après la guerre froide*. Karthala, 2003.

HASSNER Pierre, MENISSIER Thierry, GAUBERT Joël, BENOIT Blaise, *La Politique Vol. 3 : Bellicisme, Terrorisme, Machiavélisme et Pacifisme*. M – EDITER, 2004.

LAIDI Zaki, *La Norme sans la force, l'énigme de la puissance européenne*. Paris, Presses de Sciences-po, collection « Nouveaux débats », 2005.

MAIRET Gérard, *Le Principe de souveraineté, histoire et fondements du pouvoir moderne*. Paris, Gallimard, 1997.

MANENT Pierre, *La Raison des nations*. Gallimard, 2006.

SCHMITT Carl, *La notion de politique – Théorie du partisan*. Flammarion, collection « Champs », 1999.

TERTRAIS B., « Faut-il croire à la révolution dans les affaires militaires ? », *Politique étrangère*, n° 3/98. – *La Guerre sans fin, l'Amérique dans l'engrenage*. Paris, Seuil, collection « La République des Idées », 2004.

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

Dès le départ, *Inflexions* s'est donné pour but de susciter et de participer au débat intellectuel autour de problématiques centrées sur l'action militaire vue à travers le prisme des sciences sociales et humaines. Ce débat n'existera que si, hors de tout esprit polémique, s'expriment des avis divergents qui contribueront à le nourrir et à faire avancer les idées.

La question que posait le premier numéro : « l'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? » ouvrait un large champ de réflexion qui ne pouvait pas être couvert d'emblée. Les contributions publiées ci-après, donnent un éclairage complémentaire, voire nouveau ou contrasté par rapport aux thèses développées dans le numéro 1, et répondent ainsi à l'ambition de la revue.

François Sureau s'interrogeant sur le sens de la guerre fait ainsi un « détour par le concept de souveraineté » qui a « longtemps fondé la théorie et la pratique des conflits armés ». Plus qu'à un « effacement de cette souveraineté, il croit à une "éclipse" ».

Le colonel Thierry Marchand et le lieutenant-colonel Jérôme Dupont cherchent à « retrouver le chemin de l'efficacité militaire » ; pour ces auteurs, ce chemin passe par la victoire qui ne se donne plus la destruction comme but de l'action, mais la « violence utile », « violence légitime », exercées au nom de l'État et capables de modifier le rapport de force pour offrir l'opportunité d'une exploitation politique. Ils se démarquent ainsi de la problématique de la « force » conçue comme une « violence maîtrisée » telle qu'elle a été présentée dans le numéro 1.

Le général Vincent Desportes, auteur d'un ouvrage sur la décision dans l'incertitude, insiste sur la question de la liberté d'action et la nécessité de l'adaptation en situations d'exception.

Monique Castillo, prenant acte du caractère nouveau des guerres contemporaines, recherche des clefs pour « penser la paix » dans une vision internationaliste où le « commun » se partage.

Emmanuelle Prévot, qui a revêtu l'uniforme pour mener ses recherches de sociologue, s'interroge sur l'influence que les « nouvelles missions » peuvent avoir sur le sens du métier militaire du point de vue des jeunes engagés.

Ces textes qui font écho à la question du sens de l'action, de son cadre éthique et juridique apportent au débat, on le constatera, des contributions contrastées qui confortent le rôle d'aiguillon que peut jouer *Inflexions*.



FRANÇOIS SUREAU¹

LA CRISE DE LA SOUVERAINETÉ ET L'EXERCICE DU MÉTIER DES ARMES

CES DERNIÈRES ANNÉES, IL M'A ÉTÉ DONNÉ, EN QUALITÉ DE RÉSERVISTE, D'OBSERVER, À PARTIR D'ENDROITS VARIÉS, DES FAITS EN APPARENCE TRÈS DIFFÉRENTS PAR LEUR NATURE, MAIS DONT J'AI EU L'INTUITION QU'ILS RELEVAIENT D'UNE MÊME ÉVOLUTION. C'EST CETTE INTUITION QUE JE DÉSIRE EXPOSER AUJOURD'HUI, SOUS UNE FORME BRÈVE.

Il peut sembler paradoxalement ou arbitraire de considérer qu'un même fil unit la plainte portée contre ses chefs par un soldat victime d'une mine en Afghanistan, l'engagement militaire de l'Alliance atlantique sans déclaration de guerre préalable au Kosovo, la prééminence, ou tout le moins la présence de la justification humanitaire dans les opérations de guerre, la préférence des autorités judiciaires militaires pour des enquêtes systématiques sur toute mort au combat, fût-elle a priori dépourvue de caractère suspect au sens du code pénal. Ce qui est en cause ici à mon sens, c'est la crise de la souveraineté de l'État. Là-dessus il faut s'entendre. Je ne pense pas à la crise qui résulterait de la méconnaissance de règles de conduite liées à la souveraineté et acceptées par tous. Il ne s'agirait alors en théorie que d'épiphenomènes, et en pratique que d'écart de conduite, blâmables comme tels. Or je ne mets pas en doute que ces comportements si différents ne se trouvent justifiés, aux yeux de leurs auteurs, par une intention louable. C'est précisément sur cette intention qu'il faut s'interroger, parce qu'elle révèle une crise du *concept de souveraineté de l'État* qui a longtemps donné forme et substance à l'action comme à la vie militaires.

L'État-nation souverain a constitué le cadre original de la vie nationale et internationale depuis le XVII^e siècle, donnant à cette vie sa structure. Le plan d'architecte de l'État moderne est dessiné par Hobbes, dans *Le Léviathan* en 1651. Depuis 1776, date de la déclaration américaine des droits, l'État est le cadre dans lequel se réalise la souveraineté du peuple. Depuis 1804,

1. François Sureau, né en 1957, ancien élève de l'ENA, ancien membre du conseil d'État, avocat à la Cour. Exerce des fonctions depuis 2004 dans la réserve opérationnelle. Son dernier ouvrage : *Les hommes n'en sauront rien*, Grasset, 1995.

si l'on consent à voir Napoléon par les yeux de Hegel, l'État est l'expression même du mouvement de l'histoire, et Marx, successeur de Hegel, ne pensera pas autrement. Depuis 1848, l'État est le lieu de traitement de la question sociale, l'instrument de l'égalisation des conditions chère à Tocqueville. Si l'on prend l'ordre international, il est frappant de constater combien les grands mouvements transformateurs ont été « récupérés » par l'État, qu'il s'agisse de l'idée révolutionnaire depuis 1917 ou de la décolonisation depuis 1945. Il y a bien sûr de la commodité dans cette datation. Elle permet du moins de montrer que les principales aspirations occidentales, la souveraineté politique du peuple, le progrès historique, l'égalité des conditions, ont trouvé dans l'État, pendant plus de deux siècles, l'instrument exclusif de leur réalisation.

Il en est résulté toute une série de conséquences, et des formes institutionnelles dans lesquelles nous vivons encore aujourd'hui, alors même, on le verra, que la substance qui leur donnait leur sens a partiellement disparu.

Dans l'ordre interne tout d'abord, la prééminence de l'État s'est traduite par des valeurs particulières et par des règles à peu près incontestées. La puissance publique apparaissant garante des droits du citoyen, et le peuple souverain étant invité à gouverner par le truchement de l'État, le droit et le pouvoir se sont retrouvés naturellement alliés. Le droit est devenu un auxiliaire de ce pouvoir démocratique dans lequel tant d'espoirs étaient mis. Bien sûr, le juge, et notamment en France le juge administratif, y a apporté des tempéraments, dans le souci de balancer l'autorité de l'État par le respect des libertés individuelles. Mais il n'en reste pas moins, à grands traits, que le droit s'est fait le serviteur du pouvoir. Il faut voir, à mon sens, que l'esprit d'obéissance qui en est né ne provenait pas, comme je ne sais quel esprit nostalgique pourrait conduire à le penser, des vertus propres d'un monde où la hiérarchie n'était jamais remise en question. Le Moyen Âge ou l'ancien régime de l'époque moderne étaient à cet égard beaucoup plus soucieux des droits traditionnels des communautés extérieures à l'État. C'est bien le mouvement démocratique issu des conceptions de Rousseau qui a suscité cette autorité nouvelle d'un pouvoir

considéré comme salvateur et donné, par exemple, à un président de la République française sous l'empire de la constitution de 1958 plus de pouvoir que n'en a jamais détenu aucun roi. Très significative est à ce sujet la préférence des Français pour une conception positiviste de la loi, que l'on ne trouve guère en Europe que chez les juristes austro-allemands, conception où nulle place n'est laissée aux usages, aux coutumes ou aux grands principes, mais où l'État législateur « peut tout faire, sauf changer un homme en femme ».

De là sont venus ces principes et ces mécanismes sous l'empire desquels nous avons été, comme citoyens et comme servants de l'État, élevés : l'acte unilatéral préféré au contrat, le droit administratif érigéant l'État en justiciable d'exception, la souveraineté absolue de la loi. La formule des drapeaux de certains régiments de la I^e République vaut d'être méditée : « obéissance à la loi », cette injonction ne manifeste pas seulement un principe d'organisation pour les armées, mais l'idée que cette obéissance est fondatrice de la démocratie. Et cette obéissance s'est traduite, de manière naturelle, par un statut privilégié pour les agents publics, principaux acteurs, par l'effet de cette construction, du projet populaire. Leur carrière s'est trouvée encadrée et garantie. Leur irresponsabilité judiciaire a longtemps été de droit commun. De nombreux actes (des « actes de gouvernement » de l'exécutif jusqu'aux punitions militaires) échappaient à tout contrôle, à toute sanction. Les officiers étaient propriétaires de leur grade. Dans l'exaspération du général de Gaulle après que le conseil d'État eut, par l'arrêt Canal, Robin, Godot, annulé la décision de la création de la cour militaire de justice, il y a, en dehors peut être d'éléments passionnels, l'expression d'une incompréhension devant une conception « libérale » si profondément différente de la théorie politique qu'il avait plus ou moins consciemment faite sienne.

Cette simple référence montre qu'il convient d'ailleurs de distinguer, à cet égard, entre les États occidentaux. L'État « ethnocentré » (Royaume-Uni) ne ressemble pas entièrement aux deux États « universels » (USA, France), et ces deux derniers sont séparés par des conceptions différentes de l'État. Les Américains ont développé une conception négative de l'État²

2. François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la révolution française*. Flammarion, Paris, 1988.

(Jefferson, Hamilton), les Français une conception positive de l'État, aboutissant à des rôles et des structures de l'État très différentes, en ce qui concerne son caractère ou non unitaire, le caractère ou non limité de la souveraineté de la loi, la soumission ou non de l'État, dans le principe, au juge de droit commun. Mais ces États ont malgré tout eu en commun, pendant ces deux siècles, d'incarner sans partage la volonté générale.

Dans l'ordre international, cette prééminence est également incontestée. Les conflits sont restés interétatiques par nature, même s'ils se sont étendus aux populations à partir du XIX^e siècle parce que l'État, en devenant démocratique, a transformé les conflits de pouvoir en conflits de société³. Quant à l'école du « droit des gens », issue des écrits de Vittoria et Las Cases, elle n'a jamais prévalu⁴. Le droit international est resté la simple formalisation des restrictions de souveraineté consenties par les États, et n'est pas devenue l'émanation d'un ordre supérieur. Seuls les États ont détenu le monopole de la violence organisée, et nulle organisation internationale, qui, lorsqu'elle l'a exercée, ne l'a jamais exercée que par délégation des États. Ainsi la guerre est-elle restée ce jeu « où le totum moral lui-même, l'indépendance de l'État, est exposé au hasard » (Hegel).

Ce concept de la souveraineté de l'État, longtemps dominant, est aujourd'hui en crise, pour des raisons diverses dont la plus remarquable synthèse a été donnée par Pierre Manent dans un récent ouvrage⁵. Cette crise est d'abord une crise philosophique, née du mouvement des idées dans les années récentes. La puissance publique a cessé d'être entièrement légitime. Essayons de discerner les éléments de cette dégradation. Tout d'abord, et, comme on l'a vu, à des degrés différents, l'État moderne a été conçu comme un instrument susceptible de promouvoir simultanément la liberté et l'égalité, qui sont des valeurs partiellement antagonistes. Symboliquement dominant, l'État n'a jamais été pensé en dehors de conceptions visant à limiter son pouvoir, notamment par la théorie de Montesquieu, dont même le rousseauisme français a dû s'accommoder. Ainsi, dès l'origine, le procès de l'État était inscrit au cœur même des

^{3.} Raoul Girardet, *Problèmes contemporains de défense nationale*. Dalloz, Paris, 1974.

^{4.} Charles de Visscher, *Les Effectivités du droit international public*. Pedone, Paris, 1967.

^{5.} Pierre Manent, *La Raison des nations*. Gallimard, Paris, 2006.

institutions occidentales. Mais surtout, les motifs de la prééminence de l'État disparaissent au fur et à mesure qu'ils se réalisent. La souveraineté du peuple n'est plus sérieusement contestée par personne. Les mœurs égalitaires sont désormais acquises, et leur ultime avatar, l'acquisition d'un statut de victime et des réparations qui en sont la conséquence, n'exigent pas un appareil d'État complet, mais seulement un juge bienveillant⁶. Quant au progrès historique, deux guerres mondiales ayant fait douter de son existence même, l'État, organisateur de massacres, a vu son prestige diminué d'autant. L'échafaudage de l'État, dit à peu près Manent, peut être démonté puisqu'il a cessé de servir. En réalité, le mouvement des esprits va plus loin : non seulement nos concitoyens veulent ignorer l'État – sauf dans sa dimension de caisse des créances victimaires – mais se retournent agressivement contre lui, puisque son existence manifeste une supériorité, une différence ontologique avec le reste de la société. Son statut et celui de ses serviteurs sont devenus insupportables aux occidentaux, tout à leur quête contradictoire de la ressemblance et de la division par quoi se manifeste l'assomption de l'individu-roi. Aussi bien l'histoire que l'État incarnait est-elle désormais elle-même revue à la lumière de cet éternel présent victime des groupes et des personnes, insusceptibles de la considérer autrement que comme le vestige de ces âges barbares où des volontés souveraines s'affrontaient encore. La relecture du temps napoléonien à la seule lumière de la question de l'esclavage en offre un exemple frappant.

Cette crise d'ordre philosophique comporte de grandes conséquences institutionnelles. La puissance s'efface devant le droit. Comme l'écrit Philippe Raynaud, le pouvoir du droit se substitue au droit du pouvoir. Les juges comptent plus que la norme, comme le montre par exemple l'évolution de la juris-prudence constitutionnelle relative aux validations législatives. La loi ne pose plus de règles, elle propose des « expérimentations », décrit des fonctionnements, encadre le fait, suit la pratique. Elle est moins normative. Le législateur se voit d'ailleurs mis en concurrence, pour cette tâche souple d'encaissement social, avec les autorités administratives indépendantes. Si la séparation des pouvoirs tend à disparaître, c'est au béné-

6. Caroline Eliacheff et Daniel Soulez-Larivière, *Le Temps des victimes*. Albin Michel, Paris, 2007.

fice du juge, toujours trouvé plus légitime, malgré les dysfonctionnements de la justice pénale, que l'exécutif. Dans les esprits, la procédure l'emporte sur le fond, soit que celui-ci ait disparu, la confrontation relativiste des points de vue en tenant lieu, soit qu'il n'ait plus besoin de l'État pour se réaliser. La « transparence », élément essentiel de la revendication d'unité, et qui suppose d'abattre la prééminence de l'État, l'emporte sur l'autorité. À tout moment, l'État doit se justifier d'être et s'offrir à l'examen minutieux des avantages et des inconvénients que son intervention comporte. Cet examen offre l'avantage de contraindre ses serviteurs à l'humilité. Le contrat l'emporte sur l'ordre de l'acte unilatéral. Nous appartenons à une société contractuelle où chacun pèse à tout moment les avantages et les désavantages des engagements qu'il a souscrits, pour s'en dégager quand le fardeau un moment devient trop lourd. L'immédiat de la satisfaction individuelle prévaut sur l'avenir du destin collectif.

Dans le domaine de la défense, les conséquences de ces évolutions méritent d'être notées. Bien sûr, les États usent encore des instruments classiques de la souveraineté. Mais leur légitimité intrinsèque étant profondément ébranlée, ils n'en usent, et en tout cas les États européens, qu'au service des « grands principes ». Il en résulte que la posture humanitaire ou humanitaro-politique devient prééminente, même pour des opérations qui pouvaient se prêter, par leur nature, à des analyses plus classiques, et comporter l'exposé de motifs plus réalistes (Côte d'Ivoire, Balkans) ; que les alliances sont systématiquement recherchées, comme légitimantes (Afghanistan, Liban), parce que l'exercice de la souveraineté nationale, même d'un Etat démocratique, n'est pas a priori ressenti comme suffisamment légitime, y compris par les décideurs publics (sauf bien sûr en ce qui concerne les États-Unis, seul Etat à faire coïncider en lui, pour ceux qui le servent, les intérêts de la nation et le programme de la démocratie universelle) ; que la procédure, surtout internationale, l'emporte sur le fond, c'est-à-dire la recherche d'objectifs politiques adaptés ; que l'analyse historique est appelée à tout moment à s'effacer derrière les préoccupations morales de l'instant (Balkans).

Ce n'est pas l'un des traits les moins étonnantes de la période actuelle, d'ailleurs, qu'en exportant ainsi, en quelque sorte, leur propre crise de la légitimité de l'État, les nations occidentales en discréditent la forme dans l'ordre international. « L'État indigène » en sort implicitement ou explicitement affaibli, traversé qu'il se trouve en permanence par la revendication démocratique occidentale, avec toutes les conséquences pratiques qui s'ensuivent, dont le licenciement de l'armée irakienne offre un exemple parmi d'autres.

L'un des traits les plus marquants de cette situation nouvelle concerne le statut de la guerre. L'exercice de la violence n'étant plus réputé légitime que s'il sert le projet démocratique, lui-même réputé souhaité par les populations en cause, quelles que soient les options de l'État qui les représente, il n'y a plus de guerre au sens classique, mais seulement des opérations de police internationale, qui ne diffèrent entre elles que par l'ampleur des moyens employés⁷. Cette posture, qui va de la « défense démocratique » au simple humanitarisme, constitue probablement le seul dénominateur commun aux opinions européennes dès lors qu'il s'agit de politique de sécurité, sans qu'on puisse y trouver pour autant l'assurance d'un soutien continu et durable à cette politique. Il peut alors en résulter une « option technologique », jugée par ses tenants seule à même de combiner « l'action démocratique de force » à l'extérieur et l'innocuité politique à l'intérieur. En pratique, selon cette approche, on s'efforcera de promouvoir la démocratie et la stabilité dans le tiers-monde en tirant des munitions perfectionnées à partir de bateaux ou d'avions, à distance de sécurité et sans guère se soucier du jour d'après. Ou bien, à l'inverse, cet état d'esprit peut susciter une doctrine du « continuum démocratique », où il ne serait pas réputé différent par nature de maintenir l'ordre et de rétablir le pacte social à Mitrovica et dans les quartiers nord de Marseille, aux Tartarêts et à Abidjan. Dans tous les cas, la réflexion sur les caractéristiques propres de l'état militaire dans sa mission de gestion de la force étatique s'en trouvera affectée dans les années qui viennent, qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse.

^{7.} Ainsi s'explique d'ailleurs la pratique, contestable au regard du droit international, des guerres sans déclaration. L'État adverse, récusé dans son fondement même, n'a plus, au nom des intérêts démocratiques de son propre peuple, droit au bénéfice des formes anciennes (Yougoslavie, etc.). En d'autres termes, on ne déclare pas la guerre pour une opération de police. Mais comme seules les opérations de police sont légitimes, quand la déclarera-t-on ?

Ces évolutions affectent aussi, plus spécifiquement, la société militaire. Elles font vivre l'armée professionnelle sous le régime du contrat, qui désigne moins désormais la forme juridique que revêt l'engagement que l'esprit même qui préside à la vie sous les armes, et l'exercice du commandement s'en trouve profondément transformé. Elles emportent une plus grande soumission du métier militaire aux contraintes judiciaires, y compris en opérations, et ce dans une mesure problématique, les valeurs, non pas bien sûr du droit, mais de la « société judiciaire » n'étant par nature pas les mêmes que celles de la « société militaire » : où la première recherche la responsabilité individuelle, la seconde privilégie l'élan collectif ; où la première regarde le passé, la seconde regarde l'avenir, l'accomplissement de la mission ; là où la première, dans le doute sur la légalité des ordres, recommanderait la désobéissance, la seconde recommanderait l'obéissance. Ces contraintes différentes ne sont pas faciles à concilier par les exécutants. Mais elles pèsent d'autant plus lourd dans les années qui viennent que la légitimation de l'action de force se trouve profondément transformée, ainsi qu'il a été exprimé plus haut. Si l'action militaire tend à ressembler à une action de police, fût-elle internationale⁸, et si au surplus les soldats contractuels ont vocation à bénéficier d'une protection judiciaire intégrale, au besoin contre leur propre commandement, on voit mal comment l'influence judiciaire pourrait ne pas s'étendre.

Je ne voudrais cependant pas laisser le lecteur sur l'impression d'une transformation radicale et définitive du métier des armes. Il est certain, par exemple, que la crise de la souveraineté de l'État affecte moins les structures et les hommes consacrés à la défense, parce que la défense précisément agit dans les marges, dans des situations de rupture, au contact d'États ou de mouvements qui menacent la sécurité nationale, dans une mesure telle que le corps social peut être amené à consentir des exceptions aux règles habituelles. Le rêve occidental d'une extension indéfinie, et plus ou moins militarisée, de la démocratie des droits de l'homme⁹, présente d'ailleurs, en effet, ce caractère de rêve dont les gouvernants doivent rester précisément avertis. Et ce rêve se heurte à la réalité des différences

^{8.} Laquelle ressort à l'évidence, non seulement la stabilisation des sociétés en crise mais aussi, de manière plus précise, la lutte contre le terrorisme, qui sont deux domaines où l'action des armées se trouve par nature combinée avec celle d'autres structures de l'État.

^{9.} Ce rêve est commun aux États occidentaux, même si l'on voit bien la différence entre le « quiétisme » européen et l'« activisme » américain. En réalité, les USA continuent d'avoir un projet démocratique qui suppose un État libre et fort, notamment dans l'ordre international : une nation centrale promouvant la démocratie dans le monde. Les Européens ont le même but : des peuples semblables, apaisés, démocratiques. Leur modèle, en revanche, est plutôt celui d'une agence centrale, sorte de gouvernement respectueux des droits, mais sans peuple, sans délibération collective, sans institutions et sans histoire. Mais la prééminence matérielle des États-Unis *en tant qu'État* conduira longtemps les États européens, et chacun d'entre eux, à se déterminer par rapport à elle.

historiques, des peuples, des religions, des cultures qui ne souhaitent pas se laisser intégrer au modèle idéal des démocraties occidentales et rentrent pour certains en opposition violente. La guerre, latente, larvée ou asymétrique en découlant ne peut être gérée par les démocraties, sauf à se renier elles-mêmes en s'abstenant d'exercer le contrôle politique sur la violence armée, que dans le cadre de l'État. Aussi peut-être n'y a-t-il pas ici effacement, mais plutôt « éclipse » de la souveraineté, le premier choc violent amenant les peuples à se retourner vers l'État souverain – et, en premier lieu, vers son instrument militaire – parce qu'il leur semblera seul à même de défendre les institutions démocratiques à quoi ils sont par-dessus tout attachés. ■



THIERRY MARCHAND¹
JÉRÔME DUPONT²

POUR RETROUVER LE CHEMIN DE L'EFFICACITÉ MILITAIRE

QUEL MILITAIRE, ENGAGÉ EN OPÉRATIONS, N'A JAMAIS RESENTI LA DÉSAGRÉABLE IMPRESSION DE NE PAS AGIR EN CONFORMITÉ AVEC LE MODÈLE TRADITIONNEL DU GUERRIER ET AVEC LES EXIGENCES DE SON MÉTIER ? LA CONVICTION QUE CE DOUTE EST L'EXPRESSION D'UN DÉCALAGE DU SYSTÈME POLITICO-MILITAIRE AVEC UN MONDE EN PLEINE RECOMPOSITION EST LE POINT DE DÉPART DE CETTE RÉFLEXION SUR LA VIOLENCE COLLECTIVE ET SUR LE RÔLE DES FORCES ARMÉES. À QUEL MOMENT ET DANS QUELLES CONDITIONS UTILISER LA FORCE, ET POUR QUELS OBJECTIFS ? Y A-T-IL ENCORE UNE PLACE POUR LA VICTOIRE DES ARMES ? Y A-T-IL ENCORE UNE PLACE POUR LES MILITAIRES EUX-MÊMES ?

Il semble dangereux de sous-estimer la réalité de cette crise qui traverse une partie du monde militaire, alors même que le consensus actuel sur la défense, formalisé par le livre blanc de 1994, sera réapprécié dans les années qui viennent. Le débat qui va s'engager devra prendre la peine de poser clairement la question de la finalité de l'action militaire.

Une première analyse nous montrera que la cause principale du malaise qui touche les armées tient au décalage qui existe entre les formes actuelles d'expression de la violence et la logique guerre/paix qui en a été la matrice indépassable au cours de ces trois derniers siècles. En insistant ensuite sur le discrédit durable qui frappe la violence en tant que mode possible de règlement d'un conflit entre États et sur l'inertie des forces armées qui restent formatées pour la « grande guerre », nous verrons que la réflexion sur ces questions est d'autant plus difficile que la scène stratégique actuelle est pleine d'incertitude. Pourtant, c'est justement dans ce contexte incertain que les forces armées devront s'appuyer sur une identité guerrière renouvelée pour retrouver le sens premier de l'efficacité militaire, la victoire, comprise comme un succès tactique. Cette capacité à sortir vainqueur d'un rapport de forces peut, seule, en effet, redonner au politique une véritable capacité d'initiative stratégique.

-
1. Officier de carrière de l'armée de terre, appartenant à l'arme de l'infanterie, le colonel Thierry Marchand est actuellement commandant de la 13^e demi-brigade de la légion étrangère à Djibouti.
 2. Officier de carrière de l'armée de terre, appartenant à l'arme blindée et de la cavalerie, le lieutenant-colonel Jérôme Dupont est actuellement au cabinet du ministre de la Défense.

L'écho particulier que ces questions trouvent dans l'armée de terre ne doit pas conduire à en réduire la portée. Cette problématique concerne l'ensemble des armées, même si elle s'exprime tout naturellement avec moins d'acuité dans l'armée de l'air et dans la marine. La maîtrise de l'espace aérien et de l'espace maritime est, en effet, une condition suffisante à l'existence d'une flotte de haute mer et d'une aviation, indépendamment de la mission qui leur est confiée. Plus largement encore, cette problématique est commune à toutes les armées occidentales. L'actualité récente nous montre que ni l'approche américaine, plus martiale, ni l'approche onusienne, plus diplomatique et juridique, n'ont permis de retrouver le chemin de la victoire.

■ **Le décalage entre la violence réelle et la violence pensée**

On constate un décalage croissant entre les formes contemporaines d'expression de la violence collective et les schémas intellectuels qui permettent traditionnellement de l'appréhender.

■ **La nature éminemment politique du fait guerrier**

Toutes les sociétés humaines se constituent en **entités politiques** regroupant sur un territoire des individus présentant un fonds culturel commun, et animés par un désir de vivre ensemble. Ces entités politiques induisent des phénomènes d'identification et de différenciation qui conditionnent la nature des relations qu'elles entretiennent entre elles. Ainsi, l'un des attributs essentiels de toute communauté politique est la distinction ami-ennemi. C'est au cœur de cette distinction que la violence collective puise sa légitimité. Il existe, par nature, un lien fort entre la violence et la politique : l'action politique peut générer de la violence légitime pour satisfaire le besoin fondamental de sécurité de la collectivité. L'enjeu consiste justement à préserver la sécurité en cherchant non pas à supprimer la violence, ce qui est illusoire, mais à l'enfermer dans des cadres contraints.

C'est au cœur de cette violence que la **fonction guerrière** trouve sa justification profonde. L'éthique guerrière s'enracine essentiellement dans la légitimité politique et, inverse-

ment, il ne saurait y avoir de légitimité politique sans capacité de contraindre par la force. Ainsi, le fait guerrier accompagne toujours, sous une forme ou sous une autre, les relations politiques dans la mesure où la violence constitue un mode de relation conflictuelle dont la permanence historique ne peut être contestée. La fonction guerrière répond naturellement à la nécessité de gérer la violence en identifiant clairement ceux qui seront chargés de la mettre en œuvre.

En outre, face à cette violence toujours humainement condamnable, des **mécanismes conscients et inconscients de régulation** se mettent en place dans le domaine du droit et de la morale. Sur le plan juridique, il s'agit de formaliser un cadre permettant de justifier le recours à la force. Sur le plan éthique, il s'agit de donner un sens à la violence en lui conférant une légitimité politique et en l'identifiant toujours étroitement à la défense du corpus de valeurs véhiculé par la société. Il s'agit aussi de préserver l'humanité des individus plongés au cœur de la violence en établissant un code de conduite. La primauté du fait politique, ses liens avec la violence et le fait guerrier sont finalement les constantes d'un mécanisme à qui l'histoire a donné au cours des âges des visages bien différents.

■ La matrice « westphaliennes » comme dernière formalisation de ce mécanisme

Dans ce modèle, qui prend racine dans le traité de Westphalie, la collectivité politique de référence s'identifie à l'**État**, qui exerce le monopole de la violence collective. Le résultat de la confrontation armée contre un autre État sert alors de fondement à la définition d'un nouveau rapport de forces plus favorable aux intérêts du vainqueur. Dans cette perspective, la fonction guerrière devient l'apanage des **armées nationales** qui utilisent, seules, la violence au nom de l'État.

La régulation de cette violence est assurée par le **clivage guerre/paix**, qui encadre sur les plans juridique et éthique les modes de recours à la violence. La violence guerrière s'exprime dans un cadre normé générateur de droit. Dans cette perception, la guerre modifie le fonctionnement habituel de la collectivité. Elle constitue ainsi une exception juridique exorbitante de droit commun, souvent inscrite dans la constitution même des États et fondée sur le droit de la guerre (*jus ad bellum* et *jus in*

bello). A contrario, l'idée, beaucoup plus vague et plus spirituelle, de paix est plus difficile à appréhender. Elle se résume d'ailleurs souvent à l'absence de guerre.

Ce modèle « westphalien » s'est révélé un cadre théorique pertinent pour la grande majorité des phénomènes de violence collective observés dans les trois derniers siècles, depuis la fin des guerres de religion jusqu'à la fin de la guerre froide. D'autres formes de violence ont, bien sûr, perduré tout au long de cette période, mais leur faible poids historique relatif les a, en quelque sorte, marginalisées.

■ Les mutations du monde contemporain

Une première évolution concerne **l'État qui n'est plus la seule entité politique de référence**. Une part de sa légitimité a été captée par les organisations régionales et internationales, alors que localement des structures politiques à taille humaine s'emparent de prérogatives autrefois dévolues aux pouvoirs centraux. Il s'agit d'une évolution lourde et durable qui érode la nécessité et la légitimité mêmes de cette forme particulière d'organisation politique propice à l'avènement de la modernité et au sacre de l'individu comme centre de l'équation politique. Cette évolution a été singulièrement confortée par les deux guerres mondiales, dont le coût humain exorbitant a contribué à décrédibiliser l'État.

Ce découplage partiel entre la légitimité politique et la structure étatique remet en cause le monopole de l'État sur la violence collective. Il génère de ce fait un certain « **décloisonnement de la guerre** », c'est-à-dire un débordement de la violence collective hors de ses cadres éthique, politique et juridique de référence. Les caractéristiques de l'époque contemporaine ont favorisé, dans le champ stratégique, la conjonction d'un certain nombre de tendances centrifuges dont la convergence a durablement modifié la nature des protagonistes et la fonction régulatrice de la violence. Ce bouleversement de la scène stratégique induit un décalage entre la réalité des crises, les capacités des outils militaires nominalement désignés pour y faire face et les cadres conceptuels traditionnellement utilisés pour les comprendre. Les États sont aujourd'hui confrontés à une violence volatile et protéiforme, de plus en plus démilitarisée, déréglementée et dénationalisée, à laquelle ils ne sont pas préparés.

On note aussi un décalage entre les nouveaux acteurs de la violence et les armées nationales. Les crises opposent le plus souvent des entités infraétatiques, et les tentatives de règlement sont généralement envisagées au niveau d'organisations supraétatiques dans une perspective régionale plus globale. Ces nouveaux acteurs de la violence imposent de nouvelles règles du jeu, qui empruntent davantage à la logique criminelle ou commerciale qu'à la logique militaire. Or, face à ces violences souvent qualifiées d'asymétriques, les armées occidentales modernes, structurellement organisées pour la « grande guerre », sont contraintes par des modèles du siècle dernier. Elles se retrouvent incapables d'user de cette violence dont elles ont théoriquement le monopole face à des acteurs souvent hyper-violents qui n'ont théoriquement aucune légitimité en la matière.

Ensuite, le cadre paix/guerre n'est plus le cadre juridique et éthique de référence de la violence collective ; il est devenu trop limitatif. L'opposition traditionnelle guerre/paix fait place à une opposition entre stabilité et instabilité. Là où la guerre disposait d'un cadre juridique par opposition à la paix, définie essentiellement comme un état de non-guerre, la stabilité est un état d'équilibre dans lequel s'applique l'État de droit par opposition à l'instabilité, état instable où l'État de droit ne s'applique plus. Cela crée une situation paradoxale dans laquelle les armées sont toujours soumises à l'ancien cadre juridique de la guerre alors que la plupart des autres protagonistes s'en affranchissent sans difficulté.

Enfin, la fonction régulatrice de la guerre s'inverse. On passe d'une logique de rupture à une logique de répression, dans une perspective de stabilité générale. Ainsi, l'usage de la violence, qui visait traditionnellement à créer les conditions d'un nouveau rapport de forces, intervient de plus en plus pour restaurer l'équilibre ancien. La participation aux opérations militaires permet de se positionner du côté du statu quo, celui de la légitimité internationale et/ou celui de la « puissance impériale ». L'alternative stratégique n'est plus « gagner ou ne pas perdre », mais « en être ou ne pas être ». La dimension sécuritaire qui consiste à protéger l'intégrité de chaque citoyen tend à prendre le pas sur la dimension stratégique qui consiste à défendre les intérêts de la collectivité prise dans son ensemble.

■ La difficulté à envisager une alternative crédible

La difficulté à imaginer des solutions susceptibles d'améliorer le fonctionnement du système politico-militaire s'explique principalement par une absence de lisibilité du contexte géopolitique actuel qui valide, par défaut, le système existant.

■ La disqualification politique de la force

L'État, se refusant à envisager a priori la violence comme moyen possible de règlement d'un conflit, **a tendance à occulter la réalité guerrière** et à confiner ses militaires dans des tâches sécuritaires. Cette inhibition du politique face à l'une de ses prérogatives majeures est paradoxalement l'héritage le plus marquant de l'ère westphalienne. L'expérience tragique des deux guerres mondiales a finalement retiré à l'État toute capacité de recourir à la force, du fait du caractère apparemment inéluctable de la montée aux extrêmes qui rend le tribut humain et matériel trop lourd à payer. La dimension eschatologique de l'arme nucléaire s'associe à cette expérience historique récente pour rendre la guerre proprement impensable, car même la survie de l'État ne peut plus justifier la destruction quasi certaine de sa population, dont il n'est finalement qu'une émanation.

Les **évolutions sociétales récentes** et la montée de l'individualisme **renforcent ce discrédit de la force** et créent un décalage entre une réalité sécuritaire centrée sur la protection de l'individu et des outils militaires conçus comme les instruments de la sécurité collective. La capacité des gouvernements à recourir à la violence pour régler un conflit est de plus en plus contrainte. L'État, dont les fondements constitutionnels consacrent d'une certaine façon la dimension guerrière, se trouve en grande **difficulté pour penser ces évolutions** sans remettre en cause certains de ses principes d'organisation. Il adopte donc, par défaut, une attitude attentiste qui accentue encore l'incapacité des politiques à décider de recourir à la force armée et à lui définir des objectifs clairs.

■ L'inertie du modèle militaire

Sur le plan militaire, l'inertie des structures héritées du modèle westphalien et le conformisme intellectuel freinent les tentatives d'adaptation. Le référentiel qui sert de base aux

réflexions menées par l'outil militaire s'appuie toujours sur des principes d'indépendance, d'autonomie et d'autosuffisance, caractéristiques de la période précédente. Imprégnées par la recherche d'une cohérence opérationnelle qui correspond point à point à la cohérence théorique du modèle westphalien, et plus singulièrement encore à celle du modèle de la guerre totale, les armées sont les victimes consentantes de la **tentation systémique**. Elles sont capables d'intégrer, mais plus difficilement de partager ; elles sont prêtes à toutes les évolutions, pourvu qu'elles ne touchent pas à leur cohérence interne. Elles préfèrent chercher ailleurs que dans une remise en cause du système les causes des difficultés opérationnelles rencontrées.

Dans le domaine politique, la façon dont les armées envisagent théoriquement leur emploi par le pouvoir ne correspond guère à l'emploi pratique que ce dernier en fait. La tentation est grande de se réfugier derrière un **alibi politique** en reprochant aux décideurs leur incapacité à utiliser les moyens militaires performants qui sont à leur disposition. Mais c'est ignorer que cette incapacité du pouvoir politique est directement liée à l'incapacité des militaires eux-mêmes à proposer un mode d'action pertinent.

Dans le domaine stratégique, les études doctrinales puisent leur inspiration dans l'idée de « guerre », et les phénomènes de violence sont envisagés comme une catégorie intermédiaire entre la paix et la guerre, en considérant non pas une différence de nature mais une différence de degré. Mais, en s'interdisant ainsi d'envisager les crises indépendamment du présupposé guerrier, on ne peut pas en percevoir la véritable nature, qui s'exprime justement en dehors de la continuité paix/guerre. Les armées subissent ainsi la tentation de l'**alibi stratégique**, qui consiste à considérer qu'en l'absence de vraie guerre il n'y a pas de remise en cause du modèle.

Enfin, l'inefficacité relative des interventions militaires n'est pas véritablement considérée comme un échec, mais comme le fruit d'un compromis plutôt satisfaisant d'un point de vue moral. La retenue avec laquelle s'exprime la force serait une sorte de point d'équilibre entre la nécessité de l'action et le respect de certaines valeurs fondatrices. L'**alibi moral** permet alors d'éviter de s'interroger sur l'efficacité de l'action et participe à l'inhibition des forces.

¶ Une réalité encore illisible

Sur le plan politique, l'État, même inopérant et contesté, reste indépassable. Le statut qu'il confère est le meilleur garant de la légitimité politique, de la stabilité générale et de l'architecture internationale. D'ailleurs, certaines communautés n'hésitent pas à recourir à l'action violente et à la mise en scène de leur propre souffrance pour accéder au rang d'État.

Sur le plan militaire, les crises peuvent difficilement être appréhendées dans leur globalité. Elles rendent compte de situations très diverses et confondent dans une même réalité les notions de risque, de danger et de menace. L'engagement de moyens militaires est généralement envisagé dès lors que deux critères sont réunis : une remise en cause conflictuelle de l'ordre établi et des conséquences humanitaro-médiasques visibles, mais l'intervention militaire ne définit plus le nouvel équilibre sur lequel se construira la paix.

Sur le plan des modes opératoires, l'application sans discernement des schémas guerriers pousse les adversaires à refuser la confrontation armée. Pourquoi se battre, en effet, lorsque le jeu stratégique est pipé par un rapport de forces initial trop défavorable et par une condamnation morale préalable de l'adversaire le plus faible ? Les belligérants préfèrent éviter soigneusement toute bataille rangée contre d'autres forces armées organisées, pour s'attaquer aux populations civiles qui sont ainsi placées au cœur du jeu de la terreur et de la domination.

À l'inverse, l'application de schémas de type policier au nom du droit international butte sur le fait que les belligérants s'inscrivent en dehors de toute logique juridique et que les moyens militaires engagés dans ces opérations de police se retrouvent les seuls soumis à ces règles, et, qui plus est, contraints par une pseudoexigence de neutralité qui les empêche d'agir. Ils se retrouvent vite piégés et instrumentalisés par les différentes parties.

Décloisonnée, la violence collective s'épanche dans un champ assez flou qualifié de « sécuritaire », sans que cette notion ne permette encore de définir réellement des modes d'emploi pertinents. Il est aussi illusoire de croire que la violence est un phénomène du passé que de prétendre pouvoir conceptualiser ses formes d'expression contemporaines. C'est donc bien en partie avec les outils d'hier qu'il faudra relever les défis de demain.

■ L'enjeu : rendre au pouvoir politique une capacité d'action stratégique

Il faut améliorer la « rentabilité politique » des actions militaires pour que l'autorité politique puisse retrouver une capacité d'initiative stratégique, qu'elle ne manquera pas de saisir dès lors qu'elle sera assurée de trouver dans l'outil militaire un instrument capable de « **victoire** ».

■ Retrouver le sens politique de la victoire

La victoire demeure le pivot de l'efficacité militaire, même si elle ne peut plus être assimilée à la destruction du potentiel militaire adverse. Elle doit être comprise comme la **modification favorable d'un rapport de forces local offrant l'opportunité d'une exploitation politique**. Cette modification doit être maîtrisée et limitée ; elle doit aussi intégrer une forme de légitimité « morale » à travers la reconnaissance de la communauté internationale et le respect d'une nécessaire proportionnalité dans l'usage de la force.

C'est bien aux militaires de **proposer au pouvoir politique des solutions** pour faire évoluer de manière réaliste les rapports de forces locaux. Il est illusoire d'exiger de l'échelon politique des directives claires, quasi impossibles à formuler lorsque les conditions elles-mêmes de la crise sont obscures. Cette évolution dans la relation politico-militaire a pour corollaire la rénovation de la réflexion stratégique, qui doit être relancée dans de nouveaux champs exploratoires, en dehors du seul domaine de la dissuasion.

Les forces armées doivent davantage être capables en permanence d'utiliser une violence adaptée et proportionnelle que de chercher à limiter l'emploi d'une violence extrême. Il faut, en quelque sorte, passer d'une capacité de violence maximum à usage minimum, à une capacité de violence minimum à usage maximum. On doit ainsi s'assurer, avant tout engagement, que les unités militaires déployées auront toujours la liberté de recourir à la force, et pas seulement dans une perspective de légitime défense. Cette capacité de violence doit être considérée comme le fondement de la spécificité des forces armées, bien au-delà du modèle guerrier qui associe action militaire et violence maximum. L'usage de la violence comme

critère de référence doit aujourd’hui répondre à un **principe de modulation** qui consiste à être capable de proposer, dans un même cadre espace-temps, des modes d’action adaptés aux niveaux de violence et différenciés selon les situations.

Dans ce cadre, le critère de l’usage de la violence permet de **différencier clairement les rôles respectifs des forces armées et des forces de l’ordre**. Ces dernières utilisent la force légale pour créer les conditions d’un règlement judiciaire du conflit, les forces armées ont recours à la violence légitime pour régler le conflit par la force. La différence entre les deux n’est donc pas une différence de mode d’action ni de degré de violence, mais une différence de cadre de référence (cadre légal d’une part, cadre légitime d’autre part) et de finalité (règlement judiciaire ou règlement militaire du conflit).

L’usage de la violence comme spécificité centrale de l’action militaire permet aussi de répondre à la question délicate de **l’engagement des forces armées sur le territoire national**. Même si, fort heureusement, la situation sécuritaire sur notre territoire ne justifie pas le recours aux armées pour rétablir la souveraineté de l’État, il est important de réfléchir à cette question, car elle est emblématique des évolutions à venir des phénomènes de violence collective. Les forces armées sont les seules, en effet, à disposer des moyens permettant en dernier recours de recréer les conditions de sécurité générale nécessaires à l’action normale des forces de l’ordre. La réaffirmation de l’usage de la violence comme spécificité centrale permet de moduler les effets et de poser les conditions de passage d’un traitement judiciaire à un traitement militaire, et d’envisager une complémentarité, plutôt qu’une concurrence, entre les actions des forces armées et les actions des forces de police.

■ En externe, définir les règles d’une stratégie concurrentielle

Dans la guerre, toutes les forces vives du pays étaient mobilisées au service de la confrontation militaire. Aujourd’hui, le militaire est devenu un outil parmi d’autres qui doit faire valoir la plus-value qu’il peut apporter dans le règlement de la crise en partenariat avec d’autres. Il inscrit son action, non plus dans une stratégie militaire exclusive, mais dans une **stratégie concurrentielle**.

Cela suppose, premièrement, que le militaire soit prêt à **intégrer d'autres acteurs et d'autres fonctions dans son propre champ d'action**. Le militaire ne peut plus être propriétaire de la crise comme il pouvait l'être de la guerre. Il devient nécessaire d'instituer une approche plus globale permettant de faire travailler en parallèle et sur le long terme des logiques complémentaires. Cette mise en concurrence avec d'autres acteurs doit être développée aux niveaux interministériel et multinational ; elle s'impose comme un impératif dont la maîtrise, voire la manipulation, constitue un remarquable levier de puissance.

Cette logique concurrentielle suppose également que la sphère militaire soit en mesure de **se faire une place nouvelle** dans des champs dont elle était jusque-là absente et de négocier sa participation à une gamme d'actions élargie. La question ne serait donc plus de savoir si l'outil militaire peut ou ne peut pas intervenir, mais s'il est en mesure d'apporter efficacement son concours à une action de sécurité, en fonction des objectifs poursuivis.

Cette nouvelle approche oblige tout d'abord les armées à **modifier le processus d'élaboration des ordres**. L'impératif de dialogue et de négociation dans la phase préparatoire bouscule, en effet, la logique et la linéarité de la planification des opérations. La méthode de réflexion des états-majors, qui répond très spécifiquement au besoin de cohérence et d'exclusivité de l'action militaire traditionnelle, doit s'adapter pour pouvoir adapter le schéma général de l'opération aux fluctuations inéluctables des objectifs et des priorités en cours d'action.

La défense doit aussi **repenser la gestion de ses élites militaires**. Ces dernières doivent développer leur conscience politique pour comprendre et anticiper les implications politiques des actions militaires et pour s'intégrer beaucoup plus vigoureusement dans les rapports de forces interministériels et industriels.

Enfin, il convient de procéder à une révision assez profonde du cadre juridique des opérations et de clarifier la ligne de partage entre le droit des conflits armés et le droit commun. Le droit commun, qui s'impose aux armées en opérations, n'intègre aucune des spécificités de la violence collective du fait de la pérennité théorique du droit de la guerre. La question de

l'encadrement juridique des nouvelles formes d'expression de la violence collective doit faire l'objet d'un débat constructif permettant de réfléchir aux évolutions souhaitables, en s'intéressant, par exemple, à la définition juridique de l'acte de guerre.

■ En interne, intégrer le principe de continuité opérationnelle

La spécificité première des forces armées occidentales, nous l'avons vu, est l'usage de la violence légitime. Mais pour rester légitime, la violence doit toujours être proportionnelle. La forte létalité, corollaire systématique de la guerre, est la plupart du temps totalement disproportionnée avec le niveau de violence requis dans les crises où les armées sont engagées aujourd'hui. **Prétendre pouvoir user de la force, c'est donc d'abord revenir à une juste proportionnalité.**

En pratique, il s'agit de relever le défi de la **continuité opérationnelle** comprise comme la capacité de répondre de manière adaptée à tous les types de provocations violentes. Les unités militaires doivent développer des capacités de compréhension et de contrainte permettant d'interdire le jeu des provocations et de la surenchère, et de rétablir, quand elles le souhaitent, un rapport de forces favorable pour éviter tout risque de montée aux extrêmes.

Dans le domaine de l'**anticipation**, le renseignement constitue l'unique moyen de percevoir l'émergence d'une nouvelle menace et de comprendre les modes de fonctionnement d'adversaires dont les structures n'ont plus rien à voir avec celles d'une armée classique. Si l'importance du renseignement doit être réaffirmée, elle doit nécessairement s'accompagner d'un renouvellement des modes de fonctionnement et d'une acceptation du risque inhérent au **renseignement offensif**.

Dans le domaine tactique, il s'agit de créer les conditions d'une **reprise de l'initiative**. On constate, en effet, qu'une force peut se retrouver facilement neutralisée par des effets de seuil imposés par un adversaire qui cherche à la placer sur les cornes d'un dilemme, en lui laissant le choix entre un usage disproportionné de la force ou un abandon honteux. Il faut donc imaginer des savoir-faire innovants, associant surprise, manœuvre de déception, proportionnalité, initiative et riposte immédiate permettant de maîtriser les variations de tension et

de violence dans la gamme élargie des crises, et de retourner contre l'adversaire les effets de seuil qu'il cherchait à exploiter à son profit.

Dans le domaine des équipements, il s'agit de disposer de **matériels plus polyvalents** pour permettre cette gradation des effets indispensables à la continuité opérationnelle. Les munitions non létales, les équipements spécifiques de contrôle de foule, les leurres visuels et sonores doivent, par exemple, figurer dans les dotations de base de toutes les unités. Ces évolutions sont d'un coût bien modeste, mais leur somme sera génératrice d'une forte plus-value dans l'action.

Sur le plan doctrinal enfin, il faut **accepter que la destruction ne soit plus le but de l'action**. Il s'agit de sortir de l'alternative du tout ou rien en remettant en cause le lien qui unit depuis plus d'un siècle technologie et létalité, et qui devient de plus en plus un facteur d'inefficacité opérationnelle. Le dogme de la destruction du potentiel militaire adverse comme but ultime du combat doit aujourd'hui être remis en cause au profit d'une doctrine plus psychologique, fondée sur une cohérence renforcée entre divers champs d'action.

Conclusion

L'ambition de cette réflexion est d'utiliser l'opportunité d'une période d'incertitude pour prendre la peine de redéfinir le cœur même de l'action militaire, la violence, **de retrouver son but premier, la victoire**, pour redessiner les contours d'un outil plus fiable et mieux adapté aux exigences d'un monde en recomposition. Il s'agit, en somme, de faire un effort pour dissoudre deux tentations tenaces : celle du relativisme pragmatique qui consisterait à se laisser absorber par le tout sécuritaire en réduisant la spécificité militaire au simple statut, et celle d'un dogmatisme conceptuel qui consisterait à s'extraire progressivement du champ utilitaire pour préserver le mythe de la vraie guerre. Le militaire doit recentrer son action dans **l'usage d'une violence utile**, c'est-à-dire proportionnelle et adaptée à la situation et aux exigences politiques. ▶



VINCENT DESPORTES¹

INFLEXIONS : EXCEPTION ET INCERTITUDE

C'EST UNE TRÈS GRANDE RICHESSE QUE NOUS PROPOSE LA TROISIÈME ÉDITION DE LA REVUE *INFLEXIONS*, AVEC, À NOUVEAU, UN PASSIONNANT MÉLANGE DE CONTRIBUTIONS CIVILES ET MILITAIRES SE COMPLÉTANT MUTUELLEMENT.

Ce qui me frappe, à la lecture des différents articles, c'est le lien très étroit qui semble s'établir entre les situations d'exception et l'imprévisibilité, ou plutôt, pour reprendre un thème qui m'est cher, entre la décision en situation d'exception et la décision dans l'incertitude. Une situation d'exception, c'est une situation exceptionnelle, c'est-à-dire, par construction, une situation dont on ne connaît pas par avance toutes les données, qui est donc régie par l'incertitude. Pour n'en évoquer que quelques-unes, le secours en montagne c'est la confrontation permanente avec l'inattendu, le pire étant toujours possible et l'incertitude sous-tendant toutes les décisions à prendre, toujours urgentes et souvent vitales. Quand le colonel de Sacqui de Sannes, engagé brutalement dans un contexte de violence aigüe, est conduit à prendre une série de décisions dont chacune d'entre elles peut placer dans le plus grand danger tant ses propres troupes que le contingent marocain qu'il a reçu pour mission de dégager, il le fait selon certains principes destinés à limiter ses erreurs de jugements ; mais il le fait à chaque fois dans la plus grande incertitude. À un autre niveau, même incertitude chez le lieutenant Yvan Morel, alpin isolé en « zone de confiance » ivoirienne et qui doit décider en ayant le sentiment de ne pas posséder tous les éléments de sa décision. Il n'est donc pas surprenant de voir Gilles Le Cardinal évoquer d'abord l'incertitude lorsqu'il parle des situations d'exception : « Face à l'incertitude, à la complexité des problèmes, à la croissance des risques et à notre besoin de donner du sens à notre vie, contribuer à construire des équipes efficientes devient un besoin de plus en plus ressenti et exprimé. » François Ric, Ewa Drozda-Senkowska et Dominique Muller sont également très clairs en ce qui concerne le lien

1. Le général de brigade Vincent desportes commande le Centre de doctrine d'emploi des forces. Il a écrit différents ouvrages de stratégie et dirige la collection « Stratégies et doctrines » chez ECONOMICA, où il a récemment publié un essai de praxéologie, *Décider dans l'incertitude*.

entre exception et incertitude : « Une situation d’exception ou extrême est par définition une situation peu fréquente et dont l’issue reste par conséquent relativement incertaine (incertitude et imprévisibilité). Les situations à risque, parce qu’elles nécessitent généralement d’établir un choix entre plusieurs alternatives qui varient en termes de risque pour l’individu, génèrent de l’incertitude. »

Cela ne surprend naturellement pas qui se penche sur l’action militaire et, particulièrement, ses dernières expressions. L’évolution des crises d’une manière générale et celles des conflits – au Moyen-Orient bien-sûr avec, au premier chef la guerre en Irak, en Palestine et au Liban, mais également en Afghanistan ou ailleurs – ont largement confirmé un phénomène pressenti : l’essence même de la guerre est de se soustraire à ses modèles. Désormais, à tous les niveaux, du stratégique au tactique, le décideur se trouve placé devant des situations toujours nouvelles, toujours fluctuantes, toujours incertaines, exigeant des solutions originales, une créativité individuelle forte et des décisions d’adaptation sans cesse plus rapides, donc des cultures, des structures, des systèmes et des personnalités propres à manœuvrer au plus tôt contre l’imprévu.

Dans l’action, pour le chef militaire, la question n’est pas nouvelle : par nature, le besoin de décider présuppose l’incertitude ; dans le cas contraire, il serait en effet suffisant de se laisser porter, sans décision, par le flot serein de l’inévitable et du certain. Cependant, les conditions de la décision sont de plus en plus marquées par l’exceptionnel, c’est-à-dire l’imprévisibilité, l’action ne se déroulant jamais dans les conditions initialement prévues. C’est vrai, d’abord, parce que l’action est le fruit de la confrontation des libertés humaines et qu’il est impossible de prévoir sérieusement les réactions successives d’acteurs interagissant en boucle. C’est vrai ensuite, parce que l’action a toujours lieu dans ce que Clausewitz appelait le « brouillard de la guerre » : face aux réalités du terrain, le chef doit toujours décider dans un contexte éprouvant de « friction », de hasard et de désordre.

Ce qui est nouveau, c'est que les niveaux de prise de décision se sont multipliés et que le seuil décisionnel a fortement baissé, alors même que l'influence de chaque décision individuelle, même subalterne, s'est fortement accrue. La réalité d'aujourd'hui bouleverse ; elle nous ramène de la guerre virtuelle et de sa vision parfaite de l'espace transparent des batailles sur écrans aux nécessités du terrain, des décisions préparées à la nécessité permanente de décider dans des situations exceptionnelles. Une nouvelle prise de conscience se fait. La finalité des engagements armés évolue, leurs conditions se transforment : à l'évidence simple de l'ennemi connu, des cibles matérielles, des visions stratégiques, des objectifs militaires et des espaces ouverts succèdent les incertitudes de l'adversaire caméléon en constante mutation, de l'environnement humain, du combat dans les champs immatériels, des actions de bas niveau tactique et des espaces cloisonnés. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'organiser le succès de l'action commune d'un nombre restreint d'unités agissant contre un adversaire identifié menant une action finalisée, mais de faire en sorte que la conjugaison des actions d'un nombre important de petites équipes concoure au succès de l'ensemble, alors même qu'elles agissent de manière très décentralisée, face à un adversaire mal connu, dans une zone d'action discontinue.

L'adversaire nouveau apparaît comme de moins en moins détectable, donc non repérable. Désormais, les situations asymétriques se caractérisent par la « surprise », c'est-à-dire l'exception, et le chef sur le terrain doit donc décider et réagir très rapidement. L'essentiel, pour la bonne décision, devient la compréhension et l'intelligence de situation, la perception des micro-situations et des micro-objets. La « transparence du champ de bataille » apparaît de plus en plus comme une fausse bonne idée théorique. On pensait hier combattre « par » l'information ; on se rend compte aujourd'hui que l'on est condamné à combattre en plus « pour » l'information avant même de pouvoir décider.

Les « zones contestées² » où se conduisent aujourd'hui les engagements terrestres sont marquées par une grande hétérogénéité physique et humaine ; la suprématie informationnelle

2. BG Robert E. Schmidle & LCL Franck G. Hoffman, « Commanding the Contested Zones », *Proceeding*, septembre 2004.

s'y trouve amoindrie, les systèmes de communications y montrent leurs limites, tandis que la rugosité physique et humaine des milieux rend difficiles tant l'observation que l'interprétation. Pour bonne part, en quelque sorte, le renseignement est passé d'une nature objective – finalement simple – à une nature subjective – profondément complexe. L'accent hier était mis sur la collecte des informations concrètes, et le renseignement de synthèse se présentait assez aisément sous forme de tableaux, d'organigrammes et de graphiques ; désormais, le véritable objectif du renseignement sont les intentions qui ne se déduisent plus aisément des situations.

Par ailleurs, le tactique reprend une importance accrue par rapport au stratégique ; c'est de la qualité des décisions « exceptionnelles » – et bien sûr de l'exécution – aux bas niveaux que dépend *in fine* le succès des opérations. Ce sera d'autant plus vrai à l'avenir que les possibilités de la numérisation vont inexorablement conduire à une « distribution » du combat entre de petites équipes disséminées et insérées au sein du dispositif adverse : plus de front continu, donc plus de contrôle continu. C'est d'autant plus vrai aussi que l'influence a désormais autant d'importance que la pure efficacité militaire ; or l'influence se construit surtout aux petits échelons, les actes individuels parlant beaucoup plus fort que les messages stratégiques.

Il est donc de plus en plus nécessaire de créer les conditions favorables aux multiples prises de décision individuelles « en situation d'exception » concourant au succès. Cela suppose à la fois des mesures structurelles permettant la mise sur pied d'organisations tactiques adaptatives et des mesures culturelles propres au développement de l'initiative et de la culture du risque. Deux voies essentielles sont offertes : *la confiance en l'homme et la flexibilité des systèmes*.

L'homme possède une très grande capacité d'autonomie de décision, d'initiative et d'adaptation. Il est même le meilleur outil d'adaptation à l'incertitude : il faut s'appuyer sur cette capacité. Le principe fondamental, c'est de libérer la capacité individuelle d'initiative tout en l'encadrant pour que l'action collective ait un sens et un but. C'est le concept de la « bulle

de liberté d'action », « **espace de liberté** » défini par le supérieur et dans lequel le subordonné pourra agir librement. Le décideur prendra sa décision avec d'autant plus de rapidité et de sérénité qu'il sera sûr des réactions ultérieures de ses subordonnés. Il est nécessaire, pour cela, que tous partagent les mêmes règles déontologiques et les mêmes principes pour l'action. On est là dans le domaine de la culture et de la doctrine : l'une et l'autre sont indispensables pour encadrer l'action et permettre la prévisibilité de l'autre.

Mais il est également indispensable que la décision n'enferme pas le décideur dans un carcan structurel rigidifié, donc impropre à l'adaptation : les systèmes sur lesquels reposera l'exécution de la décision doivent donc être simples et déformables, afin de s'adapter facilement à l'environnement. Ils doivent également posséder une capacité de réaction autonome : d'où l'importance, accrue aujourd'hui, du principe de la réserve.

Ce qui vient d'être dit relève de principes antérieurement reconnus pour l'efficacité militaire. En revanche, ces principes sont à la fois de plus en plus indispensables et de plus en plus difficiles à appliquer par nos jeunes chefs sur le terrain, ceux qui feront véritablement le succès ou l'échec politique de l'opération. Cette difficulté est essentiellement due aux conditions actuelles des opérations : elles tendent à réduire l'initiative. L'agir et le comportement sont de plus en plus encadrés par des règles d'engagement strictes, alors même qu'il est nécessaire de préserver une grande capacité d'adaptation face à un adversaire aux attitudes et stratagèmes toujours renouvelés, face à la succession rapide des situations d'exception.

Le problème se résume finalement à celui de la liberté par rapport à l'incertitude. Si l'on considère, avec André Beaufre, que « la lutte pour la liberté d'action est l'essence de la stratégie », alors la question de la gestion de l'incertitude est centrale par rapport à la stratégie, par rapport à la capacité de décision en situation d'exception. Alors, la science de l'action est d'abord celle de la décision dans l'incertitude, et si l'on en croit le professeur van Creveld, « il n'y a pas de succès possible – ou même concevable – qui ne soit basé sur l'aptitude à tolérer l'incertitude, à l'intégrer dans ses raisonnements et à l'utiliser³ ».

3. Martin van Creveld, *Technology and War: from 2000 B.C. to the Present*, Free Press, New York, 1989, p. 316.

Face à l'imprévisibilité croissante qui multiplie pour les décideurs, civils et militaires, les situations d'exception, le succès demain ne sera pas tant une affaire d'équipements que de volonté de se doter de cette capacité d'adaptation permanente autorisant la saine décision en situation d'exception ; cela concerne bien-sûr, avant tout, la formation des hommes et le style de commandement opérationnel. Pour parvenir à cet indispensable niveau d'adaptabilité et permettre la décision sereine face à l'événement exceptionnel, la confiance en l'homme, la consolidation de la culture commune et la construction de la flexibilité des systèmes constituent des voies essentielles. ▶



MONIQUE CASTILLO¹

LA QUESTION DU SENS : LE PACIFISME D'AUJOURD'HUI À L'ÂGE DES GUERRES NOUVELLES

COMMENT COMPRENDRE LE PACIFISME AUJOURD'HUI ? PAR LE MOT « PACIFISME » ON ENTENDRA, NON PAS UN CHOIX INCONDITIONNEL POUR LA PAIX, QUEL QU'EN PUISSE ÊTRE LE PRIX, MAIS UNE POSTURE QUI JUGE RAISONNABLE D'ACCORDER LA PRÉÉMINENCE À UNE POLITIQUE DE PAIX SUR UNE POLITIQUE BELICISTE. TRADITIONNELLEMENT, CETTE POSTURE EST QUALIFIÉE D'« IDÉALISTE » ET CE, À LA FOIS POUR LES RESSOURCES PHILOSOPHIQUES QU'ELLE SE DONNE (ELLE RELÈVE D'UNE ÉTHIQUE DE LA CONVICTION, DIRAIT-ON DANS LE VOCABULAIRE DE MAX WEBER) ET POUR SON REFUS DE LA POLITIQUE DITE RÉALISTE (*REALPOLITIK*), QUI FAIT DE LA GUERRE LA COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE DE L'ÉTAT OU LA MARQUE DE LA POLITIQUE VÉRITABLE.

Aujourd'hui, l'idéalisme cosmopolitique paraît devoir céder le pas à une logique réaliste, capable des défendre les intérêts des États dans un monde éclaté. De là, la question que nous poserons : faut-il mettre le pacifisme en question, et à quel titre ?

Une première réponse est simplement négative : à l'heure où c'est l'extrême violence qui semble déterminer notre rapport au monde en dessinant la géopolitique de nos peurs, la paix semble avoir pris quelques mesures de retard. On a l'impression que les raisons d'avoir peur l'emportent sur les raisons d'espérer. Nos esprits ont été édifiés par deux dates clés : en 1989, la chute du mur de Berlin a pu faire croire à une entrée dans la paix, mais c'est 2001 qui se serait finalement imposé comme le commencement quasi cosmique d'une ère d'anomie durable, peu maîtrisable et généralisable.

Une deuxième approche moins négative est peut-être plus riche en contenu : elle enseigne que la demande de paix se transforme ; on ne se pose plus simplement la question de savoir ce qui rend la paix possible (techniquement et militairement

1. Monique Castillo est membre du comité de rédaction. Voir la rubrique biographie.

possible), mais ce qui rend la paix acceptable et souhaitable. La question de la possibilité de la paix s'augmente de la question de sa légitimité. La paix n'est plus simplement la victoire, elle doit être un projet ; elle n'est pas simplement un aboutissement, elle doit être aussi un commencement, au point que l'on envisage aujourd'hui d'ajouter au droit de faire la guerre (*jus ad bellum*), aussi bien qu'au droit qui réglemente la conduite de la guerre (*jus in bello*), un droit nouveau qui s'intitulerait le droit de restaurer la possibilité d'une vie organisée après la guerre (*jus post bellum* expression de Michaël Walzer). Une fonction stratégique de la construction de la paix future s'ajoutera à la conduite même de la guerre.

Dans un article consacré à la question de l'efficacité militaire face au terrorisme, le général Valentin, ancien commandant de la force multinationale de sécurité au Kosovo, confirme le sentiment de cette transformation du rôle de la paix en affirmant que « les victoires ne sont plus simplement militaires, mais qu'elles s'évaluent désormais à la paix qu'elles établissent » et que la lutte contre le terrorisme doit se placer sur le terrain où « l'influence et la persuasion sont plus efficaces que la destruction » (*Le Figaro*, 23 janvier 2006).

C'est à partir de là que l'on peut mettre le pacifisme en question, sur la base de représentations de la paix qui peuvent prétendre détenir ce que le général Valentin nomme une force de « persuasion plus efficace de la destruction ». Autrement dit : quelles conceptions de la paix peuvent passer pour reconstructives et constituer un dénouement *post bellum* crédible ? Pour mener brièvement cette enquête, les représentations classiques de la paix peuvent servir de fil conducteur : la paix par l'empire, la paix par le droit et la paix par l'équilibre.

La paix par l'empire

En principe, réaliser la paix par un empire constitue une solution assez radicale, puisqu'elle confie à une force absolument souveraine (soit la force d'un État, soit la force d'une coalition d'États) le soin de rendre la guerre impossible. À titre d'exemple, l'arme nucléaire a été l'occasion, au milieu du

XX^e siècle et durant la guerre froide, de considérer que, seule, la domination exclusive d'un empire pouvait éviter l'apocalypse, la qualité la plus éminente d'un empire étant la force d'éliminer tous ses rivaux.

■ Présentation

Aujourd'hui, et puisque nous cherchons une paix attractive pour ses capacités reconstructives, nous sommes amenés à remplacer l'ancienne approche militariste de l'empire par une image conviviale. Il faut que l'empire soit ouvertement synonyme de pacifisme. Nous en trouvons l'idée dans ce qu'un politologue anglais, Robert Cooper, appelle un impérialisme « volontariste ». Ce n'est plus un impérialisme par la contrainte ou par la colonisation, mais un impérialisme par attraction. Un tel impérialisme, qui se dit aussi « postmoderne » est amené à prendre deux formes.

« L'impérialisme volontaire de l'économie globale. » C'est l'image d'une adhésion à une vaste société civile, une extension planétaire du modèle du marché présentée comme le schème d'un activisme indéfiniment extensible, principe d'un monde ouvert, un modèle de liberté individuelle imitable par tous.

« La seconde forme d'impérialisme peut être appelée l'impérialisme de voisins. » Il s'agit de remédier à l'instabilité d'un Etat par une présence militaire et policière, mais aussi médicale et juridique, en créant une sorte de protectorat volontaire. L'espérance est la même : enclencher le goût de la paix par une possible dynamique d'accès à la prospérité.

■ Analyse

Que penser de cet impérialisme bienveillant ? Il s'agit au fond de ce que Max Scheler appelait « le pacifisme du libéralisme économique », lequel repose sur une conception utilitaire des valeurs, qui croit à la promotion de la paix grâce à la diffusion du bien-être. Benjamin Constant, au début du XIX^e siècle déjà, saluait l'avènement de l'ère pacifique du commerce après l'âge de la guerre (de conquête). Ce pacifisme libéral prend aujourd'hui « la forme d'un empire modéré, vaguement consensuel et susceptible de faire place à des éléments de démocratie² », ce que Pierre Hassner nomme aussi « embourgeoisement du barbare³ ».

2. Pierre Hassner, *Revue Esprit*, août-septembre 2002, p. 79.

3. Pierre Hassner, *La Terreur et l'empire*. Éditions du Seuil, 2003, p. 398.

Ce pacifisme libéral a les vertus et les défauts de ses propres limites. C'est un modèle *technique* de production de la paix, et non un modèle culturel ou moral. Pour un peuple éprouvé et meurtri, ce peut être une opportunité reconstructive. Mais à la condition de valoir pour ce qu'il est, à savoir une simple technique de réorganisation de la société civile, et non un assujettissement à un ordre culturel, moral et politique. Il se limite à la sphère des moyens, qui sont des moyens d'acquérir la prospérité et le bien-être. C'est un modèle de gestion des énergies. Mais il est trompeur d'identifier la consommation de masse à une sorte de vérité culturelle du libéralisme, et cette identification constitue une faiblesse du livre de Fukuyama sur *La Fin de l'histoire*, car elle présente l'homogénéisation et l'uniformisation des mœurs par les mêmes modes de consommation comme un accomplissement de la paix à la manière occidentale, ce qui conduit à réduire la culture à un rapport exclusivement instrumental aux choses, alors que la culture a vocation d'être une relation pratique aux autres.

Par ailleurs, l'autre limite de ce pacifisme est liée à la menace du terrorisme : le pacifisme libéral est impuissant à « embourgeoiser » tous les barbares, et lui-même peut être tenté, comme l'écrit Robert Kagan⁴, de choisir la voie des armes pour défendre le libéralisme lui-même.

La paix par le droit

Explorons à présent le deuxième modèle classique de la paix pour en examiner la réactualisation : il s'agit du modèle de la paix par le droit.

Son origine la plus réputée est celle des Projets de paix élaborés par les philosophes du XVIII^e siècle, en particulier le *Projet de paix perpétuel* de Kant, qui prévoit la formation d'une Société des nations en Europe qui aurait vocation de s'étendre peu à peu au monde entier, jusqu'à former une vaste « Alliance pour la paix », une sorte d'Organisation de nations unies pour préférer l'arbitrage à la guerre. Bien que ce modèle provoque aujourd'hui l'incredulité, il a eu une efficacité dont on aurait tort d'oublier la modernité politique : il a imposé l'idée que c'est la paix, et non la guerre, qui est l'état normal des relations

4. Robert Kagan, *La Puissance et la faiblesse. Les États-Unis et l'Europe devant le nouvel ordre mondial*. Plon, 2003.

internationales, et que les souverains, dans l'avenir, seront jugés sur la capacité de créer une politique de paix plutôt que d'épuiser leur peuple dans des guerres perpétuelles. L'idée de produire la paix par le droit et par la concertation entre les États identifie la paix à un progrès de la civilisation, dont le bénéficiaire est le genre humain tout entier.

On peut dire que, d'une certaine façon, le pacifisme juridique s'est réalisé en Europe, puisque l'Europe, comme le souligne Cooper⁵, considère la guerre comme un échec politique. Oui, mais sans oublier, poursuit-il, qu'à l'extérieur de l'Europe ce sont les lois de la jungle qui s'imposent.

Puisque nous raisonnons sur un *pacifisme reconstructif*, sur un *pacifisme post bellum*, demandons s'il existe aujourd'hui une version actualisée et attractive de ce modèle qui pourrait faire du retour à la paix un projet durable et consensuel.

■ Présentation

Il existe aujourd'hui une reviviscence du pacifisme juridique, inspirée d'ailleurs du kantisme, qui tient dans l'idée d'espace public mondial, capable de donner à tous les acteurs le même droit à une argumentation publique.

i) L'idée d'un espace public international, selon le philosophe allemand Habermas, correspond à l'universalisation de la démocratie. Aujourd'hui, ce sont les acteurs supranationaux qui forment un espace de surveillance des États et qui font reculer les prérogatives de la souveraineté. Les médias, les intellectuels, les ong, les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme, les acteurs religieux deviendraient ainsi peu à peu de véritables citoyens du monde, en quête de réglementations communes opposables aux États.

Les intellectuels, les juristes, les journalistes, les écrivains peuvent former un espace public qui les unit dans la même exigence de règles communes, orientée vers une organisation transnationale du droit. Un tel pacifisme peut être qualifié de « pragmatique », au sens communicationnel qui consiste à exercer une action sur les autres par le moyen de la parole. Que faut-il entendre par « transnational » ? Principalement le fait d'imposer aux États le respect de la liberté des personnes, de mettre le droit des hommes au-dessus de la souveraineté des États. Il s'agit donc de la plus large application qui soit possible de l'égalité

5. Robert Cooper, « Un Nouvel Impérialisme libéral ? », *The Observer*, 7 avril 2002.

de tous devant la loi, en généralisant la voie de l'arbitrage selon des normes acceptables par tous. « L'infrastructure communicationnelle d'un espace public démocratique a pour fonction de transformer les problèmes sociaux en thèmes de débat et de permettre aux citoyens de se référer au même moment à des thèmes identiques de même importance, en apportant des contributions ou simplement en adoptant une position affirmative ou négative par rapport à des nouvelles et des opinions⁶.

Ce modèle vise l'émergence d'un monde de citoyens « postnationaux ». Chacun peut se percevoir comme un « citoyen du monde » à condition d'adopter une posture dite « postnationale », qui ne se réfère plus à une communauté de langue et de destin, mais simplement à l'adoption des principes des droits de l'homme. La citoyenneté se « cérébralise » et peut s'identifier, à un niveau transnational, à une solidarité entre étrangers, « solidarité abstraite et fondée sur le droit ».

2) Il existe aussi une version utopique de la promotion de futurs citoyens du monde, celle qui rêve d'une démocratie mondiale via l'Internet et de la création d'un cybionte, « être planétaire d'un niveau d'organisation supérieure, un être émergeant de l'action des hommes et les construisant en retour⁷ ». Une révolution serait en cours : le cerveau humain ne serait plus qu'une partie d'un vaste « réseau pensant » qui comporte l'ensemble de tous les cerveaux, de tous les ordinateurs et de tous les moyens de transporter et échanger l'information. Et, grâce aux technologies de la communication, la technique cesserait d'être domination, pour devenir *interaction*. Technique et culture seraient ainsi appelées à se réconcilier dans la gestation d'un nouveau monde, désigné sous le terme de « noosphère » (« sphère de l'idée » ou encore « royaume de l'esprit »). Deux américains, John Arquila et David Ronsfeld, ont construit l'idée d'une « noopolitique » dans laquelle le *softpower* médiatique remplacerait peu à peu le *hardpower* traditionnel des États.

■ Analyse

Que penser de la valeur attractive ou reconstructive de ces deux versions de la paix par une nouvelle citoyenneté mondiale ?

Dans le deuxième cas, celui d'une « noopolitique », on ne sait pas si la paix ainsi produite serait une paix juste, mais elle serait

6. Jürgen Habermas, « La Nation, l'Europe et la démocratie », *Revue Cultures en mouvement*, 2000.

7. Joël de Rosnay, *L'Homme symbiotique. Regards sur le troisième millénaire*. Éd. du Seuil, 1995, p. 137.

sans doute une paix fausse. L'idéal de solidarité planétaire est certes reconnu comme nécessaire, mais quand les futurologues cherchent à donner l'image de sa réalisation concrète, ils en donnent une représentation ou une schématisation technologique et économique qui fait penser à un conditionnement généralisé de notre espèce plutôt qu'à un appel à la volonté et à l'énergie. Les anticipations qu'ils donnent du futur font penser à une solidarité entre les choses plutôt qu'à une solidarité entre les hommes. La paix serait alors le résultat d'un conditionnement généralisé par une parfaite maîtrise de la technique de la communication. Le sommet de sa réussite est de rendre l'opinion publique complice de son propre conditionnement, de sa propre soumission. Certes, on ne peut nier que la paix au futur vivra d'une certaine consensualité communicationnelle, mais cela implique aussi que le régime de la citoyenneté se divisera en citoyens actifs et citoyens passifs : sont des citoyens actifs ceux qui ont la compétence d'argumenter publiquement et d'influer sur les décisions ; sont des citoyens passifs les simples témoins des débats télévisés, les atomes représentatifs de l'opinion publique.

Le premier modèle, celui d'un espace public d'argumentation, trouve un intérêt réel dans la possibilité de surmonter la simple technique de la communication par une véritable éthique de la communication. Et puisqu'il est avéré que nous entrons dans une société d'information et de savoir, une part de plus en plus grande de la vie intellectuelle pourrait consister en une pratique d'interactions argumentatives par quoi la compréhension de certains problèmes communs peut s'élaborer en commun. C'est une dimension internationaliste à favoriser en contexte universitaire.

Cela étant, le modèle trouve ses limites dans la manière un peu agressive d'imposer la supranationalité aux États et manifestement contre eux chez Habermas, et dans l'abstraction très grande des principes d'une citoyenneté postnationale. Car cet espace public de discussion et d'expression médiatique n'inclut pas les raisons de vivre les plus intimes et les plus profondes qui sont des projets de vie orientés par un but ultime. Il adopte pour fondement la priorité du juste sur le bien, c'est-à-dire la priorité du droit sur l'éthique. C'est un espace de cohabitation exclusivement fixé par des principes généraux, normatifs parce que rationnels.

■ La paix par l'équilibre

Il est temps, pour terminer, d'examiner le modèle de la paix par l'équilibre. La paix par l'équilibre des forces (ou « balance des pouvoirs ») consiste à construire des systèmes d'alliances qui empêchent l'émergence d'une puissance trop grande. Dans sa version politique, il repose sur la capacité des États de maîtriser et réguler l'usage de la force. La justice de la guerre, dans ce contexte, consiste dans sa légalité. Une guerre est légalement juste selon les formes quand elle a été justifiée par l'unité politique de la préservation d'un État. Aujourd'hui, le modèle retrouve une attractivité nouvelle en tant que principe d'un monde multipolaire possible. Il reconnaît l'égalité des États et attend de leur juxtaposition qu'elle évite la soumission de tous à une force impériale.

■ Présentation

Mais l'actualité fait subir à ce modèle une singulière complication : d'abord parce que l'un des risques de conflits vient de l'incapacité de certains États à maîtriser la force armée et à empêcher l'installation de bases terroristes, ensuite parce que les conflits sont devenus transnationaux, et enfin parce qu'il se produit une culturalisation de plus en plus grande du recours à la violence.

Jusqu'à une époque récente, les revendications de légitimité se politisaient ; aujourd'hui, elles se « culturalisent » en s'identifiant à des faits mentaux psychologiques, affectifs, identitaires et civilisationnels. Elles traduisent des sentiments de mal-être, de ressentiment, d'anomie, et se mettent en quête d'une reconnaissance publique, souvent par recours à une logique victimaire. La difficulté de prévoir de futurs conflits tient à l'élasticité des termes « identité » et « identitaire ». Une revendication identitaire est un besoin de « reconnaissance », notion dangereusement élastique parce que le besoin de reconnaissance peut être affectif et psychologique, social et professionnel, ethnique et religieux, ou même inclure tous ces niveaux à la fois.

Il se produit une extension des risques de crise dès lors que les questions de légitimité sortent du cadre habituellement politique de l'action légale, lorsque l'usage de la violence cesse de

se donner un but politique repérable et lisible, sur lequel il est possible d'agir parce qu'il est négociable. Toute la difficulté est d'agir sur du non-négociable. On est en-deçà du politiquement négociable lorsque la violence ne sert que de moyen d'expression (graffitis, agressions sexuelles ou raciales, destructions de bâtiments publics, etc.). On est au-delà du politiquement négociable dans les cas où la violence devient un moyen sacralisé d'anéantissement d'un peuple, de chantage à l'intolérable (actions terroristes délibérément démesurées).

La culturalisation des conflits déplace le champ de bataille dans les esprits, dans les représentations, dans les symboles⁸. Nous prenons conscience d'entrer aujourd'hui dans ce qu'on pourrait appeler une *culture de la peur de l'autre* : peur de l'enfant parce qu'il devient despote, peur de l'élève parce qu'il se désocialise, peur du peuple parce qu'il est médiatiquement manipulé, peur du voisin parce qu'il manifeste son altérité par l'hostilité, etc.

Or cette peur de l'autre engendre un pacifisme spécifique qui se signale par une sorte de moralisme posthéroïque et qui s'apparente souvent à une forme de nihilisme. Il opte pour un désengagement radical : il affirme la relativité de tous les systèmes de valeurs pour refuser qu'ils puissent être des raisons de mourir, mais il nie en même temps qu'ils sont des raisons de vivre et il se borne à faire l'éloge de la différence par indifférence. Certes, il refuse toute apologie de la guerre, mais il alimente une fausse culture de la paix, illusoirement réduite à un simple manque d'intérêt pour la manière dont va le monde.

Un tel pacifisme traduit peut-être ce que Fukuyama appelle « le déclin de la confiance en soi de la civilisation européenne » ou encore « l'impasse relativiste de la pensée moderne », laquelle constate qu'elle se trouve dépourvue des « ressources intellectuelles nécessaires pour se défendre elle-même ».

Ce type de pacifisme sommaire est encouragé par les médias, qui dépolitisent la question de la guerre et de la paix en les réduisant à des phénomènes émotionnels et compassionnels⁹. Les médias créent l'illusion qu'il existe une communauté pacifique virtuelle qui cultiverait le même amoralisme apolitique, en réduisant la politique à la morale et la morale aux sentiments.

8. Cf. « la guerre du sens » selon le général Francart.

9. « Quand les médias s'emparent des états de violence, il n'y a plus de pertes, mais seulement des victimes. », F. Gros, *Etats de violence*, Gallimard, 2006, p. 240.

F Analyse

À ce pacifisme de l'équilibre des cultures par leur égale relativity, on peut reprocher une carence majeure : « Pour qu'existe une réalité politique stable et équilibrée, la diversité et l'égalité ne suffisent pas, il faut encore qu'il y ait du « commun », sous forme d'un engagement partagé... La multipolarité ne peut prétendre incarner un idéal moral que si elle est soutenue par un engagement normatif qu'elle n'inclut pas¹⁰ ».

Un moralisme apolitique ne suffit pas : il faut que la paix demeure une réalité politique au sens fort, celui d'un monde où plusieurs entités acceptent de vivre ensemble dans un monde qui puisse être commun à tous.

Raison de plus pour renforcer une vision internationaliste. Au lieu de la passion identitaire, qui a pour effet de traiter sa propre culture comme une langue morte, la capacité, en chaque nation, de développer une conception interactionnelle de sa propre culture – en la concevant comme un ensemble de relations potentielles à d'autres cultures – pourrait correspondre à ce qu'Arendt appelait « la pluralité », qui n'a rien à voir avec un quelconque relativisme, mais qui conçoit le monde, selon une caractéristique qui est souvent citée, non pas comme ce qui est au-dessus de nous ou derrière nous, mais « entre » nous. Là est peut-être la mesure d'un pacifisme qui ne soit pas abstraitemment moralisateur mais éthiquement réaliste. « Le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes. Le domaine public, monde commun, nous rassemble mais aussi nous empêche, pour ainsi dire, de tomber les uns sur les autres¹¹ ». ■

10. Monique Canto-Sperber, *Le Bien, la guerre et la terreur*. Plon, 2005, p. 201.

11. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*. Calmann Lévy, 1983, p. 63.



EMMANUELLE PRÉVOT

MISSION ET PROFESSIONNALISATION : DE NOUVEAUX RÔLES POUR DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS ?

AU DÉBUT DES ANNÉES 1990¹, LES ARMÉES FRANÇAISES ONT CONNU DE PROFONDS CHANGEMENTS DE LEURS MISSIONS, ALORS NOMMÉES « NOUVELLES MISSIONS », EN RAISON DE LEUR MULTIPLICATION ET DE LEUR DIVERSIFICATION. OPÉRATIONS MENÉES EN DEHORS DU TERRITOIRE, NON PAS FACE À UN ENNEMI EN UTILISANT LA FORCE, MAIS POUR RÉSOUDRE UN CONFLIT AU NOM D'UN MANDAT INTERNATIONAL, IL N'EST PLUS QUESTION DE DÉTRUIRE, MAIS DE PACIFIER, DE S'INTERPOSER ENTRE DES BELLIGÉRANTS, DE STABILISER UNE SITUATION POLITIQUE OU D'APPORTER UNE AIDE HUMANITAIRE.

Toutefois, ces missions ont soulevé de nombreuses polémiques, notamment en France, avec des critiques portant le plus souvent sur la perte de crédibilité de la force armée. On pouvait donc s'interroger sur le rôle d'une armée et les modalités de l'action militaire dans ces engagements paradoxaux, une réflexion sans cesse alimentée comme en témoigne le second numéro de la revue *Inflexions*. En tant que sociologue, nous avons déplacé le regard en nous demandant quelle était l'influence de ces missions sur le sens du métier militaire pour celles et ceux qui l'exercent². L'hypothèse était que les représentations des militaires se construisent dans les multiples interactions qui caractérisent la socialisation professionnelle. Mais, pour comprendre leurs définitions du métier, il a fallu reconstruire la place de la problématique de la professionnalisation. Nous avons en effet mis en évidence que les représentations professionnelles³ des militaires pouvaient être comprises à l'aune de l'acceptation de la notion de professionnalisation comme l'arrivée de « nouveaux professionnels ». Nous livrons donc ici quelques-unes des conclusions de cette recherche, susceptibles de nourrir, en l'élargissant, le débat⁴.

-
1. Docteur en sociologie, Emmanuelle Prévot est chercheur au laboratoire Georges Friedmann (CNRS). Ses travaux portent sur les missions des armées, opérations extérieures et intérieures, le lien armée-nation et les phénomènes de professionnalisation. Elle a publié plusieurs articles et contribué à plusieurs conventions de recherche au profit du ministère de la Défense sur ces sujets.
 2. Emmanuelle Prévot, *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier militaire. La fonction identitaire des représentations professionnelles dans une armée en cours de professionnalisation*. Thèse de sociologie, université Paris-I – Panthéon-Sorbonne, Paris, 2006.
 3. Le concept de représentations sociales est appliqué au champ plus restreint des représentations que les acteurs développent sur leur activité professionnelle : Jean-François Blin, *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. L'Harmattan, Paris, 1997. Nous appliquons le concept de représentations sociales au champ plus restreint des représentations que les acteurs développent sur leur activité professionnelle.
 4. L'attention s'est portée sur l'armée de terre, car elle était la plus affectée par ce changement, en prenant l'exemple d'un bataillon de chasseurs alpins, dont la récente professionnalisation et la vocation combattante ne doivent pas être occultées dans les conclusions. L'enquête de terrain s'est déroulée pendant un an, en 2001 et 2002, dont 5 mois passés en Bosnie-Herzégovine, pour lesquels nous avons endossé le statut militaire.

L'influence des missions sur les représentations du métier militaire

Dans un premier temps, nous avons tenté d'identifier le contenu des représentations professionnelles pour saisir les significations conférées au métier militaire et voir comment y étaient intégrées les missions.

Il convenait tout d'abord de revenir sur la constitution de la profession militaire en France et de son référentiel. À travers les fonctions sociales qui furent progressivement assignées à l'armée, et eu égard aux représentations que cette profession suscitait, nous avons retracé les phases de développement et de fixation de l'ethos militaire. Il est apparu que le « programme institutionnel⁵ » de l'armée s'est fondé sur sa fonction guerrière – sa « spécificité » –, celle de la défense de la nation par les armes, mais aussi sur sa fonction socialisatrice, celle de la formation des citoyens. En outre, aujourd'hui comme hier, nous avons vu qu'une orthodoxie institutionnelle⁶ s'affirmait pour préserver l'ethos professionnel, la notion de spécificité permettant d'objectiver le changement et de construire la continuité⁷.

Il s'agissait alors de voir comment les militaires l'articulaient à leur propre définition du métier militaire. L'étude de leurs représentations a ainsi révélé la référence partagée à la conception orthodoxe du métier militaire, c'est-à-dire à une profession fondée sur un *mandate* (une mission)⁸, exigeant la conversion de ses membres à une vocation, celle du sens du service, et l'adhésion commune à une « ascèse professionnelle » reposant sur un système de valeurs. Néanmoins, tout en ayant comme fondement le service de la nation, deux types de représentations sont apparus pour conférer son sens au métier militaire. Le premier, qualifié d'exclusif, se réfère au service de l'institution, tandis que le second, extensif, renvoie au service d'autrui.

5. François Dubet, *Le Déclin de l'institution*, Seuil, Paris, 2002.

6. L'orthodoxie peut ainsi être définie comme le consensus noué par le groupe – lui-même orthodoxe – autour d'un corpus de croyances à partir duquel il « contrôle et régule organiquement les attitudes, les conduites et les comportements » ; Jean-Pierre Deconchy, « Croyances et idéologies. Systèmes de représentations, traitement de l'information sociale, mécanismes cognitifs », in Serge Moscovici, *Psychologie sociale*, PUF, Paris, 2003 (1984), p. 345.

7. À travers l'importante production doctrinale de l'état-major de l'armée de terre sur le sens, et notamment sa réactualisation dans les années 1990 et 2000.

8. Everett Hughes, *Le Regard sociologique*. Éditions de l'EHESS, Paris, 1996, pp. 99-106.

	Modèle exclusif	Modèle extensif
Sens du métier	Référé à l'institution	Référé à l'action
Dimension combattante	Fonctionnelle et centrale	Instrumentale et périphérique
Dimension nationale	Institutionnelle (utilité pour l'institution)	Sociale (utilité pour le pays)
Dimension altruiste	Les membres de l'institution	Les populations, la paix
Sens du service de la nation	Servir l'institution	Servir autrui
Répartition	Hommes ; officiers et sous-officiers; militaires du rang, anciens ou ayant des projets de carrière	Femmes ; militaires du rang récemment engagés et n'ayant pas défini leur projet de carrière

Les conceptions des militaires sur leurs missions ont montré qu'elles sont au fondement de la construction du modèle extensif, dans la mesure où le « service d'autrui » préside à leur interprétation. À l'inverse, le modèle exclusif les intègre grâce à des processus de normalisation qui permettent de maintenir la spécificité militaire. Mais, dans les deux cas, le service de la nation favorise la légitimation de ces missions. Ainsi, nous avons vu que l'unité est de mise pour définir ce qu'est le métier militaire, un « *métier différent des autres* », mais que la différenciation s'ancre dans le sens qui lui est conféré (l'institution ou autrui).

■ La socialisation et les représentations professionnelles

La mise en évidence de l'articulation problématique des cadres d'identification produits par l'institution et l'organisation⁹ a permis d'expliquer comment les représentations s'élaborent selon la distribution formelle des rôles professionnels. En outre, les modes relationnels se sont avérés être un troisième niveau de compréhension, instaurant une distribution informelle de ces rôles¹⁰.

9. On distingue ici les facettes institutionnelle et organisationnelle de toute organisation. La première renvoie à l'armée-institution en tant que lieu d'élaboration des valeurs et des fins, et la seconde fait écho à l'armée-organisation comme lieu d'apprentissage d'un métier et instrument de mobilisation de compétences particulières; Philip Selznick, *Leadership in Administration*, Harper and Row, New York, 1984 (1957).

10. Everett Hughes, *op. cit.*, pp. 61-68.

Ainsi, l'institution unifie l'« être militaire » à partir de la référence à sa spécificité fonctionnelle. La représentation du métier qu'elle diffuse par son système symbolique (valeurs, images, etc.) assure une fonction normative et intégrative, notamment par la différenciation à l'égard des profanes. Elle transite par un mode de socialisation qui s'appuie sur la « militarité¹¹ » et communalise l'appartenance et les relations (baptême, traditions, etc.). L'unité se fonde donc sur le statut de membre et l'affiliation institutionnelle.

Toutefois, l'organisation tend à déconstruire cet « être militaire ». Elle « ordonne », « agence », « distingue » les militaires selon un système de positions et de fonction, à travers la division verticale et horizontale du travail, verticales et horizontales. Cette division formelle du travail entraîne des possibilités distinctes d'accès à un rôle professionnel valorisé, selon la plus ou moins grande proximité de celui-ci des buts de l'institution.

De plus, les rôles professionnels se précisent dans une division informelle du travail. En ce sens, l'opération extérieure a permis de mettre au jour l'importance de la dimension relationnelle dans la formation des rôles professionnels. En effet, le contexte opérationnel, caractérisé par un confinement accru¹², a engendré une division « morale¹³ » du travail. Dépassant le seul cadre professionnel, celle-ci est apparue dans la relation de surveillance instaurée par ceux qui se définissent comme « cadres » sur les « EVAT ». Le statut d'adulte est déterminant dans cette structuration des rôles dont le point de départ est la fonction : on est « adulte » car on est cadre, on est « jeune » car on est EVAT, « adulte » et « jeune » apparaissant respectivement comme des synonymes de « responsable » et d'« irresponsable ». Cette représentation de la « jeunesse » permet ainsi de préserver la distinction des rôles qui prévalait lors de la conscription, distinguant les jeunes gens qu'il convient de former, voire d'éduquer, de ceux auxquels incombe cette tâche. Les conceptions morales développées sur ces « nouveaux professionnels » construisent ainsi leur non-conformité à l'ethos militaire.

Pour résumer la situation : il est demandé à l'ensemble des militaires d'adhérer subjectivement au modèle intégrateur de l'institution, tandis qu'une partie d'entre eux se voit refuser

¹¹. En référence à la définition de Marie-Anne Paveau, la militarité désigne l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés au statut militaire. Marie-Anne Paveau, *Le Langage des militaires, éléments pour une ethnolinguistique de l'armée de terre française*. Thèse de Linguistique, université Paris-IV, Paris, 1994.

¹². Sur ce point, le camp de Mostar est emblématique des implications du prolongement des mandats : repli sur les implantations militaires, faible variété des missions, rythme de travail proche de celui en France, etc.

¹³. Qui s'établit en fonction des caractères moraux prêtés aux individus, la moralité étant ici définie comme la capacité des individus à se conformer aux normes, règles et conduites du groupe.

cette identification à partir de son assignation à un « semi-rôle » dans l'organisation et à la construction de son absence de légitimité professionnelle dans les relations.

La fonction identitaire des représentations professionnelles

Les modes relationnels distinguant les « vrais professionnels » ont été appréhendés à partir de la problématique de la professionnalisation. En ce sens, avant la suspension de la conscription, être militaire consistait en une profession qui, quelles que soient les fonctions sociales attribuées à l'armée, était fondée sur le « travail sur autrui¹⁴ », les rôles se répartissant entre « ceux qui socialisaient » et « ceux qui étaient socialisés ». Mais la professionnalisation des armées homogénéise, au moins sémantiquement, l'engagement de chaque individu, qui devient lui aussi un professionnel en leur sein. L'ancienne division du travail est donc ébranlée par l'intégration des « nouveaux professionnels ».

Au regard de cette configuration, nous avons donc expliqué les représentations professionnelles par leur fonction identitaire. En ce sens, elles permettraient de compenser les insatisfactions et de transformer les contraintes d'un rôle. On observe alors que la spécificité du métier militaire, dont le sens est référé au service de la nation, demeure au centre des discours, mais se décline dans d'autres directions en raison du rôle professionnel que l'on entend jouer ou qu'il est permis de jouer dans les interactions : elle sert de support à la construction d'une identité professionnelle valorisante.

La mobilisation de la notion de spécificité par les EVAT crée l'appartenance au groupe¹⁵ et procède ainsi de stratégies d'intégration. Tout d'abord, avec l'adoption des normes du « groupe de référence », celui des cadres, les militaires du rang souhaitant faire carrière dans l'institution développent par anticipation des représentations professionnelles « conformes ». Ils prennent, en quelque sorte, leur « mal en patience » dans l'attente d'une meilleure considération conditionnée par leur changement de rôle. Pour les autres militaires du rang, le modèle extensif semble, quant à lui, s'inscrire dans une lutte

^{14.} François Dubet, *op. cit.*, 2002.

^{15.} En effet, « partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité. [...] Le partage sert à l'affirmation symbolique d'une unité et d'une appartenance ». Denise Jodelet (dir.), *Les Représentaions sociales*. PUF, Paris, 2003 (1989), p. 68.

symbolique pour la reconnaissance de soi. Rapporter le sens du service à autrui vise l'accès à la légitimité professionnelle, fondée également sur la relation à ceux que l'on sert. Développer des représentations propres sur le sens de leur métier permet la construction d'une identité professionnelle valorisante que l'organisation ne leur offre pas. Outre le combat, être militaire, de leur point de vue, consiste également à aider, servir, secourir, être utile, registres de la définition d'un rôle autorisé par les missions.

Les identités professionnelles des militaires construites sur les représentations du métier, différencient donc ceux qui, pour servir la nation, « travaillent sur autrui » de ceux qui, pour servir la nation, « travaillent pour autrui », et procèdent d'un mouvement identique, celui de la définition d'un rôle professionnel, qu'il s'agit de préserver ou d'acquérir.

Ces conclusions ouvrent la voie à un questionnement sur les implications de ces positionnements identitaires dans la pratique. Ceux-ci supposeraient en effet l'élaboration d'un nouveau rôle par les militaires du rang en investissant des sphères d'activités inoccupées. En ce sens, la valorisation de l'aspect humanitaire, de l'aide aux populations, l'élargirait. On peut donc se demander si ces identités professionnelles en construction se prolongent par le développement de qualifications particulières, des « innovations organisationnelles¹⁶ » à partir desquelles se constituerait un sous-groupe professionnel unifié par une nouvelle compétence. ↗

¹⁶. Norbert Alter, *L'Innovation ordinaire*, PUF, Paris, 2000.

COMPTE RENDU DE LECTURE

L

La conscience qui, dans son rapport au monde, perd son axe, à savoir la liberté, dérègle sa temporalité et se retrouve dans une situation de détresse. Pour une telle conscience, les événements, signes avant-coureurs de catastrophes, adviennent dans une accélération de l'histoire «sortie de ses gonds» : «Cette accélération soudaine de l'histoire, quand elle se produit, signe la défaite de l'action politique, qui doit alors se contenter de courir après les événements avant de sombrer avec eux¹».

À la fois méditation sur la nature et sur les conditions de l'agir politique, et appel à l'action, le livre de Thérèse Delpach, *L'Ensauvagement. Le retour de la barbarie au XXI^e siècle*, s'adresse à un public très large, du spécialiste au lecteur amateur, en passant par l'individu impliqué dans le processus de décision. Mêlant intelligence, érudition et imagination, l'auteur dresse un tableau plausible et sans concessions de l'état actuel du monde, dans l'intention explicite d'aider la conscience contemporaine à dépasser le «vide spirituel²» et la «tyrannie de l'actualité³» qui la paralysent, et à renouer ainsi avec une intelligence de l'histoire, libératrice de projets pour l'avenir et enracinée dans le passé. Cela ne peut se faire, affirme Thérèse Delpach, sans une réflexion éthique : «La politique ne pourra donc pas être réhabilitée sans une réflexion éthique. Sans elle de surcroît, nous n'aurons ni la force de prévenir les épreuves que le siècle nous prépare ni surtout d'y faire face, si par malheur nous ne savons pas les éviter. Tel est le sujet de ce livre⁴.»

À la suite de Schopenhauer, Thérèse Delpach envisage une situation idéale : se projeter dans l'avenir et, de là, regarder à travers un télescope la situation présente (Première partie : *Le Télescope*). Cette fiction idéalisante sert à illustrer un principe éthique fondamental : il faut que l'action politique conjugue sympathie pour le présent et responsabilité pour l'avenir : «Les qualités de jugement et de caractère ont toujours été les plus importantes en politique. Elles le demeurent⁵.» L'image que le télescope nous donne à voir est troublante : le progrès technique des derniers siècles ne s'est pas accompagné d'un progrès moral, mais a vu au contraire le retour de la barbarie et de la violence. Les causes en sont multiples : dynamique de la passion égalitaire exacerbée par la mondialisation, qui produit de l'envie et du ressentiment à l'adresse de l'Occident et creuse un gouffre entre celui-ci et le reste du monde ; victoire du machiavélisme dans les relations internationales, subordonnant le bien et le mal au préférable et au détestable ; choix de la stabilité représentée par les gouvernements, ce qui fait naître un sentiment d'injustice et un désir de revanche de la part des peuples et des États ; triomphe d'une pensée technique, abstraite, au détriment de l'intelligence pratique et du sentiment moral.

L'expérience du télescope s'efforce de montrer que la tâche de la pensée politique est de «mettre de l'ordre dans le monde⁶» et de saisir

L'Ensauvagement

Le retour de la barbarie au XXI^e siècle

Thérèse Delpach

Édition Grasset & Fasquelle, 2005



1. Thérèse Delpach, *L'Ensauvagement. Le retour de la barbarie au XXI^e siècle*, p. 43.

2. Cf., p. 358.

3. Cf., p. 36.

4. Cf., p. 30.

5. Cf., p. 42.

6. Cf., p. 109.

« l'intelligence de la durée⁷ ». Contre l'« abdication » de la conscience contemporaine face au temps, Thérèse Delpech met en avant « l'idée de liberté dans l'histoire⁸ », principe normatif d'un véritable agir politique : « Il est sans doute absurde de chercher à conjurer le retour des mêmes événements, car au sens strict l'histoire ne se répète pas, mais tenter d'éviter le retour de tempêtes de même ampleur est un objectif raisonnable⁹. »

Une fois le télescope réglé, l'auteur le met à l'essai en le tournant successivement vers le passé (1905), l'avenir (2025) et le présent (2005). 1905 est l'année où se produit une série d'événements qui vont bouleverser le XX^e siècle et qui sont autant de présages des cataclysmes futurs (Deuxième partie : 1905). Sur la scène internationale, c'est la première défaite occidentale face à une puissance asiatique (guerre russo-japonaise), la première révolution russe, la première crise marocaine entre la France et l'Allemagne, ainsi que l'émergence de deux nouveaux acteurs, les États-Unis et la Chine. 1905 est aussi l'année de la naissance de la modernité, avec *La Théorie de la relativité* d'Einstein, la première exposition des « Fauves » au Salon d'automne de Paris et les *Trois essais sur la théorie de la sexualité* de Freud. Si, à partir de ces signes, quelqu'un avait pu imaginer l'évolution des événements (Thérèse Delpech donne comme exemple les *Regards sur le monde actuel* de Paul Valéry), personne n'aurait pu, affirme l'auteur, imaginer Hitler. Pour l'apparition de cet « acteur imprévisible » il a sans doute fallu que certaines conditions sociales, politiques et culturelles soient réunies ; mais en soi cette apparition manifeste une part de contingence dans l'histoire, dans laquelle se loge la liberté : Hitler a certes existé, mais il n'était pas nécessaire.

Rétrospectivement, Thérèse Delpech définit le XX^e siècle à l'aide de la notion de *Herzelend* (« tristesse du cœur »), qui désigne « une forme de mélancolie et d'affaiblissement de la partie émotionnelle de la nature humaine¹⁰ » qui paralyse la volonté. Le héros qui incarne le mieux cette passion tragique est le prince Hamlet, dont l'histoire personnelle prend une dimension paradigmatische pour l'histoire de l'Europe au XX^e siècle. Et le XXI^e siècle ?

Le second essai du télescope concerne l'avenir (Troisième partie : *Le Monde en 2025*). Il s'agit de déterminer par la pensée, en « raisonnant à partir du présent¹¹ », l'évolution possible des signes que recèle l'actualité. Thérèse Delpech propose ainsi trois paris généraux sur l'avenir (continuation de la lutte contre le terrorisme international, prolifération des armes de destruction massive, tensions dans les relations sino-américaines) et plusieurs questions ouvertes. Comme pour la précédente partie, l'auteur tente de synthétiser son propos sous un concept général, d'où l'interrogation qui clôt cette troisième partie : « Le XXI^e siècle sera-t-il le siècle de la peur¹²? »

Dans l'histoire, rien n'est pourtant joué à l'avance (Quatrième partie : *Retour à 2005*). Mais cela implique que la responsabilité politique est d'autant plus grande. Devant cette responsabilité, l'ambition qu'il faut cultiver est « celle de conserver en mémoire la possibilité toujours ouverte du retour à l'ensauvagement¹³. » Qu'est-ce que nous révèle l'année 2005 ? D'abord l'entrée de la Russie dans une phase d'autodestruction, caractérisée par l'autoritarisme et la nostalgie de l'empire, et rendue possible par la « médiocre qualité des élites au pouvoir¹⁴ ». La levée de

⁷. Cf., p. 181.

⁸. Cf., p. 181.

⁹. Cf., p. 76.

¹⁰. Cf., p. 169.

¹¹. Cf., p. 187.

¹². Cf., p. 233. Il s'agit des « peurs médiévales » liées aux catastrophes naturelles (le tsunami en Asie, l ouragan Katrina à La Nouvelle Orléans, la canicule de 2003 en France) et aux grandes pandémies (SRAS, Sida, grippe aviaire), dont l'ampleur et la fréquence risquent de s'accentuer.

¹³. Cf., p. 254. L'auteur définit l'« ensauvagement » comme « une sauvage indifférence aux êtres humains » (p. 85).

¹⁴. Cf., p. 269.

l'embargo sur la vente d'armes à la Chine, à l'initiative européenne, manifeste l'incompréhension face au nouveau « centre » de la politique étrangère : « Taiwan est l'Alsace-Lorraine du XXI^e siècle¹⁵ ». Une troisième chose est la situation « aberrante » dans laquelle le monde se trouve face au régime nord-coréen et à son chantage, lequel semble avoir atteint, avec la menace atomique, ses limites. Les révolutions pacifiques en Europe de l'Est et en Asie Centrale, en particulier la « Révolution Orange » en Ukraine, reposent le problème du « choix des peuples » contre les gouvernements et de la « responsabilité de protéger¹⁶ » comme source de la légitimité et limite de la souveraineté des Etats. Face à ces défis sur la scène internationale, ainsi qu'à la menace terroriste, la question de l'unité de l'Occident se pose : y a-t-il deux Occidents, séparés par un gouffre au niveau des principes ? Faut-il opposer « pouvoir » américain et « faiblesse » européenne, ou doit-on au contraire voir l'Occident comme ses ennemis le voient, à savoir comme « *un univers*¹⁷ » ? Enfin, la crise iranienne et la menace nord-coréenne montrent en 2005 qu'il est nécessaire et urgent de repenser le nucléaire et la dissuasion dans un monde multipolarisé qui compte plusieurs acteurs nucléaires.

De cet essai de dislocation représenté par l'épreuve du télescope, l'âme humaine ressort « mise en pièces » (Épilogue). Si la déshumanisation menace notre survie, si la « tristesse du cœur » détermine notre rapport au temps, si notre siècle hérite d'un « siècle sans pardon », qui a commis un « crime contre l'esprit¹⁸ », tout espoir n'est pour autant pas perdu : « La résistance à la terreur n'est pas condamnée d'avance, et au siècle du mensonge, il arrive que la vérité relève la tête¹⁹. »

Adinel Bruzan ■

agrégé de philosophie, allocataire-moniteur à l'université Paris-XII Val-de-Marne

¹⁵. Cf., p. 278.

¹⁶. Cf., p. 318 sq. « En principe, un État qui ne remplit pas le plus élémentaire de ses devoirs, protéger ses citoyens, perd de ce fait sa souveraineté. Et l'ordre n'est une valeur que dans la mesure où il est une condition de la justice » (p. 320). L'expression « responsabilité de protéger » a été utilisée par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en 1999, lors du conflit au Kosovo, en faveur d'un devoir d'intervention.

¹⁷. Cf., p. 333.

¹⁸. Cf., p. 365. Il s'agit d'une expression de François de Menthon, le procureur général français à Nuremberg, qui désigne la négation nihiliste des valeurs « spirituelles, rationnelles ou morales », afin de plonger « l'humanité dans une barbarie consciente d'elle-même et utilisant à ses fins tous les moyens matériels mis à disposition par la science contemporaine », c'est-à-dire, comme le résume Thérèse Delpech, « la perte de ce qui fait l'humanité même ».

¹⁹. Cf., p. 362.

À VOIR

Affiche surprenante, belle et sobre que celle du film « *Les Fragments d'Antonin* ». Une main, plutôt un poing serré, crispé sur une chaîne au bout duquel pend un médaillon. Un poing blanc sur un fond gris. Une photo comme reconstituée après avoir été lacérée. Vous avez là tous les ingrédients du film.

Le poing crispé, c'est celui de l'homme qui résiste à la folie, à l'horreur. La chaîne c'est celle que portent tous les soldats. La plaque porte leur nom, leur numéro matricule. Une moitié part dans les services administratifs, l'autre reste fixée au corps pour l'identifier plus tard si besoin est.

Rajoutez une phrase comme placée en exergue : « *Il y a des combats dont on revient sans blessure apparente* » et vous avez bel et bien la synthèse du film : tant dans le contenu que dans la beauté de la photographie.

Ce film est donc l'histoire d'un soldat, Antonin, retrouvé sur le champ de bataille trois mois après la fin des combats. Il n'est pas blessé. Il ne prononce plus aucun mot, si ce n'est cinq prénoms qui n'ont aucun rapport avec le civil, avec l'instituteur qu'il a été. Son regard fuit celui des autres. Il répète de façon inlassable cinq gestes saccadés, douloureux.

Ce film montre le professeur Labrousse, un médecin militaire, reconstruire les traumatismes qui ont conduit un soldat à se replier sur lui-même. Ce sont les débuts de la psychiatrie. La méthode est nouvelle et controversée. Ne s'agit-il pas de simulation ? Le professeur Lantier, un chirurgien que l'on voit dans le film opérer un tri des blessés qui viennent d'arriver du front dans un camp de l'arrière, critique d'ailleurs son confrère : « *Alors il paraît que tu vas leur obtenir le statut d'invalidé de guerre ? Un bras coupé, une jambe en moins, une gueule cassée... c'est vrai que ça vaut de l'argent. Mais franchement : les cauchemars !* »

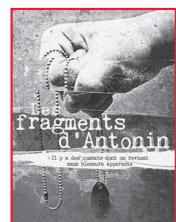
Le spectateur assiste aux séances d'étude du cas Antonin. Il est mis en situation sous un arbre, ses réactions sont filmées. Elles seront commentées plus tard au cours de séances de travail des médecins. Chaque séance est le prélude à une réminiscence, à une violence.

C'est comme cela que le spectateur entre dans la guerre. Par touches successives. Le scénario est tout sauf linéaire, tout sauf banal. Ainsi peut-on découvrir la vie dans les tranchées, la peur avant la montée à l'assaut, le corps à corps, le calme de l'arrière, le dur tri des blessés. « – *Comment est-il encore vivant celui-là ? – C'est un officier mon colonel. – Non. C'est un homme qui meurt...* » Cet officier là, ce lieutenant, on l'apprendra plus tard, est l'ancien supérieur d'Antonin. Malgré les horreurs et le drame que ces deux hommes ont vécu ensemble, Antonin revient vers lui et l'assiste dans ses derniers moments.

Fraternité d'armes, camaraderie, solitude dans la collectivité, peur, poids des responsabilités, interrogations sur soi, sur le sens de l'action, sur le devoir, bref tout ce qui se vit dans la guerre ou dans les moments qui ressemblent à la guerre, sont présents dans le film.

Les Fragments d'Antonin

réalisateur
Gabriel Lebomin
Production
Dragoonies Film
1h30, 2006



L'instituteur mobilisé, blessé dans la tranchée, devenu colombophile, écrit. Il écrit beaucoup : des messages portant le nom des morts, son carnet de route aussi. Comme un don de soi, il le confie à Madeleine, l'infirmière qui traverse le film comme un rayon de tendresse, de douceur et de maternité malgré ses propres tourments et les protections qu'elle érige autour d'elle. C'est peut-être à ce moment que l'histoire d'Antonin bascule. Il n'a plus personne, plus rien à qui se confier.

Les regards sont intenses. On se demande d'ailleurs si Gabriel Lebomin, le réalisateur, n'a pas construit une étude sur le regard qui fuit, qui interroge, qui hurle silencieusement l'effroi, le regard qui observe, qui compatit, qui sourit, le regard de celui qui brusquement bascule dans la fureur, le regard qui console aussi. Parfois, sur un visage immobile, seul une narine frémira pour exprimer la satisfaction discrète du succès. Pas d'hémoglobine dans ce film, mais une violence d'autant plus forte que les actes sont suggérés.

Les militaires, les médecins, militaires ou non, qui ont pu voir ce film avant sa sortie s'y sont retrouvés. Certains sont sortis sans voix, d'autres avec une larme au coin de l'œil.

Il n'y a pas de complaisance, pas d'hagiographie, pas d'ostracisme. La sortie de la tranchée est terrifiante. Le peloton d'exécution et son préambule bouleversants. Le tri des blessés abominable avec ce bruit de la chaîne qui tombe à intervalle régulier dans le haricot blanc de l'infirmier. Cloc... Cloc... Cloc... Ce sont des vies qui s'égrènent, des vies qui s'enfuient.

Ce film pourrait être traumatisant, et pourtant il n'en est rien. Il respire grâce à des envolées de pigeons d'une beauté troublante, le calme du cheminement dans les bois d'une charrette attelée, le bruit du ruisseau où Antonin se rafraîchit, la beauté d'une clairière ou la sérénité d'une ferme abandonnée.

Ce film a obtenu l'aide du ministère la Défense à plusieurs niveaux. Des conseils ont été donnés pour rendre les parties les plus difficiles du scénario crédibles. Un officier a rencontré les acteurs pour leur expliquer les rapports hiérarchiques, le stress au combat. Le 13^e régiment du génie a, dans le cadre de son entraînement avant de partir en Côte d'Ivoire, creusé des tranchées, conseillé les figurants qui montaient à l'assaut. Le service de santé des armées a de plus vérifié la vraisemblance des symptômes alors que l'établissement de communication et de production audiovisuelle fournissait les archives d'époques permettant à Grégory Derangère (Antonin) de mieux copier la gestuelle de son personnage, aux acteurs de s'imprégnier remarquablement de leur sujet. Ce sont elles qui servent d'introduction presque choquante. Il y a vraiment eu un échange entre une équipe et une institution. Une collaboration sincère et respectueuse. Un exemple à suivre.

Ce film est véritablement une œuvre difficilement racontable. Il prend prétexte de la Première guerre mondiale, mais n'est pas un film historique. Les faits qui sont relatés sont avérés. Peut-être pas la rencontre improbable avec le déserteur qui renforce le romanesque du récit. On croit voir un film sur la guerre, on découvre un film posant des questions importantes : « *Combien de temps faut-il pour construire un homme ? Combien pour le détruire ?* » « *Toutes les guerres ont une fin. C'est d'ailleurs étrange de penser que... la violence deviendra illégale... que ferons-nous alors de nos consciences ?* » On pense au capitaine

Conan, attablé abattu un verre à la main. Tous les personnages avec leurs fractures personnelles, visibles ou non, contribuent à l'interrogation ambiante, à l'humanité générale dans des circonstances inhumaines. L'atmosphère est pesante, sérieuse. Le soldat ne rit pas. Le soldat aurait-il pu tenir sans rire ?

Pas de thèse affichée en fin de film. Cela aurait fait fi de toute loyauté à l'égard du spectateur. Non, un profond respect pour les personnages, quels qu'ils soient, pour le spectateur auquel on ne donne pas une pensée prédigérée. Non, une succession de constats. Rien n'est simple. Tout personnage possède son double, physique ou psychique, son mystère... à l'image du capitaine qui lit la sentence devant le peloton d'exécution. Un puzzle d'émotions qui ne sont pas détournées mais plutôt extériorisées, ordonnées. Une succession de traits qui dessine le portrait d'un homme et de sa souffrance intime dans laquelle chacun peut se retrouver en partie. Un tableau qui s'achève sur le tendre geste d'une femme en compassion régénérante.

Oui l'affiche correspond bien au film. Une belle affiche, sobre qui représente une première œuvre de grande qualité picturale et romanesque, une œuvre efficace qui interroge chacun sur la vie. Un film qui mérite sans aucun doute vu et revu.

Jean-Luc Cotard est membre du comité de rédaction. Voir la rubrique biographie [►](#)

ÜBERSETZUNG DER ZUSAMMENFASSUNG AUF DEUTSCH

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH



■ BRICE HOUDET

DIE KONTROLLE DER MENSCHENMASSEN

Anfang 2000 beschloss das Landheer angesichts der Ereignisse auf der Brücke über den Ibar im Kosovo, Einheiten im Bereich der Kontrolle von Menschenmassen auszubilden. Darüber hinaus wurde beschlossen, alle Einheiten des Landheers darauf vorzubereiten, einer feindlichen Menschenmasse gegenüber zu treten. Denn eine Gefechts-, Versorgungs- oder Unterstützungsgruppe kann unerwartet in einer Massenbewegung eingeschlossen werden. Der Stab des Landheers arbeitete also ein Konzept und eine Lehre aus und schlug geeignete Ausrüstungen vor. Die Vermittlung des Know-hows über die Kontrolle von Menschenmassen wurde eng gehalten, denn die spezifische Besonderheit des Soldaten, die darin besteht, Krieg zu führen, sollte nicht verleugnet werden. Die Fähigkeit des militärischen Leiters, die Einsatzstärke seiner Truppen über ein breites Spektrum hinweg zu steigern (von der Waffe mit bedingter Vernichtungswahrscheinlichkeit bis zur schweren Waffe) bleibt mit unserer Hauptmission, der Verteidigung unseres Landes und dessen Interessen durch den Einsatz von Waffen vereinbar. ▶

CROWD CONTROL

In the early years of the new millennium, faced with events occurring on the Ibar Bridge in Kosovo, the army decided to set up special crowd control units. As this idea was further developed, it was also decided to train all units of the army in managing hostile crowds. Indeed, a close quarter or support unit can easily find itself caught up by a sudden crowd movement. A concept combining an official policy with suitable equipment was therefore drafted by the Army's headquarters. The skills of crowd control have been strictly managed in order to ensure that the soldier does not lose his primary function, which is to wage war. This capacity of military leaders to escalate the use of force by means of a wide range of weaponry (from non-lethal weapons up to heavy weapons) is fully compatible with our main mission, which is to defend our country and its interests through the use of arms. ▶

■ BENOIT DURIEUX

DER SOLDAT UND DER POLIZIST

In einer Zeit, in der sich zunehmende Unsicherheit über die jeweilige Rollen der Polizei und der Armee breit macht, ist es wichtig, grundsätzliche Überlegungen über die Logik dieser beiden Einrichtungen anzustellen. Abgesehen von äußeren Merkmalen unterscheiden sie sich hauptsächlich im Gebrauch der Gewalt voneinander. Bei gleichen moralischen Wertvorstellungen greift der Soldat grundsätzlich auf eine kollektive Gewalt zurück, deren

Ziel die Verhandlung mit dem Gegner ist. Umgekehrt steckt hinter dem Einsatz eines Polizisten die Vorstellung von Schuld, d.h. er setzt seine Gewalt individuell ein und ist darauf bedacht, sie möglichst zu beschränken, ohne jedoch Kompromisse in Bezug auf den Gesetzesinhalt, für dessen Anwendung er sich einsetzt, einzugehen. Zwar kann man heutzutage nur schwer ersehen, in welcher Situation welche Logik angebracht ist, dennoch sollte immer die geeignete Lösung gewählt werden, um das Recht auf Vielfalt nach außen hin und den Zusammenhalt der Gemeinschaft im Innern des Systems zu wahren. ■

THE SOLDIER AND THE POLICEMAN

At a time when we are witnessing growing uncertainty concerning the respective roles of the police forces and the armed forces, it is important to give careful thought to the logic underpinning these two institutions. When we go by simple appearances, what actually differentiates them is the use of force. In a situation of moral symmetry, to all intents and purposes the soldier uses a form of collective violence, the ultimate aim of which is to negotiate with the enemy. However, there is always an idea of guilt behind any use of force by a police officer, which has the effect of personalising it while at the same time limiting its intensity, without however compromising or diluting the letter of the law. Although the situations requiring the use of one or other of these two forms of logic are today somewhat blurred, in each case it nevertheless remains necessary to choose the solution best adapted to the situation in order to preserve our sovereignty externally, and the cohesion of our community at home. ■

BERTRAND CAVALLIER UND ANNE MANDEVILLE

DIE RENAISSANCE DES MILITÄRSYSTEMS ALS WICHTIGER FAKTOR FÜR DIE GEGENWÄRTIGE GLOBALEN FUNKTION DER POLIZEI

Verteidigung und Sicherheit waren in der Entwicklung der Gesellschaften schon immer zentrale Fragen. Im Rahmen der zu beobachtenden Beschleunigung der Geschichte hat die Zeit nach dem kalten Krieg zu einer neuen Ära geführt, die einen tiefen Bruch zwischen der Organisation der zwischenstaatlichen Beziehungen und der gesellschaftsinternen Funktionsweise zum Ausdruck bringt. Es stellt sich erneut die Frage der Polizei im weiteren Sinne. Im gegenwärtigen Prozess der Neudefinition der Ordnung und der Instrumente zu deren Aufrechterhaltung wird das Militärsystem dank seiner kulturellen und organisationsspezifischen Besonderheiten als Modell und wichtiger Faktor wieder aktuell. ■

THE RENAISSANCE OF THE MILITARY SYSTEM AS A KEY PLAYER IN TODAY'S GLOBAL POLICING ROLE

Defence and security have always been key factors in the evolution of societies. With history now accelerating at a rapid pace, the period following the Cold War has led to a new era involving profound changes in the organisation of relationships between states, and with the way societies function internally. The notion of policing is now being re-examined from the ground up. As part of the current process of redefining the concept of « order » and the instruments needed to maintain it, the military system with its clear and distinctive cultural and organisational characteristics is once again being seen as a model and as a key player. ■

■ PATRICK LACLÉMENCE

"LERNEN WIR, MIT UNSERER ANGST UMZUGEHEN UND BEHALTEN WIR UNSERE FREIHEIT!"

Seit dem Fall der Berliner Mauer hat der Zusammenbruch der Kompetenzbereiche über die Symbolik hinaus die Ordnung der Welt in Frage gestellt. Von Norden bis Süden und von Osten bis Westen waren wir seit Menschen Gedenken in einer Marktwirtschaft noch nie so umtriebig, kommunikationsfreudig und erfolgreich gewesen wie heute. In dieser Welt, die man als global bezeichnen könnte, kann derjenige, den wir als Terroristen bezeichnen, an jeder beliebigen Stelle der Erdkugel zuschlagen. Er trifft uns im Kern des Systems und zwingt uns, die Bewegung des Planeten zu begrenzen. Kein Land kann von sich behaupten, dass es vor dieser Art von Aggression geschützt ist. Um die Bewegungsfreiheit, die für unsere Demokratien entscheidend ist, zu schützen, muss die Strategie auf dem Gebiet der Sicherheit global Anwendung finden. Militärische und zivile Organisationen setzen sich für den Frieden ein, um die Mobilität des Planeten aufrecht zu erhalten, nur... ist es allein Sache der Spezialisten, in einen Kampf zu ziehen, der uns alle betrifft? ■

IN THE WORDS OF THE HOPLITE: "LET'S OVERCOME OUR FEARS AND DEFEND OUR FREEDOM!"

When we look beyond the symbolism of the event, the fall of the Berlin Wall and the collapse of the spheres of influence have resulted in a serious challenge to the world order. In the North, the South, the East and the West, since the dawn of humanity we have never before witnessed so much movement, trade and prosperity, against the backdrop of a market economy. In this world, which we could today truly describe as being « global », those that we call terrorists can now strike at any point on earth. They can now hit the very heart of our system, obliging us to restrict global movement. No country can now consider itself safe from this type of aggression. To protect the freedom of movement so vital to our democracies, security strategies must now be applied globally. However, although both military and civil forces keep the peace around the world in order to preserve global mobility, can we really leave everything to the specialists in a struggle which concerns us all? ■

■ JEAN-TRISTAN Verna

SOLL DER WEG DER TECHNIK WEITERHIN BESCHRITTEN WERDEN?

Die technologische Revolution, die sehr rasch umgesetzt wurde, beruht hauptsächlich auf der Elektronik und der Datenverarbeitung. Beide Bereiche eröffnen aufgrund der metrischen Präzision, der Übermittlung von Daten in Echtzeit und der kontinuierlichen Einsatzfähigkeit am Tag und in der Nacht ein neues Szenario, was die Manöverfähigkeit sowie die Feuerrate und die Feuerfähigkeit betrifft.

Diese Revolution spielt sich in einem neuen politischen und strategischen Kontext ab. Dieser Kontext bietet ein neues "Unternehmensmodell" für das Militär, das sowohl den politischen Anforderungen, die sich in unseren westlichen, demokratischen Gesellschaften abzeichnen, genügt als auch weltweit für den Krisenfall geeignet ist.

Auf der anderen Seite ist es unter Umständen mittels der Hochtechnologie einfacher, die Leistungsvorgaben zu verwirklichen und die Kosten im Griff zu halten.

Jedoch gilt es, zwei Fragen zu beantworten: Welche Art von Krieg? Mit welchen Männern?

Die Hochtechnologie ist nicht nur für den symmetrischen Krieg und für den Krieg mit konventionellen Waffen nützlich. Sie ermöglicht es dem Militär außerdem, mit schwierigen Einsätzen, deren Ziel die dauerhafte Stabilisierung ist, sowie mit Einsätzen, die nicht in die Kategorie "Krieg" fallen, fertig zu werden.

Die Frage, welchen Platz der Mensch hier hat, ist komplex. Sie erstreckt sich sowohl auf die Ausbildung als auch auf kulturelle Aspekte. Sie hat ferner aufgrund der Flexibilität und Vielseitigkeit, die von digitalisierten Organisationen gefordert werden, mit der Kunst des Kommandierens zu tun. ▶

SHOULD WE GO DOWN THE HI-TECH ROUTE?

The convergence of positioning and digitisation technologies lies at the very heart of the technological revolution sweeping through our armies at an ever-increasing pace.

In addition to being a valuable indicator of power, high technology provides us with the opportunity to adapt our armies to the new framework governing military action, which has undergone significant change in the European democracies. Despite its high initial acquisition costs, it also provides a means to improve the yield from military forces and resources, against a backdrop of increasingly stringent manpower and spending constraints. The technological revolution therefore paves the way for a change in the "business model" of armies.

Two questions nevertheless remain : what sort of war must we be ready to fight? And with what sort of men?

High technology is not restricted to high-intensity wars between traditional enemies. It also has an impact on the capabilities of forces involved in long and difficult stabilisation operations, where a high degree of manpower needs to be deployed in high risk, heavily populated areas.

The human question goes beyond the simple relationship between the individual and machines. It concerns our capacity to maintain a wide range of skills. It also involves cultural aspects, as a result of the changes it is likely to bring in the highly structured world of the military and its traditions. Finally, through the organisational flexibility which it engenders, it may also have significant consequences concerning the nature of hierarchy and command structures. ▶

▶ XAVIER D'AZEMAR

DER SOLDAT UND DIE KAMERA: VIRTUELL ODER REELL?

Die digitale Revolution hat auf zahlreichen Gebieten einen schnellen Wandel ausgelöst, der in Bezug auf Rüstungsgüter die Wahrnehmung des Kampfplatzes beim Soldaten erheblich verändert. Zwar sind die Konsequenzen dieser veränderten Wahrnehmung für die taktischen Vorgehensweisen heutzutage schwer zu beschreiben, doch die Konsequenzen für das Verhalten des Soldaten sind schon jetzt abseh- bzw. voraussehbar.

Die Entwicklung der Waffensysteme führt dazu, dass die Realität des Kampfplatzes für die Soldaten in die Ferne rückt. Um einem Fehlverhalten vorzubeugen und dem Soldaten die Möglichkeit zu geben, sich seiner Handlungen auch weiterhin voll bewusst zu sein, sollte die Inbetriebnahme neuer Ausrüstungen begleitet werden. ▶

THE COMBATANT BEHIND THE COMPUTER SCREEN : VIRTUAL WARFARE OR THE REAL THING?

The digital revolution is bringing about rapid changes in many fields, which can significantly modify a combatant's view of the battlefield when applied to military equipment. Although the consequences of this change in our scope for tactical activity are today still difficult to assess in detail, we can already foresee their impact on the behaviour of combatants. Behaviour which needs to be anticipated well in advance.

As an example, changes in weapons systems will lead to the combatant carrying out his role further away from the battlefield. In order to avoid undesirable behaviour and to ensure that the combatant remains fully aware of the consequences of his acts, support and awareness building measures should accompany the introduction of this new technology. ▶

■ HUGUES DELORT-LAVAL

MENSCH UND TECHNOLOGISCHER FORTSCHRITT BEI LANDEINSÄTZEN: EINE VERNUNFTHEHE?

In der Armee war man schon immer darauf bedacht, auf die besten und neuesten Techniken zurückzugreifen, doch die Fülle des technologischen Angebots und die Zwänge der Landeinsätze lassen die Soldaten heutzutage an den Vorteilen der High-Tech-Möglichkeiten bei Landeinsätzen zweifeln. Mag das Zögern auch begründet sein, so darf man das Wesentliche nicht vergessen: für das Landheer ist der technologischer Fortschritt lebenswichtig geworden. Man muss also weiterhin auf seiner Suche sein, sich mit dessen Risiken vertraut machen und diese möglichst schnell in den Griff bekommen. ▶

MEN AND HIGH TECHNOLOGY IN LAND CONFLICTS: A MARRIAGE OF CONVENIENCE?

Soldiers have always been keen to use the very latest technology available, but the proliferation of technology coupled with the constraints inherent to land-based warfare have today led to doubts being raised by the military concerning the value of high technology for their operations. This reticence, even if justified, should not lead us to lose sight of the key issue : technological progress has become vital for land forces. Consequently, we need to actively seek progress, to tame it for our own ends, while at the same time being fully aware of its risks. ▶

■ JEAN-MICHEL MILLET

GEGENREVOLUTION IM MILITÄRWESEN

Nach einem Jahrzehnt, in der die Vorstellung verbreitet wurde, dass die Militärgeschichte aufgrund der Fortschritte im Bereich der Informationstechnologie möglicherweise einen anderen Verlauf nehmen werde, musste die mit Fragen der Verteidigung befasste Gemeinschaft in den Vereinigten Staaten infolge des "langen Krieges" (eine aufschlussreiche, neue Bezeichnung für den "Krieg gegen den Terror") erkennen, dass sie einer grausamen Täuschung erlegen war: Die Revolution im Militärwesen, von der man aufgrund des technischen Fortschritts ausgegangen war und die eine fast vollständige,

integrale Sicht auf das "Schlachtfeld" versprach, erwies sich als nicht realistisch, ebenso wie ihr organisatorischer Ableger, das Transformationskonzept, sich als nicht tragfähig herausstellte. Eine ganze Generation von Offizieren, die in dem Glauben an die unbegrenzten Möglichkeiten westlicher Technik ausgebildet und erzogen worden war, musste sich mit hartnäckigen, militärischen Problemen auseinandersetzen, auf die sie und ihre Organisation nicht vorbereitet waren. Inzwischen herrscht eine pragmatischere Betrachtungsweise dessen vor, was an Doktrin und Organisation erforderlich ist. Jedoch haben es die westlichen Armeen, insbesondere die französischen Streitkräfte, versäumt, dieser "Gegenrevolution im Militärwesen" Beachtung zu schenken. Dies ist umso bedauernswerter, als die von den US amerikanischen Streitkräften gemachten Erfahrungen in der Tat die herkömmlichen, tief verwurzelten Qualitäten des französischen Soldaten in einem neuen Licht erscheinen lassen: Menschlichkeit, die Fähigkeit, die Aufgabe des Militärs in einem weiter gefassten Zusammenhang zu sehen, und ein gesunder Menschenverstand, der daraus resultiert, dass im Rahmen der Ausbildung und Erziehung von Mannschaften und Offizieren Wert auf Allgemeinwissen und Kultur gelegt wird. Daher ist es höchste Zeit, die modernen Aspekte unserer Militärtkultur zu erkennen und sich hierüber mit unseren Verbündeten auszutauschen, anstatt sich weiterhin an ihrer unrealistischen Vorstellung zu orientieren. ■

COUNTER REVOLUTION IN MILITARY AFFAIRS

After a decade of promoting the idea of a would-be disruption in the course of military history provoked by the information technology developments—the revolution in military affairs and its organizational child, the Transformation concept, the United States defense community had to face, as a consequence of the long war—a telling new name for the “war on terror” a brutal delusion on the unwarranted expectations of this revolution which was promising a near complete and integral view on the “battlefield”. A generation of officers, educated in the unlimited potential of western technology had to face perennial military problems for which they, and their organization was unprepared. A more pragmatic view of the necessary doctrinal and organizational needs is now prevailing. But western armies, and singularly, the french armed forces, failed to take heed of this “counter-revolution in military affairs”. It is all the more regrettable that the lessons learned by the US military are actually emphasizing traditional, engrained qualities of the french soldier: humanism, ability to put the role of the military in a broader context, and a common sense born by an emphasis on general knowledge and culture in the education of soldiers and officers. It is thus high time to realize the modernity of our military culture, and to share it with our allies, rather than to follow the path of their unfulfilled expectations. ■

DIDIER SICARD

HIGH-TECH, MEDIZIN UND KRIEG

Die Technologie schließt inzwischen das gesamte Feld der ärztlichen Praxis ein. Trifft das nicht auch auf die High-Tech-Rüstung zu, nur mit der Gefahr, dass die Armee nichts weiter als deren gefangener Diener ist? ■

HIGH TECHNOLOGY, MEDICINE AND WARFARE

High technology has now found its way into the field of medical practice. To what extent has it done so on the battlefield too, thanks to the latest generation of hi-tech weapons? Is there a risk that soldiers are today becoming nothing more than slaves to technology? ▶

▶ VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE

TOTALER KRIEG UND TECHNOSCIENCE *KRIEGSPHANTASIEN IN DEN MANGAS*

Dieser Text beschreibt das Bild der gesellschaftlichen Welt der Science fiction-Comics, in welcher der Gebrauch der totalitären Macht und die technologischen Möglichkeiten wissenschaftlicher Errungenschaften immer auf geheimen Absprachen beruhen. Die Gewalttätigkeit der mechanisierten, grausamen Kriege geht immer Hand in Hand mit einem Basiselement: dem Scheitern des Widerstands. ▶

TOTAL WAR AND TECHNOSCIENCE *THE COMIC BOOKS'IMAGINARY WORLD OF VIOLENT WARFARE*

This text debunks the myth so often portrayed in the world of science fiction comic books, in which the use of totalitarian power always seems to go hand-in-hand with the technological possibilities provided by science. The violence of savage, mechanised warfare is always coupled with a notable underlying factor: the defeat of the resistance. ▶

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

► Bertrand CAVALLIER

A sa sortie de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, en 1978, le colonel Cavallier alterne les postes en gendarmerie mobile, en école (officier instructeur à l'ESM) et en gendarmerie départementale. Breveté de l'enseignement militaire supérieur en 1993, il commande successivement de 1993 à 1996 le groupement de gendarmerie mobile 2/II de Mont-de-Marsan et, de 1996 à 1998, le groupement de gendarmerie départementale des Pyrénées-Orientales, puis rejoint la Légion de gendarmerie de Corse. En 1999, il est affecté au sein de la direction générale de la gendarmerie nationale en qualité de chef du bureau défense ; dans cette fonction, il contribue notamment à l'élaboration des concepts de gestion de crise de l'Union européenne dans le cadre de la PESD, et en particulier aux travaux relatifs aux capacités de police. Il exerce depuis 2002 le commandement du Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG) à Saint-Astier. Il a effectué des missions au Cambodge, en Bosnie-Herzégovine, et participe depuis quatre ans en tant qu'expert européen à la conduite des programmes Phare au profit de la gendarmerie roumaine.

Le Colonel Cavallier est membre fondateur du Centre de Droit Pénal International et d'Analyse des Conflits de l'Université des sciences sociales de Toulouse.

► Xavier d'AZÉMAR

Entré en service en 1985, le lieutenant-colonel Xavier d'Azémard est officier de l'aviation légère de l'armée de terre.

A l'issue de sa formation à l'école de spécialisation de l'ALAT (Dax), il est affecté au 6^e régiment d'hélicoptères de combat (Compiègne) en tant que chef de patrouille d'hélicoptères de manœuvre (1990-1997). Durant cette période, il effectue plusieurs missions opérationnelles en République de Centrafrique et en Nouvelle-Calédonie.

De 2001 à 2004, il est chef du groupe « hélicoptères d'attaque » et officier de marque Tigre au groupement aéromobilité de la section technique de l'armée de terre (Valence).

Aujourd'hui, le lieutenant-colonel Xavier d'Azémard est officier de fonction opérationnelle aéromobilité au bureau conception des systèmes de force à l'état-major de l'armée de terre.

► Brice HOUDET

Né en 1964, Brice Houdet est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-Cyrien, il appartient à l'arme de l'infanterie et sert au sein de la légion étrangère avec laquelle il effectue de très nombreuses opérations extérieures, notamment en république de Djibouti (1991), Sarajevo (1992-1993), Gabon (1994), Bosnie (1995-1996), Macédoine (2001), Kosovo (2002), république de Côte d'Ivoire (2003). Auditeur au Collège de Défense de l'otan, le colonel Brice Houdet prend en 2006 le commandement du prestigieux 2^e régiment étrangers de parachutistes héritier de toutes les unités parachutistes Légion, d'Indochine et d'Algérie, seul régiment à avoir mérité la fourragère de la Légion d'honneur au titre des opérations en Extrême-Orient.

► Patrick LACLÉMENCE

Professeur des universités associé à l'université de technologie de Troyes. Patrick Laclemence est docteur es Lettres – sociologue (1995). Membre de l'institut Charles Delaunay – CNRS FRE.2848 – Il est responsable de l'Observatoire et veille en événementiel et analyse du risque, OVEAR, du master Ingénierie et management en sécurité globale appliquée, IMSGA, du diplôme d'université « Analyse des risques et menaces contemporaines ».

Domaines d'expertise et de recherche : l'événementiel et la gestion des risques, les comportements des masses et des foules en milieu urbain ouvert ou fermé, les violences urbaines et risques sociaux, les réponses en terme de sûreté et la sécurité globale (anticipation, prévention, action).

Il commande une compagnie républicaine de sécurité depuis 1996.

Dernière publication : co-direction d'un ouvrage collectif avec Jacques Lemaire, *Imaginer la sécurité globale*, éditions de l'université de Bruxelles – La Pensée et les Hommes – espace de libertés, juin 2005, 215 pages.

► Jean-Michel MILLET

Le lieutenant-colonel Jean-Michel Millet, saint-cyrien, est officier de l'arme blindée cavalerie. Actuellement en mission en République démocratique du Congo dans le cadre de l'opération benga menée par l'Union européenne, il sert au bureau plan de l'état-major interarmées de force et d'entraînement (emia-fe) stationné à Creil (Oise). De 2003 à l'été 2006, il a servi comme attaché des forces

terrestres adjoint au sein de la mission militaire de l'ambassade de France aux États-Unis. Breveté d'état-major et diplômé du Command and General Staff College course de l'us Army (Fort Leavenworth, Kansas), il est titulaire d'un Master of Military Art and Science portant sur le contrôle des foules en milieu urbain.

L Jean-Tristan VERNA

Né en 1952, le général de division Jean-Tristan Verna est saint-cyrien de la promotion Turenne (1973-1972). Sa carrière a alterné les postes dans la troupe, en école de formation d'officier et en état-major. Depuis le 1^{er} septembre 2004, il est sous-chef d'état-major de l'armée de terre « études, planification, finances ». Officier d'infanterie, il a servi 12 ans à la légion étrangère, et a commandé le 2^e régiment étranger d'infanterie. Comme chef de section, commandant de compagnie, puis commandant de bataillon, il a pris part à de nombreuses opérations en Afrique (Kolwezi, Tchad, Centre-Afrique), à Beyrouth en 1983, en Bosnie en 1996-1997.

Au cours des quinze dernières années, il a principalement servi à l'état-major de l'armée de terre, dans la branche « plans, programmes, finances ». À ce titre, outre sa participation aux travaux de programmation 1997-2002, puis 2003-2008, il a supervisé la mise en œuvre de la loi LF dans l'armée de terre. Responsable notamment de la préparation de l'avenir dans le domaine capacitaire, il assure le pilotage du projet « forces terrestres futures 2025 » et des programmes d'armement de l'armée de terre.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

► Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées.

Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la Forpronu en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes » et le « Code du soldat », ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 ; il sert actuellement en deuxième section des officiers généraux.

► Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'Université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (Cear-DGA) sur la gestion des crises.

► Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien et appartenant à l'arme du génie, Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un dess de techniques de l'information et du journalisme et a réfléchi dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban*, et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993 et au Kosovo en 2001. Après avoir été chef de section au Sirpa Terre, le colonel Cotard est actuellement officier communication à l'état-major de la région terre Nord-Est.

► Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut

d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Le colonel Durieux sert actuellement à l'état-major des armées. Il a publié en 2005 *Relire De la guerre de Clausewitz*, une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand.

► Pierre

GARRIGOU-GRANDCHAMP

Né le 2 octobre 1949 à Tunis, saint-cyrien de la promotion « Souvenir de Napoléon », Pierre Garrigou Grandchamp a commandé le 5^e régiment de chasseurs et a servi dix ans au sein de l'état-major de l'armée de terre avant de prendre le commandement de l'école d'application de l'arme blindée cavalerie, à Saumur. Breveté de l'École supérieure de guerre, lauréat de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en histoire de l'art et archéologie de la Sorbonne, il est membre du conseil d'administration et du comité des publications de la Société française d'archéologie, responsable de la bibliographie pour l'architecture civile et médiévale, et de la rubrique actualité. Il est de plus membre du Centre d'études clunisiennes, et l'auteur de plusieurs publications dont *Demeures médiévales, cœur de la cité, La Ville de Cluny et ses maisons, L'Hôtel du grand commandement à Tours, L'École de cavalerie : une cité du cheval militaire*. Actuellement, le général de corps d'armée Pierre Garrigou Grandchamp est commandant de la formation de l'armée de terre.

► Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, le lieutenant-colonel Goya est officier dans l'infanterie de marine depuis 1990. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège inter-armées de défense.

Titulaire d'un brevet technique d'histoire, il est l'auteur, en 2004, de *La Chair et l'acier*, sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918. Le lieutenant-colonel a obtenu deux fois le prix de l'École militaire interarmes, le prix Sabatier de l'École militaire supérieure scientifique et technique et le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres, il poursuit ses études doctorales à l'université Paris IV-Sorbonne sur le thème de l'innovation tactique.

► Haïm KORSIA

A sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un dea à l'école pratique des hautes études en 2003.

Jusqu'en 2004, le rabbin Haïm Korsia a été directeur de cabinet du Grand rabbin de France. Actuellement, il est aumônier général de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français.

Derniers ouvrages parus :

Gardien de mes frères, Jacob Kaplan. Éd. Pro-Arte, Ivry, 2006.

A corps et à Toi. Éd. Actes Sud, octobre 2006.

Etre juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république. Éditions privé, mai 2005.

► François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995). Il sert à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Aujourd'hui, le colonel Lecointre commande le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes.

► Anne MANDEVILLE

Anne Mandeville est maître de conférence en science politique à l'université des sciences sociales de Toulouse. Elle s'intéresse particulièrement au problème de l'utilisation de la force dans les conflits dits « identitaires », à la comparaison des « traditions » nationales dans le domaine de la gestion des conflits violents, et à la sociologie des forces armées, notamment dans une perspective comparative. Ses études doctorales menées parallèlement en France et en Grande-Bretagne l'ont amenée successivement à étudier le rôle de l'armée britannique en Irlande du nord et le système de maintien de l'ordre du Royaume-Uni. Ancienne interne de l'Institut d'études stratégiques de Londres et du séminaire Harvard/MIT sur le contrôle des armements, elle a publié récemment *Europe's old states and the new world order*, en collaboration avec des collègues irlandais, et « Le rapport Patten. Éléments pour une analyse politique et systémique de la réforme de la police en Irlande du Nord », dans la revue *Etudes Irlandaises* (printemps 2006).

► Jérôme MILLET

À sa sortie de l'École spéciale de Saint-Cyr dans l'arme blindée cavalerie, Jérôme Millet alterne les postes en corps de troupe, en école et en état-major ; il commande le 2^e régiment de hussards à Provins, est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale.

En 1997, il est adjoint « terre » au cabinet militaire du Premier ministre. En 2000, il prend le commandement de la 2^e brigade blindée avec laquelle il part au Kosovo, dans le cadre de la KFOR, de septembre 2001 à janvier 2002. En 2002, il prend les fonctions de chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre. Depuis juillet 2006, le général de corps d'armée Millet est inspecteur de l'armée de terre.

► Véronique NAHOUM-GRAPPE

Chercheur anthropologue à l'École des hautes études en sciences sociales (au CETSAH), Véronique Nahoum-Grappe travaille sur les formes contemporaines et sociales de la culture : le quotidien, les conduites d'excès, les rapports entre les sexes, la violence ; elle participe aux comités de rédaction de plusieurs revues parmi lesquelles *Esprit*, *Terrain*, *Communication*.

Quelques ouvrage parus : *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Buchet Chastel, 2004 ; *Balades politiques*, Les prairies ordinaires, mai 2005.

► François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962).

De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations Extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des Communautés Européennes, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères et ambassadeur en Allemagne.

Ambassadeur de France, il est depuis 1999 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

► Didier SICARD

Président du Comité national consultatif d'éthique français, Didier Sicard est né en 1938. Après des études de médecine, il entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicot, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité national d'éthique. Il a notamment publié *La médecine sans le corps*.

► Line SOURBIER-PINTER

Titulaire d'une maîtrise de droit public, Line Sourbier-Pinter quitte l'Éducation nationale en 1972 pour intégrer l'équipe qui allait concevoir le Centre Georges-Pompidou. En 1978, quelques mois après son ouverture, elle part diriger les établissements culturels français de Belgrade, puis de Bonn et d'Innsbruck après avoir fait un passage à l'Université technique de Vienne. Elle revient en France en 1997. Line Sourbier-Pinter est chargée de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre depuis septembre 1999, associée aux recherches sur le thème homme-société-technique, à l'université technologique de Troyes.

Publications : *Au-delà des armes – Le sens des traditions militaires*, Imprimerie nationale, 2001. *Les Militaires*, éditions Le Cavalier Bleu, collection « Idées reçues », 2003.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Reposant sur la volonté méthodologique de croiser les approches de praticiens et de théoriciens – français et étrangers –, **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire ambitionne de participer au débat intellectuel autour de problématiques actuelles centrées sur le champ de son activité propre, à travers le prisme des sciences sociales et humaines. Cette revue affirme le souhait de mettre en commun les expériences et les enseignements de la pratique des métiers militaires dans des domaines où l'armée de terre possède une expérience avérée. Le débat qui en résultera implique que s'expriment les avis divergents, la contradiction, peut-être la mise en cause, afin que chemine la réflexion. Elle n'a donc pas vocation à apporter un éclairage institutionnel. Au contraire, elle veut promouvoir, autour de thèmes variés et actuels, une réflexion libre et féconde, hors de tout esprit polémique.

Unsere Methodologie beruht auf einer Gegenüberstellung von Theorie und Praxis – Franzosen sowie Ausländer. Damit will **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire an der intellektuellen Debatte über die heutigen Probleme teilnehmen, mit Hilfe des Prismus der Sozialen- und Humanwissenschaften. Ziel dieser Zeitschrift ist es, die Erfahrungen und Lehren der militärischen Arbeit zugänglich zu machen und zwar in den Bereichen, in denen das Heer echte Erfahrungen hat. Die herauskommende Debatte wird verschiedene Meinungen, Widersprüche und vielleicht Zweifeln fördern, um Überlegungen auszubreiten. Deswegen will diese Zeitschrift keine Erleuchtung »von oben« bringen. Im Gegenteil will sie, ohne Polemik, eine freie und fruchtbare Überlegung über verschiedene und aktuelle Themen fördern.

Using a methodology to fuse the approach of those who practice and those who propose a theory – both French and foreigners –, the ambition of **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire is to take part in the intellectual debate on current issues focused on its own field of activity, through a human and social sciences approach. The aim of this review is to share the experience and lessons learned from the exercise of the military profession in the fields in which the Army has a recognized experience. The resulting debate will imply that diverging opinions, contradiction and even questioning be expressed in order to make the thinking advance. It is thus not aimed at bringing an institutional focus. On the contrary, it wants to promote, around varied and current topics, a free and fruitful reflection without any polemics.

Basada en la voluntad metodológica de cruzar los enfoques de técnicos y teóricos – franceses y extranjeros, **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire tiene por ambición participar en el debate intelectual alrededor de las problemáticas actuales centradas sobre el campo de su actividad propia, a través del prisma de las ciencias sociales y humanas. Esta revista afirma el deseo de poner en común las experiencias y enseñanzas de la práctica de las actividades militares en los campos en que el ejército de tierra posee una experiencia concreta. El debate resultante implica que se expresen las opiniones divergentes, la contradicción, incluso el encausamiento, con objeto de que viva la reflexión. Su vocación no es aportar un enfoque institucional, sino promover, alrededor de temas variados y actuales, una reflexión libre y fecunda, fuera de todo espíritu de polémica.

Impression

Ministère de la Défense

Secrétariat général pour l'administration / Service des moyens généraux

Pôle graphique de Tulle

2, rue Louis Druiolle – BP 290 – 19007 Tulle cedex

